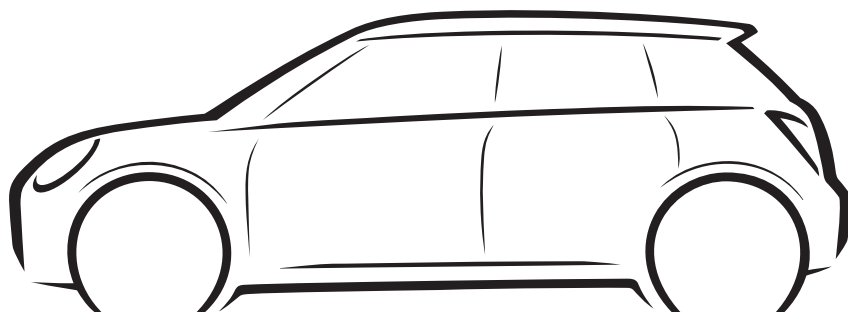
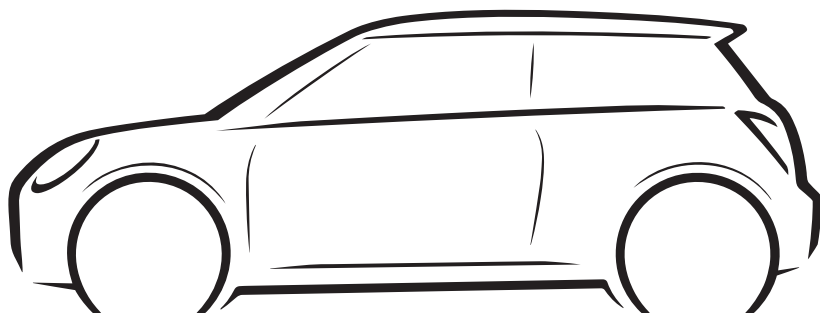


CONTENT

A-Z

NOTICE D'UTILISATION. MINI COOPER.





BIENVENUE CHEZ MINI.

NOTICE D'UTILISATION.

Nous vous félicitons d'avoir porté votre choix sur une MINI.

Mieux vous la connaîtrez, plus vous serez à l'aise et sûr de vous au volant.

Lire la notice d'utilisation avant de prendre la route avec votre nouveau véhicule. Utilisez également la notice d'utilisation intégrée dans votre véhicule.

Elle vous fournit des informations importantes sur la commande du véhicule qui vous permettront d'exploiter pleinement les avantages techniques de votre véhicule. Vous y trouverez également tout ce qu'il faut savoir pour garantir la sécurité d'utilisation et la fiabilité de votre véhicule et préserver au maximum sa valeur.

Au cours de la production en usine, la notice d'utilisation imprimée constitue le support le plus récent. Après une mise à jour du véhicule, par exemple après un MINI Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

Allez-y, démarrez. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir au volant de votre MINI.

SOMMAIRE

Après une mise à jour du véhicule, par exemple après un MINI Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

! Remarques

Remarques.....6

🔑 Notice simplifiée

Monter dans le véhicule..... 18

Réglage et utilisation..... 22

En cours de route.....25

👇 Commandes

Poste de conduite..... 34

Capteurs du véhicule..... 38

État de marche du véhicule..... 43

Concept d’affichage et de commande.....47

MINI Remote Software Upgrade.....60

Réglages personnels..... 65

Ouverture et fermeture.....75

Sièges, volant et rétroviseurs..... 104

Transport d'enfants en toute sécurité.....119

Conduite..... 126

Affichage..... 144

Lumière et visibilité..... 162

Sécurité..... 178

Systèmes de régulation de la stabilité de marche.....217

Systèmes d'aide à la conduite..... 221

Stationnement..... 245

Confort de conduite..... 273

Climatisation.....274

Équipement intérieur.....	287
Vide-poches.....	298
Compartiment à bagages.....	301

Conduite

Conseils pour la conduite.....	308
Économiser du carburant.....	315

Mobilité

Ravitaillement.....	320
Roues et pneus.....	322
Compartiment moteur.....	356
Consommables.....	359
Maintenance.....	367
Remplacement de pièces.....	370
Aide en cas de panne.....	375
Entretien.....	383

Annexes

Caractéristiques techniques.....	390
Annexe.....	394
Tout de A à Z.....	396

Remarques

Concernant cette notice d'utilisation

Généralités

Ce manuel du propriétaire est fourni par BMW of North America, LLC (BMW NA), distributeur exclusif de véhicules et de pièces MINI aux États-Unis, aux acheteurs de véhicules neufs MINI aux États-Unis.

Lorsque le terme constructeur du véhicule ou une référence similaire est utilisé dans ce manuel du propriétaire, ce terme fait référence à BMW NA.

Orientation

Pour retrouver rapidement un thème particulier, nous vous conseillons de consulter l'index.

Pour un aperçu du véhicule, nous vous recommandons de consulter la brève introduction de la notice d'utilisation.

Validité de la notice d'utilisation

Production du véhicule

Au moment de la production en usine, la notice d'utilisation imprimée est le support le plus récent.

Selon la version de pays, il peut y avoir des différences entre la notice d'utilisation imprimée et la notice d'utilisation intégrée dans le véhicule en raison d'actualisations après la clôture de la rédaction.

Des remarques concernant les mises à jour peuvent figurer, en fonction de la version du pays, soit en annexe de la notice d'utilisation imprimée fournie avec le véhicule, soit dans la notice de sécurité.

Après la mise à jour dans le véhicule

Selon la version de pays, après une mise à jour du véhicule, par exemple par une Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

Avant de commencer le trajet, s'assurer que la notice d'utilisation intégrée est disponible et à jour.

Notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication

La notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication est disponible sous forme de livret auprès du service après-vente.

Les thèmes sont également abordés dans la notice d'utilisation intégrée dans le véhicule.

Aperçu des supports

Principe

La notice d'utilisation et les informations relatives au véhicule sont disponibles via différents médias. Selon la version de pays, les médias suivants de la notice d'utilisation sont proposés :

- Notice d'utilisation intégrée dans le véhicule.
- Notice d'utilisation imprimée.
- Notice de sécurité.

Selon la disponibilité dans le pays concerné, d'autres informations sur le véhicule sont proposées via les médias suivants :

- Sur Internet : driversguide.mini.com.
- Dans l'application : MINI Motorer's Guide.

Dans ces médias, les contenus actuels peuvent être imprimés directement, ou la notice d'utilisation peut être téléchargée en version imprimable.

Notice d'utilisation intégrée dans le véhicule

Principe

La notice d'utilisation intégrée présente tous les équipements de série, de pays et optionnels proposés actuellement ou le cas échéant dans un proche avenir en fonction du modèle. Il est possible d'afficher la notice d'utilisation intégrée sur l'unité d'interaction.

Conditions de fonctionnement

La notice d'utilisation intégrée est disponible selon la version de pays.

Sélection de la notice d'utilisation

1. Pour sélectionner la notice d'utilisation intégrée, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Tous » / « Notice d'utilisation ».
2. Sélectionner le moyen d'accès souhaité aux contenus.

Aide contextuelle

Généralités

Il est possible d'afficher la notice d'utilisation intégrée à partir de chaque menu. Selon la fonction sélectionnée, la description correspondante ou le menu principal de la notice d'utilisation intégrée s'affiche.

Sélection d'une aide contextuelle à partir d'un menu

1. Pour sélectionner l'aide contextuelle d'un menu, maintenir la pression sur l'option de menu souhaitée.
2. « Aide générale »

Sélection d'une aide contextuelle à partir d'un message Check-Control

Directement à partir du message Check-Control sur l'unité d'interaction :

« Notice d'utilisation »

Après la mise à jour dans le véhicule

Selon la version de pays, après une mise à jour du véhicule, par exemple par une Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

Avant de commencer le trajet, s'assurer que la notice d'utilisation intégrée est disponible et à jour.

Notice d'utilisation imprimée

La notice d'utilisation imprimée présente tous les équipements de série, de pays et optionnels proposés actuellement ou le cas échéant dans un proche avenir en fonction du modèle.

Selon l'équipement et la version de pays, une notice de sécurité est fournie avec le véhicule au lieu de la notice d'utilisation imprimée. En cas de besoin, la notice d'utilisation imprimée est disponible auprès du service de maintenance.

Notice de sécurité

La notice de sécurité contient des avis généraux importants et des informations de sécurité concrètes.

Selon l'équipement et la version de pays, une notice d'utilisation imprimée est four-

nie avec le véhicule au lieu de la notice de sécurité.

Appli MINI Motorer's Guide

L'appli présente tous les équipements de série, de pays et optionnels proposés actuellement ou le cas échéant dans un proche avenir en fonction du modèle. Il est possible d'afficher l'appli sur des smartphones ou des tablettes.

MINI Driver's Guide Web

Driver's Guide Web affiche tous les équipements de série, de pays et optionnels proposés actuellement ou le cas échéant dans un proche avenir en fonction du modèle. Driver's Guide Web s'affiche dans tout navigateur courant.

Notice d'utilisation imprimée

Les contenus actuellement affichés peuvent être imprimés directement via les médias suivants :

- Sur Internet : driversguide.mini.com.
- Dans l'application : MINI Motorer's Guide.

Les contenus de l'appli MINI Motorer's Guide et du site Internet MINI Motorer's Guide sont également disponibles sous forme actualisée avec l'offre Remote Software Upgrade dans le véhicule.

De plus, la notice d'utilisation, qui représente l'état de production du véhicule, peut être téléchargée en version imprimable.

Documentation complémentaire

De la documentation complémentaire, p. ex. des notices d'utilisation complémentaires, des brochures ou des suppléments complètent les médias de la notice d'utilisation. Les notices d'utilisation complémentaires ou les brochures contiennent par exemple des informations sur les modèles spéciaux

ou des informations devant être communiquées sous forme imprimée en raison de dispositions légales. Les suppléments peuvent diverger par rapport aux contenus de certains ou de tous les médias de la notice d'utilisation. Tenir compte de tous les documents supplémentaires éventuellement joints à la documentation de bord.

Sources d'informations supplémentaires

Réparateur Agréé

Un Réparateur Agréé, par exemple une succursale ou un Réparateur Agréé MINI, se tient à tout moment à votre disposition pour répondre à vos questions.

Internet

Des informations sur le véhicule ainsi que des renseignements généraux sur MINI, notamment en ce qui concerne la technique, sont disponibles sur Internet, sous www.miniusa.com.

Symboles et représentations

Symboles utilisés dans la notice d'utilisation

Symbole	Signification
	Avertissements à respecter. Pour sa propre sécurité, pour la sécurité d'autrui et pour éviter d'endommager le véhicule.
	Indications sur le recyclage.
« ... »	Textes affichés sur un écran dans le véhicule pour la sélection de fonctions.

Symbole	Signification
>...<	Commandes pour le système de commandes vocales.
>>...<<	Réponses du système de commandes vocales.

Étapes

Les étapes à exécuter sont présentées sous forme de liste numérotée. Respecter la chronologie des étapes.

1. Première étape.
2. Deuxième étape.

Énumérations

Les énumérations sans chronologie fixe ou les alternatives sont présentées sous forme de liste avec des points d'énumération.

- Première possibilité.
- Deuxième possibilité.

Symbole apposé sur certaines pièces du véhicule

 Renvoie à certaines pièces de la voiture dans la notice d'utilisation pour obtenir de plus amples informations.

Équipement du véhicule

Cette notice d'utilisation présente tous les équipements de série, de pays et optionnels proposés actuellement ou le cas échéant dans un proche avenir en fonction du modèle, c'est-à-dire dans la série de modèles. Par conséquent, cette notice d'utilisation décrit et illustre également les équipements, les systèmes et les fonctions qui ne font pas partie d'un véhicule, par exemple en raison des situations suivantes :

- Équipement optionnel sélectionné.
- Version de pays ou équipement spécifique à certains pays.
- Possibilité de déblocage ultérieur et mise à jour.

Ceci s'applique également aux fonctions et systèmes de sécurité.

Avant de commencer le trajet, s'assurer que l'équipement ou la fonction décrit(e) est disponible dans le véhicule. Des informations indiquant si une fonction se trouve actuellement dans le véhicule ou si et quand la fonction peut être installée dans le véhicule sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Aucune réclamation relative à la disponibilité d'un équipement, d'un système ou d'une fonction dans le véhicule ne peut être acceptée en raison de la description figurant dans la notice d'utilisation.

L'utilisation des fonctions et systèmes correspondants implique le respect des lois et des règlements en vigueur.

Si certains équipements et modèles ne sont pas décrits dans la présente notice d'utilisation, consulter le cas échéant une documentation complémentaire fournie, comme des notices d'utilisation complémentaires ou des suppléments.

Un Réparateur Agréé se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions sur les équipements et options de votre véhicule.

Mise à jour de la notice d'utilisation

Notions fondamentales

Le niveau élevé de sécurité et de qualité des véhicules est garanti par un développement constant. Dans des cas exceptionnels,

il peut y avoir des différences entre la description et le véhicule.

Validité de la notice d'utilisation

Production du véhicule

Au moment de la production en usine, la notice d'utilisation imprimée est le support le plus récent.

Selon la version de pays, il peut y avoir des différences entre la notice d'utilisation imprimée et la notice d'utilisation intégrée dans le véhicule en raison d'actualisations après la clôture de la rédaction.

Des remarques concernant les mises à jour peuvent figurer, en fonction de la version du pays, soit en annexe de la notice d'utilisation imprimée fournie avec le véhicule, soit dans la notice de sécurité.

Après la mise à jour dans le véhicule

Selon la version de pays, après une mise à jour du véhicule, par exemple par une Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

Avant de commencer le trajet, s'assurer que la notice d'utilisation intégrée est disponible et à jour.

Sécurité personnelle

Utilisation conforme

Respecter les points suivants lors de l'utilisation du véhicule :

- Notice d'utilisation et, le cas échéant, notice de sécurité.
- Informations dans le véhicule. Ne pas retirer l'autocollant.
- Caractéristiques techniques du véhicule.

- Les lois sur la circulation, les limitations de vitesse et la sécurité en vigueur dans le pays dans lequel le véhicule est utilisé.
- Les papiers du véhicule et autres documents légaux.

Garantie constructeur

L'équipement technique de votre véhicule tient compte des conditions de service et des règles d'immatriculation en vigueur dans le pays de la première livraison, également connu sous le terme d'homologation. Si votre véhicule doit être utilisé dans un autre pays, il faudra le cas échéant la transformer auparavant en vue des nouvelles conditions de service et des règles d'immatriculation différentes en vigueur dans ce pays. Le non-respect des exigences d'homologation dans certains pays peut affecter la couverture de la garantie. Veuillez consulter le livret de garantie limitée du véhicule neuf pour en savoir plus sur les conditions de garantie.

Maintenance et réparation

La technologie de pointe utilisée, telle que la mise en œuvre de matériaux modernes et de systèmes électroniques performants, exige des méthodes de maintenance et de réparation adaptées.

Le constructeur du véhicule recommande donc de confier les travaux correspondants à un Réparateur Agréé, par exemple une succursale ou un Réparateur Agréé MINI. Si un autre atelier spécialisé doit être choisi, MINI recommande de choisir un atelier qui effectue les travaux appropriés, par exemple l'entretien et la réparation, conformément aux spécifications MINI et qui travaille avec un personnel formé de manière appropriée. Un tel atelier est désigné dans la notice d'utilisation par « autre Réparateur Agréé qualifié » ou « atelier spécialisé ».

Les interventions effectuées de façon non conforme, tels que les travaux de maintenance et de réparation, peuvent entraîner des dommages et un risque pour la sécurité.

Des travaux de peinture effectués de façon non conforme sur le véhicule peuvent entraîner une panne ou le défaut de composants, tels que les capteurs radars, et poser par conséquent un problème de sécurité.

Pièces et accessoires

Le constructeur de votre véhicule recommande l'utilisation de pièces originales et d'accessoires homologués par le constructeur de la MINI.

Les pièces et accessoires approuvés ainsi que des conseils sur leur utilisation et leur installation sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé.

Les pièces et accessoires MINI ont été testés par MINI quant à leur sécurité et leur capacité d'utilisation dans les véhicules MINI.

Le constructeur de votre véhicule fournit les pièces originales et les accessoires MINI.

Le constructeur de votre véhicule n'évalue pas quel produit d'un autre fabricant peut être utilisé avec les véhicules MINI sans présenter de risque de sécurité, même si ces produits disposent d'une homologation officielle spécifique. Le constructeur de votre véhicule ne peut pas évaluer si ces produits sont adaptés à toutes les conditions d'utilisation des véhicules MINI.

Avertissement - Proposition 65, Californie

Pour les véhicules commercialisés en Californie, la législation californienne exige l'avertissement suivant des constructeurs de véhicules :

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur et de nombreux composants et pièces du véhicule, y compris des éléments de la garniture intérieure, contiennent ou émettent des produits chimiques dont l'État de Californie sait qu'ils causent le cancer, des anomalies congénitales et d'autres pathologies du système reproductif. De plus, certains liquides et certains produits liés à l'usure des composants des véhicules contiennent ou émettent des produits chimiques dont l'État de Californie sait qu'ils causent le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la lecture. Les cosses et bornes de batterie et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés du plomb. Les batteries contiennent aussi d'autres produits chimiques dont l'État de Californie sait qu'ils causent le cancer. Se laver les mains après les avoir manipulés. Les produits chimiques que contient l'huile usée ont provoqué des cancers chez des animaux de laboratoire. Toujours se protéger la peau en se lavant soigneusement à l'eau savonneuse. Pour de plus amples informations, consulter www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

AVERTISSEMENT

L'utilisation, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peuvent vous exposer à des produits chimiques, comme les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, dont l'État de Californie sait qu'ils causent le cancer, des anomalies congénitales et d'autres pathologies du système reproductif. Pour minimiser l'exposition à ces substances, éviter d'inhaler les gaz d'échappement, ne pas faire tourner le moteur au ralenti, sauf si

cela s'avère nécessaire, procéder aux travaux d'entretien du véhicule dans un lieu bien aéré et porter des gants ou se laver les mains fréquemment pendant les travaux d'entretien effectués sur le véhicule. Pour de plus amples informations, consulter www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Service et garantie

Nous vous recommandons de lire attentivement cette publication. Votre véhicule est couvert par les garanties suivantes :

- Garantie contractuelle pour véhicules neufs.
- Garantie contractuelle contre la perforation par la rouille.
- Garantie fédérale contre les défauts du système d'émission.
- Garantie fédérale de performances d'émission.
- Garantie contractuelle californienne du système de contrôle des émissions.

Le livret de garantie limitée du véhicule neuf contient des informations complètes sur ces garanties.

Votre véhicule a été adapté et conçu spécialement pour répondre aux conditions particulières d'utilisation et aux exigences d'homologation en vigueur dans votre pays et votre région en vue de vous assurer tout le plaisir de conduire sous ces conditions. Si vous désirez utiliser votre véhicule dans un autre pays ou une autre région, vous devrez la réadapter le cas échéant en fonction des conditions de service qui y prédominent et des différences dans les exigences d'homologation. Ayez conscience en outre des limitations et des exclusions de la garantie dans un tel pays ou une telle région. Dans ce cas, veuillez contacter pour plus d'informations le service des relations avec les clients.

Entretien

Entretien le véhicule régulièrement pour maintenir sa sécurité sur la route, sa fiabilité opérationnelle et la Garantie contractuelle pour véhicules neufs.

Spécifications pour les mesures d'entretien :

- Système d'entretien MINI
Entretien, voir page 367.
- Livret d'entretien, disponible en ligne et accessible en scannant le code QR fourni dans le livret de garantie limitée du véhicule neuf.
- Livret de garantie et d'entretien pour les modèles canadiens.

Si le véhicule n'est pas entretenu ou est entretenu de manière non conforme, cela risque d'entraîner des dommages graves au véhicule.

Un défaut d'entretien de votre véhicule ou un entretien non conforme peut nuire à votre couverture de garantie. Veuillez consulter le livret de garantie limitée du véhicule neuf pour en savoir plus sur les conditions de garantie.

Consulter le chapitre Vidanges d'huile pour connaître les intervalles recommandés pour les vidanges d'huile.

Mémoire de données

Généralités

Des boîtiers électroniques sont intégrés dans le véhicule. Les boîtiers électroniques traitent des données qu'ils reçoivent par exemple des capteurs du véhicule, qu'ils génèrent eux-mêmes ou qu'ils échangent. Certains boîtiers électroniques sont nécessaires au fonctionnement sécurisé du véhicule ou fournissent une assistance à la conduite, par exemple les systèmes d'aide à la conduite. Les boîtiers électroniques permet-

tent par ailleurs de mettre en œuvre des fonctions confort ou d'infodivertissement.

MINI USA collecte, utilise, divulgue ou traite vos données personnelles conformément à sa politique de confidentialité, disponible à l'adresse <https://my.miniusa.com/privacypolicy>.

Référence aux personnes

Chaque véhicule possède un numéro d'identification unique. Selon le pays, le numéro d'identification du véhicule, la plaque d'immatriculation et les autorités compétentes permettent de déterminer le propriétaire du véhicule. Par ailleurs, il existe d'autres moyens pour faire le lien entre les données recueillies dans le véhicule et le conducteur ou le propriétaire du véhicule, par exemple à l'aide du compte MINI Connected utilisé.

Données de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers électroniques traitent des données utilisées pour le fonctionnement du véhicule.

Il s'agit notamment de :

- Messages d'état du véhicule et de ses composants, tels que régime, vitesse des roues, décélération, accélération transversale, affichage des ceintures de sécurité bouclées.
- États ambiants, tels que température, signaux du détecteur de pluie.

Les données sont uniquement traitées dans le véhicule et sont en principe volatiles. Les données ne sont pas mémorisées au-delà de la durée d'utilisation.

Les composants électroniques, tels que les boîtiers électroniques et la clé du véhicule, comprennent des pièces qui servent à mémoriser des informations techniques. Il est possible de mémoriser provisoirement ou durablement des informations sur l'état du

véhicule, la sollicitation des composants, les besoins de maintenance, les événements ou les erreurs.

Ces informations documentent en général l'état d'un composant, d'un module, d'un système ou de l'environnement, par exemple :

- États de marche des composants du système, tels que niveaux de remplissage, pression de gonflage des pneus ou état de la batterie.
- Dysfonctionnements dans d'importants composants système, p. ex. éclairage et freins.
- Réactions du véhicule dans des situations de conduite spéciales, par exemple en cas de déclenchement d'un airbag ou d'intervention des systèmes de régulation de la stabilité de marche.
- Informations sur les événements qui endommagent le véhicule.

Les données sont nécessaires à l'exécution des fonctions des boîtiers électroniques. Par ailleurs, elles permettent au constructeur du véhicule d'identifier et de résoudre les dysfonctionnements et d'optimiser les fonctions du véhicule.

La plupart de ces données sont volatiles et ne sont traitées que dans le véhicule. Seule une petite partie des données est mémorisée dans les mémoires des événements ou des défauts, selon la situation.

Si des prestations de services (réparations, processus de service, cas de garantie ou mesures d'assurance qualité, par exemple) sont nécessaires, ces informations techniques peuvent être lues en même temps que le numéro d'identification du véhicule dans le véhicule.

Un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé peut procéder à la lecture des informations. Il utilise à cet effet la prise de diagnostic obligatoire dans le véhicule.

Le partenaire du réseau de service après-vente correspondant collecte, traite et exploite ces données. Les données soulignent les états techniques du véhicule, aident à localiser les défauts, à respecter les obligations de garantie et à améliorer la qualité.

Les mémoires de défauts et d'événements du véhicule peuvent être réinitialisées par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé dans le cadre des travaux de réparation ou d'opérations de maintenance.

Saisie et transfert des données dans le véhicule

Généralités

Selon l'équipement, il est possible de mémoriser dans le véhicule des réglages confort et des configurations personnelles et de les modifier ou de les réinitialiser à tout moment.

C'est notamment le cas de :

- Réglages des positions de siège et du volant.
- Réglages du châssis et de la climatisation.

Le cas échéant, des données peuvent être importées dans le système de divertissement et de communication du véhicule, par. ex. via un smartphone.

Selon l'équipement, il peut s'agir de :

- Données multimédia comme la musique, les films ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un kit mains libres ou un système de navigation intégré.
- Destinations de navigation saisies.
- Données sur l'utilisation des services Internet.

Ces données peuvent être mémorisées localement dans le véhicule ou se trouvent sur un appareil relié au véhicule, par exemple un smartphone, une clé USB ou un lecteur MP3. Si ces données sont mémorisées dans le véhicule, elles peuvent être supprimées à tout moment.

La transmission de ces données à des tiers s'effectue uniquement sur demande personnelle dans le cadre de l'utilisation des services en ligne. La transmission dépend des réglages sélectionnés lors de l'utilisation des services.

Intégration de périphériques mobiles

Selon l'équipement, les périphériques reliés au véhicule, par exemple les smartphones, peuvent être gérés avec les organes de commande du véhicule.

Le système multimédia peut restituer l'image et le son du périphérique mobile. Parallèlement, certaines informations sont transmises au périphérique mobile. Selon le type d'intégration, il s'agit notamment des données de position et d'autres informations générales sur le véhicule. Cela permet d'optimiser l'utilisation de certaines applications, telles que la navigation ou la lecture de musique.

Il n'y a aucune autre interaction entre le périphérique mobile et le véhicule, par exemple un accès actif aux données du véhicule.

Le type de traitement ultérieur des données est défini par le fournisseur de l'application utilisée. L'étendue des réglages possibles dépend de l'application et du système d'exploitation du périphérique mobile.

Services

Généralités

Si le véhicule est équipé d'une connexion au réseau sans fil, cette dernière permet d'échanger des données entre le véhicule et

d'autres systèmes. La connexion au réseau mobile est établie par l'émetteur et le récepteur du véhicule ou des périphériques mobiles personnels, tels que des smartphones. Cette connexion au réseau mobile permet d'utiliser des fonctions en ligne. Il peut s'agir de services en ligne ou d'applications proposés par le constructeur du véhicule ou d'autres fournisseurs.

Services du constructeur du véhicule

En ce qui concerne les services en ligne du constructeur du véhicule, les fonctions correspondantes sont décrites à l'endroit approprié, par exemple dans la notice d'utilisation ou sur le site Internet du constructeur. Vous pouvez en savoir plus sur les pratiques de confidentialité de MINI USA sur notre site Internet, notamment sur <https://my.miniusa.com/privacypolicy>. MINI USA est susceptible de collecter, utiliser, divulguer ou traiter vos données personnelles conformément à sa politique de confidentialité pour vous fournir ses services. Cependant, vous pouvez désactiver la collecte d'informations optionnelle à l'aide du menu de confidentialité des données de votre véhicule ou désactiver complètement toute collecte d'informations en appelant MINI USA.

Services de fournisseurs tiers

Si des services en ligne de fournisseurs tiers sont utilisés, ils sont soumis à la responsabilité et aux conditions de protection des données et d'utilisation du fournisseur concerné. Le constructeur du véhicule n'a aucune influence sur les contenus échangés. Les informations concernant la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers sont disponibles auprès du fournisseur de services correspondant.

Enregistreur de données d'événements

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. La fonction principale de ce composant est, à la suite de situations de collision ou de quasi-collision, telles que le déclenchement d'un airbag ou la collision avec un obstacle sur la route, d'enregistrer les données qui permettront de comprendre comment se sont comportés les systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événements sert à enregistrer, pendant une brève période de 30 secondes au maximum, généralement moins, les données qui concernent les systèmes de dynamique de conduite et de sécurité de conduite.

L'enregistreur de données d'événements installé dans ce véhicule sert à enregistrer, par exemple, les données suivantes :

- Comment différents systèmes fonctionnent dans le véhicule.
- Si les ceintures de sécurité du conducteur et des passagers étaient bouclées.
- Jusqu'où, le cas échéant, la pédale d'accélérateur ou de frein été enfoncée.
- La vitesse de déplacement du véhicule.

Ces données permettent de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles un accident ou des blessures se sont produits.

Les données de l'enregistreur de données d'événements sont enregistrées par le véhicule seulement en cas d'accidents graves ; aucune donnée n'est enregistrée dans des conditions de conduite normales et aucune donnée personnelle, telle que le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident, n'est enregistrée.

Toutefois, d'autres parties, telles que les autorités judiciaires, peuvent croiser les données enregistrées avec de telles données

personnelles d'identification collectées par routine lors d'une enquête sur l'accident.

Pour lire les données enregistrées, des appareils spéciaux et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événements sont nécessaires. Outre le constructeur automobile, d'autres parties, telles que les autorités judiciaires qui disposent d'appareils spéciaux, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événements.

Numéro d'identification du véhicule

Généralités

Le numéro d'identification du véhicule se trouve à différents endroits du véhicule selon la version de pays. Ce chapitre décrit toutes les positions possibles sur cette série de modèles.

Compartment moteur



Le numéro d'identification du véhicule est gravé dans le compartiment moteur sur le côté droit du véhicule.

Plaque constructeur sur le côté droit



Modèle 3 portes : Le numéro d'identification du véhicule est indiqué sur la plaque constructeur sur le côté droit du véhicule.



Modèle 5 portes : Le numéro d'identification du véhicule est indiqué sur la plaque constructeur sur le côté droit du véhicule.

Plaque constructeur sur le côté gauche



Modèle 3 portes : Le numéro d'identification du véhicule est indiqué sur la plaque constructeur sur le côté gauche du véhicule.



Modèle 5 portes : Le numéro d'identification du véhicule est indiqué sur la plaque constructeur sur le côté gauche du véhicule.

Pare-brise



Le numéro d'identification du véhicule se trouve en outre derrière le pare-brise.

Déclaration de défauts compromettant la sécurité

États-Unis

Ce qui suit ne s'applique qu'aux véhicules immatriculés aux États-Unis.

Si vous croyez que votre véhicule a un défaut susceptible de causer un accident ou des dommages corporels, voire la mort, vous devez en aviser immédiatement le National Highway Traffic Safety Administration NHTSA, tout en le notifiant à MINI of North America, LLC, P.O. Box 1227, Westwood, New Jersey 07675-1227, téléphone 1-800-831-1117.

La NHTSA peut ouvrir une enquête si elle reçoit des réclamations similaires. Le cas échéant, si elle constate la présence d'un défaut compromettant la sécurité sur un groupe de véhicules, elle peut ordonner le rappel et une campagne de correction.

La NHTSA ne peut toutefois pas intervenir dans les problèmes individuels qu'il pourrait y avoir entre l'automobiliste et son concessionnaire ou MINI of North America, LLC.

Pour contacter la NHTSA, appeler le service d'information sur la sécurité des véhicules au numéro gratuit 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153) ; accéder à <http://www.safercar.gov> ; ou écrire à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., Washington, DC 20590 (États-Unis). Vous pouvez aussi obtenir des informations sur la sécurité des véhicules automobiles auprès de <http://www.safercar.gov>.

Canada

Les clients canadiens qui désirent communiquer un défaut impliquant la sécurité à Transport Canada, Defect Investigations and Recalls, peuvent téléphoner au centre d'assistance au numéro 1-800-333-0510.

Vous pouvez aussi vous procurer des informations supplémentaires sur la sécurité des véhicules automobiles dans Internet sous <http://www.tc.gc.ca/roadsafety>.

Monter dans le véhicule

Ouverture et fermeture

Clé du véhicule



Touches de la clé du véhicule.

Symbole	Signification
	Déverrouiller le véhicule.
	Verrouiller le véhicule. Climatiseur auxiliaire.
	Déverrouiller le compartiment à bagages.
	Mode Panique. Éclairage d'accompagnement.

Accès à l'intérieur du véhicule

Déverrouillage avec la clé du véhicule



Pour déverrouiller le véhicule à l'aide de sa clé, appuyer sur la touche de déverrouillage de la clé du véhicule.

Si, en raison des réglages, seules la porte conducteur et la trappe de réservoir sont déverrouillées, appuyer à nouveau sur la touche de la clé du véhicule pour déverrouiller les autres accès au véhicule.

Après l'ouverture d'une porte avant, le véhicule est prêt à fonctionner.

Verrouillage avec la clé du véhicule

1. Fermer la porte conducteur pour verrouiller le véhicule depuis la clé du véhicule.
2.  Appuyer sur la touche de verrouillage de la clé du véhicule.

Touches pour le verrouillage centralisé

Aperçu



Les touches de verrouillage centralisé se trouvent dans la porte conducteur.



La touche de verrouillage.



La touche de déverrouillage.

Verrouillage du véhicule de l'intérieur



Pour verrouiller le véhicule de l'intérieur, portes fermées, appuyer sur la touche de verrouillage dans la porte conducteur.

La trappe du réservoir reste déverrouillée.

Lors du verrouillage, l'alarme antivol n'est pas activée.

Déverrouillage du véhicule de l'intérieur



Pour déverrouiller le véhicule de l'intérieur, appuyer sur la touche de déverrouillage dans la porte conducteur.

Mode Panique

En cas de danger, l'alarme peut être déclenchée.

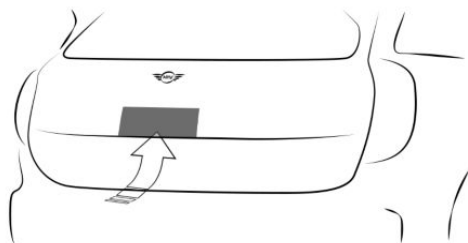
Il existe les possibilités suivantes pour déclencher le système d'alarme :

-  Maintenir une pression sur la touche du mode Panique de la clé du véhicule pendant au moins trois secondes.
-  Appuyer brièvement 3 fois de suite sur la touche du mode Panique de la clé du véhicule.

Pour désactiver l'alarme : Appuyer sur n'importe quelle touche.

Accès au compartiment à bagages

Ouverture du compartiment à bagages



Déverrouiller le véhicule, puis appuyer sur la touche située à l'extérieur du compartiment à bagages.

Relever le hayon.

Fermeture manuelle du compartiment à bagages

Rabattre le hayon en le saisissant par les poignées encastrées.

Affichages, organes de commande

Autour du volant



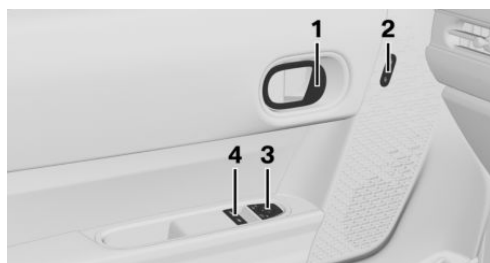
- 1 Manette des clignotants et éclairage
- 2 Commutateur d'essuie-glace
- 3 Avertisseur sonore

Témoins et voyants

Les témoins et les voyants d'alerte peuvent s'allumer selon différentes combinaisons et en différentes couleurs.

Le bon fonctionnement de certains voyants est contrôlé lors de l'activation de l'état de marche et ils s'allument brièvement.

Modèle 3 portes : porte conducteur



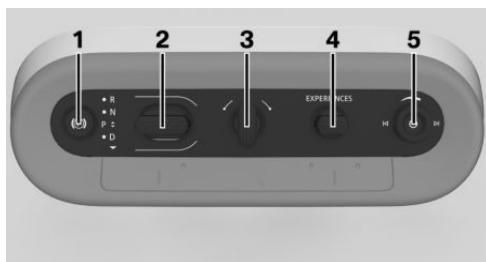
- 1 Ouvrir la porte
- 2 Verrouillage centralisé
- 3 Commande des rétroviseurs extérieurs
- 4 Lève-vitre

Modèle 5 portes : porte conducteur



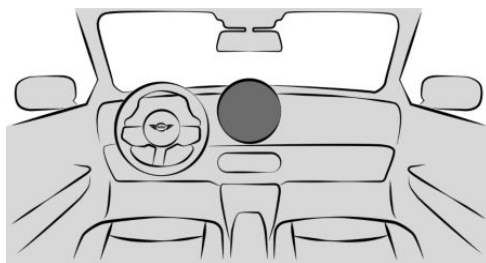
- 1 Ouvrir la porte
- 2 Verrouillage centralisé
- 3 Commande des rétroviseurs extérieurs
- 4 Lève-vitre
- 5 Commutateur de sécurité

Centrale de commande, MINI Toggle Bar



- 1 Frein de stationnement
- 2 Levier sélecteur
- 3 Commutateur Start/Stop
- 4 MINI Modes
- 5 Bouton de réglage du volume

Unité d'interaction MINI



L'unité d'interaction se trouve sur le tableau de bord, au-dessus de la console centrale.

Principe

L'unité d'interaction se compose de l'écran central rond, depuis lequel vous accédez à toutes les fonctions affichées par commande tactile.

Le menu principal de l'unité d'interaction est divisé en plusieurs sections, par exemple barre de menu, informations d'état et widgets.

MINI Intelligent Personal Assistant

Principe

Le MINI Intelligent Personal Assistant est un assistant personnel qui permet la commande vocale naturelle de diverses fonctions du véhicule.

Activation de la saisie vocale

1.  Appuyer brièvement sur le bouton du microphone sur le volant.
2. Prononcer la commande souhaitée.

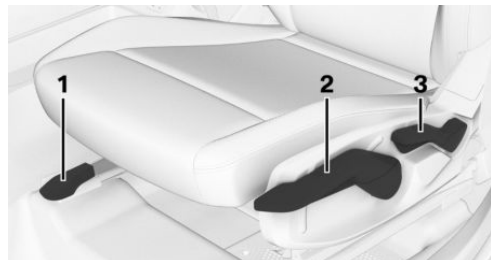
Annulation de la saisie vocale

-  Appuyer à nouveau sur le bouton du microphone sur le volant.
- Prononcer la commande vocale suivante : >Annuler<

Réglage et utilisation

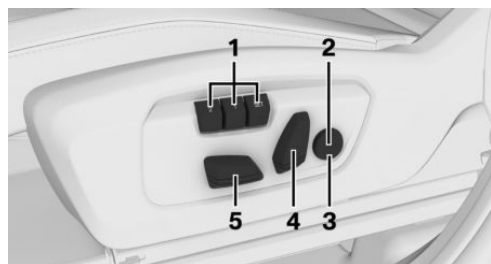
Sièges, volant et rétroviseurs

Sièges réglables manuellement



- 1 Sens longitudinal
- 2 Hauteur
- 3 Inclinaison du dossier

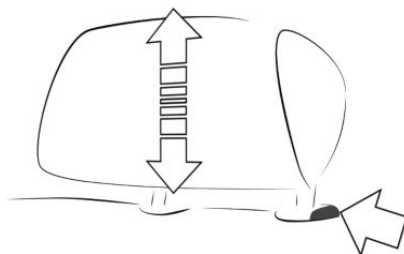
Sièges à réglage électrique



- 1 Fonction Memory
- 2 Soutien lombaire
- 3 Siège massant
- 4 Inclinaison du dossier
- 5 Réglage longit./hauteur/inclinaison du siège

Réglage de l'appui-tête

Réglage en hauteur



- Pour remonter l'appui-tête, le pousser vers le haut.
- Pour régler la hauteur de l'appui-tête vers le bas, appuyer sur la touche de déverrouillage située sur le dossier et pousser l'appui-tête vers le bas, flèche.

Réglage de la distance

La distance de l'appui-tête à l'arrière de la tête peut être réglée en inclinant le dossier. Régler la distance de façon à ce que l'appui-tête soit le plus près possible de l'arrière de la tête.

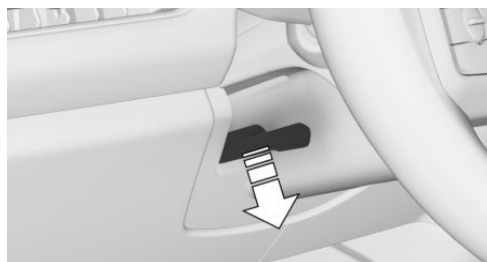
Réglage des rétroviseurs extérieurs



Touches dans la porte conducteur.

Symbole	Signification
	Rabattre et déployer les rétroviseurs extérieurs.
	Régler les rétroviseurs extérieurs.
	Sélectionner le rétroviseur extérieur gauche. Commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir.
	Sélectionner le rétroviseur extérieur droit.

Réglage du volant



1. Abaisser complètement le levier de déverrouillage sur la colonne de direction.
2. Saisir le volant à deux mains et adapter son réglage longitudinal et en hauteur à la position du siège.
3. Rabattre le levier.

Infodivertissement

Navigation guidage

Il est possible de lancer le guidage par la recherche rapide.

1. Afficher le menu Navigation.
2. Sélectionner le champ de recherche.

3. Entrer la destination souhaitée.

4. Démarrer le guidage.

Le cas échéant, d'autres informations sont affichées.

Divertissement

Les éléments de commande suivants sont présents dans la centrale de commande et dans l'unité d'interaction :

Touche	Fonction
	Pour régler le volume sonore, tourner le bouton de réglage du volume sonore. Pour désactiver la sortie audio, appuyer sur le bouton de réglage du volume sonore. Une nouvelle pression rétablit le volume sonore précédent. Pour changer de station/de titre, appuyer sur le bouton de réglage du volume sonore une fois vers la gauche ou vers la droite.
	Changer de source de divertissement.

Utilisation d'un smartphone

Principe

Après avoir été jumelé une fois au véhicule, le smartphone peut être commandé via l'unité d'interaction et les touches du volant.

Activer le Bluetooth sur le smartphone et dans le véhicule.

Connexion par Bluetooth

Un smartphone peut être connecté au véhicule via le Bluetooth.

Sur les appareils Android dotés de la version logicielle correspondante, il est possible d'utiliser la fonction Google Fast Pair. Suivre pour cela les instructions sur l'unité d'interaction et sur l'écran du smartphone.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
Menu Applications / « Tous » /
« Appareils mobiles » / « Connect.
nouvel appareil ».
Les appareils détectés par le véhicule sont affichés sur l'unité d'interaction.
Sélectionner le cas échéant Google Fast Pair sur l'écran du smartphone et suivre les instructions sur le smartphone. Il est possible de passer les étapes 2 et 3.
2. Sélectionner le smartphone souhaité.
3. Comparer le numéro de contrôle affiché sur l'unité d'interaction avec celui affiché sur l'écran du smartphone et confirmer qu'ils sont identiques.
4. Selon le smartphone, le cas échéant, sélectionner le mode de connexion, par exemple Bluetooth.
5. Si nécessaire, sélectionner la fonction souhaitée, par exemple Téléphone ou Bluetooth Audio.

Le smartphone est connecté et affiché dans la liste des appareils.

Prise d'un appel

Il existe les possibilités suivantes pour répondre à un appel :

- Via l'unité d'interaction :
 « Répondre »

-  Appuyer sur la touche du téléphone sur le volant.

La communication se déroule via le kit mains libres du véhicule.

Composition d'un numéro

Procéder de la manière suivante pour sélectionner un numéro :

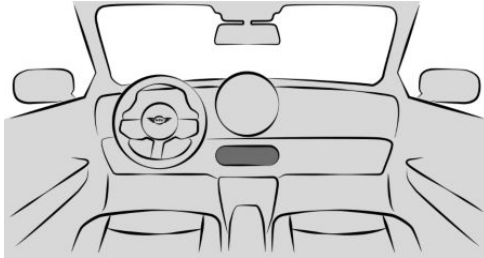
1. Afficher le menu Téléphone.
2.  « Composer »
3. Saisir les chiffres souhaités.
4.  Sélectionner le symbole de téléphone. La communication est établie via le smartphone auquel la fonction téléphone a été affectée.

En cours de route

Conduite

État de marche

Aperçu



Commutateur Start/Stop.

Activation de l'état de marche

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Sur la centrale de commande, tourner le commutateur Start/Stop.

Désactivation de l'état de marche

Une fois le véhicule à l'arrêt :

1. Appuyer sur la pédale de frein et sur la touche de frein de stationnement.
2. Sur la centrale de commande, tourner le commutateur Start/Stop.

L'affichage READY s'éteint et un signal acoustique retentit.

L'état de marche est automatiquement désactivé si la ceinture conducteur n'est pas bouclée lors de l'ouverture de la porte conducteur.

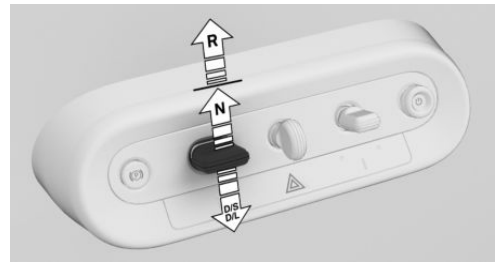
Fonction Start/Stop automatique

À l'arrêt, la fonction Start/Stop automatique coupe automatiquement le moteur pour économiser du carburant. Au démarrage, le moteur est lancé automatiquement dans les conditions suivantes :

- En relâchant la pédale de frein.
- Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que la fonction Automatic Hold est activée.
- Selon l'équipement et la situation de conduite, par des systèmes d'aide à la conduite activés.

Boîte de vitesses automatique

Réglage de la position de la manette de sélection



- Position D.
- N neutre.
- Marche arrière R.
- Avec palettes de commande : programme sport S.
- Sans palettes de commande : mode LOW.

Appuyer sur la pédale de frein et le maintenir enfoncé jusqu'au démarrage, car autrement, le véhicule peut se déplacer dès qu'un rapport ou la marche arrière est engagé.

N'engager la position R du levier sélecteur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Programme sport : le passage des vitesses est conçu pour une conduite sportive.

Le mode LOW augmente l'effet de freinage du moteur et accélère plus rapidement.

Mettre le levier sélecteur en position P

Appuyer sur la touche de frein de stationnement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.



(P) Pour engager la position P du levier sélecteur et le frein de stationnement, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande.

Le frein de stationnement est serré et le frein de parking est enclenché.

Frein de stationnement

Serrer le frein de stationnement

(P) Pour serrer le frein de stationnement, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande.

La LED de la touche s'allume. Le témoin de contrôle du frein de stationnement s'allume en rouge.

Le frein de stationnement est serré et le frein de parking est enclenché.

Desserrage du frein de stationnement

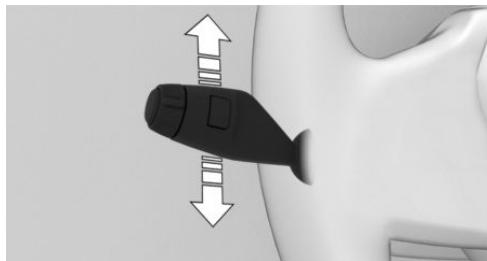
(P) Pour desserrer le frein de stationnement, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande lorsque l'état de marche est activé, que la position P du levier sélecteur est engagée et que la pédale de frein est enfoncée.

La LED et le témoin de contrôle s'éteignent. Le frein de stationnement est desserré.

Lumière et visibilité

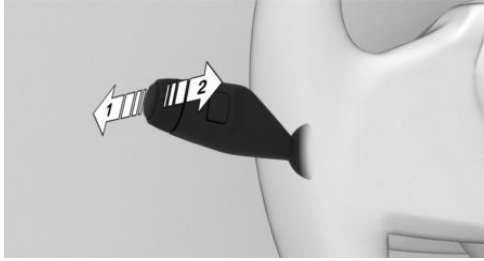
Clignotants, feux de route, appel de phares

Clignotants



- Pour clignoter, pousser la manette des clignotants vers le haut ou vers le bas au-delà du point de résistance.
- Actionner légèrement le contacteur des clignotants/des feux de route vers le haut ou vers le bas pour utiliser la commande impulsienne des clignotants.
- Pour un clignotement bref, appuyer sur le contacteur des clignotants/des feux de route jusqu'au point de résistance et le maintenir dans cette position le temps du clignotement.

Feux de route, appel de phares



- Pour allumer les feux de route, pousser le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'avant, flèche 1.
Les feux de route s'allument si les feux de croisement sont activés.
- Pour éteindre les feux de route ou réaliser un appel de phares, tirer le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'arrière, flèche 2.

Éclairage

Touches sur la manette des clignotants

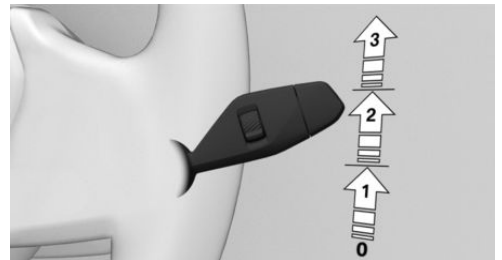
Symbole	Fonction
	Menu Éclairage extérieur.
	Feux de croisement.
AUTO	Commande automatique d'éclairage.
OFF	Éclairage extérieur éteint.

Fonctions depuis l'unité d'interaction

Symbole	Fonction
AUTO	Commande automatique d'éclairage.
	Feux de croisement.
OFF	Éclairage extérieur éteint.
	Feux de route anti-éblouissement.
	Feux de position.
	Feux de stationnement, côté gauche.
	Feux de stationnement, côté droit.

Essuie-glace

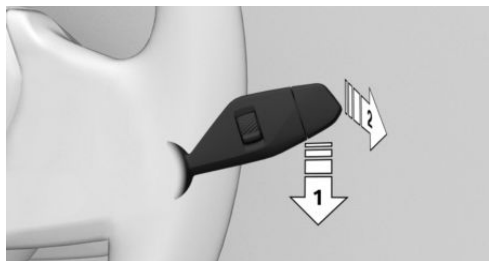
Activation du système d'essuie-glace



Pour activer le système d'essuie-glace, pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut jusqu'à la position souhaitée.

Position	Fonction
Position 0.	Position de repos des essuie-glaces.
Position 1.	Détecteur de pluie.
Position 2.	Vitesse normale des essuie-glaces.
Position 3.	Vitesse rapide des essuie-glaces.

Arrêt du système d'essuie-glaces et balayage coup par coup



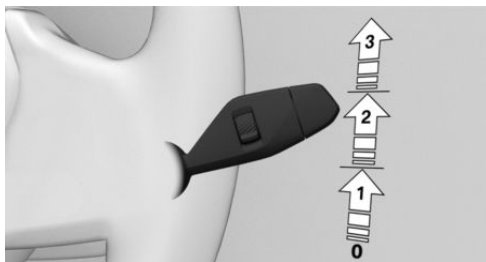
Pour désactiver l'installation d'essuie-glace, pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le bas jusqu'à atteindre la position 0, flèche 1.

Procéder de la manière suivante pour le balayage coup par coup :

- Abaisser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace à partir de la position 0, flèche 1.
- Pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers l'avant dans la position 0 ou 1, flèche 2.

Une fois relâchée, la manette d'essuie-glace revient dans sa position initiale.

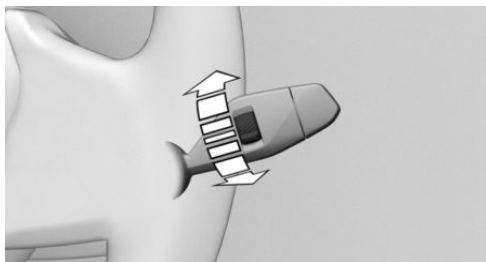
Activation/désactivation du détecteur de pluie



Pour activer le détecteur de pluie, pousser une fois le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut à partir de la position 0, flèche 1.

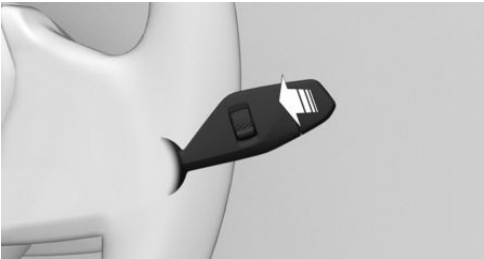
Pour désactiver le détecteur de pluie, ramener le commutateur d'essuie-glace/lave-glace en position 0.

Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie



Pour régler la sensibilité du détecteur de pluie, tourner la molette du commutateur d'essuie-glace/lave-glace.

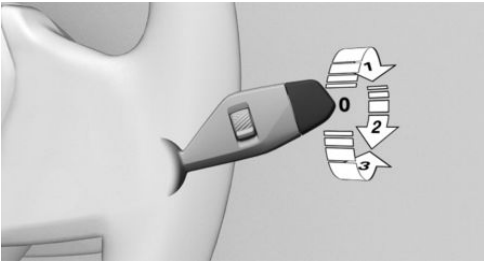
Nettoyer le pare-brise



Pour nettoyer le pare-brise, tirer le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers l'arrière.

Essuie-glace de lunette arrière

Mise en marche de l'essuie-glace arrière



Pour activer l'essuie-glace de lunette arrière, tourner le contacteur extérieur du commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut.

Position du commutateur	Fonction
Position 0.	Position de repos de l'essuie-glace.
Position 1.	Mode intermittent. Si la marche arrière est engagée, le balayage est continu.

Nettoyage de la lunette arrière

Pour nettoyer la lunette arrière, tourner le contacteur extérieur du commutateur d'essuie-glace/lave-glace comme suit :

- En position de repos, tourner le commutateur vers le bas, flèche 3. Après avoir été relâché, le commutateur retourne en position de repos.
- En mode intermittent, continuer de tourner le commutateur, flèche 2. Après avoir été relâché, le commutateur retourne dans la position de balayage intermittent.

Climatisation

Fonctions de climatisation

Fonctions dans le menu climatisation

Symbole	Fonction
	Activer/désactiver le système de climatisation.
	Programme automatique.
	Température à l'intérieur du véhicule.
	Débit d'air.
	Diffusion de l'air.
	Fonction de refroidissement.
	Refroidissement maximum.

Symbole	Fonction
	Mode de recyclage d'air.
	Contrôle automatique de recyclage de l'air.
	Air frais.
	Programme SYNC.
	Chauffage de siège.
	Volant chauffant.
	Réglages.

Touches, système de climatisation



Symbole	Fonction
	Fonction de dégivrage.
	Chauffage de la lunette arrière.

Arrêt intermédiaire

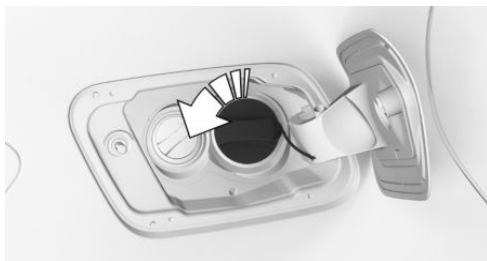
Ravitaillement

Ouvrir le bouchon de réservoir

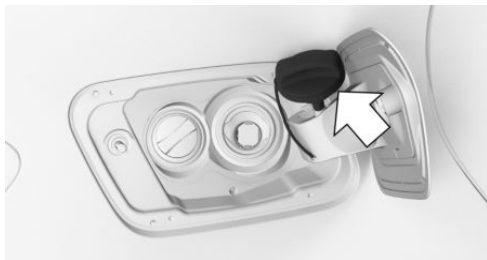
1. Pour ouvrir la trappe du réservoir, appuyer sur le bord arrière, flèche. La trappe du réservoir s'ouvre.



2. Tourner le bouchon de réservoir dans le sens antihoraire.



3. Placer le bouchon de réservoir dans le support prévu sur la trappe du réservoir.



Liquide de lave-glace



Le réservoir de lave-glace se trouve dans le compartiment moteur, côté droit du véhicule.

Utiliser un mélange d'eau du robinet et de concentré de produit lave-glace. Le cas échéant, utiliser un concentré de produit lave-glace contenant de l'antigel.

Volume de remplissage minimum recommandé : 0,5 gal. É.-U./2 litres.

Procéder de la manière suivante pour faire l'appoint de liquide de lave-glace :

1. Ouvrir le capot.
Pour cela, tirer deux fois sur le levier situé au niveau du plancher.
2. Ouvrir le couvercle et ajouter du liquide de lave-glace.
3. Fermer le couvercle.

Roues et pneus

Indications sur la pression de gonflage des pneus

Le tableau des pressions de gonflage fournit toutes les indications de pression pour les tailles de pneus indiquées avec la température ambiante.

Après la correction de la pression de gonflage

Si le véhicule est équipé du contrôle de pression des pneus, les pressions de gon-

flage corrigées sont reprises automatiquement. S'assurer que les réglages des pneus sont corrects. Si les pneus ne sont pas mentionnés dans les données relatives à la pression de gonflage des pneus indiquées sur l'unité d'interaction, réinitialiser le contrôle de pression des pneus.

Si le véhicule est équipé d'une mesure individuelle de pression des pneus, le réinitialiser.

Contrôle de la pression de gonflage des pneus

Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la rectifier si nécessaire :

- Au moins deux fois par mois.
- Avant un long trajet.

Mesure électronique du niveau d'huile

Conditions de fonctionnement

Une valeur mesurée à jour est disponible après un trajet normal d'environ 30 minutes.

Affichage du niveau d'huile moteur

Pour afficher le niveau d'huile moteur, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Niveau d'huile moteur ».

Appoint d'huile moteur

Couper le contact du véhicule et désactiver l'état de marche avant de faire l'appoint d'huile moteur.

1. Ouvrir le capot.
2. Tourner le bouchon dans le sens antihoraire.



3. Faire l'appoint d'huile moteur.
4. Visser le bouchon.

MINI Assistance

Pour obtenir des informations et une assistance concernant le véhicule, contacter MINI Assistance.

1. Pour lancer le service, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Tous » / « MINI Assistance ».
2. Le cas échéant, sélectionner le service souhaité.

La communication téléphonique est établie avec le service sélectionné.

Aider et se faire aider

Feux de détresse



La touche des feux de détresse se trouve dans la centrale de commande.

Poste de conduite

Équipement du véhicule

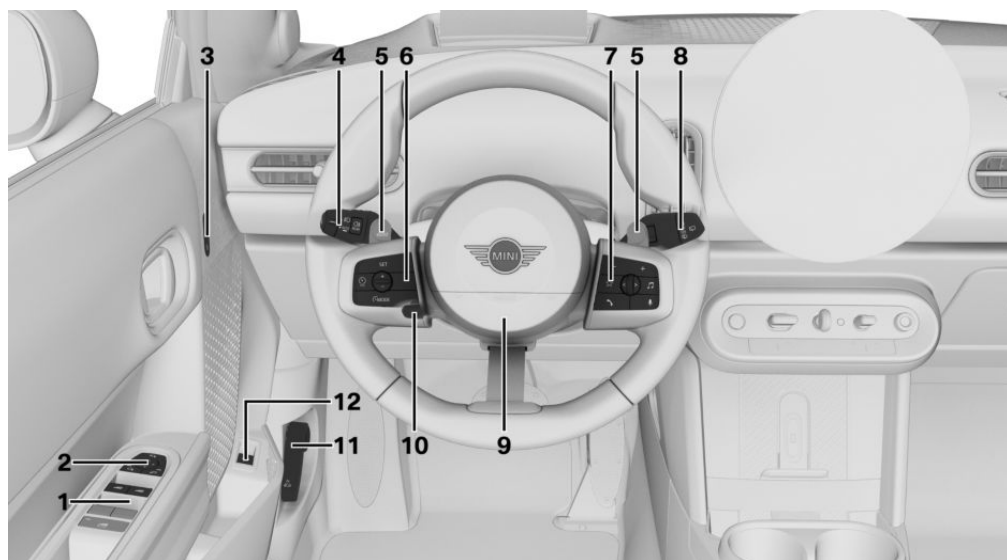
Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir pro-

che en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Autour du volant



- 1 Touches pour les vitres 97



Lève-vitre



Modèle 5 portes : Commutateur de sécurité 99

- 2 Commande des rétroviseurs extérieurs 114

- 3 Touches pour le verrouillage centralisé 92



Déverrouillage du véhicule



Verrouillage du véhicule

- 4 Manette des clignotants et éclairage



Menu Éclairage extérieur [165](#)

Feux de route anti-éblouissement [163](#)



Feux de croisement [167](#)



Éclairage automatique [166](#)

Fonctions d'éclairage adaptatif [169](#)



Éclairage extérieur éteint [167](#)



Clignotants [162](#)



Feux de route, appel de phares [163](#)

5 Palettes de commande [133](#)

Fonction Sport Boost [135](#)

6 Touches au volant, côté gauche



Activation/désactivation des systèmes de régulation de la vitesse [223](#)



Sélection du système de régulation de la vitesse [223](#)



Enregistrement de la vitesse [223](#)



Régler la vitesse [223](#)

7 Touches au volant, côté droit



Raccourcis [50](#)



Volume sonore, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)



Audio, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)



Commande vocale, MINI Intelligent Personal Assistant [54](#)



Téléphone, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)



Utilisation de listes de sélection [155](#)

Affichage et réinitialisation des données de trajet [144](#)

Réinitialisation des valeurs du gravimètre [160](#)

8 Commutateur d'essuie-glace



Essuie-glace [172](#)



Détecteur de pluie [174](#)



Nettoyer le pare-brise [175](#)



Essuie-glace de lunette arrière [175](#)



Nettoyage de la lunette arrière [175](#)

9 Avertisseur sonore, surface totale



10 Réglage du volant [117](#)

11 Déverrouillage du capot [357](#)



12 Déverrouillage du compartiment à bagages [90](#)



Autour de la console centrale



- 1 Unité d'interaction MINI 47
- 2 Boîte à gants 298
- 3 Centrale de commande, MINI Toggle Bar



Frein de stationnement 139



Levier sélecteur 129



Activation/désactivation de l'état de marche 126



MINI Modes 136



Bouton de réglage du volume, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication 6



Menu Réglages véhicule 53



Systèmes d'aide au stationnement 245



Feux de détresse 375



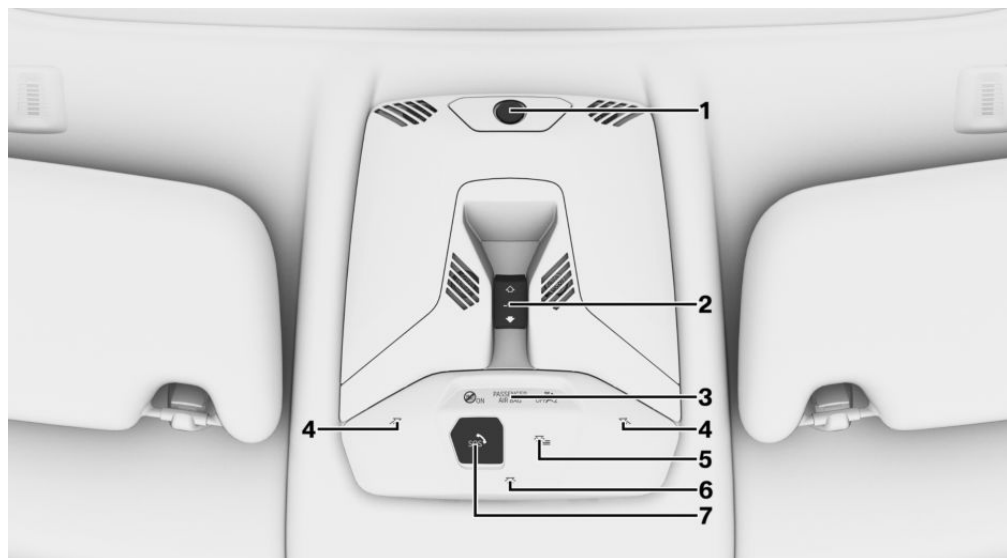
Fonction de dégivrage 279



Chauffage de lunette arrière 280



Autour du ciel de pavillon



1	Caméra d'habitacle	294	6		Feux intérieurs	170
2	Toit ouvrant en verre	100				
3	 Témoign de contrôle d'airbag du passager avant	181	7		Appel d'urgence, SOS	375
4		Liseuses	171			
5		Menu Éclairage intérieur	53			



Capteurs du véhicule

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Aperçu

Selon l'équipement, les caméras et capteurs suivants sont installés dans le véhicule :

- La caméra avant.
- La caméra derrière le pare-brise.
- Les caméras des rétroviseurs extérieurs.
- La caméra de recul.
- Le capteur à radar avant.
- Les capteurs radar latéraux, à l'arrière.
- Capteurs à ultrasons dans les boucliers avant/arrière
- Les capteurs à ultrasons latéraux.

Caméras

Caméra avant



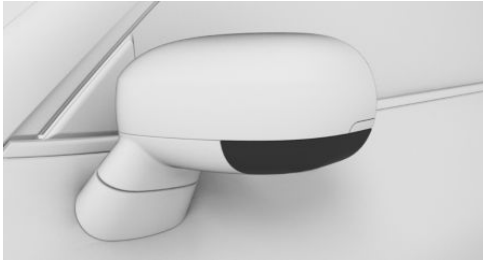
La caméra avant se trouve au-dessus du cadre de plaque d'immatriculation.

Caméra derrière le pare-brise



La caméra derrière le pare-brise se trouve dans la zone du rétroviseur intérieur.

Caméras extérieures



Une caméra de rétroviseur extérieur est installée dans la partie inférieure de chaque boîtier de rétroviseur extérieur.

Caméra de recul



La caméra de recul se trouve dans la poignée à l'arrière du véhicule.

Conditions de fonctionnement des caméras

Pour que les caméras fonctionnent correctement, les zones des caméras doivent être propres et dégagées.

Plus d'informations :

- Lavage du véhicule, voir page 383.
- Entretien du véhicule, voir page 385.

Limites du système des caméras

Le fonctionnement de la caméra peut être limité et, le cas échéant, la caméra peut afficher des informations incorrectes, par exemple dans les cas suivants :

- En cas de brouillard épais, de pluie ou de neige.
- Au sommet ou en bas d'une côte raide.
- Dans les virages serrés.
- Si le champ de détection de la caméra est couvert, par exemple par de la buée sur le pare-brise ou un autocollant.
- Si l'objectif de la caméra est encrassé ou endommagé.
- Lorsque les rétroviseurs extérieurs sont rabattus.
- Si les portes sont ouvertes ou le compartiment à bagages est ouvert.
- En cas de fort contre-jour ou de reflets importants, par exemple lorsque le soleil est bas.
- Dans l'obscurité.
- La caméra surchauffe en raison de températures élevées et s'est arrêtée provisoirement.
- Pendant le calibrage de la caméra immédiatement après la livraison du véhicule.

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche lorsque les limites du système sont atteintes.

Capteurs radar

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

En raison d'influences externes, telles que des interférences, les capteurs radar du véhicule et donc aussi les systèmes d'aide à la conduite peuvent être perturbés. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



Capteur radar avant



Le capteur à radar avant se trouve au-dessus du cadre de plaque d'immatriculation.

Capteurs radars latéraux, arrière



Les capteurs radar se trouvent sur le côté du bouclier arrière.

Conditions de fonctionnement des capteurs radars

Les zones des capteurs radar doivent être propres et dégagées pour un fonctionnement correct des capteurs radar.

Plus d'informations :

- Lavage du véhicule, voir page [383](#).
- Entretien du véhicule, voir page [385](#).

Limites du système des capteurs radars

Le fonctionnement des capteurs radars peut être limité ou indisponible, par exemple dans les cas suivants :

- Si les capteurs sont encrassés.
- Si les capteurs sont gelés.
- Si les capteurs sont couverts, par exemple par des autocollants, des films ou un support de plaque d'immatriculation.
- Si les capteurs ne sont pas correctement orientés, par exemple en raison d'un accrochage lors d'une manœuvre de stationnement.
- Si la zone de balayage des capteurs est recouverte, par exemple par des objets transportés qui dépassent.
- Si la zone de détection des capteurs est recouverte, par exemple par les murs du garage, des haies, des monticules de neige, des véhicules ou une remorque.
- Après des travaux non conformes effectués sur la peinture du véhicule dans la zone des capteurs.
- Au sommet ou en bas d'une côte raide.

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche lorsque les limites du système sont atteintes.

Capteurs à ultrasons

Capteurs à ultrasons avant



Les capteurs à ultrason se trouvent dans le pare-chocs avant.

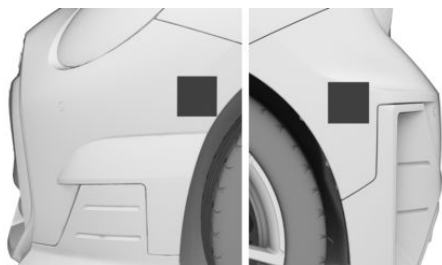


Capteurs à ultrasons arrière



Les capteurs radar se trouvent dans le bouclier arrière.

Capteurs à ultrasons latéraux



Les capteurs à ultrasons se trouvent sur le côté dans le pare-chocs avant et le bouclier arrière.

Conditions de fonctionnement des capteurs à ultrasons

Les zones des capteurs à ultrasons doivent être propres et dégagées pour un fonctionnement correct des capteurs à ultrasons.

Plus d'informations :

- Lavage du véhicule, voir page 383.
- Entretien du véhicule, voir page 385.

Limites du système des capteurs à ultrasons

La détection d'objets peut se heurter aux limites physiques de la mesure par ultrasons, par exemple dans les cas suivants :

- Si les capteurs sont encrassés ou cachés, p. ex. par un autocollant.
- Si les capteurs ne sont pas correctement orientés, par exemple en raison d'un accrochage lors d'une manœuvre de stationnement.
- Après des travaux non conformes effectués sur la peinture du véhicule dans la zone des capteurs.
- Pour les jeunes enfants ou les animaux.
- Pour les personnes avec certaines tenues vestimentaires, par exemple un manteau.
- Pour les obstacles et les personnes se trouvant en bordure de la voie de circulation.
- En cas de défaut externe des ultrasons, par exemple par le passage de véhicules, des machines bruyantes ou d'autres sources d'ultrasons.
- Dans certaines conditions météorologiques, par exemple une humidité de l'air élevée, de la pluie, des chutes de neige, une chaleur extrême, froid ou vent fort.
- Si des timons et des dispositifs d'attelage d'autres véhicules sont détectés.
- Pour les objets minces ou pointus.
- Pour les objets en mouvement.
- Pour les objets saillants en hauteur, tels que des corniches.
- Pour les objets présentant des angles, des arêtes vives et des surfaces lisses.
- Si des objets présentant des surfaces ou des structures fines, par exemple des clôtures, sont détectés.
- Pour les objets à surface poreuse.
- Pour les objets de taille petite et basse, par exemple des caisses.
- Des objets bas déjà affichés, comme les bordures de trottoir, peuvent apparaître dans les zones non couvertes par les capteurs.



- Pour les obstacles mous ou enrobés de mousse.
- Pour les plantes et les buissons.
- Dans les stations de lavage.
- En cas d'inégalités du sol, par exemple en présence de ralentisseurs.
- En cas de gaz d'échappement épais.
- Lorsque des objets transportés dépassant du véhicule.

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche lorsque les limites du système sont atteintes.

État de marche du véhicule

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Principe

Selon la situation, le véhicule se trouve dans l'un des trois états de marche suivants :

- État de repos, voir page 44.
- État opérationnel, voir page 45.
- État de marche, voir page 45.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Un véhicule non immobilisé peut se mettre en mouvement et commencer à rouler. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant de quitter le véhicule, l'immobiliser pour l'empêcher de se mettre à rouler.

Pour être certain d'immobiliser correctement le véhicule, respecter ce qui suit :

- Serrer le frein de stationnement.
- S'assurer que le levier sélecteur est en position P.

- En montée ou en descente, tourner les roues avant en direction de la bordure du trottoir.
- En montée ou en descente, immobiliser en plus le véhicule avec une cale, par exemple.

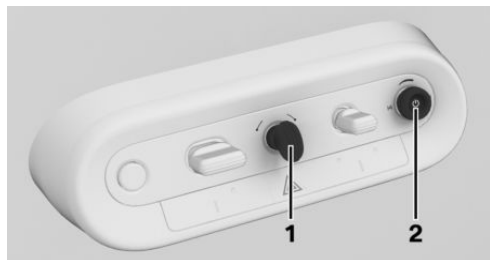
AVERTISSEMENT

Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :

- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.
- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.

Aperçu



- 1 Commutateur Start/Stop
- 2 Bouton de réglage du volume, réglage du mode repos

État de repos

Principe

Si le véhicule est au repos, il est désactivé.

Le véhicule est au repos avant l'ouverture de l'extérieur et après avoir quitté et verrouillé le véhicule.

Restauration automatique de l'état de repos

L'état de repos du véhicule est restauré automatiquement, par exemple dans les cas suivants :

- Au bout de quelques minutes, lorsque aucune commande n'est effectuée sur le véhicule.
- Lorsque les batteries du véhicule présentent un faible niveau de charge.
- Si une ou les deux portes avant sont ouvertes après un trajet. La fonction doit être activée dans l'unité d'interaction.

Dans la plupart des cas, l'état de repos n'est pas automatiquement établi, par exemple pendant une conversation téléphonique ou lorsque les feux de croisement sont allumés.

Établissement de l'état de repos après l'ouverture des portes avant

Après un trajet, il est possible de restaurer l'état de repos en ouvrant les portes avant. Toutes les personnes doivent quitter le véhicule.

Pour activer ou désactiver la fonction lors de l'ouverture des portes avant, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu / Applications / « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouill-/déverrouillage » / « Veille après ouvertures des portes ».

Restauration manuelle de l'état de repos



Pour rétablir manuellement l'état de repos, appuyer longuement sur le bouton de réglage du volume de la centrale de commande jusqu'à ce que tous les affichages s'éteignent.

Mode sommeil profond

Principe

L'activation du mode sommeil profond peut permettre d'éviter la décharge de la batterie du véhicule en cas d'immobilisation pendant plusieurs semaines.

En mode sommeil profond, les fonctions du véhicule sont réduites au strict minimum.

Utiliser le mode veille prolongée pour des durées d'immobilisation prolongées.

Prendre des mesures spéciales en cas de mise hors circulation du véhicule pendant plus de trois mois. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

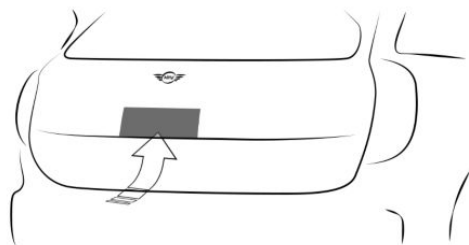


Activation/désactivation du mode veille prolongée

1. Pour activer le mode veille prolongée, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Mode veille prolongée ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Lors de l'activation de l'état de marche, le mode veille prolongée est automatiquement désactivé.

Accès au véhicule



Pour accéder au véhicule en mode veille prolongée, appuyer sur la touche située sur le compartiment à bagages. Dans ce cas, le mode veille prolongée reste activé.

État opérationnel

Principe

Lorsque l'état opérationnel est activé, la plupart des fonctions peuvent être commandées à l'arrêt. Les réglages souhaités peuvent être effectués.

Après l'ouverture des portes avant de l'extérieur, le véhicule se trouve à l'état opérationnel.

Activation manuelle de l'état opérationnel

Il est possible d'activer à nouveau manuellement l'état opérationnel après l'activation automatique de l'état de repos.

Pour réactiver manuellement l'état opérationnel, tourner le commutateur Start/Stop de la centrale de commande.

L'unité d'interaction s'allume.

Il est également possible de réactiver l'état opérationnel sur la centrale de commande en appuyant sur le bouton de réglage du volume sonore.

Affichage sur l'unité d'interaction



L'affichage OFF de l'unité d'interaction indique que l'état opérationnel est activé et que l'état de marche est désactivé.

État de marche

Principe

L'activation de l'état de marche correspond au démarrage du moteur.

Certaines fonctions du véhicule peuvent être exécutées uniquement lorsque l'état de marche est activé.

Consignes de sécurité

DANGER

Lorsque le tuyau d'échappement est bouché ou que la ventilation est insuffisante, des gaz d'échappement nocifs peuvent pénétrer dans le véhicule. Les gaz d'échappement contiennent des matières dangereuses incolores et inodores. Dans les locaux fermés, les gaz d'échappement peuvent également s'accumuler à l'extérieur du vé-



hicule. Il y a danger de mort. Maintenir libre le tuyau d'échappement et assurer une ventilation suffisante.

REMARQUE

Lors des tentatives de démarrage répétées ou en cas de démarrages multiples consécutifs rapprochés, le démarreur peut surchauffer. Par ailleurs, le carburant n'est pas brûlé ou l'est insuffisamment, ce qui peut entraîner la surchauffe du catalyseur. Il y a un risque de dommages matériels. Éviter les démarrages multiples rapprochés.

Activation de l'état de marche

Procéder de la manière suivante pour activer l'état de marche :

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Sur la centrale de commande, tourner le commutateur Start/Stop.

La plupart des témoins de contrôle et voyants d'avertissement sur l'unité d'interaction s'allument, plus ou moins longtemps.

L'état de marche est activé.

Le démarreur entraîne automatiquement le moteur pendant un court laps de temps, et le processus est interrompu dès que le moteur démarre.

Moteur à essence

Selon la motorisation, la puissance motrice maximale est disponible dans un délai de 30 secondes après le démarrage du moteur. Dans ce cas, le véhicule n'accélère pas comme d'habitude.

Affichage sur l'unité d'interaction

L'état de marche activé est indiqué sur l'unité d'interaction, selon l'équipement, par

l'affichage des informations nécessaires à la conduite ou par l'affichage READY.

Désactivation de l'état de marche

Procéder de la manière suivante pour désactiver l'état de marche :

1. Le véhicule étant à l'arrêt, appuyer sur la pédale de frein et serrer le frein de stationnement.
2. Sur la centrale de commande, tourner le commutateur Start/Stop.

L'affichage READY s'éteint et un signal acoustique retentit.

Le moteur est arrêté et le véhicule passe à l'état opérationnel.

L'état de marche est automatiquement désactivé si la ceinture conducteur n'est pas bouclée lors de l'ouverture de la porte conducteur.

Selon les réglages du véhicule, le frein de stationnement se serre automatiquement en cas de désactivation de l'état de marche.

Plus d'informations :

Frein de stationnement, voir page [139](#).

Concept d'affichage et de commande

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Unité d'interaction MINI

Principe

L'unité d'interaction se compose de l'écran central rond, depuis lequel vous accédez à toutes les fonctions affichées par commande tactile.

En fonction de l'équipement, les fonctions peuvent également être commandées depuis le MINI Intelligent Personal Assistant ou avec les éléments de commande dans le véhicule.

L'unité d'interaction s'allume automatiquement lorsqu'elle doit être utilisée et lors du déverrouillage du véhicule.

Le menu principal de l'unité d'interaction est divisé en plusieurs sections, par exemple barre de menu, informations d'état et widgets.

Différents réglages peuvent être réalisés, par exemple la luminosité de l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

La commande des systèmes d'information intégrés et des appareils de communication pendant le trajet risque de détourner l'attention du conducteur. Il est alors possible de perdre le contrôle du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Utiliser ces systèmes ou ces appareils uniquement si les conditions de circulation le permettent. S'arrêter si nécessaire et manipuler les systèmes ou appareils lorsque le véhicule est à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

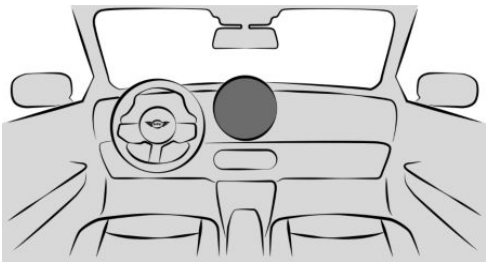
Les appareils reliés au véhicule par un câble, par exemple des téléphones portables ou des objets non fixés peuvent être projetés à l'intérieur du véhicule pendant la conduite, par exemple lors d'un accident, d'une action de freinage ou d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Sécuriser les objets non fixés ou les appareils reliés au véhicule par un câble.

AVERTISSEMENT

Les objets placés devant un écran peuvent glisser et endommager ce dernier. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas déposer d'objets devant un écran.

Aperçu

Position dans le véhicule



L'unité d'interaction se trouve sur le tableau de bord, au-dessus de la console centrale.

Affichage



- 1 Réglage de la température
- 2 Informations de bord 52
- 3 Widgets
- 4 Informations sur l'état actuel
Accès rapide
- 5 Barre de menu
- 6 Messages mémorisés
Messages Check-Control 146

Activation/désactivation de l'unité d'interaction

L'unité d'interaction est activée automatiquement après le déverrouillage du véhicule ou dès qu'elle est requise pour une commande.

Dans certaines situations, l'unité d'interaction se désactive automatiquement, par exemple lorsqu'aucun élément du véhicule n'est actionné pendant quelques minutes.

Barre de menu

Menu principal

🏠 Le menu principal est accessible depuis n'importe quel menu.

Menu Climatisation

☁ Le menu Climatisation permet d'accéder à toutes les fonctions de climatisation.

Menu Fonctions multimédia

🎵 Le menu Fonctions multimédia donne accès aux fonctions du système de divertissement, telles que les stations de radio ou la connexion à des appareils externes. Le symbole indique la source média active.

Menu Applis

⋮ Le menu Applications permet d'accéder à toutes les applications et fonctions du véhicule. Pour trouver plus facilement une application donnée, il est possible de sélectionner un filtre. Le dernier filtrage sélectionné est mémorisé. Pour afficher l'application souhaitée, remplacer le filtre le cas échéant.

Menu Navigation

📍 Le menu Navigation permet d'accéder aux fonctions du système de navigation, par exemple le guidage et les informations routières.

Lorsqu'un guidage est activé, l'heure d'arrivée prévue apparaît dans la barre de menu.

Apple CarPlay®

📱 Le menu Apple CarPlay s'affiche dans le menu principal en fonction de la version de



pays et de la fonction connectée. Apple CarPlay permet d'utiliser certaines fonctions d'un iPhone compatible en toute sécurité avec l'unité d'interaction.

Android Auto®

▲ Le menu Android Auto s'affiche dans le menu principal en fonction de la version de pays et de la fonction connectée. Android Auto permet d'utiliser certaines fonctions d'un smartphone Android compatible en toute sécurité avec l'unité d'interaction.

Menu Téléphone

📞 Le menu Communication donne accès aux fonctions de téléphonie et aux messages, ainsi qu'à la connexion et à la gestion des appareils mobiles, tels que les smartphones.

Widgets

Les widgets affichent des informations en temps réel et du contenu dynamique, comme la carte de navigation. Les widgets servent également de touches et permettent d'accéder au menu correspondant ou aux fonctions les plus importantes.

Informations sur l'état actuel

Généralités

Les informations d'état sont affichées sous forme de symboles au centre de la partie inférieure de l'unité d'interaction. Selon l'équipement et la version de pays, différents symboles sont disponibles.

Informations d'état du téléphone

Symbole	Signification
	Appel actif.
	Microphone activé.

Symbole	Signification
	Microphone désactivé.
	Carte SIM non active ou non connectée.
	Recharge sans fil active.

Informations d'état de divertissement

Symbole	Signification
	Bluetooth Audio.
	Timeshift.
	Tuner satellite activé.

Messages d'état

Symbole	Signification
	Messages.
	Message Check-Control.
	Ne pas déranger.

Plus d'informations :

Notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication, voir page 6.

Autres informations d'état

Symbole	Signification
	Sortie audio désactivée.
	Mot d'activation actif.
	MINI ID ou profil conducteur.
	Accéder à l'accès rapide.

Accès rapide

L'accès rapide permet d'accéder à certaines fonctions et à des raccourcis individuels.

Fonction	Utilisation
Afficher l'accès rapide.	Balayer de bas en haut sur l'unité d'interaction. — Toucher sur le symbole dans la barre d'état.
Masquer l'accès rapide.	Balayer de haut en bas sur l'unité d'interaction.

Saisie et représentation

Entrée de lettres et de chiffres

Les lettres et les chiffres peuvent être sélectionnés par exemple lors de l'entrée de la destination.

Les lettres et les chiffres peuvent être saisis via l'unité d'interaction ou la commande vocale.

Symbole	Fonction
 	Alternier entre majuscules et minuscules.
	Entrée d'une espace.
EN	Changer de langue.
	Utiliser la saisie vocale.
OK	Confirmer la saisie.
 	Déplacer la zone de saisie vers la gauche ou la droite.
	Toucher le symbole : effacer une lettre ou un chiffre.
	Maintenir le symbole enfoncé : effacer toutes les lettres ou tous les chiffres.

Comparaison des entrées

Lors de la saisie de données à partir d'une base de données, par exemple des contacts, la sélection peut être réduite et complétée petit à petit avec chaque caractère saisi.

Activation et désactivation des fonctions

Des symboles précèdent certaines options de menu. Sélectionner l'option de menu correspondante pour activer ou désactiver la fonction.

Symbole	Signification
 	La fonction est activée.
 	La fonction est désactivée.
	Les fonctions peuvent être activées ou désactivées à l'aide de la touche sur l'unité d'interaction. Si la touche est mise en surbrillance en couleur, la fonction est activée.

Raccourcis

Principe

Les raccourcis permettent d'accéder rapidement aux fonctions, par exemple celles qui sont souvent utilisées. Les raccourcis sont configurables individuellement.

Il est possible d'accéder aux raccourcis de la manière suivante :

-  Via la touche au volant.
 - Via l'accès rapide sur l'unité d'interaction.
- Les raccourcis peuvent par exemple être définis pour les fonctions suivantes :
- Station radio.
 - Destinations.
 - Numéros d'appel.
 - Sauts dans les menus.



Enregistrement de raccourcis

Il est possible de créer des raccourcis uniquement avec un MINI ID actif ou un profil conducteur.

1. Appuyer sur la fonction souhaitée et maintenir la pression.
2. « Ajout. aux raccourcis »

Les raccourcis peuvent également être enregistrés directement via l'accès rapide.

Sélection de raccourcis

1. Pour sélectionner les raccourcis, balayer de bas en haut au centre de l'unité d'interaction.
2. Sélectionner le raccourci souhaité.

La fonction est exécutée immédiatement. Par exemple, lors de la sélection d'un numéro d'appel, la communication est établie.

Tri des raccourcis

1. Pour sélectionner les raccourcis, balayer de bas en haut au centre de l'unité d'interaction.
2. Maintenir la pression sur le raccourci souhaité et le déplacer vers la position souhaitée.

Effacement des raccourcis

1. Pour sélectionner les raccourcis, balayer de bas en haut au centre de l'unité d'interaction.
2. Tapoter sur les trois points pour le raccourci souhaité.
3.  Toucher le symbole de suppression des raccourcis souhaités.

Utilisation

Adapter les widgets

Les widgets peuvent être adaptés dans le menu principal. Les adaptations ne sont possibles qu'à l'arrêt.

1.  Le cas échéant, appuyer sur le symbole du menu principal.
2. Balayer de droite à gauche ou de gauche à droite sur l'unité d'interaction.
3. Sélectionner l'affichage souhaité.

Trier les applications

L'ordre des applications peut être adapté dans le menu Applications.

1. Afficher le menu Applications.
2. Maintenir la pression sur le symbole d'application souhaité et le placer dans la position souhaitée.

Affichage du menu contextuel

Selon l'option de menu, il est possible d'afficher un menu contextuel contenant des options supplémentaires.

Pour afficher le menu contextuel, maintenir la pression sur l'option de menu souhaitée.

Le menu comprend différentes zones, par exemple :

- « Aide générale » : la notice d'utilisation intégrée est affichée.
- « Ajout. aux raccourcis » : l'option de menu est définie comme raccourci.

Utiliser la carte

Il est possible de déplacer la carte de navigation depuis l'unité d'interaction.

Fonction	Utilisation
Déplacer la carte.	Pousser dans la direction correspondante.
Agrandir/réduire la carte.	Resserrer ou écarter les doigts.
Afficher le menu.	Effleurer une fois.

Utilisation des listes alphabétiques

Les contacts sont classés par ordre alphabétique.

Pour naviguer jusqu'à la première lettre souhaitée dans une liste de plus de 30 entrées, toucher la lettre dans la barre de lettres et faire défiler vers le haut ou vers le bas.

Les favoris apparaissent en haut de la liste. Les entrées avec des chiffres figurent à la fin de la liste.

Réglage de la luminosité

1. Pour régler la luminosité de l'unité d'interaction, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Écrans d'affichage » / « Unité d'interaction » / « Lumin. poste de conduite ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.
- Selon l'éclairage ambiant, le réglage de la luminosité peut ne pas être directement visible.

Activation/désactivation de la confirmation sonore

- La confirmation sonore de l'unité d'interaction peut être activée ou désactivée.
1. Ouvrir le menu Média.
- 

2. Sélectionner le symbole des réglages.

- 

3. « Son »
4. « Écran tactile »
5. Sélectionner le réglage souhaité.

Limites du système

Lorsque l'unité d'interaction est soumise à des températures très élevées, dues par exemple à un rayonnement solaire intense, sa luminosité peut diminuer jusqu'à extinction totale. Les fonctions normales sont rétablies dès que la température baisse, par exemple à l'ombre ou sous l'action du climatiseur.

Informations de bord

Principe

Les informations de bord comportent différents affichages numériques : affichage de la vitesse, heure, autonomie, affichages de température, témoins de contrôle ou voyants d'avertissement.

Consignes de sécurité

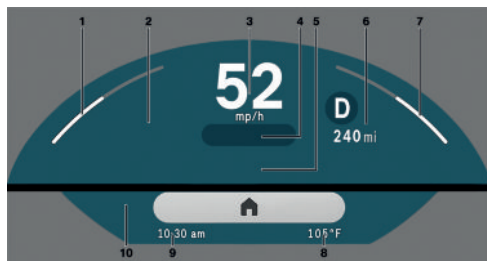


AVERTISSEMENT

En cas de panne des affichages pour les informations de bord, par exemple l'indicateur de vitesse, le véhicule ne doit pas être utilisé. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Garer immédiatement le véhicule dans un endroit sûr. En désactivant puis en réactivant l'état de marche, le dysfonctionnement peut, le cas échéant, être résolu et la poursuite du voyage est possible. Si le dysfonctionnement ne peut pas être réparé, faire contrôler le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.



Aperçu



- 1 Affichage de puissance 153
Compte-tours 154
Coach efficience 317
- 2 Speed Limit Info 221
Assistant de limitation de vitesse 240
- 3 État de marche du véhicule 43
Indicateur de vitesse
Tachymètre 153
- 4 Systèmes d'aide à la conduite 221
- 5 Widgets, informations détaillées 47
- 6 Position de la manette de sélection 129
Données du trajet 144
Affichage du point de changement de vitesse 156
Autonomie 157
- 7 Jauge à carburant 158
- 8 Température extérieure 160
- 9 Heure 160
- 10 Check-Control 146

La présentation s'adapte au mode de conduite.

Les affichages peuvent parfois être différents des illustrations contenues dans cette notice d'utilisation.

Plus d'informations :

Témoins de contrôle et voyants d'avertissement, voir page 147.

Afficher les informations détaillées

L'unité d'interaction peut afficher des détails supplémentaires pour certaines informations de bord.

Sélectionner les informations détaillées en tapotant sur la zone souhaitée, par exemple sur l'indicateur de vitesse ou sur l'affichage de l'indicateur de limitation de vitesse.

Pour afficher les listes de sélection, par exemple la source de divertissement actuelle, appuyer sur la touche souhaitée située du côté droit du volant.

Plus d'informations :

- Listes de sélection, voir page 155.
- Assisted View, voir page 159.
- Affichages, données de conduite, voir page 144.
- Tachymètre, voir page 153.

Touches d'entrée directe

Principe

Pour certaines fonctions du véhicule, des touches d'entrée directe permettent d'accéder directement au menu correspondant sur l'unité d'interaction. Poursuivre ensuite la commande depuis l'unité d'interaction.

Aperçu



Les touches d'entrée directe se trouvent dans la centrale de commande, sur la man-

ette des clignotants et dans le ciel de pavillon.

Touche	Fonction
	Afficher le menu Réglages de conduite dans la centrale de commande.
	Afficher le menu Éclairage extérieur sur la manette des clignotants.
	Sélectionner le menu Éclairage intérieur dans le ciel de pavillon.

MINI Intelligent Personal Assistant

Principe

Le MINI Intelligent Personal Assistant est un assistant personnel qui permet la commande vocale naturelle de diverses fonctions du véhicule.

L'Assistant Personnel facilite l'utilisation du véhicule grâce à des propositions proactives. L'Assistant Personnel est disponible selon la version de pays. Les fonctionnalités et la détection peuvent varier selon la version de pays.

Il est possible d'utiliser les assistants vocaux tiers pris en charge avec un smartphone connecté dans le véhicule.

Différents réglages peuvent être effectués, par exemple pour les propositions de l'Assistant Personnel.

Le système comprend des microphones spéciaux côté conducteur et côté passager.

Entrée vocale des commandes

>...< : dans la notice d'utilisation, ces symboles entourent les commandes qui peuvent être prononcées.

Tenir compte des éléments suivants lorsque vous prononcez des commandes :

- Prononcer les commandes à voix normale. Le fait de parler directement dans le microphone n'améliore pas la reconnaissance vocale.
- Prononcer les commandes naturellement, à une vitesse normale et sans exagérer l'accentuation.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'Assistant Personnel :

- Une langue système prise en charge par l'Assistant Personnel doit être définie avec l'unité d'interaction.
- Avant la première utilisation de l'Assistant Personnel, le pack linguistique approprié doit être téléchargé le cas échéant.
- Les commandes doivent toujours être prononcées dans la langue système définie.

Pour profiter de toutes les fonctionnalités, les fonctions suivantes doivent être activées ou commandées :

- La reconnaissance vocale en ligne est activée.
- Tous les réglages sous Protection des données sont activés.
- Le mot d'activation est activé.
- Les propositions sont activées.
- Un MINI ID ou un profil conducteur est activé.
- Les MINI Connected Services correspondants sont réservés dans le MINI Connected Store.

Plus d'informations :

- Régler la langue système, voir page 56.
- Reconnaissance vocale en ligne, voir page 57.



- Protection des données, voir page 65.
- Mot d'activation, voir page 55.
- Recevoir des suggestions, voir page 56.

Activation de la saisie vocale

Généralités

La saisie vocale peut être activée de différentes manières :

-  Appuyer brièvement sur le bouton du microphone sur le volant.
- Prononcer le mot d'activation.

Touche micro sur le volant

1.  Pour activer la saisie vocale avec le bouton du microphone, appuyer brièvement sur la touche de saisie vocale sur le volant.
Le microphone est actif côté conducteur.
2. Prononcer la commande souhaitée.

Mot d'activation

Principe

L'Assistant Personnel peut être démarré en prononçant un mot d'activation défini. Les microphones côté conducteur ou côté passager sont actifs pendant le mode vocal suivant selon le lieu de prononciation du mot d'activation.

Prononcer ensuite la commande. Il est possible de prononcer le mot d'activation et la commande dans la même phrase, sans pause.

Activation/désactivation du mot d'activation

Il est possible d'activer et de désactiver le mot d'activation.

Pour activer ou désactiver le mot d'activation, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Assistant Personnel » / « Réglages » / « Général » / « Activation via la commande vocale ».

Mot d'activation de fournisseurs tiers

Certains fournisseurs tiers proposent des assistants vocaux numériques tels que Siri ou Tmall Genie en fonction de la version du pays.

Pour utiliser Siri, le smartphone doit être connecté via Apple CarPlay.

Les assistants vocaux pris en charge sont utilisables avec un smartphone connecté dans le véhicule.

Le mot d'activation de l'assistant vocal d'un fournisseur tiers connecté peut être utilisé par MINI en plus du mot d'activation.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Commande vocale » / « Autres assistants ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Annulation de la saisie vocale

Il existe différentes manières d'interrompre la saisie vocale :

-  Appuyer à nouveau sur le bouton du microphone sur le volant.
- Prononcer la commande vocale suivante : >Annuler<

Commandes vocales possibles

Principe

Les commandes vocales permettent de donner des instructions ou de poser des questions auxquelles répond l'Assistant Personnel.

Les fonctions suivantes peuvent par exemple être utilisées avec la commande vocale :

- Appeler des contacts.
- Naviguer vers une adresse.
- Procéder aux réglages.
- Fonctions du véhicule, telles que la fonction climatisation.

Les contenus les plus importants de l'unité d'interaction peuvent également être prononcés comme des commandes vocales, par exemple une option de menu ou une entrée de liste.

Aide pour la commande vocale

Les commandes suivantes peuvent être prononcées pour obtenir de l'aide sur la commande vocale :

- ›Exemples de commandes‹ : des exemples de commandes possibles sont prononcés.
- ›Généralités sur la commande vocale‹ : des informations relatives au principe de fonctionnement de la commande vocale sont prononcées.
- ›Aide‹ : des conseils et des exemples de commandes vocales sont prononcés.

Exemples de commandes

- Appelle Jean Dupont »
- Emmène-moi à l'aéroport de Marseille »
- ›Augmenter le volume‹ ou ›Diminuer le volume‹
- Active la climatisation »
- Quelle est mon autonomie restante »

Options de menu

Les options de menu sont directement accessibles depuis l'Assistant Personnel. Prononcer les options de menu comme elles apparaissent sur l'unité d'interaction. Lorsque vous prononcez les options de menu, il n'est pas nécessaire de respecter l'ordre des menus.

1. Activer la saisie vocale.
2. Media »
3. Stations mémorisées »

Les stations mémorisées sont affichées sur l'unité d'interaction.

Réglages

Réglage de la langue du système

Une langue système prise en charge par l'assistant personnel doit être réglée. Le cas échéant, un pack linguistique est téléchargé.

1. Pour régler la langue du système, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Langue (Language) ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Gestion des packs linguistiques

1. Pour gérer les packs linguistiques, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Assistant Personnel » / « Réglages » / « Général » / « Langue (Language) ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Suggestions

L'Assistant Personnel présente des propositions individuelles. Il est possible d'activer ou de désactiver les propositions. Les propositions peuvent être adaptées, par exemple les catégories pour lesquelles des



propositions sont faites ou si un signal d'avertissement est émis.

1. Pour effectuer des réglages, sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Tous » /
« Assistant Personnel » / « Réglages » /
« Suggestions ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Reconnaissance vocale en ligne

La reconnaissance vocale en ligne améliore la qualité de la reconnaissance vocale et les résultats de recherche de points d'intérêt. Pour l'utilisation, les données sont transmises via une connexion cryptée à un prestataire de services et y sont stockées localement. La reconnaissance vocale en ligne n'est pas disponible dans toutes les langues. Selon la version de pays, la reconnaissance vocale en ligne peut être désactivée.

Pour effectuer des réglages, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Tous » / « Assistant Personnel » / « Réglages » / « Général » / « Reconnaissance vocale en ligne ».

Réglage de la visualisation

Il est possible de régler la visualisation de l'Assistant Personnel.

1. Pour régler la visualisation, sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Tous » /
« Assistant Personnel » / « Réglages » /
« Général » / « Apparence ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Commande vocale de fournisseurs tiers

Selon l'équipement, la commande vocale de fournisseurs tiers peut être activée en appuyant sur la touche microphone du volant.

1. Pour réaliser des réglages, accéder au chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Commande vocale ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Adaptation du volume sonore

Tourner le bouton de réglage du volume sonore pendant l'annonce vocale jusqu'à obtenir le volume sonore souhaité.

Le volume sonore est conservé, même si le volume d'autres sources audio est modifié.

Utilisation de la commande vocale du smartphone

En fonction de l'appareil, un smartphone connecté au véhicule peut être utilisé via la saisie vocale.

L'appareil doit être connecté via Apple CarPlay ou Android Auto.



1. Maintenir une pression sur la touche de saisie vocale sur le volant pendant 3 secondes environ.
La commande vocale du smartphone est activée.
Si la fonction a été activée correctement, une confirmation s'affiche sur l'unité d'interaction.



2. Appuyer sur la touche de saisie vocale au volant pour interrompre la commande vocale du smartphone.

Amazon Alexa Car Integration

Principe

Amazon Alexa Car Integration est disponible selon la version de pays. Alexa est un assistant numérique d'Amazon. Alexa peut être utilisé dans le véhicule avec Amazon Alexa Car Integration. Pour des raisons de sécurité, certaines fonctions d'Alexa dans le véhicule peuvent n'être disponibles que de manière limitée.

Conditions de fonctionnement

- Un MINI ID ou un profil conducteur est activé.
- Un compte Amazon actif est présent.

Activation d'Amazon Alexa Car Integration

L'activation d'Amazon Alexa Car Integration s'effectue dans le véhicule.

Pour l'installation, suivre les instructions dans l'application Amazon Alexa dans le véhicule.

1. Pour activer Amazon Alexa Car Integration, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Alexa ».
2. Sélectionner le réglage désiré.

Une fois installé, Amazon Alexa peut être utilisé de la manière suivante dans le véhicule :

Prononcer le mot d'activation Alexa et la commande vocale souhaitée.

Les informations sur la fonction active s'affichent sur l'unité d'interaction.

Limites du système

- L'Assistant Personnel fournit des informations sur des fonctions du véhicule qui ne sont peut-être pas installées dans

le véhicule. Ceci s'applique également aux fonctions et systèmes de sécurité.

- Certains bruits peuvent être détectés et éventuellement entraîner des problèmes. Maintenir fermées les portes et les vitres.
- Le système peut être perturbé par les bruits émis par le passager avant ou les autres passagers. Éviter les bruits parasites dans le véhicule pendant les saisies vocales.
- Les dialectes très marqués peuvent entraîner des problèmes de reconnaissance vocale.
- Une mauvaise liaison de données a une incidence sur le temps de réaction de l'assistant personnel et de la recherche.

Connecter les appareils mobiles au véhicule

Principe

Les appareils mobiles peuvent être utilisés dans le véhicule pour différentes fonctions. Une connexion au véhicule offre des avantages lors de l'utilisation des appareils mobiles :

- Utilisation de l'appareil mobile sur l'unité d'interaction.
- Téléphoner avec le kit mains libres.
- Meilleure connexion au réseau téléphonique et à Internet grâce à l'utilisation des antennes de téléphonie mobile du véhicule.
- Écouter de la musique depuis le système audio du véhicule.
- Naviguer sur Internet avec la carte SIM intégrée au véhicule via le hotspot personnel.
- Utilisation d'applications pour smartphone, p. ex. Apple CarPlay ou Android Auto.



Plus d'informations :

Notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication, voir page 6.

Généralités

Vous trouverez des informations détaillées sur les fonctions et les modes de connexion dans les supports suivants de la notice d'utilisation sous le mot-clé spécifié :

- Notice d'utilisation intégrée dans le véhicule.
- Notice d'utilisation imprimée pour la navigation, la communication et le système de divertissement.

Les sources d'information suivantes peuvent également être utilisées :

- Appli Driver's Guide.
- Driver's Guide Web.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

La commande des systèmes d'information intégrés et des appareils de communication pendant le trajet risque de détourner l'attention du conducteur. Il est alors possible de perdre le contrôle du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Utiliser ces systèmes ou ces appareils uniquement si les conditions de circulation le permettent. S'arrêter si nécessaire et manipuler les systèmes ou appareils lorsque le véhicule est à l'arrêt.



MINI Remote Software Upgrade

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

MINI Remote Software Upgrade

Principe

La Remote Software Upgrade permet de mettre à jour le logiciel complet du véhicule.

Une mise à jour peut inclure, p. ex., les éléments suivants :

- Nouvelles fonctions.
- Extensions de fonctions.
- Améliorations de la qualité.

Le constructeur du véhicule recommande d'effectuer la mise à jour logicielle dès qu'elle est disponible.

La Remote Software Upgrade peut ne pas être disponible dans certains pays.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :

- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.
- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.

Conditions de fonctionnement

Les conditions préalables suivantes s'appliquent au Remote Software Upgrade :

- Un contrat MINI Connected est actif.
- La carte SIM intégrée dans le véhicule est activée.
- Le véhicule est couvert par le réseau de téléphonie mobile.
- L'autorisation de transfert des données correspondantes a été accordée dans les paramètres pour MINI Remote Software Upgrade.

Réglages

Pour accéder aux réglages du Remote Software Upgrade, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Réglages du système » / « Remote Software Upgrade » / « Réglages ».

Plus d'informations :

Protection des données, voir page 65.



Recherche d'une mise à niveau

Conditions de fonctionnement

La recherche d'une Remote Software Upgrade est possible uniquement lorsque l'état de marche est activé.

Recherche automatique

Le véhicule recherche régulièrement les mises à jour en arrière-plan pour le Remote Software Upgrade.

Recherche manuelle

1. Pour rechercher manuellement un Remote Software Upgrade, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Tous » / « Réglages du système » / « Remote Software Upgrade » / « Rechercher une mise à niveau ».
2. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

Téléchargement de la mise à niveau

Téléchargement automatique

Les données de la Remote Software Upgrade sont automatiquement chargées dans le véhicule dès qu'elles sont disponibles. Il n'est pas nécessaire d'accepter le téléchargement.

Depuis la MINI App

Si une Remote Software Upgrade est disponible, des informations sur la nouvelle version du logiciel apparaissent dans la MINI App.

Les données pour la mise à niveau peuvent ensuite être téléchargées sur un appareil mobile.

Par la suite, il est possible de transférer les données de l'appareil mobile au véhicule.

Ce mode de transfert accélère le téléchargement des données, par exemple dans les régions où la couverture réseau est limitée.

Il n'est pas nécessaire de se trouver dans le véhicule pour télécharger les données sur un appareil mobile.

1. Télécharger la mise à niveau dans la MINI App sur le smartphone.
2. Suivre les instructions qui s'affichent dans la MINI App.
3. Le smartphone est connecté au véhicule par Bluetooth Audio et le Wi-Fi.

Le transfert des données de la mise à niveau de l'appareil mobile vers le véhicule s'effectue aussi bien pendant la marche qu'à l'arrêt. Selon le volume de données de la mise à niveau, il peut être nécessaire de rouler avec le véhicule pour terminer le transfert.

4. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

Plus d'informations :

Raccorder les appareils mobiles au véhicule, voir la notice d'utilisation concernant la navigation, le divertissement et la communication.

Notes de version

Généralités

Les mises à jour contenues dans Remote Software Upgrade sont décrites dans les notes de version. Pendant le téléchargement et une fois l'installation terminée, les notes de version peuvent être affichées sur l'unité d'interaction.

Ces informations de version sont également disponibles dans le portail MINI.

Affichage des informations

1. Pour afficher les informations de version dans le véhicule, sélectionner le



chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Tous » / « Réglages du système » / « Remote Software Upgrade ».

2. – Afficher la version actuellement installée :
« Version installée: »
- Afficher la nouvelle version disponible :
« À propos de la version »
3. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

Vous trouverez plus d'informations sur le site Internet MINI correspondant.

Installation d'une mise à niveau

Généralités

Tenir compte des points suivants avant d'installer une mise à niveau :

- Le cas échéant, l'installation de Remote Software Upgrade risque de supprimer des modifications effectuées dans le logiciel, par exemple des augmentations de puissance non réalisées par le constructeur du véhicule.
- Toute modification du réseau de bord du véhicule, par exemple sur des boîtiers électroniques, non effectuée par le constructeur du véhicule, peut entraîner un abandon de l'installation.
- L'installation s'exécute uniquement lorsque l'autorisation a été accordée.
- L'installation peut durer entre 20 et 30 minutes.
- Il est impossible d'interrompre l'installation.
- Le véhicule est inutilisable pendant l'installation.
- Il est possible de quitter le véhicule pendant l'installation.

Conditions de fonctionnement

- L'état de charge de la batterie du véhicule est suffisant.
- La température extérieure dépasse 14 °F/-10 °C.
- Le véhicule se trouve à l'horizontale.
- Les feux de détresse sont éteints.
- Le levier sélecteur est en position P.
- Le moteur est coupé et suffisamment froid.

Le cas échéant, tenir compte des remarques concernant les autres conditions sur l'unité d'interaction.

Si les conditions préalables ne sont pas remplies, l'installation de la mise à niveau n'est pas proposée.

Si toutes les conditions sont remplies, il est également possible de lancer l'installation de la mise à niveau via la MINI App. Tenir compte des avis dans la MINI App.

Préparer le véhicule

- Garer le véhicule en toute sécurité hors de la voie publique.
- La couverture réseau doit être garantie afin de pouvoir par exemple envoyer un message d'erreur au constructeur du véhicule en cas d'interruption de l'installation.
- Fermer les vitres.
- Fermer le toit en verre.
- Fermer le compartiment à bagages.
- Retirer les appareils qui consomment de l'énergie, par exemple le téléphone portable.
- La clé du véhicule doit se trouver dans le véhicule pour autoriser l'installation.
- Éteindre l'éclairage extérieur.
- Retirer les appareils branchés sur la prise de diagnostic.



Installation immédiate de la mise à niveau

Une fois toutes les conditions préalables réunies, la mise à niveau peut être installée immédiatement.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
Menu Applications / « Tous » /
« Réglages du système » / « Remote
Software Upgrade » / « Démarrer
l'installation ».
2. Suivre les instructions qui s'affichent
sur l'unité d'interaction.

Installation de mise à niveau avec minuterie

À la fin du trajet, une minuterie permet d'installer automatiquement la mise à niveau à un moment précis, par exemple la nuit. Il peut également être judicieux d'effectuer l'installation plus tard pour remplir les conditions de fonctionnement, telles qu'un refroidissement suffisant du moteur.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Tous » /
« Réglages du système » / « Remote
Software Upgrade ».
2. Sélectionner les réglages souhaités.

L'installation démarre automatiquement à l'heure définie si :

- Toutes les conditions d'installation sont réunies.
- Toutes les conditions d'installation sont réunies au moment spécifié.

La minuterie est désactivée à l'activation de l'état de marche.

Installation via la MINI App

Lorsque tous les préparatifs sont terminés et que toutes les conditions sont remplies, l'installation de la mise à niveau peut également être lancée sur un véhicule garé via la MINI App. L'installation de la mise à niveau

peut être lancée et effectuée à distance. Il n'est pas nécessaire qu'une personne soit présente dans le véhicule.

Il peut être judicieux d'effectuer l'installation plus tard pour remplir les conditions de fonctionnement, telles qu'un moteur suffisamment refroidi.

Tenir compte des avis dans la MINI App.

Restrictions de fonctionnement

Pendant la mise à niveau, la plupart des fonctions sont temporairement indisponibles, par exemple :

- Les feux de détresse.
- Le verrouillage centralisé et, le cas échéant, l'accès confort.
- Les feux de position.
- L'avertisseur sonore.
- Le système d'alarme antivol.
- L'appel d'urgence.
- Le lève-vitre.
- Le toit en verre.
- Le verrouillage de la trappe de réservoir.
- La commande du hayon ou du couvercle de coffre.
- Au besoin, l'avertisseur de sortie.

Sur les véhicules équipés d'une porte sans cadre, il se peut que la fenêtre ne puisse plus être fermée complètement.

La clé intégrée permet de verrouiller et déverrouiller la porte conducteur depuis l'extérieur.

Une fois la mise à niveau terminée

Le véhicule est immédiatement utilisable.

Les services réservés, par exemple l'Information Trafic en Temps Réel ou les Fonctions à distance sont automatiquement réactivés lors du trajet suivant.



Après une durée d'immobilisation prolongée, recharger le cas échéant la batterie du véhicule en effectuant un trajet plus long.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du Remote Software Upgrade, suivre les instructions sur l'unité d'interaction ou dans la MINI App.

Si le dysfonctionnement ne peut pas être résolu, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Validité de la notice d'utilisation

Production du véhicule

Au moment de la production en usine, la notice d'utilisation imprimée est le support le plus récent.

Après la mise à jour dans le véhicule

Selon la version de pays, après une mise à jour du véhicule, par exemple par une Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

Avant de commencer le trajet, s'assurer que la notice d'utilisation intégrée est disponible et à jour.



Réglages personnels

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Protection des données

Transfert de données

Principe

Le véhicule propose différents services dont l'utilisation requiert un transfert de données à MINI ou à un prestataire de service.

Pour certaines services, le transfert de données peut être désactivé. Le service correspondant ne peut pas être utilisé lorsque le transfert de données est désactivé.

Selon l'équipement, la transmission ou l'utilisation des données nécessaires au fonctionnement doivent être autorisées avant la première utilisation de certaines fonctions.

Réglages

Le transfert des données peut être personnalisé à différents niveaux ou pour certains services.

1. Pour réaliser des réglages, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Protection des données ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Données personnelles enregistrées dans le véhicule

Principe

En fonction de l'utilisation, le véhicule enregistre des données personnelles telles que les stations radio mémorisées par exemple. Ces données personnelles peuvent être supprimées définitivement depuis l'unité d'interaction.

Généralités

Selon l'équipement, les données suivantes sont par exemple effacées :

- MINI ID ou profils conducteur.
- Stations radio mémorisées.
- Raccourcis mémorisés.
- Navigation, par exemple les destinations mémorisées.
- Répertoire téléphonique.
- Données en ligne comme les favoris et les cookies par exemple.
- Données Office, par exemple des notes vocales.
- Comptes utilisateurs.
- Clé numérique.

La suppression des données peut prendre jusqu'à 15 minutes. De plus, le véhicule est supprimé de la MINI App et du portail My MINI, de sorte que les fonctions à distance ne peuvent plus être utilisées.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'effacement des données personnelles dans le véhicule :



- Les données ne peuvent être supprimées qu'à l'arrêt.
- La clé du véhicule doit se trouver dans le véhicule.

Suppression des données personnelles enregistrées dans le véhicule

Les données personnelles sont effacées dans le véhicule si les réglages d'usine sont rétablis.

Plus d'informations :

Réinitialisation des données du véhicule, voir page 66.

Réinitialisation des données du véhicule

Tous les réglages personnalisés peuvent être réinitialisés sur les réglages d'usine si l'état de marche est désactivé. Les différents réglages ne peuvent être supprimés qu'à l'arrêt. La clé du véhicule doit se trouver dans le véhicule.

Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Réinitialiser les données du véhicule » / « Réinitialiser ».

Si la synchronisation des réglages a été activée pour un MINI ID dans le véhicule, les réglages personnels dans le cloud MINI sont conservés.

MINI ID

Principe

Dans les pays proposant MINI Connected, le MINI ID permet de se connecter pour toutes les offres de la marque MINI. Le MINI ID est utilisable dans le véhicule pour mémo-

riser et activer les réglages personnels du véhicule dans un profil.

Le véhicule peut mémoriser sept MINI ID. Si un véhicule est utilisé par plusieurs personnes, chaque personne peut utiliser son propre MINI ID dans le véhicule. D'autres profils sont disponibles pour utiliser le véhicule sans MINI ID, par exemple le profil Invité.

Le MINI ID doit être enregistré une fois. Il est possible d'enregistrer via la MINI App, le portail MINI ou de le faire réaliser par un Réparateur Agréé, par un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

L'identification automatique du conducteur permet d'activer un MINI ID dès le déverrouillage. Une clé du véhicule ou une clé numérique doit pour cela être associée au MINI ID.

De nombreux réglages mémorisés peuvent être synchronisés avec le cloud MINI. Ces réglages sont alors disponibles dans chaque véhicule en cas d'authentification avec le même MINI ID.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au MINI ID :

- Pour créer, changer, supprimer ou modifier un MINI ID, le véhicule doit être à l'arrêt.
- L'authentification dans le véhicule avec un MINI ID et la synchronisation avec le cloud MINI sont possibles uniquement en cas de couverture réseau dans le véhicule.

Écran d'accueil

L'écran d'accueil apparaît sur l'unité d'interaction après le déverrouillage du véhicule. Le type d'accueil dépend des conditions suivantes :



- Aucun MINI ID n'est mémorisé dans le véhicule :
L'accueil est neutre. Les profils pour utiliser le véhicule sans MINI ID sont proposés. Un nouveau MINI ID peut être ajouté.
- Aucun MINI ID n'a été affecté à la clé du véhicule ou à la clé numérique :
L'accueil est neutre. Les profils enregistrés sont proposés. Un nouveau MINI ID peut être ajouté.
- Un MINI ID a été affecté à la clé du véhicule ou à la clé numérique :
L'accueil est personnalisé. Les réglages mémorisés sont activés. Les profils existants sont proposés. Un nouveau MINI ID peut être ajouté.

Ajout d'un MINI ID

1. Pour ajouter un MINI ID, sélectionner le symbole pour le MINI ID ou l'image de profil dans la barre d'état.
2. Sélectionner l'un des chemins d'accès suivants en fonction du profil :
 - Le profil Invité est actif :
« Invité » / « Ajouter le profil »
 - Le profil Conducteur est actif :
« Se connecter avec MINI ID »
3. Scanner le code QR affiché avec le smartphone.
4. Tenir compte des instructions sur le smartphone.
Le MINI ID est automatiquement transféré dans le véhicule si la MINI App est installée sur le smartphone et si le MINI ID est défini.

Il est possible d'enregistrer un nouveau MINI ID si aucun MINI ID n'est encore présent.

5. Le cas échéant, effectuer d'autres réglages, par exemple l'identification automatique du conducteur.

Le véhicule est ajouté à la MINI App de l'utilisateur.

Un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé peut également enregistrer le MINI ID et l'ajouter au véhicule.

Confirmation du MINI ID

Si le MINI ID a été enregistré et ajouté au véhicule par le Réparateur Agréé, par un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé, il doit être confirmé dans le véhicule.

1. Pour sélectionner un MINI ID, sélectionner le symbole pour le MINI ID ou l'image de profil dans la barre d'état.
2. Scanner le code QR affiché.
3. Suivre les instructions affichées sur le smartphone.

Si nécessaire, une nouvelle connexion avec le MINI ID doit être effectuée.

Le symbole s'affiche dans la barre d'état, et indique une nouvelle connexion.

1. Sélectionner le MINI ID.
2. Scanner le code QR affiché.

Une nouvelle connexion est effectuée. Une fois la connexion terminée, toutes les fonctions sont à nouveau disponibles.

MINI App

Lors de l'ajout d'un MINI ID à un véhicule, ce dernier est automatiquement ajouté dans MINI App. Dans MINI App, il est possible de profiter de différentes fonctions et d'ef-



ffectuer des réglages, tels que la gestion des utilisateurs.

Un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé peut également ajouter un véhicule à la MINI App. Dans ce cas, le MINI ID doit ensuite être confirmé sur l'unité d'interaction du véhicule correspondant.

Dans de rares cas, l'utilisation des fonctions de la MINI App peut être limitée pour ce véhicule. Un avis supplémentaire apparaît sur l'unité d'interaction.

Utilisateur principal

Devient utilisateur principal la personne qui ajoute en premier son MINI ID au véhicule, puis le véhicule à la MINI App. Un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé peut également définir l'utilisateur principal.

L'utilisateur principal dispose p. ex. des possibilités de réglage suivantes :

- La suppression des MINI ID enregistrés dans le véhicule.
- Le transfert du rôle d'utilisateur principal à un autre MINI ID.
- Le réglage des paramètres de protection des données personnelles à l'échelle du véhicule.
- La création de la clé principale numérique.

Plus d'informations :

MINI Digital Key, voir page 80.

Réglages personnalisés

Identification automatique du conducteur

Principe

L'identification automatique du conducteur permet d'activer un MINI ID dès le déverrouillage du véhicule. Une clé du véhicule

ou une clé numérique doit être affectée à un MINI ID. Il est possible de changer de MINI ID après le déverrouillage.

Lorsqu'une identification du conducteur a été définie, l'activation automatique du MINI ID est déclenchée par les activités suivantes :

- En déverrouillant le véhicule à l'aide de la touche de la clé associée.
- Déverrouillage du véhicule à l'aide d'une poignée de porte. La clé du véhicule affectée ou la Digital Key affectée doit être emportée.
- Par le déverrouillage automatique à l'approche du véhicule. La clé du véhicule affectée ou la Digital Key affectée doit être emportée. La reconnaissance de la Digital Key peut ne pas être possible selon le pays.

Si plusieurs clés de véhicule ou clés numériques se trouvent à proximité du véhicule, l'activation du MINI ID est réalisée selon la priorité suivante :

- La clé permettant le déverrouillage du véhicule active le MINI ID affecté.
- Si une clé du véhicule et une clé numérique sont détectées simultanément, cette dernière déclenche l'activation du MINI ID associé.
- Le MINI ID de la dernière clé détectée sur la porte conducteur est activé.

Si la reconnaissance du MINI ID n'a pas été possible lors du déverrouillage du véhicule, le MINI ID est sélectionné sur l'écran d'accueil.

Définition/modification de l'identification automatique du conducteur

1.  Pour définir ou modifier l'identification automatique du conducteur, sélectionner le symbole du MINI ID ou la photo de profil dans la barre d'état.
2. « Régl. du profil »



3. « Reconnaissance du conducteur »
4. Sélectionner le réglage souhaité.

Remise de la clé du véhicule

Avec une clé de véhicule associée à un MINI ID, il est possible d'afficher et de modifier les réglages personnalisés mémorisés.

Avant de remettre une clé du véhicule à un tiers, annuler d'abord l'identification du conducteur éventuellement associée. Il est possible de modifier la détection de conducteur dans les réglages du MINI ID.

Pour permettre à un tiers d'utiliser son propre véhicule, MINI Digital Key permet d'attribuer une clé numérique.

Plus d'informations :

MINI Digital Key, voir page 80.

Sélectionner la photo de profil

Il est possible de choisir l'image du profil parmi les images de profil prédéfinies.

1.  Pour sélectionner l'image de profil, sélectionner le symbole pour le MINI ID ou l'image de profil dans la barre d'état.
2. Sélectionner le MINI ID souhaité.
3. « Régl. du profil »
4. « Mon MINI ID »
5. « Image »
6. Sélectionner l'image de profil souhaitée.

Il est possible de reprendre l'image du profil personnel de l'appli MINI pour un MINI ID. La synchronisation avec le cloud MINI doit être activée dans les réglages pour reprendre la photo de profil de la MINI App. Les images prédéfinies ne peuvent être sélectionnées que si l'image de profil est supprimée de l'application MINI App.

Synchronisation des réglages

Principe

Lorsque la synchronisation est activée, les réglages par exemple à partir des domaines suivants sont synchronisés :

- Le MINI ID, par exemple la photo de profil.
- La navigation, par exemple les dernières destinations, l'adresse de domicile ou les paramètres de la carte.
- L'unité d'interaction, par exemple la configuration du menu principal, la langue ou les unités.
- L'Assistant Personnel, par exemple les propositions ou le mot d'activation.
- L'éclairage extérieur, par exemple la commande impulsionnelle des clignotants et l'éclairage d'accompagnement.

Les réglages des domaines suivants ne sont synchronisés que lors de la première connexion :

- Les fonctions de confort d'assise et de climatisation, par exemple la position du siège conducteur ou le réglage de la température.
- Le menu de confidentialité.

Activation/désactivation de la synchronisation

1.  Pour activer ou désactiver la synchronisation des réglages, sélectionner le symbole du MINI ID ou la photo de profil dans la barre d'état.
2. « Régl. du profil »
3. « Mon MINI ID »
4. Sélectionner le réglage souhaité.

Il est également possible de définir l'image de profil si elle n'a pas été reprise depuis la MINI App.



Définition de la protection par code PIN

Les MINI ID enregistrés sont proposés à chaque utilisateur du véhicule. Il est possible de définir une protection par code PIN pour empêcher la modification des réglages ou la consultation des données pour un MINI ID.

1.  Pour définir une protection par code PIN, sélectionner le symbole pour le MINI ID ou l'image de profil dans la barre d'état.
2. Sélectionner le MINI ID souhaité.
3. « Régl. du profil »
4. « Verrouiller l'écran »
5. Définir le code PIN souhaité.

Gestion des profils

Changement de profil

Il est possible de changer de profil à tout moment depuis l'unité d'interaction.

1.  Sélectionner le symbole du MINI ID ou l'image de profil de la barre d'état.
2. « Changer de profil »
3. Sélectionner le MINI ID souhaité ou un profil souhaité.
4. Le cas échéant, entrer un code PIN.

Le MINI ID est activé et les réglages mémorisés sont chargés.

Suppression du MINI ID

1.  Pour supprimer un MINI ID, sélectionner le symbole pour le MINI ID ou l'image de profil dans la barre d'état.
2. « Régl. du profil »
3. « Gérer les profils »
4.  Sélectionner le symbole de suppression du MINI ID souhaité.

Tenir compte des points suivants lors de la suppression de MINI ID :

- La suppression d'un MINI ID du véhicule entraîne la suppression du véhicule de la MINI App. Si le MINI ID a été synchronisé avec le cloud MINI, les données mémorisées dans le cloud MINI sont conservées après la suppression du MINI ID. Si le MINI ID actif est supprimé, un autre profil doit être sélectionné.
- Les réglages d'usine du véhicule peuvent être rétablis lors de la suppression du MINI ID de l'utilisateur principal. Le véhicule est supprimé des MINI Apps de tous les utilisateurs. Tous les MINI ID sont supprimés du véhicule.
- La suppression d'un véhicule de la MINI App entraîne la suppression du MINI ID correspondant du véhicule. Si le MINI ID a été synchronisé avec le cloud MINI, les données du MINI ID mémorisées dans le cloud MINI sont conservées.
- Lorsque le véhicule est supprimé de la MINI App de l'utilisateur principal, il est également supprimé des MINI Apps des autres utilisateurs. Les MINI ID correspondants sont supprimés du véhicule.

Autres profils

Principe

D'autres profils sont disponibles pour utiliser le véhicule sans MINI ID.

Profil Conducteur

« Conducteur » : si aucun MINI ID n'est disponible, les réglages véhicule peuvent être enregistrés dans ce profil.

Le profil conducteur est notamment soumis aux restrictions suivantes :



- La détection automatique du conducteur ne peut pas être affectée.
- Le nom et l'image de profil ne peuvent pas être modifiés.
- La synchronisation avec le cloud MINI n'a pas lieu.
- Certaines fonctions ne sont pas disponibles, par exemple certaines fonctions de navigation ou l'enregistrement de favoris.
- En cas de changement de conducteur sans que le véhicule ait été verrouillé et déverrouillé.
- Si plusieurs clés de véhicule ou plusieurs clés numériques auxquelles un MINI ID est affecté se trouvent dans à l'extérieur du véhicule côté conducteur.
- Si le véhicule a été déverrouillé par la MINI App.

Il est possible de transférer vers un MINI ID le profil et les réglages qui y sont enregistrés. Ensuite, le MINI ID est affiché à la place du profil.

Profil Invité

« Invité » : pour utiliser le véhicule sans modifier les réglages enregistrés d'autres profils, il est possible d'utiliser ce profil.

Le profil conducteur est notamment soumis aux restrictions suivantes :

- Les réglages réalisés ne sont pas mémorisés.
- Il n'est pas possible d'affecter la détection automatique du conducteur ni le code PIN.
- Le nom et l'image de profil ne peuvent pas être modifiés.
- La synchronisation avec le cloud MINI n'a pas lieu.
- Certaines fonctions ne sont pas disponibles, par exemple certaines fonctions de navigation ou l'enregistrement de favoris.

Limites du système

Une détection claire du conducteur via la clé du véhicule ou la clé numérique est parfois impossible, par exemple dans les cas suivants :

L'utilisation des réglages mémorisés pour un MINI ID dans d'autres véhicules est soumise à des restrictions techniques. Par exemple, les réglages peuvent être enregistrés pour un système qui n'existe pas dans un autre véhicule ou seulement dans une version incompatible.

Profils de conducteur

Principe

Les profils conducteur peuvent être utilisés dans des pays où MINI Connected n'est pas disponible pour mémoriser et activer les réglages personnels du véhicule.

Le véhicule peut mémoriser sept profils conducteur. Si un véhicule est utilisé par plusieurs personnes, chaque personne peut utiliser son propre profil conducteur dans le véhicule. Le profil conducteur invité est disponible pour utiliser le véhicule sans profil conducteur.

L'identification automatique du conducteur permet d'activer un profil conducteur dès le déverrouillage. Une clé du véhicule doit être associée au profil conducteur.

Conditions de fonctionnement

Pour créer, changer, supprimer ou modifier un profil conducteur, le véhicule doit être à l'arrêt.



Écran d'accueil

Après le déverrouillage du véhicule, un écran d'accueil s'affiche sur l'unité d'interaction. Le type d'accueil dépend des conditions suivantes :

- Aucun profil conducteur n'est mémorisé dans le véhicule :
L'accueil est neutre. Un nouveau profil conducteur peut être ajouté.
- Aucun profil conducteur n'a été affecté à la clé du véhicule :
L'accueil est neutre. Les profils conducteur enregistrés sont proposés. Un nouveau profil conducteur peut être ajouté.
- Un profil conducteur a été affecté à la clé du véhicule :
L'accueil est personnalisé, les réglages mémorisés sont activés. Les profils conducteur existants sont proposés. Un nouveau profil conducteur peut être ajouté.

Profil conducteur

« Conducteur » : ce profil conducteur permet d'enregistrer des réglages véhicule, de définir son propre nom et de sélectionner une photo de profil.

Profil conducteur invité

« Invité » : pour utiliser le véhicule sans modifier les réglages enregistrés d'autres profils conducteur, il est possible d'utiliser ce profil conducteur.

Le profil conducteur est notamment soumis aux restrictions suivantes :

- Les réglages réalisés ne sont pas mémorisés.
- Il n'est pas possible d'affecter la détection automatique du conducteur ni le code PIN.
- Le nom et l'image de profil ne peuvent pas être modifiés.

Ajout d'un profil conducteur

1. Sélectionner le symbole du profil conducteur ou l'image de profil de la barre d'état pour ajouter un profil conducteur.
2. « Ajouter le profil »
3. Le cas échéant, effectuer d'autres réglages, par exemple l'identification automatique du conducteur.

Réglages personnalisés

Identification automatique du conducteur

Principe

L'identification automatique du conducteur permet d'activer un profil conducteur dès le déverrouillage du véhicule. Une clé du véhicule doit être affectée au profil conducteur. Il est possible de changer le profil conducteur après le déverrouillage.

Si une identification du conducteur a été définie, l'activation automatique du profil conducteur est déclenchée par les activités suivantes :

- En déverrouillant le véhicule à l'aide de la touche de la clé associée.
- Déverrouillage du véhicule à l'aide d'une poignée de porte. La clé du véhicule affectée doit être présente.
- Par le déverrouillage automatique à l'approche du véhicule. La clé du véhicule affectée doit être présente.

Si plusieurs clés de véhicule se trouvent à proximité du véhicule, l'activation du profil conducteur se fait selon l'ordre de priorité suivant :



- La clé permettant le déverrouillage du véhicule active le profil conducteur affecté.
- Le profil conducteur de la dernière clé détectée sur la porte conducteur est activé.

Si la reconnaissance du profil conducteur n'a pas été possible lors du déverrouillage du véhicule, la sélection du profil conducteur s'effectue dans l'écran d'accueil.

Définition/modification de l'identification automatique du conducteur

1.  Pour définir ou modifier l'identification automatique du conducteur, sélectionner le symbole du profil conducteur ou la photo de profil dans la barre d'état.
2. « Régl. du profil »
3. « Reconnaissance du conducteur »
4. Sélectionner le réglage souhaité.

Remise de la clé du véhicule

Avec une clé de véhicule associée à un profil conducteur, il est possible d'afficher et de modifier les réglages personnalisés mémorisés.

Annuler une éventuelle identification du conducteur avant de transmettre une clé du véhicule à une autre personne.

Il est possible de modifier la détection de conducteur dans les réglages du profil conducteur.

Définition de la protection par code PIN

Les profils conducteur enregistrés sont proposés à chaque utilisateur du véhicule. Il est possible de définir une protection par code PIN pour empêcher la modification des ré-

glages ou la consultation des données pour un profil conducteur.

1.  Sélectionner le symbole du profil conducteur ou l'image de profil de la barre d'état.
2. Sélectionner le profil conducteur souhaité.
3. « Régl. du profil »
4. « Verrouiller l'écran »
5. Saisir le code PIN souhaité.

Gestion des profils

Changement de profil conducteur

Il est possible de modifier à tout moment le profil conducteur depuis l'unité d'interaction :

1.  Sélectionner le symbole du profil conducteur ou l'image de profil de la barre d'état.
2. « Changer de profil »
3. Sélectionner le profil conducteur souhaité.
4. Le cas échéant, entrer un code PIN.

Le profil conducteur est activé, les réglages mémorisés sont chargés.

Supprimer le profil conducteur

1.  Sélectionner le symbole du profil conducteur ou l'image de profil de la barre d'état pour supprimer un profil conducteur.
2. « Régl. du profil »
3. « Gérer les profils »
4.  Appuyer sur le symbole de suppression du profil conducteur souhaité.



Limites du système

Il n'est pas toujours possible d'identifier le conducteur via la clé du véhicule, notamment dans les cas suivants :

- En cas de changement de conducteur sans que le véhicule ait été verrouillé et déverrouillé.
- Si plusieurs clés de véhicule auxquelles un profil conducteur est affecté se trouvent à l'extérieur du véhicule côté conducteur.



Ouverture et fermeture

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Clé du véhicule

Principe

Selon l'équipement et la version de pays, le véhicule est fourni avec une ou deux clés.

Avec la MINI Digital Key, une clé du véhicule est fournie dans la dotation de livraison.

Les clés du véhicule contiennent une pile remplaçable et une clé intégrée.

Si la clé du véhicule n'est pas reconnue, l'état de marche peut être activé par la reconnaissance de secours de la clé du véhicule.

Il est possible d'affecter un MINI ID ou un profil conducteur avec des réglages personnalisés à une clé de véhicule.

Selon l'équipement et la version de pays, les fonctions des touches peuvent avoir plusieurs réglages. Pour modifier les réglages des touches, un MINI ID ou un profil conducteur doit être affecté à la clé du véhicule correspondante.

Afin de documenter le besoin d'entretien, les données correspondantes sont mémorisées dans la clé du véhicule.

Pour éviter de l'enfermer dans le véhicule, emporter la clé du véhicule avec soi en quittant le véhicule.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

La clé du véhicule contient une pile bouton. Les batteries ou les piles boutons risquent d'être avalées et causer peu de temps après des blessures graves, voire mortelles, par exemple par des brûlures internes ou chimiques. Il y a risque de blessures et danger de mort. Tenir la clé du véhicule et les batteries hors de la portée des enfants. En cas de suspicion d'ingestion d'une batterie ou d'une pile bouton ou d'introduction dans une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Aperçu



Touches de la clé du véhicule.

Symbole	Signification
	Déverrouiller le véhicule.
	Verrouiller le véhicule. Climatisation auxiliaire, voir page 284.



Symbole	Signification
	Déverrouiller le compartiment à bagages.
	Mode Panique. Éclairage d'accompagnement, voir page 168.

rière du cache de l'encliquetage, flèche 2.



- Sortir le cache de l'encliquetage supérieur et retirer le cache, flèche.

Clés de véhicule supplémentaires

Des clés de véhicule supplémentaires peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Perte des clés du véhicule

Si une clé du véhicule a été perdue, elle peut être bloquée et remplacée par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Si la clé du véhicule perdue est associée à un MINI ID ou à un profil conducteur, effacer la connexion à cette clé de véhicule. Il sera ensuite possible d'assigner une nouvelle clé du véhicule au MINI ID ou au profil conducteur.



- Ouvrir le couvercle du compartiment de batterie en le faisant tourner dans le sens antihoraire à l'aide d'une pièce de monnaie.

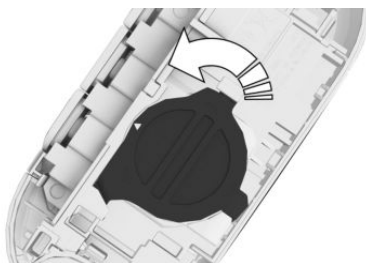
Remplacement de la pile

REMARQUE

Des piles inadaptées dans un appareil fonctionnant sur batteries peuvent endommager l'appareil. Il y a un risque de dommages matériels. Remplacer la batterie déchargée uniquement par une batterie de tension, de taille et de spécification identiques.

Procéder de la manière suivante pour remplacer la pile de la clé du véhicule :

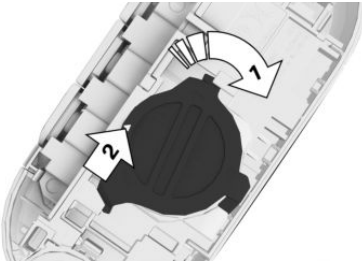
- Maintenir la touche enfoncée, flèche 1.
Sortir simultanément l'extrémité infé-



4. Retirer la pile de son compartiment.



5. Insérer une pile 3 V de type CR 2032 avec le pôle positif orienté vers le haut.
6. Fermer le couvercle du compartiment de batterie dans le sens horaire à l'aide d'une pièce de monnaie, flèche 1. Le couvercle est complètement fermé lorsque les pointes des flèches sont face à face, flèche 2.



7. Mettre en place le cache dans l'ordre inverse, flèche 1 et flèche 2. Le cache doit s'emboîter en haut et en bas de façon audible.



Faire éliminer les batteries usées par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier

spécialisé, ou les remettre à un centre collecteur.



Les piles contiennent des polluants. L'élimination des batteries avec les ordures ménagères est interdite par la loi.

Clé intégrée

Principe

La clé intégrée est intégrée à la clé du véhicule. En cas de dysfonctionnement du système électrique, la clé intégrée permet de déverrouiller et de verrouiller manuellement le véhicule.

Selon la version de pays, la boîte à gants peut être déverrouillée et verrouillée à l'aide de la clé intégrée.

Consignes de sécurité



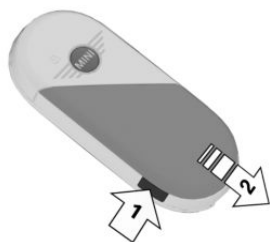
AVERTISSEMENT

Si des personnes ou des animaux restent pendant longtemps dans le véhicule et sont soumis à des températures extrêmes, il existe un risque de blessures et un danger de mort. Ne pas verrouiller le véhicule de l'extérieur lorsque des personnes ou des animaux se trouvent à bord. Ne pas laisser de bébés, de jeunes enfants ni d'animaux seuls dans le véhicule.

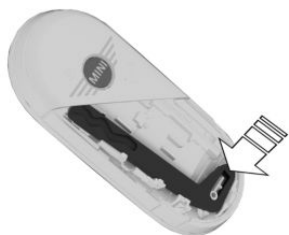
Retrait de la clé intégrée

Procéder de la manière suivante pour retirer la clé intégrée :

1. Maintenir la touche enfoncée, flèche 1. Pousser simultanément le cache vers le bas et le retirer, flèche 2.



2. Appuyer sur l'extrémité de la tête de clé, flèche.
3. Retirer la clé intégrée.

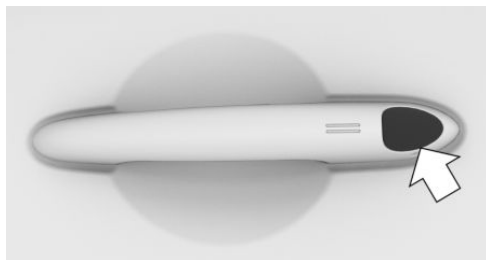


Déverrouillage manuel du véhicule

Procéder de la manière suivante pour déverrouiller manuellement le véhicule :

1. Retirer le cache de la poignée de porte pour accéder à la serrure de porte. Pour cela, introduire la clé intégrée par le bas

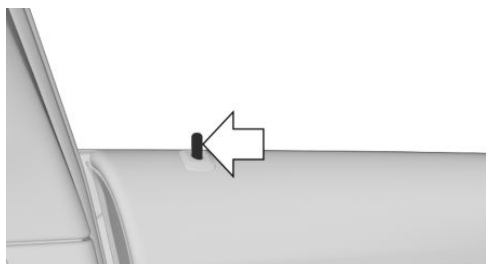
dans l'ouverture jusqu'en butée et ôter le capuchon.



2. Déverrouiller la serrure de porte en tournant la clé intégrée dans le sens anti-horaire.
3. Ouvrir la porte conducteur.
4. Appuyer sur la touche de verrouillage centralisé pour déverrouiller les autres portes. Véhicule hors tension : Tirer les mécanismes d'ouverture de porte des autres portes de l'intérieur.

Verrouillage manuel du véhicule

Aperçu



Goupille de porte pour le verrouillage manuel de la porte conducteur.



Verrouillage du véhicule

Procéder de la manière suivante pour verrouiller le véhicule :

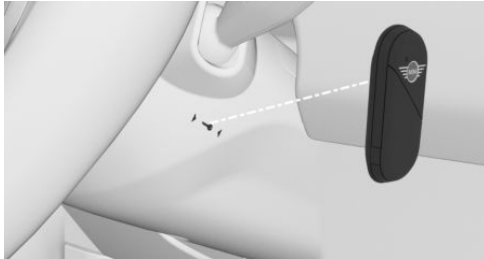
1. Fermer toutes les portes.
2. Monter dans le véhicule du côté passager et fermer la porte du passager avant.
3. Appuyer sur la touche de verrouillage centralisé pour verrouiller toutes les portes.
4. Lorsque le véhicule est hors tension : Enfoncer les boutons de verrouillage de toutes les portes, à l'exception de la porte du passager avant.
5. Sortir du véhicule par la porte du passager avant.
6. Enfoncer le bouton de verrouillage de la porte du passager avant et fermer la porte du passager avant.
7. Tirer les poignées des portes pour vérifier le verrouillage. Le cas échéant, répéter la procédure.

Reconnaissance de secours de la clé du véhicule

Principe

Si la clé du véhicule n'est pas reconnue, l'état de marche peut être activé par la reconnaissance de secours de la clé du véhicule.

Activation de l'état de marche



1. Pour activer l'état de marche par la reconnaissance de secours de la clé du véhicule, placer la face arrière de la clé du véhicule contre le repère de la colonne de direction.
2. Tenir compte de l'affichage sur l'unité d'interaction.
 - Si la clé du véhicule est détectée : Activer l'état de marche dans un délai de dix secondes.
 - Si la clé du véhicule n'est pas détectée : Modifier légèrement la position de la clé du véhicule.

Désactivation du système d'alarme

Si le véhicule est déverrouillé avec la clé intégrée, une alarme se déclenche le cas échéant.

L'alarme peut être désactivée grâce à la reconnaissance de secours de la clé du véhicule.

Si les portes sont verrouillées manuellement de l'intérieur, le système d'alarme antivol n'est pas activé.

Dysfonctionnement

La détection de la clé du véhicule par le véhicule peut être perturbée. Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche.

Les conditions suivantes peuvent entraîner des dysfonctionnements :

- La pile de la clé du véhicule est déchargée.
- La connexion est perturbée par des relais émetteurs ou toute autre installation présentant une puissance d'émission élevée.
- Des parties de bâtiment ou des objets métalliques font écran à la clé du véhicule.



- Perturbation de la liaison par des smartphones ou d'autres appareils électroniques situés à proximité immédiate de la clé du véhicule.
- Perturbation de la transmission radio par la recharge d'appareils mobiles, par exemple d'un smartphone.
- La clé du véhicule se trouve à proximité immédiate de la base Wireless Charging. Déposer la clé du véhicule ailleurs.

En cas de dysfonctionnement, le véhicule peut être verrouillé et déverrouillé de l'extérieur avec la clé intégrée. Utiliser la reconnaissance de secours de la clé du véhicule pour activer l'état de marche.

MINI Digital Key

Principe

La MINI Digital Key permet de verrouiller, de déverrouiller et de démarrer le véhicule à l'aide de clés numériques.

La disponibilité et les fonctionnalités de la MINI Digital Key dépendent de l'équipement et de la version de pays.

La MINI Digital Key est utilisable avec un smartphone compatible ou d'autres appareils mobiles compatibles.

Dans la MINI App, il est possible de vérifier si le smartphone et le véhicule sont compatibles et quelles fonctions sont prises en charge.

Une clé numérique principale peut être débloquée pour chaque véhicule. Il est possible de partager et de supprimer d'autres clés numériques.

La MINI Digital Key comprend la Setup Card et la Service Card.

Un MINI ID ou un profil conducteur avec des réglages personnalisés peut être associé à une clé numérique.

En cas d'utilisation d'un smartphone comme clé numérique, la Service Card désactivée doit être présente dans le véhicule.

Dans les situations où le véhicule doit être remis à une autre personne ou à un Réparateur Agréé, la Service Card peut également être remise. La Service Card doit être activée avant la transmission.

Plus d'informations :

- MINI ID, voir page 66.
- Profils de conducteur, voir page 71.
- Service Card, voir page 84.

Des informations supplémentaires sont disponibles en ligne sur le site Internet MINI sous le mot-clé MINI Digital Key.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la MINI Digital Key :

- Le smartphone est compatible avec la MINI Digital Key.
- La batterie rechargeable du smartphone est suffisamment chargée. La charge minimale nécessaire de l'accumulateur dépend du smartphone.
- Le véhicule est connecté au compte MINI Connected du propriétaire du véhicule.
- Pour le déverrouillage et le verrouillage sans contact à l'aide de la clé numérique, les fonctions Bluetooth et bande ultra-large (UWB) doivent être activées sur le smartphone.

Setup Card

Principe

La configuration de la clé principale numérique s'effectue à l'aide de la Setup Card.

En cas d'urgence, il est possible de déverrouiller et de verrouiller le véhicule avec la



Setup Card. La Setup Card ne permet pas d'activer l'état de marche.

Pour des raisons de sécurité, la Setup Card doit être conservée à l'extérieur du véhicule et se trouver dans le véhicule uniquement pour la configuration et le déblocage de la clé principale numérique.

Le smartphone du propriétaire du véhicule est débloqué comme clé principale numérique dans le véhicule. Pour le déblocage, le propriétaire du véhicule doit prouver son autorisation pour le véhicule.

Déblocage de la clé principale numérique à l'aide de la Setup Card

La configuration de la clé principale numérique s'effectue avec la Setup Card. Une clé du véhicule est également nécessaire pour prouver l'autorisation. La configuration de la clé principale numérique s'effectue avec la Setup Card et la MINI App.

1. Tenir la Setup Card contre le smartphone, ou scanner le code QR avec la caméra du smartphone.
2. Suivre les instructions sur le smartphone.
3. Terminer le déblocage de la clé principale numérique dans le véhicule.
4. Suivre les instructions sur le smartphone et sur l'unité d'interaction.

Partage de clés numériques

Principe

La MINI Digital Key permet de partager des clés numériques avec d'autres personnes. Il est possible de le faire depuis le smartphone du propriétaire du véhicule ou avec des smartphones avec l'autorisation appropriée. Cette fonction doit être prise en charge par le smartphone.

Partage de la clé numérique avec une personne

Pour partager la clé numérique, sélectionner la fonction correspondante sur le smartphone, par exemple dans la Wallet App.

Dès qu'une clé numérique est partagée avec une personne, cette dernière reçoit une invitation. Si l'invitation est acceptée, la clé numérique est activée sur le smartphone du destinataire.

Limitation des fonctionnalités

Des restrictions de fonctionnement sont possibles pour une clé numérique avant sa remise à un tiers. Par exemple, il est possible d'empêcher les restrictions des systèmes de régulation de la stabilité de marche et de réduire la puissance du moteur avant de transmettre la clé numérique à un conducteur débutant.

Les restrictions de fonctionnement sont activées lorsque seule la clé numérique correspondante se trouve à proximité du véhicule et que le véhicule est ouvert au niveau de la porte conducteur. La zone de proximité se trouve dans un rayon d'env. 6 pi/2 m autour de la porte conducteur.

Pour activer l'état de marche, placer le smartphone dans le rangement.

Si les restrictions de fonctionnement sont actives, un message Check-Control s'affiche. Le message Check-Control peut être de nouveau affiché via le centre de messagerie.

Accéder au portail My MINI ou à la MINI App pour obtenir de plus amples informations.

Authentification

En fonction du modèle du smartphone du destinataire, une authentification peut être nécessaire pour des raisons de sécurité.

Une clé du véhicule autorisée, une numérique avec l'autorisation appropriée ou une



autre méthode peut être utilisée pour l'authentification. Tenir compte des remarques affichées sur le smartphone ou l'unité d'interaction.

Effacement de la clé numérique

Principe

Les clés numériques effacées sont supprimées de la liste des clés numériques débloquées. Les clés numériques qui ont été effacées ne peuvent pas être restaurées.

L'effacement d'une clé principale numérique est possible à l'aide du smartphone ou de l'unité d'interaction. L'effacement d'une clé principale numérique est immédiat. Les autres clés numériques restent actives.

Les clés partagées peuvent être effacées avec des smartphones avec l'autorisation appropriée, le smartphone avec une clé partagée ou via l'unité d'interaction. L'effacement avec des smartphones avec l'autorisation appropriée se produit seulement si le véhicule est utilisé avec une autre clé que la clé à effacer. La suppression via smartphone avec une clé partagée ou depuis l'unité d'interaction s'effectue immédiatement.

Suppression depuis l'unité d'interaction

Pour effacer une clé numérique via l'unité d'interaction, une clé de véhicule autorisée doit se trouver dans le véhicule.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Clé » / « Digital Key ».
2. Le cas échéant, sélectionner la clé numérique.
3. « Effacer »

Réinitialisation de la fonction

Pour réinitialiser la fonction MINI Digital Key, une clé du véhicule autorisée doit se trouver dans le véhicule.

La réinitialisation de la fonction entraîne la suppression de toutes les clés numériques, y compris la clé principale numérique.

Après la réinitialisation, le déverrouillage et le verrouillage ainsi que le démarrage du véhicule seront impossibles avec une clé numérique.

La fonction de clé numérique de la Service Card est conservée.

Pour réinitialiser la fonction, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Clé » / « Digital Key » / « Réinitialiser la fonction ».

La clé principale numérique doit être de nouveau débloquée pour pouvoir réutiliser la MINI Digital Key.

Déverrouiller et verrouiller le véhicule

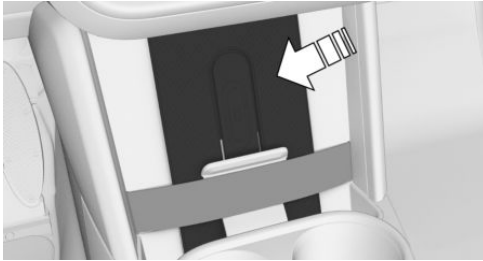
Il est possible de déverrouiller et de verrouiller le véhicule comme suit :

- Par la poignée de porte.
- Avec l'Accès Confort : selon le pays, il est possible de déverrouiller et de verrouiller le véhicule sans contact.

Plus d'informations :

Accès à l'intérieur du véhicule, voir page [85](#).

Activation de l'état de marche



1. Pour activer l'état de marche avec la MINI Digital Key, placer le smartphone au centre du rangement dans la console centrale. Pousser le smartphone vers le bas derrière la barrette de fixation.
2. Tourner le commutateur Start/Stop.

Selon l'épaisseur du smartphone, il peut être nécessaire d'ouvrir la barrette de retenue lors de l'insertion et du retrait.

Avec l'accès confort, il suffit, selon le pays, que le smartphone se trouve à l'intérieur du véhicule lorsque les fonctions Bluetooth et UWB sont activées. Tourner le commutateur Start/Stop.

Vente du smartphone

Avant de vendre un smartphone, effacer toutes les clés numériques du smartphone. Ainsi, le smartphone ne peut plus être utilisé pour le véhicule.

Changement de smartphone

Pour pouvoir utiliser un nouveau smartphone comme clé principale numérique, le nouveau smartphone doit être activé conformément à la description de la clé principale numérique. L'activation du nouveau smartphone peut entraîner la suppression de la clé principale précédente.

Vente du véhicule

Avant de vendre un véhicule, réinitialiser la fonction MINI Digital Key ou supprimer

le véhicule du compte MINI Connected de l'ancien propriétaire du véhicule.

Si le véhicule est supprimé du compte MINI Connected, toutes les clés numériques correspondant à ce véhicule sont effacées. La clé numérique de la Service Card est conservée et désactivée.

Limites du système

Si le smartphone s'éteint alors que son niveau de charge est faible, il est encore possible à l'aide du smartphone de déverrouiller et de verrouiller le véhicule pendant quelques heures et d'activer l'état de marche.

Dysfonctionnement

La détection de la clé numérique par le véhicule peut être perturbée, notamment dans les cas suivants :

- Un étui de smartphone non approprié fait écran aux capteurs du véhicule sur le smartphone.
- Des objets, tels qu'une carte à puce, se trouvent entre le smartphone et sa coque/son étui.
- La connexion est perturbée par des relais émetteurs ou toute autre installation présentant une puissance d'émission élevée.
- Des parties de bâtiment ou des objets métalliques font écran au smartphone.
- Certains smartphones permettent de protéger la clé numérique par une authentification supplémentaire. Si la clé numérique est utilisée, l'utilisateur doit s'authentifier par exemple à l'aide d'un code PIN, d'une empreinte digitale ou d'une reconnaissance faciale.

Si le système de détection n'est pas opérationnel, la clé numérique ne peut plus être utilisée. Si ni la clé du véhicule ni la Service Card n'est disponible, il est possible de déverrouiller et de verrouiller le

véhicule via les Fonctions à distance de la MINI App sur un autre smartphone. Le déverrouillage du véhicule peut également être demandé au centre d'appels du portail client MINI Connected.

MINI Digital Key Service Card

Principe

La Service Card fait partie de MINI Digital Key. Une clé numérique déjà jumelée dans le véhicule est installée sur la Service Card. Le Service Card permet de verrouiller, de déverrouiller et de démarrer le véhicule.

La disponibilité de la Service Card dépend de l'équipement et de la version de pays.

La Service Card est nécessaire dans les situations où la remise d'une clé du véhicule physique est nécessaire, p. ex. lors d'un rendez-vous de maintenance. La Service Card doit être activée avant la transmission. Si un smartphone est utilisé comme clé numérique, la Service Card désactivée doit se trouver dans le véhicule.

Consignes de sécurité

REMARQUE

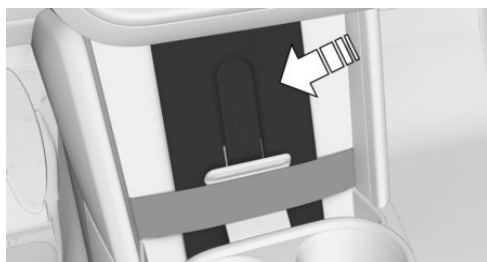
La Service Card risque d'être endommagée si elle est rechargée en même temps qu'un appareil mobile dans le compartiment Wireless Charging. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas placer la Service Card dans le compartiment Wireless Charging en même temps qu'un appareil mobile.

Activation/désactivation de la Service Card dans le véhicule

Conditions de fonctionnement

Pour activer et désactiver la Service Card, une clé du véhicule ou une clé numérique doit se trouver dans le véhicule.

Activation de la Service Card



1. Pour activer la Service Card, la placer au centre du rangement dans la console centrale et la pousser vers le bas derrière la barrette de retenue.
2. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

Désactivation de la Service Card

1. Pour désactiver la Service Card, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Clé ».
2. Sélectionner l'entrée Service Card.
3. « Désactiver la Service Card »

Une Service Card désactivée continue d'apparaître dans la liste des clés numériques jumelées.

Si une clé numérique ou une clé du véhicule a été utilisée et qu'une Service Card activée a été détectée, un message supplémentaire de désactivation de la Service Card apparaît sur l'unité d'interaction.

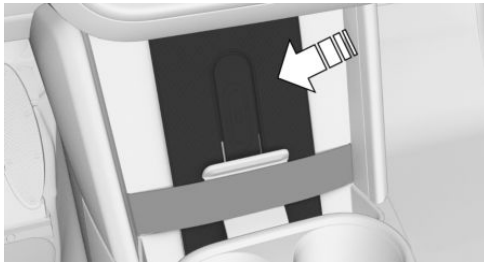
Déverrouiller et verrouiller le véhicule

Il est possible de déverrouiller et de verrouiller le véhicule avec la Service Card activée.

Plus d'informations :

Accès à l'intérieur du véhicule, voir page 85.

Activation de l'état de marche



1. Pour activer l'état de marche avec la Service Card, placer la Service Card activée au centre du rangement dans la console centrale et la pousser vers le bas derrière la barrette de retenue.
2. Tourner le commutateur Start/Stop pour activer l'état de marche.

La Service Card peut être retirée du rangement après l'activation de l'état de marche du véhicule.

Dysfonctionnement

La détection de la Service Card par le véhicule peut être perturbée par des objets situés entre le rangement pour smartphone et la Service Card, par exemple un porte-monnaie ou un étui de smartphone.

Accès à l'intérieur du véhicule

Principe

Les possibilités suivantes sont proposées pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule :

- Avec la clé du véhicule.
- Depuis la poignée de porte.
- Avec la Service Card.
- Avec la MINI Digital Key.
- Déverrouillage ou verrouillage sans contact.
- Avec l'application MINI App.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les personnes ou les animaux à bord du véhicule peuvent verrouiller les portes de l'intérieur et s'enfermer. Dans ce cas, le véhicule ne peut pas être ouvert de l'extérieur. Il y a risque de blessures et danger de mort. Emporter la clé du véhicule pour pouvoir ouvrir le véhicule de l'extérieur.

AVERTISSEMENT

Si des personnes ou des animaux restent pendant longtemps dans le véhicule et sont soumis à des températures extrêmes, il existe un risque de blessures et un danger de mort. Ne pas verrouiller le véhicule de l'extérieur lorsque des personnes ou des animaux se trouvent à bord. Ne pas laisser de bébés, de jeunes enfants ni d'animaux seuls dans le véhicule.



AVERTISSEMENT

Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :

- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.
- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.

Modèle 3 portes :

REMARQUE

La vitre descend légèrement en tirant sur la poignée de la porte. En cas de gel, la vitre risque de rester bloquée et de ne pas s'abaisser. Il y a un risque de dommages matériels. En tirant la poignée, veiller à ce que la vitre s'abaisse. Si nécessaire, éliminer la neige et la glace présentes sur la vitre. Ne pas forcer l'ouverture de la porte.

Comportement au déverrouillage

Selon les réglages, les fonctions suivantes sont exécutées lors du déverrouillage du véhicule depuis l'extérieur :

- Seule la porte conducteur et la trappe de recharge sont déverrouillées ou tous les accès au véhicule sont déverrouillés.
- Le déverrouillage du véhicule peut être confirmé par un signal d'éclairage ou un signal sonore.
- Au déverrouillage, l'éclairage d'accueil peut être allumé.

En outre, les fonctions suivantes sont exécutées :

- Si un MINI ID ou un profil conducteur est associé à la clé du véhicule, ce MINI ID ou ce profil conducteur est activé.
- L'éclairage intérieur est allumé, s'il n'a pas été coupé manuellement.
- Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

Si les rétroviseurs extérieurs ont été repliés avec la touche située à l'intérieur du véhicule, les rétroviseurs extérieurs ne sont pas dépliés au déverrouillage.

- L'alarme antivol est désactivée.
- Le système d'alarme antivol est désactivé.

Plus d'informations :

- Réglages, voir page [93](#).
- Éclairage d'accueil, voir page [168](#).
- MINI ID, voir page [66](#).
- Profils de conducteur, voir page [71](#).

Comportement au verrouillage

Selon les réglages, les fonctions suivantes sont exécutées lors du verrouillage du véhicule depuis l'extérieur :

- Le verrouillage du véhicule peut être confirmé par un signal d'éclairage ou un signal sonore.
- Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs peuvent se rabattre automatiquement lors du verrouillage du véhicule. Si les feux de détresse sont activés,



les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.

En outre, les fonctions suivantes sont exécutées :

- Toutes les portes, le compartiment à bagages et la trappe de réservoir sont verrouillés.
- L'alarme antivol est activée. Cela empêche que les portes puissent être déverrouillées à l'aide du bouton de verrouillage ou des mécanismes d'ouverture de portes.
- Le système d'alarme antivol est activé.

Si, lors du verrouillage du véhicule, l'état de marche est encore activé, deux coups d'avertisseur sonore retentissent. Si le véhicule klaxonne deux fois, désactiver l'état de marche à l'aide du commutateur Start/Stop. Lorsque la position N du levier sélecteur est engagée et que l'état de marche est désactivé, le véhicule émet deux avertisseurs sonores et ne se verrouille pas.

Plus d'informations :

Réglages, voir page 93.

Avec la clé du véhicule

Déverrouillage du véhicule



Pour déverrouiller le véhicule à l'aide de sa clé, appuyer sur la touche de déverrouillage de la clé du véhicule.

Si, en raison des réglages, seules la porte conducteur et la trappe de réservoir sont déverrouillées, appuyer à nouveau sur la touche de la clé du véhicule pour déverrouiller les autres accès au véhicule.

Après l'ouverture d'une porte avant, le véhicule est prêt à fonctionner.

Les fonctions d'éclairage dépendent, le cas échéant, des conditions de luminosité ambiante.

Verrouillage du véhicule

1. Fermer la porte conducteur pour verrouiller le véhicule depuis la clé du véhicule.



2. Appuyer sur la touche de verrouillage de la clé du véhicule.

Sur la poignée de porte

Principe

L'accès au véhicule depuis la poignée de porte est possible sans actionner la clé du véhicule.

La clé du véhicule est automatiquement détectée à proximité du véhicule.

La disponibilité de cette fonction dépend de l'équipement.

Selon le pays, le déverrouillage et le verrouillage du véhicule avec la poignée de porte sont possibles également avec un smartphone compatible et une clé numérique.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'accès à l'intérieur du véhicule depuis la poignée de porte :

- La clé du véhicule est présente, par exemple dans une poche de pantalon.
- Pour le verrouillage et déverrouillage avec la clé numérique, les fonctions Bluetooth et bande ultralarge doivent être activées sur le smartphone.
- Pour le verrouillage, la clé du véhicule doit se trouver à l'extérieur du véhicule à proximité des portes.
- Après le verrouillage, environ deux secondes doivent s'être écoulées avant que le déverrouillage soit à nouveau possible.



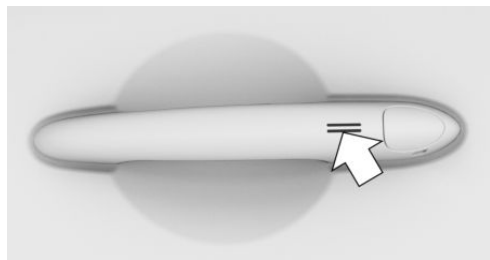
Déverrouillage du véhicule depuis la poignée de porte



Pour déverrouiller le véhicule depuis la poignée de porte, placer la main dans la poignée encastrée de la porte conducteur.

Verrouillage du véhicule depuis la poignée de porte

1. Fermer la porte conducteur pour verrouiller le véhicule depuis la poignée de porte.
2. Effleurer du doigt pendant environ une seconde la surface nervurée de la poignée de la porte conducteur fermée sans mettre la main dans la poignée encastrée.



Dysfonctionnement

Par temps de pluie ou de neige, il est possible que le système ne détecte pas correctement la demande de verrouillage au niveau des poignées de porte.

En cas de dysfonctionnement, déverrouiller ou verrouiller le véhicule avec les touches de la clé du véhicule ou avec la clé intégrée.

Déverrouillage/verrouillage sans contact du véhicule

Principe

Le véhicule peut être déverrouillé ou verrouillé sans contact.

La fonction est disponible avec l'accès confort.

Selon le pays, le déverrouillage et le verrouillage sans contact sont également possibles avec les smartphones compatibles avec une clé numérique. Pour pouvoir utiliser la clé numérique pour le verrouillage et le déverrouillage sans contact, les fonctions Bluetooth et bande ultralarge doivent être activées sur le smartphone.

Le véhicule est déverrouillé lorsqu'une clé de véhicule autorisée est détectée dans la zone de déverrouillage.

La zone de déverrouillage se situe dans un rayon d'env. 5 pi/1,50 m autour des parties latérales et arrière du véhicule.

Le véhicule est verrouillé quand la clé du véhicule quitte la zone de verrouillage.

La zone de verrouillage se situe dans un rayon d'env. 9 pi/3 m autour des parties latérales et arrière du véhicule.

Le déverrouillage et le verrouillage automatiques doivent être activés dans les réglages.

Si la clé du véhicule reste immobile pendant une durée prolongée dans la zone de déverrouillage, le véhicule est alors automatiquement verrouillé.

Les restrictions suivantes s'appliquent si, lors du verrouillage, une personne est détectée sur un siège :



- Le véhicule est verrouillé mais l'alarme antivol n'est pas activée.
- Le système d'alarme n'est pas activé.
- La trappe du réservoir reste déverrouillée.

Comportement au déverrouillage

S'il a été défini dans les réglages que seules la porte conducteur et la trappe de réservoir sont déverrouillées, tenir compte des points suivants :

La porte conducteur et la trappe de réservoir se déverrouillent uniquement si le conducteur s'approche du véhicule par le côté conducteur.

Plus d'informations :

Réglages, voir page 93.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au déverrouillage et au verrouillage du véhicule sans contact :

- La clé du véhicule est présente, par exemple dans une poche de pantalon.
- Pour le déverrouillage et le verrouillage sans contact à l'aide de la clé numérique, les fonctions Bluetooth et bande ultra-large (UWB) doivent être activées sur le smartphone.
- Le verrouillage et déverrouillage automatique doit être activé dans les réglages.
- L'état de marche est désactivé.
- Si le véhicule est à l'état de repos pendant plusieurs jours, le déverrouillage et le verrouillage sans contact seront à nouveau possibles après avoir fait rouler le véhicule.

Plus d'informations :

Réglages, voir page 93.

Avec la Service Card

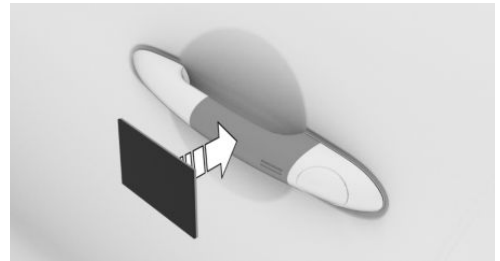
Principe

La Service Card est une carte à puce sur laquelle est installée une clé numérique. La Service Card peut être utilisée pour déverrouiller et verrouiller le véhicule.

Plus d'informations :

Service Card, voir page 84.

Déverrouillage/verrouillage du véhicule avec la Service Card



Maintenir la Service Card directement au centre de la poignée de porte conducteur.

En verrouillant le véhicule avec la Service Card, s'assurer que toutes les portes et le compartiment à bagages sont fermés.

Si la Service Card n'est pas reconnue, modifier légèrement la position de la Service Card et répéter la procédure.

Avec la MINI Digital Key

Principe

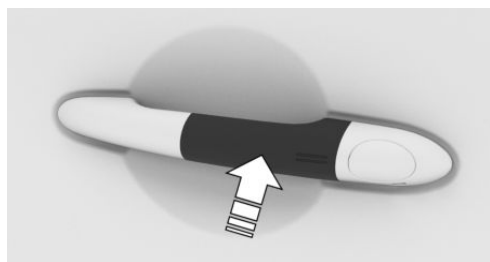
Selon l'équipement et la version de pays, il est possible d'installer une clé numérique sur un smartphone compatible afin de l'utiliser pour déverrouiller et verrouiller le véhicule.

Plus d'informations :

MINI Digital Key, voir page 80.



Déverrouillage/verrouillage du véhicule avec la MINI Digital Key



Pour déverrouiller/verrouiller le véhicule avec la MINI Digital Key, maintenir l'antenne CCP du smartphone directement et au centre de la poignée de la porte conducteur. La position de l'antenne CCP dépend du modèle du smartphone.

En verrouillant le véhicule avec le smartphone, s'assurer que toutes les portes et le compartiment à bagages sont fermés.

Avec l'application MINI App

Les Fonctions à distance de la MINI App permettent, entre autres, de verrouiller et de déverrouiller un véhicule.

Pour cela, il est nécessaire de disposer d'un contrat MINI Connected actif et la MINI App doit être installée sur un smartphone.

Accès au compartiment à bagages

Principe

Vous disposez des possibilités suivantes pour ouvrir le compartiment à bagages :

- Avec la clé du véhicule.
- Sur le compartiment à bagages.
- À l'intérieur du véhicule.

Consignes de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Des parties du corps peuvent être coincées lors de la commande du hayon. Il y a risque de blessures. Lors de l'ouverture et de la fermeture, veiller à ce que la zone de déplacement du hayon soit libre.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de l'ouverture, le hayon se déplace vers l'arrière et vers le haut. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lors de l'ouverture et de la fermeture, veiller à ce que la zone de déplacement du hayon soit libre.

⚠ AVERTISSEMENT

Pendant la conduite, les objets pointus ou aux arêtes vives peuvent venir cogner contre les vitres et les fils chauffants. Il y a un risque de blessures ou de dommages matériels. Recouvrir les arêtes et veiller à ce que les objets pointus ne viennent pas cogner contre les vitres.

Avec la clé du véhicule

Principe

Pour éviter de l'enfermer dans le véhicule, ne pas déposer la clé du véhicule dans le compartiment à bagages.

Selon l'équipement et la version de pays, les réglages suivants sont possibles :

- Lors du déverrouillage du compartiment à bagages avec la clé du véhicule, les portes sont également déverrouillées.
- Avant de déverrouiller le compartiment à bagages avec la clé du véhicule, le véhicule doit être déverrouillé.



Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'accès au compartiment à bagages avec la clé du véhicule :

- Pour l'ouverture du compartiment à bagages, le levier sélecteur est en position P.
- L'ouverture avec la clé du véhicule est activée dans les réglages.

Plus d'informations :

Réglages, voir page 93.

Déverrouillage du compartiment à bagages



Pour déverrouiller le compartiment à bagages, appuyer sur la touche de déverrouillage du compartiment à bagages sur la clé du véhicule pendant environ une seconde.

Sur le compartiment à bagages

Principe

Selon l'équipement, l'accès au compartiment à bagages est possible sans actionner la clé du véhicule.

La clé est automatiquement détectée à proximité du véhicule.

Selon le pays, les smartphones compatibles avec clé numérique sont aussi reconnus automatiquement. Dans ce cas, l'ouverture du compartiment à bagages est possible avec le smartphone.

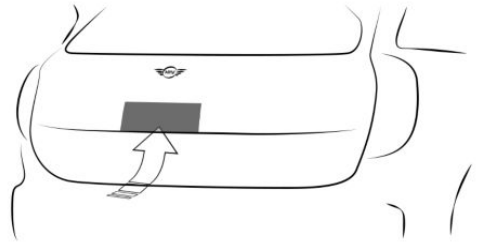
Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'accès au compartiment à bagages :

- Porter la clé du véhicule sur soi, par exemple dans la poche de son pantalon.
- Pour la détection de la clé numérique, les fonctions Bluetooth et bande ultra-

large doivent être activées sur le smartphone.

Ouverture du compartiment à bagages



Vous disposez des possibilités suivantes pour ouvrir le compartiment à bagages :

- Déverrouiller le véhicule, appuyer sur la touche du côté extérieur du compartiment à bagages et ouvrir le hayon manuellement.
- Avec accès confort : Emporter la clé du véhicule avec soi, appuyer sur la touche du côté extérieur du compartiment à bagages et ouvrir le hayon manuellement.

Les portes verrouillées ne sont pas déverrouillées.

Fermeture manuelle du compartiment à bagages

Rabattre le hayon en le saisissant par les poignées encastrées.

À l'intérieur du véhicule

Conditions de fonctionnement

Lorsque le véhicule est verrouillé, le levier sélecteur doit être amené en position P avant de pouvoir ouvrir le hayon à l'aide de la touche à l'intérieur du véhicule.



Déverrouillage du compartiment à bagages



Pour déverrouiller le compartiment à bagages, appuyer sur la touche d'ouverture du compartiment à bagages située dans le vide-poches de la porte conducteur.

Touches pour le verrouillage centralisé

Principe

Les touches de verrouillage centralisé à l'intérieur du véhicule permettent de verrouiller/déverrouiller le véhicule de l'intérieur.

Au démarrage, le véhicule se verrouille automatiquement.

En cas d'accident d'une certaine gravité, le véhicule se déverrouille automatiquement. Les feux de détresse et l'éclairage intérieur s'allument.

Aperçu



Les touches de verrouillage centralisé se trouvent dans la porte conducteur.



La touche de verrouillage.



La touche de déverrouillage.

Verrouillage du véhicule de l'intérieur



Pour verrouiller le véhicule de l'intérieur, portes fermées, appuyer sur la touche de verrouillage dans la porte conducteur.

La trappe du réservoir reste déverrouillée.

Lors du verrouillage, l'alarme antivol n'est pas activée.

Déverrouillage du véhicule de l'intérieur



Pour déverrouiller le véhicule de l'intérieur, appuyer sur la touche de déverrouillage dans la porte conducteur.

Ouvrir la porte

Il existe les possibilités suivantes pour ouvrir une porte alors que le véhicule est verrouillé :

-  Modèle 3 portes : Appuyer sur la touche de déverrouillage dans la porte avant pour déverrouiller toutes les portes.

Tirer ensuite le mécanisme d'ouverture de la porte à ouvrir.

- Tirer le mécanisme d'ouverture de la porte à ouvrir. Les autres portes restent verrouillées.

-  Modèle 5 portes : Appuyer sur la touche de déverrouillage dans la porte avant pour déverrouiller toutes les portes.

Tirer ensuite le mécanisme d'ouverture de la porte à ouvrir.

- Portes avant : Tirer le mécanisme d'ouverture de la porte à ouvrir. Les autres portes restent verrouillées.
- Portes arrière : Tirer deux fois le mécanisme d'ouverture de la porte à ou-



vrir : La première fois, la porte se déverrouille, la deuxième fois, elle s'ouvre. Les autres portes restent verrouillées.

Réglages

Principe

Selon l'équipement et la version de pays, divers réglages pour l'ouverture et la fermeture sont possibles.

Verrouillage et déverrouillage

Activation/désactivation du verrouillage ou déverrouillage des portes

1. Pour déverrouiller ou verrouiller les portes, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage » / « Déverrouiller ».
2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Seulement porte conducteur »
Seules la porte conducteur et la trappe de réservoir sont déverrouillées. Une nouvelle pression déverrouille l'ensemble du véhicule.
 - « Toutes les portes »
Le véhicule est alors entièrement déverrouillé.

Déverrouillage/verrouillage sans contact

1. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule sans contact, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage ».
2. Sélectionner le réglage souhaité :

- « Déverrouillage en cas d'approche »
- « Verrouillage en cas d'éloignement »

L'activation de ce réglage entraîne également l'activation du rabattement automatique des rétroviseurs extérieurs. Le rabattement automatique des rétroviseurs extérieurs peut être de nouveau désactivé dans le menu correspondant.

Déverrouillage automatique

1. Pour déverrouiller automatiquement le véhicule, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage ».
2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Déverrouillage à l'arrivée »
 - « Déverrouillage automatique des portes en position de stationnement. »

Le véhicule verrouillé est automatiquement déverrouillé lorsque l'état de marche est désactivé ou en plaçant le levier sélecteur en position P.

Verrouillage automatique

Pour verrouiller automatiquement le véhicule, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage » / « Verrouillage après délai ».

Le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de quelques instants si aucune porte n'a été ouverte après le déverrouillage.

Réglage des signaux de confirmation du véhicule

1. Pour régler le signal de confirmation du véhicule, sélectionner le che-



min d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage ».

2. Sélectionner le réglage souhaité :

- « Clignotement lors du déverrouillage »
Le déverrouillage est confirmé par deux clignotements.
- « Clignotement lors du verrouillage »
Le verrouillage est confirmé par un seul clignotement.
- Avec système d'alarme antivol :
« Signal sonore au verrouillage/déverr. »
Le déverrouillage est confirmé par un signal sonore double, le verrouillage par un signal sonore simple.

Rabattement automatique des rétroviseurs extérieurs

Pour régler le rabattage automatique des rétroviseurs extérieurs, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage » / « Rabat/dépl. rétroviseurs pdt. verr./déverr. ».

Compartment à bagages

Réglage de la touche du compartiment à bagages sur la clé du véhicule

Il est possible de sélectionner l'affectation de la touche du coffre à bagages sur la clé du véhicule.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Clé » / « Clé du véhicule » / « Touche du hayon ».
2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Hayon »

Selon l'équipement, le compartiment à bagages est déverrouillé ou ouvert.

- « Hayon et porte(s) »

Selon l'équipement, le compartiment à bagages est déverrouillé ou ouvert et les portes sont déverrouillées.

- « S'ouvrent uniquement sur un véhicule déjà déverrouillé. »

Pour actionner le couvercle de coffre avec la clé du véhicule, vous devez déverrouiller le véhicule.

- « Bloquer la touche du hayon »

L'utilisation du compartiment à bagages avec la clé du véhicule est bloquée.

Vitres

Ouverture automatique des vitres

1. Pour régler l'ouverture automatique de la vitre, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Portes et vitres ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Lorsque ce réglage est activé, la vitre conducteur s'ouvre automatiquement dès que le véhicule atteint la position mémorisée.

Alarme

Principe

Le système d'alarme antivol signale de manière optique et sonore une tentative d'ouverture incorrecte du véhicule verrouillé.

Le capteur d'inclinaison et la protection volumétrique font partie du système d'alarme.

Le témoin de contrôle intégré au rétroviseur intérieur indique l'état du système d'alarme, p. ex. si le système d'alarme est actif ou si une alarme a été déclenchée.



Ne pas modifier le système afin de garantir le fonctionnement du système d'alarme anti-vol.

Causes de déclenchement d'alarme

L'alarme réagit aux modifications suivantes lorsque le véhicule est verrouillé :

- Lors de l'ouverture d'une porte, du capot ou du compartiment à bagages.
- Lors de la détection de mouvements à l'intérieur du véhicule.
- Si l'inclinaison du véhicule change, par exemple en cas de tentative de vol de roue ou de remorquage.
- Lorsque la tension de batterie est coupée.
- En cas d'utilisation non conforme de la prise de diagnostic.
- Lorsque le véhicule est verrouillé alors qu'un appareil est branché à la prise de diagnostic.

Le système d'alarme antivol signale ces modifications de manière optique et sonore :

- Alarme sonore :
Il se peut que le signal acoustique soit désactivé selon la réglementation du pays.
- Alarme optique :
Par le clignotement des feux de détresse et, le cas échéant, des phares.

Activation/désactivation du système d'alarme antivol

Le système d'alarme antivol est activé ou désactivé dès que le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Si le véhicule est verrouillé manuellement de l'intérieur, le système d'alarme n'est pas activé.

Ouvverture des portes avec la clé intégrée

Le système d'alarme antivol se déclenche à l'ouverture d'une porte si celle-ci est déverrouillée au niveau de la serrure à l'aide de la clé intégrée.

Si le véhicule est déverrouillé avec la clé intégrée, il est nécessaire d'activer ensuite l'état de marche via la reconnaissance de secours de la clé du véhicule.

Ouvverture du compartiment à bagages lorsque le système d'alarme antivol est activé

Il est également possible d'ouvrir le compartiment à bagages lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Après la fermeture du compartiment à bagages, ce dernier est à nouveau verrouillé et surveillé. Les feux de détresse clignotent une fois à la fermeture.

Mode Panique

En cas de danger, l'alarme peut être déclenchée.

Il existe les possibilités suivantes pour déclencher le système d'alarme :



- Maintenir une pression sur la touche du mode Panique de la clé du véhicule pendant au moins trois secondes.
- Appuyer brièvement 3 fois de suite sur la touche du mode Panique de la clé du véhicule.

Pour désactiver l'alarme : appuyer sur n'importe quelle touche.

Témoin sur le rétroviseur intérieur

Le témoin de contrôle sur le rétroviseur intérieur indique l'état du système d'alarme antivol :



- Le témoin de contrôle émet des flashes toutes les deux secondes :
Le système d'alarme antivol est activé.
- Le témoin de contrôle clignote pendant environ dix secondes avant d'émettre des flashes toutes les deux secondes :
La protection volumétrique et le capteur d'inclinaison ne sont pas activés car les portes, le capot ou le hayon ne sont pas correctement fermés. Les accès correctement fermés sont protégés.
Lorsque les accès encore ouverts sont fermés, la protection volumétrique et le capteur d'inclinaison sont activés.
- Le témoin de contrôle clignote bien que tous les accès aient été fermés :
Erreur dans le système d'alarme antivol.
- Le témoin s'éteint après le déverrouillage :
Le véhicule n'a subi aucune manipulation.
- Le témoin de contrôle clignote après le déverrouillage jusqu'à l'activation de l'état de marche, mais pendant environ cinq minutes maximum :
L'alarme a été déclenchée.

Capteur d'inclinaison

Le capteur d'inclinaison fait partie du système d'alarme antivol et surveille l'inclinaison du véhicule.

Le système d'alarme antivol réagit par exemple en cas de tentative de vol d'une roue ou de remorquage.

Protection volumétrique

La protection volumétrique fait partie intégrante du système d'alarme antivol et surveille l'intérieur du véhicule.

Le système d'alarme antivol réagit en cas de détection de mouvements à l'intérieur du véhicule.

Pour un fonctionnement irréprochable, les vitres doivent être fermées.

Éviter un déclenchement involontaire de l'alarme

Principe

Le capteur d'inclinaison et la protection volumétrique peuvent déclencher l'alarme même sans action non autorisée.

Une alarme intempestive peut se déclencher dans les situations suivantes :

- Dans les stations de lavage.
- Dans des garages duplex.
- Lors du transport sur des autos-trains, des bateaux ou une remorque.
- En présence d'animaux dans le véhicule.
- Si le véhicule est verrouillé lorsque le ravitaillement a déjà commencé.

Pour faire face à ce type de situations, le capteur d'inclinaison et la protection volumétrique peuvent être désactivés.

Désactivation du capteur d'inclinaison et de la protection volumétrique

Il existe différentes possibilités pour désactiver le capteur d'inclinaison et la protection volumétrique :

-  Appuyer sur la touche de verrouillage de la clé du véhicule



dans les 30 secondes qui suivent le verrouillage du véhicule.

Le témoin de contrôle s'allume pendant environ deux secondes, puis se met à émettre des flashes.

- Après la désactivation de l'état opérationnel, il est possible de désactiver la protection volumétrique et le capteur d'inclinaison sur l'unité d'interaction.
- Avec une clé numérique via l'application MINI App.

Le capteur d'inclinaison et la protection volumétrique sont désactivés jusqu'au prochain verrouillage.

Arrêt de l'alarme

Pour arrêter l'alarme, déverrouiller le véhicule.

Vitres

Principe

Il existe les possibilités suivantes pour commander les vitres :

- Avec la clé du véhicule.
- Depuis la poignée de porte.
- Depuis les commutateurs à l'intérieur du véhicule.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Des parties du corps ou des objets peuvent être coincés lors de la commande des vitres. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lors de l'ouverture et de la fermeture, veiller à ce que la zone de déplacement des vitres soit libre.

Avec la clé du véhicule

Ouverture des vitres avec la clé du véhicule



Pour ouvrir les vitres avec la clé du véhicule, après le déverrouillage, maintenir une pression sur la touche de déverrouillage de la clé du véhicule.

Les vitres s'ouvrent tant que la touche de la clé du véhicule est actionnée.

Fermeture des vitres avec la clé du véhicule



Avec accès confort : Pour fermer les vitres avec la clé du véhicule, après le verrouillage, maintenir une pression sur la touche de verrouillage de la clé du véhicule.

Les vitres se ferment tant que la touche de la clé du véhicule est actionnée.

Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs sont repliés si les rétroviseurs extérieurs n'ont pas été repliés lors du verrouillage. Si les feux de détresse sont activés, les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.

Sur la poignée de porte

Principe

La fermeture des vitres s'effectue via la poignée de porte sans actionner la clé du véhicule.

La clé du véhicule est automatiquement détectée à proximité du véhicule.

La fonction est disponible avec l'accès confort.

Selon le pays, la fermeture des vitres avec la poignée de porte est possible également avec un smartphone compatible et une clé numérique.

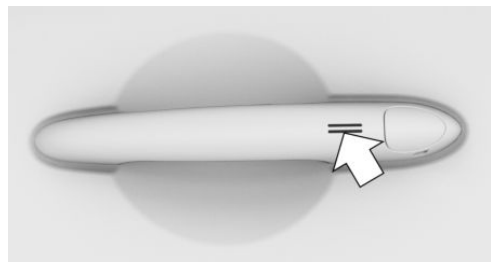


Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la fermeture des vitres depuis la poignée de porte :

- Porter la clé du véhicule sur soi, par exemple dans la poche de son pantalon.
- Pour la fermeture des vitres avec la clé numérique, les fonctions Bluetooth et bande ultralarge doivent être activées sur le smartphone.

Fermeture des vitres depuis la poignée de porte



Pour fermer les vitres depuis la poignée de porte, effleurer du doigt la surface nervurée de la poignée de porte conducteur fermée et maintenir le contact sans refermer la main sur la poignée.

Outre le verrouillage, les vitres et le toit ouvrant en verre se ferment.

Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs sont repliés si les rétroviseurs extérieurs n'ont pas été repliés lors du verrouillage. Si les feux de détresse sont activés, les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.

À l'intérieur du véhicule

Aperçu



Les contacteurs pour les lève-vitres se trouvent dans les portes.

Conditions de fonctionnement

La clé du véhicule ou une clé numérique se trouve à l'intérieur du véhicule.

Ouverture des vitres

Procéder de la manière suivante pour ouvrir la vitre :

- Dans la porte, appuyer sur le contacteur du lève-vitre jusqu'au point de résistance.

La vitre s'ouvre tant que le commutateur est maintenu.

- Dans la porte, pousser sur le commutateur du lève-vitre au-delà du point de résistance.

La vitre s'ouvre automatiquement. Actionner de nouveau le commutateur pour interrompre le mouvement.

Fermer les vitres

Procéder de la manière suivante pour fermer la vitre :

- Dans la porte, tirer sur le contacteur du lève-vitre jusqu'au point de résistance.

La vitre se ferme tant que le commutateur est maintenu.

-  Dans la porte, tirer sur le commutateur du lève-vitre au-delà du point de résistance.

La vitre se ferme automatiquement. Une nouvelle traction interrompt le mouvement en cours.

fermeture dépasse une certaine valeur, la fermeture est interrompue.

2.  Dans la porte, tirer à nouveau en continu sur le commutateur du lève-vitre dans un délai d'environ quatre secondes au-delà du point de résistance. La vitre se ferme sans protection anti-pincement.

Protection anti-pincement

Principe

La protection anti-pincement empêche le coincement d'objets ou de parties du corps entre le cadre de porte et la vitre pendant la fermeture d'une vitre.

Si une résistance ou un blocage est détecté(e) à la fermeture d'une vitre, la fermeture s'interrompt.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Les accessoires fixés aux vitres, tels que des antennes, peuvent entraver le fonctionnement de la protection de pincement. Il y a risque de blessures. Ne pas fixer d'accessoires dans la zone de déplacement des vitres.

Fermeture sans protection anti-pincement

En cas de danger extérieur ou quand du givre empêche la fermeture normale, procéder comme suit :

1.  Dans la porte, tirer en continu sur le contacteur du lève-vitre au-delà du point de résistance. La vitre se ferme avec une protection anti-pincement limitée. Si la force de

Ouverture automatique des vitres

L'ouverture de la vitre conducteur peut être automatisée si la vitre conducteur est souvent ouverte au même endroit. C'est utile par exemple lorsque le même parking à étages est souvent utilisé.

Pour que la vitre conducteur puisse être ouverte automatiquement, la vitesse du véhicule doit être inférieure à 6 mph/10 km/h et la réception GPS doit être suffisante.

Plus d'informations :

Réglages, voir page 93.

Modèle 5 portes : Commutateur de sécurité

Principe

Le commutateur de sécurité permet d'empêcher que p. ex. des enfants puissent ouvrir et fermer les vitres arrière à l'aide des commutateurs des lève-vitres à l'arrière.

En cas d'accident d'une gravité donnée, la fonction de sécurité est automatiquement désactivée.



Aperçu



Le commutateur de sécurité se trouve dans la porte conducteur.

Activation/désactivation de la fonction de sécurité



Pour activer ou désactiver la fonction de sécurité, appuyer sur le commutateur de sécurité dans la porte conducteur.

La LED de la touche s'allume lorsque la fonction de sécurité est activée.

Toit ouvrant en verre

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Des parties du corps peuvent être coincées lors de la commande du toit ouvrant en verre. Il y a risque de blessures. Lors de l'ouverture et de la fermeture, veiller à ce que la zone de déplacement du toit ouvrant en verre soit libre.

Principe

Le toit en verre peut être commandé des manières suivantes :

- Avec la clé du véhicule.
- Depuis la poignée de porte.
- À l'intérieur du véhicule.

Avec la clé du véhicule

Ouverture du toit ouvrant en verre



Pour ouvrir le toit en verre, après le déverrouillage, maintenir une pression sur la touche de déverrouillage de la clé du véhicule.

Le toit en verre s'ouvre tant que la touche de la clé du véhicule est actionnée.

Fermeture du toit ouvrant en verre



Avec accès confort : Pour fermer le toit en verre, après le verrouillage, maintenir la touche de la clé du véhicule enfoncée à proximité du véhicule.

Le toit en verre se ferme tant que la touche de la clé du véhicule est actionnée.

Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs sont repliés si les rétroviseurs extérieurs n'ont pas été repliés lors du verrouillage. Si les feux de détresse sont activés, les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.

Sur la poignée de porte

Principe

La fermeture du toit en verre est déclenchée via la poignée de porte sans actionner la clé du véhicule.

La fonction est disponible avec l'accès confort.

La clé du véhicule est automatiquement détectée à proximité du véhicule.

Selon le pays, la fermeture du toit en verre depuis la poignée de porte est également possible avec un smartphone compatible et une clé numérique.

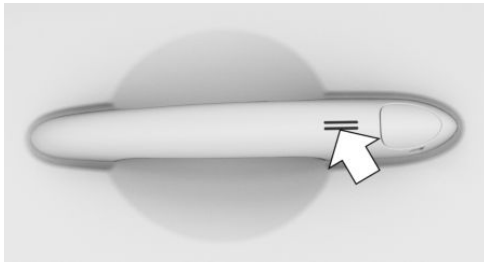


Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la fermeture du toit en verre depuis la poignée de porte :

- Porter la clé du véhicule sur soi, par exemple dans la poche de son pantalon.
- Pour la fermeture du toit en verre avec la clé numérique, les fonctions Bluetooth et bande ultralarge doivent être activées sur le smartphone.

Fermeture du toit ouvrant en verre



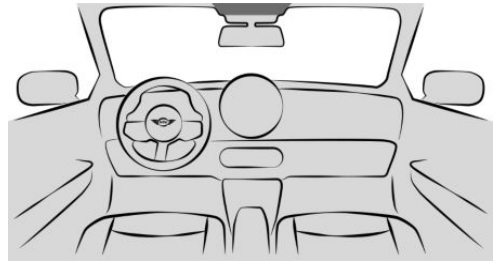
Pour fermer le toit en verre depuis la poignée de la porte conducteur, effleurer du doigt la surface nervurée de la poignée de la porte conducteur fermée et maintenir le contact sans mettre la main dans la poignée encastrée.

Outre le verrouillage, les vitres et le toit ouvrant en verre se ferment.

Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs sont repliés si les rétroviseurs extérieurs n'ont pas été repliés lors du verrouillage. Si les feux de détresse sont enclenchés, les rétroviseurs extérieurs ne peuvent pas se rabattre.

À l'intérieur du véhicule

Aperçu



Le commutateur du toit en verre se trouve dans le ciel de pavillon.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'utilisation du toit en verre :

- L'état opérationnel est activé.
- L'état de marche est activé.

La clé du véhicule doit se trouver à l'intérieur du véhicule.

Soulever/fermer le toit ouvrant en verre

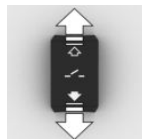


Pour soulever ou fermer le toit en verre, pousser brièvement le commutateur pour le toit en verre vers le haut dans le ciel de pavillon.

- Le toit ouvrant en verre fermé se souève.
- Lorsqu'il est ouvert, le toit ouvrant en verre se ferme jusqu'à la position sur laquelle il a été soulevé.
- Le toit ouvrant en verre se ferme alors qu'il est soulevé.



Ouverture/fermeture du toit ouvrant en verre



- Pour ouvrir ou fermer le toit en verre, pousser le commutateur de toit en verre dans le ciel de pavillon vers l'arrière jusqu'au point de résistance et le maintenir dans cette position.

Le toit en verre s'ouvre tant que le commutateur est actionné.

- Pousser le commutateur vers l'avant jusqu'au point de résistance et le maintenir. Le toit ouvrant en verre se ferme tant que le commutateur est maintenu.

- Pousser le commutateur vers l'arrière au-delà du point de résistance. Le toit en verre s'ouvre automatiquement.

Actionner de nouveau le commutateur pour interrompre le mouvement en cours.

- Pousser le commutateur vers l'avant au-delà du point de résistance.

Le toit ouvrant en verre se ferme automatiquement.

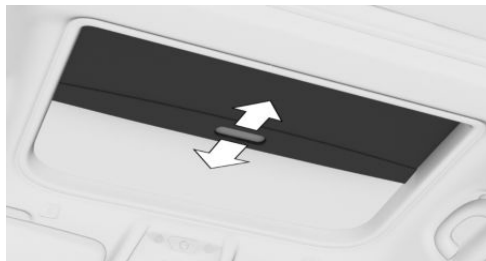
Actionner de nouveau le commutateur pour interrompre le mouvement en cours.

Position confort

Sur certains modèles, les bruits dus au vent à l'intérieur du véhicule sont réduits au minimum lorsque le toit ouvrant en verre n'est pas encore entièrement ouvert. Sur ces modèles, la fonction automatique commence par ouvrir le toit ouvrant en verre seulement jusqu'à cette position de confort.

Actionner de nouveau le commutateur pour le toit en verre dans le ciel de pavillon pour ouvrir entièrement le toit en verre.

Ouverture/fermeture du pare-soleil



Pour ouvrir ou fermer la protection solaire, pousser la protection solaire au niveau de la poignée dans la position souhaitée.

Protection anti-pincement

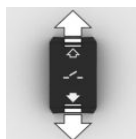
Principe

La protection de pincement empêche le coincement d'objets ou de parties du corps entre le cadre du toit et le toit ouvrant en verre pendant la fermeture de ce dernier.

Si une résistance ou un blocage est perceptible à la fermeture du toit ouvrant en verre, la fermeture s'interrompt à partir du milieu de l'ouverture du toit ou lors de la fermeture à partir de la position levée.

Fermeture sans protection anti-pincement depuis la position ouverte

En cas de danger extérieur ou quand du givre empêche la fermeture normale, procéder comme suit :





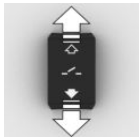
1. Fermer toutes les portes.
2. Activer l'état de marche ou arrêter le véhicule en marche.
3. Dans le ciel de pavillon, pousser le commutateur pour le toit en verre vers l'avant au-delà du point de résistance et le maintenir dans cette position.

Le toit ouvrant en verre se ferme avec une protection de pincement limitée. Si la force de fermeture dépasse une certaine valeur, la fermeture est interrompue.

4. Pousser à nouveau le commutateur vers l'avant au-delà du point de résistance et le maintenir jusqu'à ce que le toit ouvrant en verre se ferme sans protection de pincement. Veiller à ce que la zone de fermeture soit dégagée.

Fermeture sans protection anti-pincement depuis la position élevée

En cas de danger extérieur ou quand du givre empêche la fermeture normale, procéder comme suit :



1. Fermer toutes les portes.
2. Activer l'état de marche ou arrêter le véhicule en marche.
3. Dans le ciel de pavillon, pousser le commutateur pour le toit en verre vers l'avant au-delà du point de résistance et le maintenir dans cette position.

Initialisation après une coupure de courant

Principe

Après une coupure de courant pendant l'ouverture ou la fermeture, le toit ouvrant en verre peut, le cas échéant, n'être commandé que de manière limitée. Dans ce cas, une réinitialisation du système peut être utile.

Il est possible d'initialiser le système dans les conditions suivantes :

- Le véhicule se trouve à l'horizontale.
- Le véhicule ne se déplace pas tant que l'initialisation n'est pas terminée.
- L'état de marche est établi.
- La température extérieure est supérieure à 41 °F/5 °C.

Lors de l'initialisation, le toit ouvrant en verre se ferme sans protection anti-pincement.

Veiller à ce que la zone de fermeture soit dégagée.

Initialisation du système



Pour initialiser le système, dans le ciel de pavillon, pousser le commutateur pour le toit en verre vers le haut et le maintenir dans cette position jusqu'à ce que l'initialisation

soit terminée :

L'initialisation démarre en l'espace de 15 secondes.

- Si le toit ouvrant en verre est fermé, il s'ouvre, puis il est de nouveau refermé.
- Si le toit ouvrant en verre est ouvert, il commence par se fermer, puis il s'ouvre et se ferme de nouveau.

L'initialisation est terminée lorsque le toit ouvrant en verre est de nouveau fermé après avoir été ouvert.

Sièges, volant et rétroviseurs

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Position assise sûre

Pour garantir un trajet décontracté, il est nécessaire que la position.

En cas d'accident, la position correcte du siège et l'utilisation correcte des systèmes de protection jouent un rôle important. Observer les informations contenues dans les chapitres suivants :

- Sièges, voir page 104.
- Ceintures de sécurité, voir page 109.
- Appuie-têtes, voir page 112.
- Airbags, voir page 178.

Sièges avant

Consignes de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage du siège pendant la marche peut entraîner des mouvements inattendus du siège et provoquer un accident. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Régler les sièges uniquement à l'arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le dossier est trop incliné vers l'arrière, la ceinture de sécurité ne peut plus apporter la protection prévue. En cas d'accident, le corps risque de passer sous la ceinture de sécurité. Il y a risque de blessures et danger de mort. Régler le siège avant de prendre la route. Régler le dossier le plus à la verticale possible et ne pas modifier sa position pendant le trajet.

⚠ AVERTISSEMENT

Il existe un risque de coincement lors du déplacement des sièges. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Avant le réglage, s'assurer que la zone de déplacement du siège est libre.

Sièges réglables manuellement

Principe

La commande des sièges à réglage manuel s'effectue au moyen des leviers montés sur le siège.

Aperçu



Les leviers de réglage de sièges se trouvent sur les sièges avant.



Réglage longitudinal

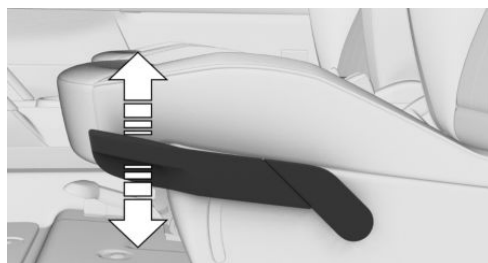
⚠ AVERTISSEMENT

Un siège non verrouillé peut se déplacer de manière inattendue pendant la conduite. Le véhicule peut échapper à tout contrôle. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Après avoir réglé le siège, le déplacer légèrement en avant ou en arrière pour qu'il s'enclenche correctement.



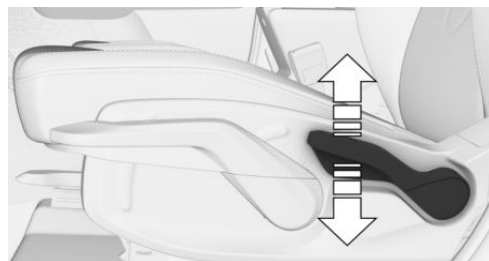
Pour modifier le réglage longitudinal, tirer le levier de réglage longitudinal vers le haut à l'avant du siège et faire glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage en hauteur



Pour régler la hauteur, sur le côté du siège, lever ou abaisser plusieurs fois le levier de réglage de la hauteur de siège jusqu'à ce que le siège atteigne la hauteur souhaitée.

Réglage de l'inclinaison du dossier



Pour régler l'inclinaison du dossier, sur le côté du siège, tirer le levier d'inclinaison de dossier et augmenter ou réduire la charge sur le dossier selon les besoins.

Sièges à réglage électrique

Principe

Les commutateurs sur les sièges à réglage électrique permettent de les régler.

La position actuelle du siège peut être mémorisée via la fonction Memory.

Plus d'informations :

Fonction mémoire, voir page 117.

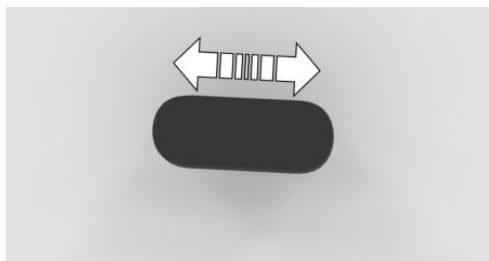
Aperçu



Les commutateurs de réglage des sièges se trouvent sur les sièges avant.

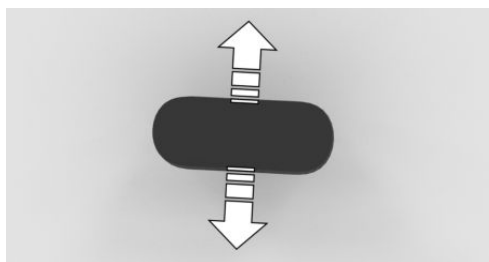


Réglage longitudinal



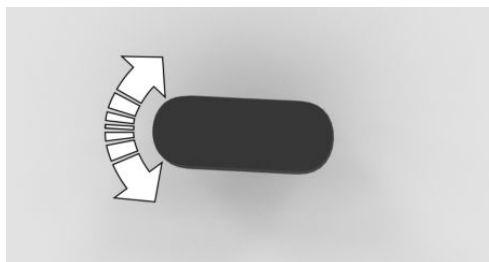
Pour régler le siège dans le sens longitudinal, actionner le commutateur correspondant sur le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage en hauteur



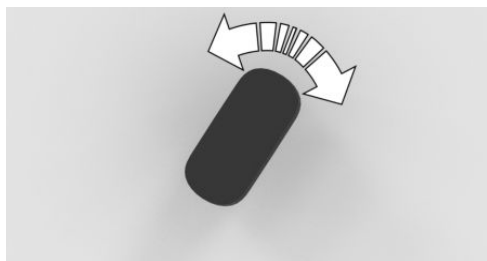
Pour régler la hauteur du siège, pousser sur ce dernier le commutateur de hauteur de siège vers le haut ou vers le bas.

Réglage de l'inclinaison du siège



Pour régler l'inclinaison du siège, pousser sur ce dernier le commutateur d'inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas.

Réglage de l'inclinaison du dossier



Pour régler l'inclinaison du dossier, pousser sur ce dernier le commutateur d'inclinaison du dossier vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage automatique de la position du siège

Principe

Le réglage du siège conducteur est mémorisé dans le MINI ID ou le profil conducteur actif. Si le MINI ID ou le profil conducteur est réactivé ultérieurement, la position de siège mémorisée est automatiquement réglée.

Activation et désactivation de la fonction

1. Pour activer la fonction de réglage automatique de la position de siège, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Confort d'assise » / « Conducteur » / « Réglage aut. siège sur position définie ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Soutien lombaire

Principe

La courbure du dossier peut être modifiée de telle sorte que la colonne lombaire, la lordose, soit soutenue. Le soutien du haut du bassin et de la colonne vertébrale garantit une position assise verticale.



Réglage du soutien lombaire

Procéder de la manière suivante pour régler le soutien lombaire :



- Pour renforcer ou réduire la courbure, appuyer sur la touche de soutien lombaire du siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour déplacer la courbure vers le haut ou vers le bas, appuyer sur la touche de soutien lombaire du siège vers le haut ou vers le bas.

Limite de fonctionnement

À très haute ou très basse température, il peut être impossible de régler le soutien lombaire.

Siège massant

Principe

Le siège massant décontracte, favorise la circulation sanguine dans les muscles de la zone lombaire et prévient la fatigue.

Menu Siège massant



Pour accéder directement au menu Siège massant depuis l'unité d'interaction, appuyer sur la touche de Siège massant.

Activation/désactivation du siège massant

Procéder de la manière suivante pour activer ou désactiver le siège massant :

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Confort d'assise ».
2. Sélectionner le siège souhaité.
3. « Siège massant »
4. Le cas échéant, sélectionner le réglage souhaité.

La fonction de siège massant est interrompue lorsque le support lombaire est utilisé.

Modèle 3 portes : Accès vers l'arrière

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Il existe un risque de coincement lors du déplacement des sièges. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Avant le réglage, s'assurer que la zone de déplacement du siège est libre.



AVERTISSEMENT

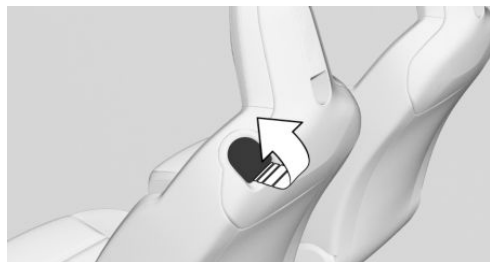
Un dossier non verrouillé peut se déplacer de manière inattendue pendant le trajet. Le véhicule peut échapper à tout contrôle. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant le départ, redresser le dossier et le verrouiller. En avançant et en reculant légèrement le dossier, s'assurer qu'il s'enclenche correctement.

Réglage longitudinal manuel

Basculement du dossier

Procéder de la manière suivante pour rabattre le dossier en cas de réglage longitudinal manuel :

1. Tirer le levier à fond.



2. Rabattre le dossier vers l'avant.
3. Déplacer le siège vers l'avant.

Basculement du dossier vers l'arrière

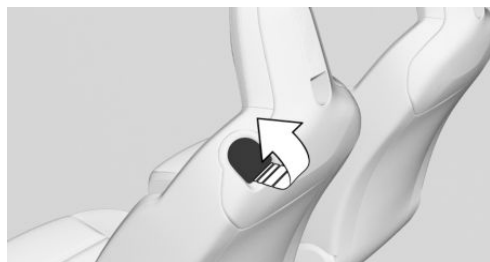
1. Ramener le siège à sa position initiale.
2. Rabattre le dossier vers l'arrière pour verrouiller le siège.

Réglage longitudinal électrique

Basculement du dossier

Procéder de la manière suivante pour rabattre le dossier en cas de réglage longitudinal électrique :

1. Tirer le levier à fond.



2. Rabattre le dossier vers l'avant.

Pour faciliter l'accès à l'arrière, le siège se déplace automatiquement jusqu'à la position la plus avancée.

La procédure s'interrompt en cas d'activation du commutateur de réglage longitudinal ou si le dossier est rabattu.

Basculement du dossier vers l'arrière

Rabattre le dossier vers l'arrière et le verrouiller.

Le siège se déplace automatiquement jusqu'à la dernière position assise enregistrée.

Calibrage des sièges avant

Principe

Dès que le réglage électrique du siège ne fonctionne plus correctement, un calibrage automatique du siège conducteur est effectué. Le calibrage automatique a lieu une fois que le conducteur a quitté le véhicule et fermé les portes.

Si le calibrage ne peut pas être effectué automatiquement ou qu'un calibrage du siège passager avant est nécessaire, un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction. Les sièges avant doivent, dans ce cas, être calibrés manuellement pour rétablir la précision du réglage électrique des sièges.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Il existe un risque de coincement lors du déplacement des sièges. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Avant le réglage, s'assurer que la zone de déplacement du siège est libre.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au calibrage des sièges avant :



- Le levier sélecteur est en position P.
- Le siège à calibrer n'est pas occupé.

Calibrage manuel du siège avant

1. Pour calibrer la position arrière du siège, maintenir le commutateur de réglage longitudinal vers l'arrière jusqu'à ce que le siège s'arrête.
2. Répéter l'opération 1 jusqu'à ce que le siège s'arrête, puis se déplace légèrement dans le sens opposé. La position finale arrière est calibrée.
3. Pour calibrer la position avant du siège, maintenir le commutateur de réglage longitudinal vers l'avant jusqu'à ce que le siège s'arrête.
4. Répéter l'opération 3 jusqu'à ce que le siège s'arrête, puis se déplace légèrement dans le sens opposé. La position finale avant est calibrée.

Le calibrage est terminé dès que le message affiché sur l'unité d'interaction disparaît. Si le message reste actif, répéter le calibrage.

Si le message ne disparaît pas après plusieurs procédures de calibrage, faites contrôler le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Sortie confort

Principe

Le réglage Descente confort facilite la montée et la descente du véhicule en ajustant automatiquement la position du siège et en reculant le siège.

Activation/désactivation de la descente confort

1. Pour activer ou désactiver la descente confort, sélectionner le chemin d'accès

suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Confort d'assise » / « Descente confort ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Ceintures de sécurité

Principe

Pour assurer la sécurité des passagers, le véhicule est équipé de quatre ou cinq ceintures de sécurité. Toutefois, celles-ci ne peuvent apporter la protection prévue que si elles sont bouclées correctement.

Boucler les ceintures de sécurité sur tous les sièges occupés avant chaque départ. Les airbags doivent être considérés comme une protection supplémentaire, en plus des ceintures de sécurité. Les airbags ne remplacent pas les ceintures de sécurité.

Tous les points de fixation des ceintures sont conçus afin d'offrir le meilleur effet protecteur possible des ceintures de sécurité lorsque celles-ci sont correctement utilisées et les sièges sont correctement réglés.

Les deux boucles de ceinture extérieures des sièges arrière sont destinées aux passagers assis à droite et à gauche.

La boucle de ceinture intérieure des sièges arrière est destinée au passager assis au milieu.

Plus d'informations :

Remarques pour une assise sûre, voir page 104.



Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Si une même ceinture de sécurité sert à attacher plus d'une personne, sa fonction de protection n'est plus garantie. Il y a risque de blessures et danger de mort. N'attacher qu'une seule personne par ceinture de sécurité. Ne pas prendre les nourrissons ou les enfants sur les genoux, mais les transporter et les attacher dans des systèmes de retenue pour enfants prévus à cet effet.

AVERTISSEMENT

La protection offerte par les ceintures de sécurité peut être limitée, voire inexistante, si elles ne sont pas bouclées correctement. Une ceinture de sécurité mal positionnée peut provoquer des blessures supplémentaires, par exemple en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre d'évitement. Il y a risque de blessures et danger de mort. Veiller à ce que tous les passagers du véhicule bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT

Lorsque le dossier de siège arrière n'est pas verrouillé, l'effet de protection de la ceinture de sécurité du milieu n'est pas assuré. Il y a risque de blessures et danger de mort. Verrouiller le dossier de siège arrière le plus large si la ceinture de sécurité du milieu est utilisée.

AVERTISSEMENT

La protection offerte par les ceintures de sécurité peut être limitée, voire inexistante, dans les situations suivantes :

- Les ceintures de sécurité ou les boucles sont endommagées, encrassées ou altérées d'une autre manière.
- Les rétracteurs de ceinture ou le mécanisme d'enroulement ont été modifiés.

Lors d'un accident, les ceintures de sécurité peuvent être endommagées de manière invisible. Il y a risque de blessures et danger de mort. Ne pas modifier les ceintures de sécurité, les boucles, les enrouleurs, le mécanisme d'enroulement et les points d'ancrage, et les maintenir propres. Après un accident, faire contrôler les ceintures de sécurité par un Réparateur Agréé du constructeur, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

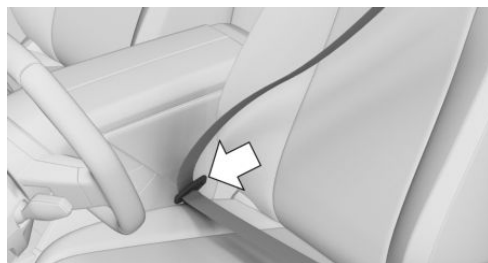
Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Tenir compte des points suivants pour utiliser correctement les ceintures de sécurité :

- Faire passer la ceinture de sécurité sur le bassin et l'épaule sans la vriller, en veillant à ce qu'elle soit bien tendue et le plus près possible du corps.
- Faire passer la ceinture de sécurité le plus bas possible sur les hanches. La ceinture de sécurité ne doit pas appuyer sur le ventre.
- Ne pas faire frotter la ceinture de sécurité sur des arêtes vives, ne pas la passer ni la coincer sur des objets durs ou fragiles.
- Éviter les vêtements trop amples.
- Retendre fréquemment la ceinture de sécurité vers le haut au niveau du buste.

Bouclage de la ceinture de sécurité

1. Pour boucler la ceinture de sécurité, la faire passer lentement sur l'épaule et le bassin.
2. Insérer la languette dans la boucle de ceinture. La boucle de ceinture doit s'enclencher de façon audible.



Pour faciliter l'accès à la boucle de ceinture, un coulisseau est prévu sur la ceinture pour aider à positionner la boucle quand elle n'est pas utilisée.

Débouclage de la ceinture de sécurité

1. Maintenir la ceinture de sécurité pour la déboucler.
2. Appuyer sur la touche rouge de la boucle de ceinture.
3. Accompagner la ceinture de sécurité vers le mécanisme d'enroulement.

Alerte d'oubli de ceinture

Principe

L'alerte d'oubli de ceinture avertit le conducteur lorsque les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées.

L'alerte d'oubli de ceinture est activée dans les cas suivants :

- Si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée côté conducteur ou côté passager.
- Si la ceinture de sécurité est enlevée pendant la conduite.
- Lorsque des objets se trouvent sur un siège.

Affichage sur l'unité d'interaction

Le témoin de contrôle sur l'unité d'interaction s'allume lorsque l'état de marche est activé et qu'une alerte d'oubli de ceinture est active.

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche. Si un message Check-Control apparaît, vérifier si la ceinture de sécurité est correctement bouclée.

Symbole	Signification
	La ceinture de sécurité n'est pas bouclée sur le siège conducteur.
	La ceinture de sécurité n'est pas bouclée sur le siège passager avant ou sur un autre siège du véhicule.
	La ceinture de sécurité est bouclée sur le siège correspondant.
	La ceinture de sécurité n'est pas bouclée sur le siège correspondant.

Indication d'occupation de siège

Principe

À la fin d'un trajet, l'avertissement d'occupation de sièges informe le conducteur de la présence éventuelle de passagers sur les sièges arrière.

Si une porte donnant accès à la rangée de sièges arrière est actionnée dans les 30 minutes qui précèdent le démarrage, un mes-

sage apparaît sur l'unité d'interaction à la fin du trajet et un signal acoustique retentit.

Si le trajet se poursuit dans les 30 minutes, le message s'affiche à nouveau lorsque le trajet est terminé.

Activation/désactivation de l'avertissement d'occupation de sièges

1. Pour activer ou désactiver l'avertissement d'occupation de sièges, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Avertissement d'occupation de sièges ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Appuie-têtes avant

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le manque de protection dû à l'absence ou au réglage incorrect des appuie-tête peut entraîner des blessures à la tête ou à la nuque. Il y a risque de blessures.

- Avant le départ, monter les appuie-tête manquants sur les sièges occupés.
- Dans la mesure du possible, régler l'appuie-tête de manière à ce que le milieu de l'appuie-tête soutienne l'arrière de la tête à hauteur des yeux.
- Régler la distance de façon à ce que l'appuie-tête soit le plus près possible de l'arrière de la tête. Le cas échéant, régler la distance en inclinant le dossier.
- Avec un appuie-tête à réglage manuel : après le réglage, s'assurer que l'appuie-tête est bien enclenché.

AVERTISSEMENT

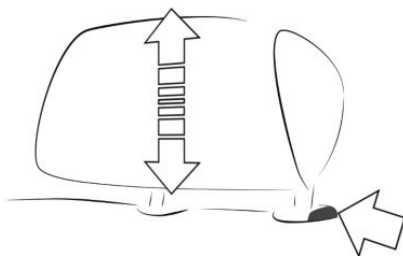
Des parties du corps peuvent être coincées lors du déplacement de l'appuie-tête. Il y a risque de blessures. Veiller à ce que la zone de déplacement de l'appuie-tête soit libre lors de son déplacement.

AVERTISSEMENT

Des objets placés au niveau de l'appuie-tête réduisent la protection apportée à la tête et à la nuque. Il y a risque de blessures.

- Ne pas utiliser de housses de siège ou d'appuie-tête.
- Ne pas suspendre d'objets, par exemple des cintres, directement aux appuie-tête.
- Utiliser uniquement des accessoires considérés comme sûrs pour être fixés aux appuie-tête.
- Ne pas utiliser d'accessoires, tels que des coussins, pendant le trajet.

Réglage en hauteur



- Pour remonter l'appuie-tête, le pousser vers le haut.
- Pour régler la hauteur de l'appuie-tête vers le bas, appuyer sur la touche de déverrouillage située sur le dossier et pousser l'appuie-tête vers le bas, flèche.



Siège sport John Cooper Works : réglage en hauteur

Les appuie-têtes ne peuvent pas être réglés en hauteur.

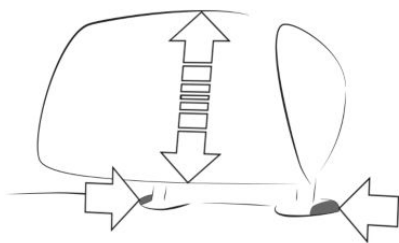
Réglage de la distance

La distance de l'appuie-tête à l'arrière de la tête peut être réglée en inclinant le dossier.

Régler la distance de façon à ce que l'appuie-tête soit le plus près possible de l'arrière de la tête.

Démontage/montage des appuie-tête

Démonter l'appuie-tête uniquement si personne ne prend place sur le siège correspondant.



1. Remonter l'appuie-tête jusqu'à la résistance.
2. Appuyer sur les touches de déverrouillage située sur le dossier, puis retirer complètement l'appuie-tête, flèches.

Pour poser les appuie-têtes, procéder dans l'ordre inverse.

Siège sport John Cooper Works : démontage des appuie-têtes

Les appuie-têtes ne peuvent pas être déposés.

Appuie-têtes arrière

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le manque de protection dû à l'absence ou au réglage incorrect des appuie-tête peut entraîner des blessures à la tête ou à la nuque. Il y a risque de blessures.

- Avant le départ, monter les appuie-tête manquants sur les sièges occupés.
- Dans la mesure du possible, régler l'appuie-tête de manière à ce que le milieu de l'appuie-tête soutienne l'arrière de la tête à hauteur des yeux.
- Régler la distance de façon à ce que l'appuie-tête soit le plus près possible de l'arrière de la tête. Le cas échéant, régler la distance en inclinant le dossier.
- Avec un appuie-tête à réglage manuel : après le réglage, s'assurer que l'appuie-tête est bien enclenché.

AVERTISSEMENT

Des parties du corps peuvent être coincées lors du déplacement de l'appuie-tête. Il y a risque de blessures. Veiller à ce que la zone de déplacement de l'appuie-tête soit libre lors de son déplacement.

AVERTISSEMENT

Des objets placés au niveau de l'appuie-tête réduisent la protection apportée à la tête et à la nuque. Il y a risque de blessures.

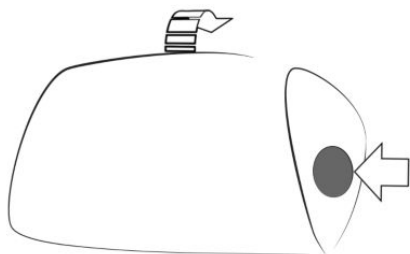


- Ne pas utiliser de housses de siège ou d'appuie-tête.
- Ne pas suspendre d'objets, par exemple des cintres, directement aux appuie-tête.
- Utiliser uniquement des accessoires considérés comme sûrs pour être fixés aux appuie-tête.
- Ne pas utiliser d'accessoires, tels que des coussins, pendant le trajet.

Rabattement des appuie-têtes

Les appuie-tête peuvent être rabattus vers l'arrière pour améliorer la visibilité à l'arrière en cas de place assise inoccupée.

Si une personne prend place sur le siège correspondant, rabattre l'appuie-tête vers l'avant jusqu'en butée.



Appuyer sur la touche et rabattre l'appuie-tête vers l'arrière, flèche.

Pour remettre l'appuie-tête dans sa position d'origine, rabattre l'appuie-tête vers l'avant jusqu'en butée pour qu'il s'enclenche.

Réglage de la hauteur

Les appuie-têtes ne peuvent pas être réglés en hauteur.

Démontage/montage des appuie-tête

Les appuie-têtes ne peuvent pas être déposés.

Rétroviseurs extérieurs

Principe

Le réglage des rétroviseurs extérieurs est mémorisé dans le MINI ID ou dans le profil conducteur actif. Si le MINI ID ou le profil conducteur est réactivé ultérieurement, la position mémorisée est automatiquement réglée.

Selon l'équipement, le rétroviseur extérieur du côté conducteur s'assombrit automatiquement. La commutation est commandée par des cellules photoélectriques logées dans le rétroviseur intérieur.

Selon l'équipement, les deux rétroviseurs extérieurs sont automatiquement chauffés en cas de besoin et dès que le véhicule est en état de marche.

Le rétroviseur extérieur de passager avant est plus fortement bombé que celui du côté conducteur.

Le réglage actuel des rétroviseurs extérieurs peut être mémorisé avec la fonction Memory.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le rétroviseur représente les objets plus près qu'ils ne le sont. Vous risquez de mal estimer la distance avec les usagers qui suivent, par exemple lors des changements de voie. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Estimer la distance par rapport aux usagers qui se trouvent derrière en regardant par-dessus son épaule.



Aperçu



Symbole	Signification
	Rabattre et déployer les rétroviseurs extérieurs.
	Régler les rétroviseurs extérieurs.
	Sélectionner le rétroviseur extérieur gauche. Commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir.
	Sélectionner le rétroviseur extérieur droit.

Sélection du rétroviseur extérieur

-  Pour sélectionner le rétroviseur extérieur gauche, appuyer sur la touche correspondante dans la porte conducteur. La LED s'allume.
-  Pour sélectionner le rétroviseur extérieur droit, appuyer sur la touche correspondante dans la porte conducteur. La LED s'allume.

Réglage des rétroviseurs extérieurs

-  Appuyer sur la touche de réglage des rétroviseurs extérieurs dans la porte conducteur.

Le rétroviseur extérieur sélectionné suit le mouvement de la touche.

Dysfonctionnement

En cas de défaut électrique, régler le rétroviseur extérieur en appuyant sur les bords du verre de rétroviseur.

Pliage/dépliage des rétroviseurs extérieurs

REMARQUE

En raison de sa largeur, le véhicule peut être endommagé dans les stations de lavage. Il y a un risque de dommages matériels. Avant le lavage, rabattre les rétroviseurs à la main ou avec la touche.

-  Pour rabattre et déployer les rétroviseurs extérieurs, appuyer sur la touche de rabattement et de déploiement des rétroviseurs extérieurs dans la porte conducteur.

Le pliage est possible jusqu'à une vitesse d'environ 15 mph/20 km/h.

Le rabattement et le déploiement des rétroviseurs extérieurs est utile dans les cas suivants :

- Dans les stations de lavage.
- Dans les rues étroites.

Des rétroviseurs extérieurs pliés sont automatiquement dépliés à une vitesse d'environ 25 mph/40 km/h.

Position nuit automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur extérieur du côté conducteur s'assombrit automatiquement. La commutation est commandée par des cellules photo-électriques logées dans le rétroviseur intérieur.

Commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir

Principe

Selon l'équipement, lorsque la marche arrière est engagée, le verre de rétroviseur côté passager est incliné vers le bas. Lorsque le verre de rétroviseur est incliné vers le bas, la visibilité sur la bordure de trottoir ou sur d'autres obstacles proches du sol est améliorée, par exemple lors des manœuvres de stationnement.

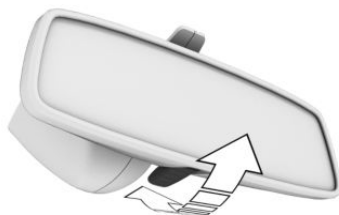
Activation de la commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir

1.  Pour activer la commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir, appuyer dans la porte sur la touche du rétroviseur extérieur côté conducteur. La LED s'allume.
2. Placer le levier sélecteur en position R.

Désactivation de la commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir

 Pour désactiver la commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir, appuyer sur la touche du rétroviseur extérieur côté passager dans la porte. Le témoin LED s'allume et le témoin LED du rétroviseur extérieur côté conducteur s'éteint.

Rétroviseur intérieur à commutation jour/nuit manuelle



Pour réduire l'éblouissement par le rétroviseur intérieur, basculer vers l'avant le levier sur le rétroviseur intérieur à commutation jour/nuit manuelle.

Rétroviseur intérieur à commutation jour/nuit automatique

Principe

Le rétroviseur intérieur s'assombrit automatiquement.

Il est commandé par des cellules photo-électriques situées dans le miroir et sur la face arrière du rétroviseur.

Aperçu





Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au rétroviseur intérieur à commutation jour/nuit automatique :

- Maintenir toujours propres les cellules photoélectriques.
- Ne pas masquer la zone située entre le rétroviseur intérieur et le pare-brise.

Volant

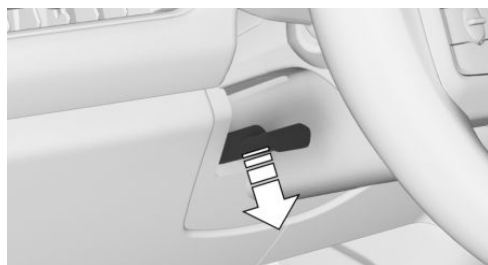
Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

En cas de réglage du volant pendant le trajet, ce dernier peut se déplacer de manière inattendue. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Régler le volant uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Réglage manuel du volant

La position du volant peut être réglée manuellement en hauteur et dans le sens longitudinal.



1. Abaisser complètement le levier de déverrouillage sur la colonne de direction.
2. Saisir le volant à deux mains et adapter son réglage longitudinal et en hauteur à la position du siège.
3. Rabattre le levier.

Fonction Memory

Principe

La fonction Memory permet de mémoriser les réglages suivants et de les activer si nécessaire :

- La position de siège.
- Le réglage des rétroviseurs extérieurs.
- Selon l'équipement, la hauteur de l'affichage tête haute.

Il est possible d'affecter deux emplacements de mémoire avec différents réglages à chaque profil de conducteur.

Les réglages du soutien lombaire ne sont pas mémorisés.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

L'utilisation de la fonction Memory pendant la conduite peut entraîner des mouvements de siège ou de volant inattendus. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ouvrir la fonction Memory uniquement à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

Il existe un risque de coincement lors du déplacement des sièges. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Avant le réglage, s'assurer que la zone de déplacement du siège est libre.



Aperçu



Les touches Memory se trouvent sur le siège conducteur.

Mémorisation du réglage

Procéder de la manière suivante pour mémoriser les réglages dans la fonction Memory avec les touches :

1. Régler la position souhaitée.

2.  Appuyer sur la touche de réglage sur le siège. La LED s'allume.

3. Appuyer sur la touche Memory souhaitée 1 ou 2 tant que la LED est allumée. Un signal sonore retentit et la mémorisation est terminée.

Procéder de la manière suivante pour enregistrer les réglages dans la fonction Memory depuis l'unité d'interaction :

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Confort d'assise ».
2. Sélectionner la position de siège souhaitée.
3. Sélectionner le symbole de la touche SET.

Affichage du réglage

Procéder de la manière suivante pour afficher les réglages dans la fonction Memory avec les touches :

Appuyer sur la touche Memory souhaitée 1 ou 2.

La position mémorisée est demandée.

Le processus s'interrompt quand vous actionnez un commutateur de réglage du siège ou une des touches de mémoire.

Le réglage de la position de siège côté conducteur est annulé peu après le départ.

1. Pour accéder aux réglages dans la fonction Memory, sélectionner le chemin d'accès suivant via l'unité d'interaction : menu Applis / « Véhicule » / « Confort d'assise ».
2. Sélectionner le siège souhaité.
3. Sélectionner la position de siège souhaitée.

Transport d'enfants en toute sécurité

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Transport des enfants à la bonne place

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :

- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.
- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.

AVERTISSEMENT

Un véhicule surchauffé peut s'avérer fatal pour les personnes, en particulier les enfants ou les animaux qui s'y trouvent. Il y a risque de blessures et danger de mort. Ne laisser personne sans surveillance dans le véhicule, notamment des enfants ou des animaux.

AVERTISSEMENT

Les systèmes de retenue pour enfants et leurs pièces peuvent fortement chauffer sous l'effet du rayonnement solaire. Des personnes risquent de se brûler sur les pièces chaudes. Il y a risque de blessures. Ne pas exposer le système de retenue pour enfant au rayonnement direct du soleil ou le couvrir si nécessaire. Si nécessaire, laisser refroidir le système de retenue pour enfant avant d'y installer un enfant. Ne pas laisser des enfants sans surveillance dans le véhicule.

Transport des enfants sur les sièges arrière

Généralités

L'étude des accidents montre que la place la plus sûre pour un enfant est à l'arrière.

Les enfants âgés de moins de 13 ans ou mesurant moins de 5 pieds/150 cm doivent, si possible, être transportés uniquement sur un siège arrière dans des systèmes de retenue pour enfant prévus pour leur âge, leur poids et leur taille. Attacher les enfants de plus de 13 ans avec une ceinture de sécurité dès que le système de retenue pour enfant

ne convient plus en raison de leur âge, de leur poids ou de leur taille.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Les enfants mesurant moins de 5 pieds/150 cm ne peuvent pas fermer correctement la ceinture de sécurité sans système de retenue pour enfant supplémentaire. La protection offerte par les ceintures de sécurité peut être limitée, voire inexistante, si elles ne sont pas bouclées correctement. Une ceinture de sécurité mal positionnée peut provoquer des blessures supplémentaires, par exemple en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre d'évitement. Il y a risque de blessures et danger de mort. Sécurisez les enfants mesurant moins de 5 pieds/150 cm au moyen d'un système de retenue pour enfants approprié.

Transport d'un enfant sur le siège passager avant

Généralités

Lors de l'utilisation d'un système de retenue pour enfant sur le siège passager avant, tenir compte des réglementations nationales en vigueur.

Lors de l'utilisation d'un système de retenue pour enfant sur le siège passager avant, s'assurer que l'airbag passager avant est désactivé.

Plus d'informations :

Désactivation automatique de l'airbag du passager avant, voir page 181.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

S'ils sont activés, les airbags du passager avant peuvent, lors de leur déclenchement, blesser un enfant dans un système de retenue pour enfant. Il y a risque de blessures. S'assurer que les airbags passagers avant sont désactivés et que le témoin de contrôle « PASSENGER AIRBAG OFF » est allumé.

Montage de systèmes de retenue pour enfants

Généralités

Lors de la sélection, du montage et de l'emploi de systèmes de retenue pour enfant, respecter les indications, ainsi que les consignes d'utilisation et de sécurité du fabricant du système.

Pour faciliter le montage d'un système de retenue pour enfant dos à la route à l'arrière, régler le siège avant dans la position la plus haute avant de rabattre le dossier.

Le véhicule est équipé de ceintures de sécurité trois points à toutes les places assises. Tous les systèmes de retenue pour enfant appropriés peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité.

Déclaration selon FMVSS 210, points d'ancrage des ceintures de sécurité : les systèmes de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule à l'aide d'une ceinture abdominale ou d'une partie de ceinture abdominale d'une ceinture diagonale/abdominale.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

La protection offerte par le système de retenue pour enfant peut être limitée dans les situations suivantes :

- Les systèmes de retenue pour enfants ne sont pas montés correctement.
- Les enfants installés dans un système de retenue pour enfants ne sont pas attachés.

Il y a risque de blessures et danger de mort. S'assurer que les systèmes de retenue pour enfants sont correctement montés dans le véhicule et que les enfants y sont correctement attachés.

AVERTISSEMENT

La protection offerte peut être limitée, voire inexistante, si les systèmes de retenue ou leurs systèmes de fixation sont endommagés ou ont été sollicités lors d'un accident. Un enfant ne pourra pas être suffisamment retenu, par exemple en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre d'évitement. Il y a risque de blessures et danger de mort.

Ne plus utiliser les systèmes de retenue pour enfants endommagés ou sollicités lors d'un accident.

Faire contrôler et remplacer les systèmes de fixation endommagés ou sollicités lors d'un accident par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Si le siège du véhicule n'est pas réglé correctement ou si le siège enfant est mal monté, la stabilité du système de retenue pour enfant est limitée, voire inexistante.

Il y a risque de blessures et danger de mort. Veiller à ce que le système de retenue pour enfant repose fermement contre le dossier du siège. Adapter l'inclinaison du dossier de tous les sièges concernés et régler correctement les sièges. Veiller à ce que les sièges et leurs dossiers soient correctement enclenchés ou verrouillés. Si possible et si nécessaire, adapter la hauteur des appuie-tête ou les retirer.

Avant le montage

Avant de monter les systèmes de retenue pour enfant, veiller à ce que les dossiers des sièges arrière soient bien verrouillés.

Pour faciliter le montage du système de retenue pour enfants, placer les sièges arrière dans la position la plus reculée.

Sur le siège passager avant

Désactivation de l'airbag

AVERTISSEMENT

S'ils sont activés, les airbags du passager avant peuvent, lors de leur déclenchement, blesser un enfant dans un système de retenue pour enfant. Il y a risque de blessures. S'assurer que les airbags passagers avant sont désactivés et que le témoin de contrôle « PASSENGER AIRBAG OFF » est allumé.

Après le montage d'un système de retenue pour enfant sur le siège passager avant, s'assurer que l'airbag passager avant est désactivé.

Plus d'informations :

Désactivation automatique de l'airbag du passager avant, voir page [181](#).

Position de siège et hauteur de siège

Après le montage d'un système de retenue pour enfant, reculer le plus possible le siège passager avant et le relever si possible au maximum. Cette position et hauteur de siège assure la meilleure trajectoire possible de la ceinture de sécurité et une protection maximale en cas d'accident.

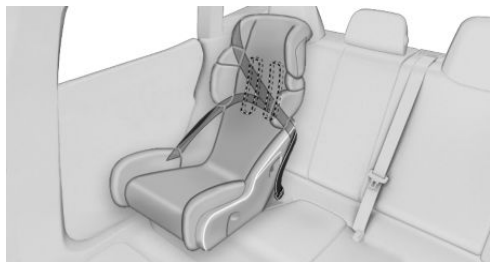
Après le montage d'un système universel de retenue pour enfant, adapter l'inclinaison du dossier de siège afin d'obtenir le meilleur passage possible de la ceinture de sécurité.

Si le point de fixation supérieur de la ceinture de sécurité se trouve devant le guide-ceinture du siège enfant, avancer le siège du passager avant avec précaution jusqu'à obtenir la meilleure trajectoire de ceinture de sécurité possible.

Largeur du dossier

Avec largeur de dossier réglable : avant de monter un système de retenue pour enfant sur le siège du passager avant, régler la largeur maximale du dossier. Ne plus modifier la largeur de dossier et ne plus activer la position de mémoire.

Sécurité siège enfant



Il est possible de bloquer le déroulement des ceintures de sécurité des sièges arrière et de la ceinture du passager avant pour assurer la fixation de systèmes de retenue pour enfant.

Blocage de la ceinture de sécurité

1. Sortir la sangle de la ceinture à fond.
2. Fixer le système de retenue pour enfant avec la ceinture de sécurité.
3. Laisser la sangle de la ceinture s'enrouler et l'appliquer contre le système de retenue pour enfant de telle sorte qu'elle soit bien tendue. La ceinture de sécurité est bloquée.

Déblocage de la ceinture de sécurité

1. Ouvrir la boucle de ceinture.
2. Retirer le système de retenue pour enfant.
3. Laisser la sangle de ceinture s'enrouler à fond.

Ancrages inférieurs pour systèmes de retenue pour enfants

Principe

Les systèmes de retenue pour enfant conformes à la norme ISOFIX permettent une fixation solide au véhicule à l'aide des ancrages ISOFIX.

Généralités

BOUCLAGE : ancrages abaissés et sangle pour enfant.

Lors de la sélection, du montage et de l'emploi de systèmes de retenue pour enfant, respecter les indications, ainsi que les consignes d'utilisation et de sécurité du fabricant du système.

Fixations pour ancrages inférieurs

Généralités

Les ancrages inférieurs peuvent être utilisés pour fixer le siège enfant au siège du

véhicule jusqu'à un poids total du siège et de l'enfant de 65 lb/30 kg quand l'enfant est retenu par le harnais interne.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

La protection offerte par le système de retenue pour enfant est limitée si les ancrages inférieurs ne sont pas enclenchés correctement. Il y a risque de blessures et danger de mort. Veiller à ce que les ancrages inférieurs soient correctement enclenchés et à ce que le système de retenue pour enfant repose fermement contre le dossier du siège.

AVERTISSEMENT

Les supports des ancrages inférieurs et les points de fixation des systèmes de retenue pour enfant sont conçus uniquement pour fixer les systèmes de retenue pour enfant. Si d'autres objets sont fixés, les prises ou points de fixation peuvent être endommagés. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Fixer uniquement des systèmes de retenue pour enfants aux supports des ancrages inférieurs et aux points de fixation correspondants.

AVERTISSEMENT

Des valeurs en dehors de la plage indiquée, par exemple pour le poids, la distance parcourue ou la vitesse, peuvent entraîner des dommages et des dysfonctionnements ainsi que des risques pour la santé. Il existe un risque de blessures, de danger de mort et de dommages matériels. Respecter les valeurs limites indiquées.

Position

Symbole	Signification
	Le symbole correspondant indique les plaques supports pour les ancrages ISOFIX inférieurs. Les sièges équipés d'ancrages inférieurs sont identifiés par une paire, 2, de symboles ISOFIX. Pour les véhicules équipés d'un siège central : Il n'est pas recommandé d'utiliser les ancrages inférieurs internes de positions externes ISOFIX Standard pour fixer un système de retenue pour enfant au milieu. Utiliser plutôt la ceinture de sécurité du véhicule pour la position médiane.

Avant le montage des systèmes de retenue pour enfants

Avant le montage d'un système de retenue pour enfant, écarter la ceinture de sécurité de la zone des ancrages inférieurs du système de retenue pour enfant.

Montage de systèmes de retenue pour enfants

Procéder de la manière suivante pour monter le système de retenue pour enfant dans le véhicule :

1. Monter le système de retenue pour enfant en respectant les instructions du fabricant du siège enfant.
2. Veiller à ce que les ancrages du système de retenue pour enfant soient correctement enclenchés des deux côtés dans les fixations inférieures des sièges.

Systèmes de retenue pour enfants avec Top Tether

Généralités

Si des systèmes de retenue pour enfant sont fixés aux points de fixation supérieurs, respecter les informations et les consignes d'utilisation et de sécurité du fabricant du système de retenue pour enfant.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte de la sangle de retenue supérieure du système de retenue pour enfant réduit la protection apportée par le système. Il y a risque de blessures. Veiller à ce que la sangle à tendeur supérieure ne passe pas sur des arêtes vives et à ce qu'elle soit amenée sans torsion jusqu'au point de fixation supérieur.

AVERTISSEMENT

La protection offerte par le système de retenue pour enfant peut être limitée, voire inexistante, si le dossier du siège arrière n'est pas verrouillé. Dans certaines situations, par exemple en cas de freinage ou d'accident, le dossier du siège arrière peut basculer vers l'avant. Il y a risque de blessures et danger de mort. Veiller à ce que les dossiers de siège arrière soient verrouillés.

AVERTISSEMENT

Les supports des ancrages inférieurs et les points de fixation des systèmes de retenue pour enfant sont conçus uniquement pour fixer les systèmes de retenue pour enfant. Si d'autres objets sont fixés, les prises ou points de fixation peuvent être endom-

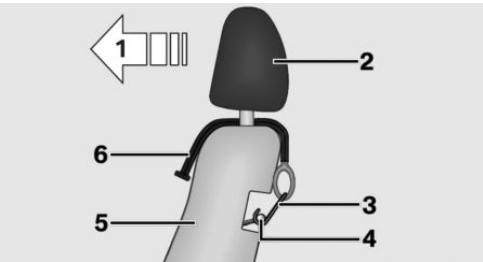
magés. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Fixer uniquement des systèmes de retenue pour enfants aux supports des ancrages inférieurs et aux points de fixation correspondants.

Points de fixation pour la sangle de retenue supérieure

Symbole	Signification
	Le symbole correspondant indique le point de fixation pour la sangle de retenue supérieure. Les sièges équipés d'un Top Tether supérieur sont identifiés par ce symbole. Il se trouve sur le dossier du siège arrière, la plage arrière ou la banquette arrière.

Guidage de la sangle de retenue

Siège arrière



- Sens de la marche
- Appuie-tête
- Crochet de sangle de retenue supérieure
- Point de fixation
- Dossier du siège
- Sangle de retenue supérieure

Accrochage de la sangle de retenue supérieure au point de fixation

Siège arrière

Procéder de la manière suivante pour attacher la sangle à tendeur au point de fixation :

1. Remonter l'appuie-tête le cas échéant.
2. Faire passer la sangle à tendeur supérieure entre les fixations de l'appuie-tête, ou de part et d'autre de ces dernières, jusqu'au point de fixation.
3. Accrocher le crochet de sangle à tendeur dans le point de fixation.
4. Tendre la sangle à tendeur.



Relever le levier de sûreté sur les portes arrière.

La porte correspondante ne peut être ouverte que de l'extérieur.

Après le verrouillage, s'assurer que la porte ne peut pas être ouverte de l'intérieur.

Modèle 5 portes : Condamnation des portes et des vitres à l'arrière

Principe

Un commutateur sur le cadre de porte arrière ou un commutateur de sécurité dans l'accoudoir de la porte conducteur permet d'empêcher l'ouverture des portes et vitres arrière de l'intérieur.

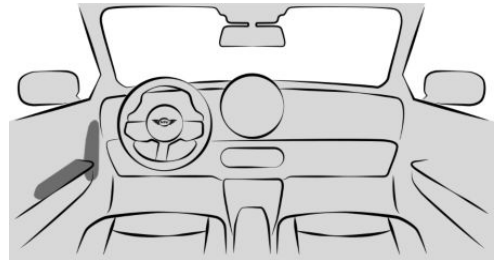
Généralités

Dans certains cas, il peut être utile de verrouiller les portes et les vitres arrière, par exemple si des enfants font partie du voyage.

Portes

Symbole	Signification
	Sécurité enfants.

Commutateur de sécurité pour les places arrière



Le commutateur de sécurité pour l'arrière se trouve dans la porte conducteur.

Différentes fonctions sont verrouillées et ne peuvent pas être activées à l'arrière, par exemple les lève-vitres.



Appuyer sur le commutateur de sécurité dans la porte conducteur pour sécuriser les fonctions à l'arrière. La LED s'allume lorsque la fonction de sécurité est activée.

Différentes fonctions sont verrouillées et ne peuvent pas être activées à l'arrière, par exemple les lève-vitres.



Conduite

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Commutateur Start/Stop

Principe

Le commutateur Start/Stop permet d'activer ou de désactiver les états de marche du véhicule.

Aperçu



Le commutateur Start/Stop se trouve dans la centrale de commande et porte l'inscription ENGINE.

Activation de l'état de marche

L'état de marche est activé si la pédale de frein est enfoncée lors de la rotation du commutateur Start/Stop.

L'état de marche est de nouveau désactivé et l'état opérationnel est activé lors

d'une nouvelle rotation du commutateur Start/Stop.

Plus d'informations :

- État de marche, voir page 45.
- État opérationnel, voir page 45.

Démarrage

Pour démarrer avec le véhicule, procéder comme suit :

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Tourner le commutateur Start/Stop.
3. Engager la position du levier sélecteur souhaitée, p. ex. D ou R.
4. Pour démarrer, relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Le frein de stationnement est desserré automatiquement lors de l'engagement de la position souhaitée du levier sélecteur.

Fonction Start/Stop automatique

Principe

La fonction Start/Stop automatique permet d'économiser du carburant. Pour cela, le système coupe le moteur à l'arrêt, par exemple dans un embouteillage ou à un feu. L'état de marche reste activé malgré l'arrêt du moteur. Quand il faut repartir, le moteur redémarre automatiquement.

Après chaque démarrage du moteur avec le commutateur Start/Stop, la fonction Start/Stop automatique est en veille.

La fonction est activée à faible vitesse.



Arrêt du moteur

Conditions de fonctionnement

Le moteur se coupe automatiquement lors de l'arrêt dans les conditions suivantes :

- Le levier sélecteur se trouve en position D.
- Le conducteur laisse le pied sur la pédale de frein pendant l'arrêt du véhicule ou bien le véhicule est immobilisé par la fonction Automatic Hold.
- La ceinture conducteur est bouclée ou la porte conducteur est fermée.

Arrêt manuel du moteur

Si, à l'arrêt du véhicule, le moteur n'a pas été coupé automatiquement, il est possible de le faire manuellement de la manière suivante :

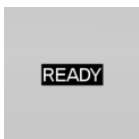
- En enfonçant rapidement la pédale de frein à partir de la position actuelle.
- En engageant la position P du levier sélecteur.

Le moteur est coupé si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

Climatiseur lorsque le moteur est à l'arrêt

Quand le moteur est arrêté, le débit d'air du climatiseur est diminué.

Affichage sur l'unité d'interaction



L'affichage READY sur l'unité d'interaction indique que la fonction Start/Stop automatique est prête pour le démarrage automatique du moteur.

Restrictions de fonctionnement

Le moteur ne se coupe pas automatiquement, par exemple dans les situations suivantes :

- Dans les fortes pentes.
- Si la pression sur la pédale de frein est insuffisante.
- Lorsque la température extérieure est élevée et que le système de climatisation est activé.
- Si l'habitacle n'a pas encore été réchauffé ou refroidi comme désiré.
- En cas de risque de buée sur les vitres et quand le système de climatisation est activé.
- Si le moteur ou d'autres pièces ne sont pas à température de service.
- Si un refroidissement du moteur est nécessaire.
- En cas de braquage des roues important ou de manœuvre de braquage.
- Si la batterie du véhicule est fortement déchargée.
- En altitude.
- Si le capot est déverrouillé.
- En cas de circulation en accordéon.
- Si le levier sélecteur se trouve en position S, L ou R.
- Après une marche arrière.
- Si des conditions de circulation avec une durée d'arrêt probablement très courte sont détectées, par exemple un arrêt à un panneau de stop.

Démarrage du moteur

Conditions de fonctionnement

Au démarrage, le moteur est lancé automatiquement dans les conditions suivantes :



- En relâchant la pédale de frein.
- Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que la fonction Automatic Hold est activée.
- Selon l'équipement et la situation de conduite, par des systèmes d'aide à la conduite activés.

Démarrage avec la fonction Start/Stop automatique

Après le démarrage du moteur, accélérer comme d'habitude pour démarrer.

Fonction de sécurité

Si l'une des conditions suivantes est remplie, le moteur ne démarre pas sans intervention après l'arrêt automatique :

- La ceinture conducteur est débouclée et la porte conducteur est ouverte.
- Le capot a été déverrouillé.

Certains témoins s'allument plus longtemps que d'autres.

Ce n'est qu'en appuyant sur le commutateur Start/Stop que le moteur peut démarrer.

Limites du système

Même si vous ne devez pas repartir, le moteur arrêté démarre automatiquement dans les situations suivantes :

- Lorsque l'intérieur du véhicule est surchauffé et que la fonction climatisation est activée.
- Lorsque l'intérieur du véhicule est fortement rafraîchi et que le chauffage est activé.
- En cas de risque de buée sur les vitres et quand le système de climatisation est activé.
- En cas de braquage des roues important ou de manœuvre de braquage.
- En cas d'enclenchement de la position R du levier sélecteur.

- Lorsque la batterie du véhicule est fortement déchargée.
- Au démarrage d'une mesure du niveau d'huile.

Désactivation manuelle de la fonction Start/Stop automatique

Principe

Dans certaines situations de conduite, par exemple dans les embouteillages, il peut être utile de désactiver manuellement la fonction Start/Stop automatique. Le moteur n'est alors plus coupé automatiquement.

Si la fonction est désactivée pendant un arrêt automatique du moteur, le moteur démarre.

Via la touche d'entrée directe menu Réglages du véhicule



Dans la centrale de commande, maintenir enfoncée la touche d'entrée directe du menu Réglages du véhicule jusqu'à ce qu'un message s'affiche sur l'unité d'interaction.

Selon l'équipement, par exemple sur les véhicules à moteur diesel et technologie Mild Hybrid, il n'est pas possible de désactiver la fonction Start/Stop automatique via la touche d'entrée directe.



Par la position du levier sélecteur ou le mode de conduite

La fonction Start/Stop automatique est désactivée dans les conditions suivantes :

- Lorsque le mode LOW L ou le programme Sport S est sélectionné à l'aide du levier sélecteur. Cette possibilité de réglage dépend de l'équipement du véhicule.
- Lorsque le Go Kart Mode est sélectionné à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.

John Cooper Works :

Lorsque le JCW Mode est sélectionné à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.

Depuis l'unité d'interaction

Il est également possible de désactiver la fonction Start/Stop automatique depuis l'unité d'interaction.

1. Sélectionner pour cela le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Propulsion et châssis » / « Auto Start Stop ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Selon l'équipement, par exemple sur les véhicules avec moteur diesel et technologie Mild Hybrid, la fonction Start/Stop automatique ne peut pas être désactivée sur l'unité d'interaction.

Immobilisation du véhicule pendant un arrêt automatique du moteur

Lors d'un arrêt automatique du moteur, le véhicule peut être immobilisé en toute sécurité de la manière suivante, par exemple pour le quitter.

1. Tourner le commutateur Start/Stop.

- L'état de marche est désactivé.
- L'état opérationnel est activé.
- La manette de sélection se met automatiquement en position P.

2. Serrer le frein de stationnement.

Désactivation automatique

Dans certaines situations, la fonction Start/Stop automatique est automatiquement désactivée pour garantir la sécurité, par exemple si le système détecte l'absence du conducteur.

Dysfonctionnement

Lors d'un dysfonctionnement, la fonction Start/Stop automatique n'arrête plus le moteur automatiquement. Un message Check-Control apparaît sur l'unité d'interaction. Il est possible de poursuivre le voyage. Confier le contrôle du système à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Boîte de vitesses automatique

Principe

La boîte de vitesses automatique engage automatiquement tous les rapports de marche avant. Elle permet de passer manuellement les rapports avec les palettes de commande en cas de besoin.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Un véhicule non immobilisé peut se mettre en mouvement et commencer à rouler. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant de quitter le véhicule, l'immobiliser pour l'empêcher



de rouler, par exemple, en serrant le frein de stationnement.

Positions du levier sélecteur

Affichage

La position engagée du levier sélecteur est affichée sur l'unité d'interaction et à côté du levier sélecteur, par exemple P.

Position de commande D

Lorsque le levier sélecteur est en position D, tous les rapports de marche avant sont passés automatiquement.

Le véhicule démarre lentement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Plus d'informations :

Fonction Automatic Hold, voir page 141.

Avec les palettes de commande : position S

La position S du levier sélecteur est la position de marche plus sportive.

Le véhicule démarre lentement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Marche arrière R

Pour rouler en marche arrière, placer le levier sélecteur en position R. N'engager la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le véhicule démarre lentement lorsque la pédale de frein est relâchée.

N neutre

Pour pousser le véhicule ou le faire rouler sans force d'entraînement, par exemple dans les stations de lavage, placer le levier sélecteur en position N.

Sans palettes de commande : position L

En position L du levier sélecteur, le changement de rapport continue de s'effectuer automatiquement, mais généralement avec des rapports inférieurs.

Le véhicule démarre lentement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Frein de parking P

Généralités

Lorsque le levier sélecteur est en position P, le système d'entraînement est bloqué par la boîte de vitesses, par exemple pour garer le véhicule.

Appuyer sur la touche P uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Avant de quitter le véhicule, s'assurer que le frein de stationnement est actionné car le véhicule risque autrement de se mettre en mouvement.

La position P s'enclenche automatiquement

Le frein de parking est activé automatiquement, par exemple, dans les situations suivantes :

- Après désactivation de l'état de marche, lorsque le levier sélecteur est en position R, M ou D/S.
- Après désactivation de l'état de marche, lorsque le levier sélecteur est en position N.
- À l'arrêt, le levier sélecteur étant en position N, R, M ou D/S lorsque la ceinture conducteur est débouclée et que la porte conducteur est ouverte.

Avant de quitter le véhicule, s'assurer que le frein de stationnement est actionné car le véhicule risque autrement de se mettre en mouvement.

Plus d'informations :



Frein de stationnement, voir page 139.

Réglage de la position du levier sélecteur

Généralités

Pour que le véhicule ne se déplace pas avec un rapport engagé ou en marche arrière, appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée jusqu'au démarrage.

Dans des cas exceptionnels, par exemple pour dégager le véhicule embourbé dans de la neige en effectuant un mouvement de va-et-vient, basculer entre la marche arrière et la position D sans actionner le frein.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes sont applicables aux changements de position du levier sélecteur :

- Il n'est possible de passer de la position P du levier sélecteur à une autre position que lorsque l'état de marche est activé et que la pédale de frein est enfoncée.
- Il n'est possible de quitter la position P du levier sélecteur que lorsque toutes les conditions techniques sont remplies.

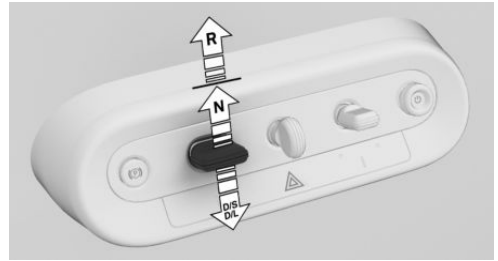
Réglage de la position de la manette de sélection

Procéder de la manière suivante pour engager les positions du levier sélecteur :

1. Mettre la ceinture du conducteur.
2. Pousser le levier sélecteur dans la direction souhaitée, le cas échéant au-delà du point de résistance. Une fois relâché, le levier sélecteur revient en position médiane.

Avec palettes de commande : pour basculer entre les positions D et S du levier sélecteur, pousser le levier sélecteur vers D/S.

Sans palette de commande : pour basculer entre les positions D et L du levier sélecteur, pousser le levier sélecteur vers D/L.



Mettre la manette de sélection en position P

Appuyer sur la touche de frein de stationnement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.



(P) Pour engager la position P du levier sélecteur et le frein de stationnement, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande.

Le frein de stationnement est serré et le frein de parking est enclenché.

Déplacement du véhicule sans l'aide du moteur

Généralités

Dans certains cas, le véhicule doit avancer en roue libre sans utiliser sa propre force



d'entraînement sur une courte distance, par exemple dans une station de lavage ou s'il est nécessaire de le pousser.

Enclenchement de la position N

REMARQUE

Le levier sélecteur passe automatiquement en position P lorsque l'état opérationnel est désactivé. Les roues se bloquent. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas désactiver l'état opérationnel lorsque le véhicule doit rouler, par exemple, dans les stations de lavage.

Pour engager la position N du levier sélecteur, procéder comme suit :

1. Appuyer sur la pédale de frein sans la relâcher.
2. Activer l'état de marche.
3. Si nécessaire, desserrer la ceinture de sécurité.
4. Si nécessaire, ouvrir la porte.
5. Placer le levier sélecteur en position N.
6. Désactiver l'état de marche.

De cette manière, l'état opérationnel reste activé et un message Check-Control s'affiche.

Le véhicule peut rouler.

Le frein de parking est automatiquement actionné après environ 35 minutes.

En cas de défaut, il se peut que la position du levier sélecteur ne puisse pas être modifiée.

Si nécessaire, déverrouiller électroniquement le frein de parking.

Plus d'informations :

Déverrouiller électroniquement le frein de parking, voir page 133.

Kick-down

Le kick-down permet d'atteindre les performances maximales.

Appuyer sur la pédale d'accélérateur au-delà du point de résistance kick-down.

Sans palette de commande : mode LOW

Principe

Le mode Low est recommandé quand vous voulez accroître l'effet de frein moteur, par exemple dans les descentes à forte pente.

Généralités

Dans le mode LOW, le changement de rapport est toujours automatique mais généralement avec des rapports inférieurs par rapport à la position D du levier sélecteur.

Le mode LOW peut donc également être utilisé pour accélérer plus rapidement.

Activation du mode LOW

Pour activer le mode LOW, pousser le levier sélecteur de la position D à la position D/L.

Le mode LOW de la boîte de vitesses est activé.

Quitter le mode LOW

Pour quitter le mode LOW, tirer le levier sélecteur vers la position D/L.

D apparaît sur l'unité d'interaction.

Avec palettes de commande : programme sport S

Principe

Dans le programme Sport, les points et les durées de passage de rapports sont conçus pour une conduite sportive. La boîte de vitesses monte plus tard les rapports et, en



fonction de l'équipement, les points de passage des rapports sont plus courts.

Activation du programme Sport

Pour activer le programme sport, pousser le levier sélecteur en direction de la position D/S.

Le programme sport de la boîte de vitesses est activé.

Arrêter le programme Sport

Pour quitter le programme sport, pousser le levier sélecteur en direction de la position D/S.

La position engagée du levier sélecteur apparaît sur l'unité d'interaction.

Déverrouillage électronique du frein de parking

Généralités

Déverrouiller électroniquement le frein de parking, par exemple pour déplacer le véhicule hors d'une zone à risque en cas de dysfonctionnement.

Avant de déverrouiller le frein de parking, immobiliser le véhicule pour l'empêcher de rouler, par exemple à l'aide d'une cale.

Enclenchement de la position N

Pour engager la position N du levier sélecteur, procéder comme suit :

1. Faire tourner le commutateur Start/Stop trois fois rapidement sans appuyer sur la pédale de frein.
2. Appuyer sur la pédale de frein sans la relâcher.
3. Dans les 30 secondes, pousser le levier sélecteur en position N jusqu'à ce que la position N apparaisse sur le levier sélecteur.

Un message Check-Control s'affiche.

4. Manœuvrer le véhicule hors de la zone à risque, puis l'immobiliser pour l'empêcher de se mettre à rouler.

Palettes de commande

Principe

Les palettes de commande sur le volant permettent un changement manuel des rapports.

Généralités

Passage de rapport

Les rapports ne sont passés que lorsque le régime moteur et la vitesse adaptés sont atteints.

Même en mode manuel, la boîte de vitesses passe automatiquement les rapports dans certaines situations, par exemple, lorsque les limites de régime sont atteintes.

Mode manuel temporaire

Lorsque le levier sélecteur se trouve sur la position D, le système passe brièvement en mode manuel si le conducteur tire sur une palette de commande.

Si, en mode manuel, le véhicule roule à une vitesse modérée, n'accélère pas et que les palettes de commande ne sont pas utilisées pendant une période définie, la boîte de vitesses retourne en mode automatique.

Il est possible de passer en mode automatique :

- Maintenir la palette de commande de droite tirée jusqu'à ce que D apparaisse sur l'unité d'interaction.
- La palette de commande de droite ayant déjà été tirée, tirer la palette de commande de gauche.



Mode manuel permanent

Dans le programme sport S, le système passe durablement en mode manuel M si le conducteur tire sur une palette de commande.

Il est possible de passer en mode automatique :

- Tirer et maintenir tirée la palette de commande de droite jusqu'à ce que S apparaisse sur l'unité d'interaction.
- La palette de commande droite étant déjà tirée, tapoter la palette de commande gauche.
- Tirer le levier sélecteur vers D/S.

Si M2 est réglé manuellement lorsque le véhicule est à l'arrêt, la boîte de vitesses ne revient plus sur M1. Ce passage des vitesses est maintenu tant que M1 n'a pas été passé manuellement ou que le mode manuel M n'a pas été quitté.

Passage des vitesses



- Pour passer au rapport supérieur, tirer la palette de commande de droite.
- Pour passer au rapport inférieur, tirer la palette de commande de gauche.

L'unité d'interaction affiche brièvement le rapport sélectionné, puis de nouveau le rapport actuel.

Mode avancé

Généralités

Selon l'équipement, la boîte de vitesses automatique offre un mode avancé avec un passage des vitesses adapté.

- Rétrogradage automatique au rapport le plus bas possible.

Lorsque la palette de commande de gauche est tirée et maintenue, la boîte de vitesses automatique rétrograde automatiquement sur le rapport le plus bas possible.

Si le kick-down est activé, le rétrogradage n'est pas effectué.

- Éviter le passage automatique au rapport supérieur en mode manuel.

En mode manuel, la boîte de vitesses automatique ne passe pas automatiquement le rapport supérieur lorsque les limites de régime sont atteintes.

Activation du mode avancé

Le mode avancé est par exemple actif dans les situations suivantes :

- Boîte de vitesses en mode manuel.
- « SPORT PLUS » : réglage sous Entraînement dans le Go Kart Mode des MINI Modes.
- John Cooper Works : « Activer John Cooper Works » : Réglage sous Entraînement dans le JCW Mode des MINI Modes.

Launch Control

Principe

Dans des conditions ambiantes sèches, le Launch Control permet une accélération optimisée lors du démarrage sur chaussée non glissante.



Généralités

L'utilisation de Launch Control entraîne une usure prématurée des composants, car cette fonction représente une sollicitation très élevée pour le véhicule.

Selon l'équipement, une puissance d'entraînement accrue est mise à disposition lors du démarrage avec le Launch Control.

Ne pas braquer le volant lors du démarrage avec Launch Control.

Ne pas utiliser Launch Control pendant le rodage.

Plus d'informations :

Rodage, voir page 308.

Conditions de fonctionnement

Launch Control est disponible lorsque le moteur est à la température de service.

Le moteur est à la température de service après un trajet sans interruption d'au moins 6 miles/10 km.

Démarrage avec Launch Control

Pour démarrer avec le Launch Control, procéder comme suit :

1. Activer l'état de marche.
2. Activer le mode de conduite Go Kart Mode.
3. Avec le pied gauche, appuyer sur la pédale de frein.
4. Engager la position de marche avant.
5. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur sans la relâcher.

L'information Launch Control apparaît sur l'unité d'interaction.

6. Le régime moteur de démarrage est réglé. Attendre quelques instants jusqu'à ce que le régime soit constant. Mainte-

nir la pédale d'accélérateur dans cette position.

7. Desserrer la pédale de frein en l'espace de quelques secondes après l'allumage de l'information Launch Control.

Le véhicule accélère.

Le passage au rapport supérieur s'effectue automatiquement.

Le Launch Control est actif tant que l'information Launch Control est affichée et que la pédale d'accélérateur n'est pas relâchée.

Nouvelle utilisation pendant un trajet

Après l'utilisation de Launch Control, la boîte de vitesses doit refroidir brièvement avant une nouvelle utilisation de Launch Control. Lors d'une nouvelle utilisation, Launch Control s'adapte aux conditions ambiantes.

Après utilisation de Launch Control

Réactiver le contrôle dynamique de stabilité dès que possible afin de renforcer la stabilité dynamique du véhicule.

Limites du système

Un conducteur expérimenté peut obtenir, le cas échéant, de meilleures accélérations sans Launch Control en mode DSC OFF.

Fonction Sport Boost

Principe

La fonction Sport Boost peut par exemple être utilisée pour une accélération immédiate.

La fonction est commandée à l'aide des palettes de commande sur le volant.

Le système prépare le véhicule.

Aperçu



Les palettes de commande se trouvent sur le volant.

Utilisation de la fonction

1. Pour activer la fonction Sport Boost, tirer la palette de commande gauche et la maintenir dans cette position.
 - La fonction est active.
 - Un compte à rebours apparaît sur l'unité d'interaction.
2. Appuyer sur la pédale d'accélérateur avant que le compte à rebours se termine.
 - Le véhicule accélère.



BOOST apparaît sur l'unité d'interaction.

Le compte à rebours peut être redémarré, par exemple, si la fonction ne peut pas être utilisée immédiatement.

Pour redémarrer le compte à rebours, tirer à nouveau sur la palette de commande gauche et la maintenir jusqu'à ce que le compte à rebours soit réinitialisé.

Interruption de la fonction

La fonction s'arrête automatiquement lorsque le compte à rebours se termine ou que la fonction a été utilisée pendant la phase d'accélération.

Désactivation de la fonction

Tirer la palette de commande de droite et la maintenir jusqu'à ce que l'affichage BOOST s'éteigne.

MINI Modes

Principe

Les MINI Modes ont une incidence sur le comportement du véhicule et la mise en scène de l'expérience complète à l'intérieur du véhicule. Les MINI Modes qui influencent le comportement du véhicule sont également appelés modes de conduite.

Les différents modes permettent d'adapter le véhicule en fonction de la situation.

Selon l'équipement, les systèmes suivants sont par exemple affectés :

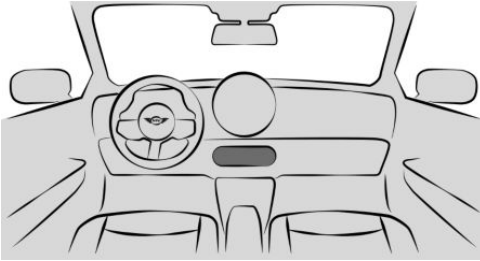
- Le système d'entraînement.
- La direction.
- L'affichage sur l'unité d'interaction.
- Les fonctions confort à l'intérieur du véhicule.
- Le MINI Sound.
- Les effets lumineux à l'intérieur du véhicule.

Outre les MINI Modes, il existe les MINI Experience Modes. Les MINI Experience Modes adaptent par exemple les effets lumineux à l'intérieur du véhicule. Les réglages véhicule du Core Mode sont repris.

Selon l'équipement, différents MINI Experience Modes sont disponibles.



Aperçu



Le commutateur des MINI Modes se trouve dans la centrale de commande, avec l'inscription EXPERIENCES.

Affichage

Le mode sélectionné est représenté par des couleurs et des affichages spécifiques sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, également sur l'affichage tête haute.

MINI Modes en détail

Timeless Mode

Le Core Mode est le mode de conduite avec des réglages axés sur le confort.

Go Kart Mode

Le Go-Kart Mode est le mode de conduite avec des réglages sportifs et une agilité accrue du véhicule.

Des réglages personnalisés sont possibles, par exemple pour la dynamique de conduite, le châssis et l'entraînement.

« SPORT PLUS » : avec ce réglage sous Dynamique de conduite, le contrôle dynamique de stabilité est désactivé et donc la stabilité de marche est limitée.

Plus d'informations :

- Contrôle dynamique de stabilité, voir page 217.
- Réglage de dynamique de conduite accrue, voir page 219.

John Cooper Works : JCW Mode

Sur les modèles John Cooper Works, le JCW Mode remplace le Go-Kart Mode. Le JCW Mode est le mode de conduite offrant des réglages sportifs et une agilité accrue du véhicule.

Des réglages personnalisés sont possibles, par exemple pour la dynamique de conduite, le châssis et l'entraînement.

« SPORT PLUS » : avec ce réglage sous Dynamique de conduite, le contrôle dynamique de stabilité est désactivé et donc la stabilité de marche est limitée.

Plus d'informations :

- Contrôle dynamique de stabilité, voir page 217.
- Réglage de dynamique de conduite accrue, voir page 219.

Green Mode

Le Green Mode est le mode de conduite permettant un réglage avec optimisation de la consommation et affichage prédictif. L'éclairage intérieur est par exemple également réduit à cet effet.

Plus d'informations :

Green Mode, voir page 316.

MINI Experience Modes en détail

Balance Mode

Le Balance Mode est le mode pour une conduite détendue dans une ambiance agréable.

Personal Mode

Le Personal Mode est le mode offrant des possibilités de personnalisation spéciales. Il



est possible de sélectionner différentes images d'arrière-plan pour l'unité d'interaction ou de télécharger une image d'arrière-plan personnalisée à l'aide de MINI App. En outre, il est possible de régler que l'éclairage d'ambiance se synchronise avec la couleur de l'image d'arrière-plan sélectionnée.

Timeless Mode

Le Timeless Mode est le mode de conduite avec le design MINI Retro.

Vivid Mode

Le Vivid Mode est le mode pour une expérience audio dynamique et une mise en scène lumineuse impressionnante à l'intérieur du véhicule.

Sélection de mode



1. Pour sélectionner un mode, appuyer sur le commutateur des MINI Modes dans la centrale de commande.
2. Sélectionner le mode souhaité en appuyant de nouveau sur le commutateur.

Réglage du mode

Il est possible de personnaliser le réglage de certains modes de conduite.



1. Pour régler un mode, appuyer sur le commutateur des MINI Modes dans la centrale de commande.
2. Sélectionner le mode souhaité en appuyant de nouveau sur le commutateur.
3.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
4. Sélectionner les réglages souhaités.

Modification du mode de démarrage

Certains modes peuvent être définis comme mode de démarrage. Le mode de démarrage réglé est actif lorsque l'état opérationnel est activé.



1. Pour définir un mode comme mode de démarrage, appuyer sur le commutateur des MINI Modes dans la centrale de commande.
2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. Sélectionner le mode de démarrage souhaité.

Experience View

Après l'activation d'un mode, des affichages spécifiques apparaissent sur l'unité d'interaction. Les affichages spécifiques peuvent être désélectionnés dans les réglages de la manière suivante :



1. Appuyer sur le commutateur pour les MINI Modes dans la centrale de commande.
2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. « Experience View »
4. Sélectionner le réglage souhaité.

Assistant de démarrage

Principe

En pente, sur la position D, L, S ou R du levier sélecteur, l'assistant de démarrage en côte permet d'éviter que le véhicule ne roule dans le sens inverse de la marche, et assiste le conducteur au démarrage.



Démarrage

Pour démarrer, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule peut reculer légèrement selon le chargement et la situation de conduite.

Si nécessaire, activer Automatic Hold et, le cas échéant, serrer en plus le frein de stationnement sur l'unité d'interaction. Le frein de stationnement est desserré automatiquement lors du démarrage.

Plus d'informations :

- Fonction Automatic Hold, voir page 141.
- Frein de stationnement, voir page 139.

Frein de stationnement

Principe

Le frein de stationnement sert à immobiliser le véhicule à l'arrêt pour l'empêcher de rouler.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Un véhicule non immobilisé peut se mettre en mouvement et commencer à rouler. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant de quitter le véhicule, l'immobiliser pour l'empêcher de se mettre à rouler.

Pour être certain d'immobiliser correctement le véhicule, respecter ce qui suit :

- Serrer le frein de stationnement.
- S'assurer que le levier sélecteur est en position P.

- En montée ou en descente, tourner les roues avant en direction de la bordure du trottoir.
- En montée ou en descente, immobiliser en plus le véhicule avec une cale, par exemple.



AVERTISSEMENT

Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :

- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.
- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.

Aperçu





La touche de frein de stationnement se trouve dans la centrale de commande.

Serrer le frein de stationnement

Véhicule à l'arrêt



Pour serrer le frein de stationnement, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande.

La LED de la touche s'allume.



Le témoin de contrôle du frein de stationnement s'allume en rouge.

Le frein de stationnement est serré et le frein de parking est enclenché.

Pendant le trajet

L'utilisation du frein de stationnement pendant la conduite fait office de fonction de freinage d'urgence.



Pour freiner le véhicule, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande et la maintenir enfoncée. Le véhicule freine puissamment tant que la touche est enfoncée.



Le témoin de contrôle du frein de stationnement s'allume en rouge, un signal retentit et les feux stop s'allument.

Un message Check-Control s'affiche.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement est serré et le frein de parking est enclenché.

Serrage automatique du frein de stationnement

Dans certaines situations, le frein de stationnement est automatiquement activé, par exemple par le système Automatic Hold.

Pour serrer automatiquement le frein de stationnement lors de la désactivation de l'état de marche, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Propulsion et châssis » / « Serrer automatiquement ».

Lorsque le levier sélecteur est en position N, le frein de stationnement ne se serre pas automatiquement.

Desserrage du frein de stationnement

Desserrage manuel du frein de stationnement

Respecter la procédure suivante pour desserrer manuellement le frein de stationnement :

1. Activer l'état de marche.



2. La pédale de frein étant enfoncée ou le levier sélecteur étant en position P, appuyer sur la touche de frein de stationnement dans la centrale de commande.

La LED et le témoin de contrôle s'éteignent. Le frein de stationnement est desserré.

Le frein de parking reste enclenché jusqu'à ce qu'une position soit engagée.

Desserrage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement est automatiquement desserré dans les situations suivantes :

- Lors du passage de la position P à une autre position du levier sélecteur.
- Au démarrage.

La LED et le témoin de contrôle s'éteignent.



Utilisation du frein de stationnement sur l'unité d'interaction

Il est également possible de serrer et de desserrer le frein de stationnement sur l'unité d'interaction. Lors de l'utilisation du frein de stationnement sur l'unité d'interaction, la position actuelle du levier sélecteur reste engagée. Par ailleurs, des informations complémentaires s'affichent.

1. Pour commander le frein de stationnement depuis l'unité d'interaction, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Propulsion et châssis » / « Serrer le frein de stationnement ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement ou de panne du frein de stationnement, un message Check-Control apparaît. Avant de s'éloigner, bloquer le véhicule pour l'empêcher de rouler, par exemple avec une cale.

Après une coupure de courant

Pour restaurer la capacité de fonctionnement du frein de stationnement après une coupure du circuit électrique, une initialisation peut être nécessaire.

1. Activer l'état opérationnel.

2.  Appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande.

3.  Appuyer à nouveau sur la touche de frein de stationnement après 2 secondes.

Les messages Check-Control relatifs au frein de stationnement disparaissent.

Les éventuels bruits de bon fonctionnement sont normaux.



Le témoin de contrôle du frein de stationnement indique que le frein de stationnement est à nouveau opérationnel.

Fonction Automatic Hold

Principe

Automatic Hold facilite la conduite par le serrage et le desserrage automatiques du frein, par exemple lors du démarrage en côte ou dans la circulation en accordéon.

Lorsqu'une position est engagée, le véhicule est maintenu automatiquement à l'arrêt.

Lorsque le levier sélecteur est en position N, la fonction Automatic Hold est désactivée provisoirement.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Un véhicule non immobilisé peut se mettre en mouvement et commencer à rouler. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant de quitter le véhicule, l'immobiliser pour l'empêcher de se mettre à rouler.

Pour être certain d'immobiliser correctement le véhicule, respecter ce qui suit :

- Serrer le frein de stationnement.
- S'assurer que le levier sélecteur est en position P.
- En montée ou en descente, tourner les roues avant en direction de la bordure du trottoir.
- En montée ou en descente, immobiliser en plus le véhicule avec une cale, par exemple.

**⚠️ AVERTISSEMENT**

Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :

- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.
- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.



Pendant la marche, le témoin de contrôle passe du vert au gris pour indiquer que la fonction Automatic Hold est en veille.

Depuis la pédale de frein

Pour activer la fonction Automatic Hold depuis la pédale de frein, le véhicule doit être à l'arrêt.

1. Appuyer sur la pédale de frein jusqu'à ce que vous sentiez une légère résistance.
2. Enfoncer rapidement et avec force la pédale de frein à fond.



Si la fonction Automatic Hold est activée, le témoin de contrôle du frein de stationnement s'allume en vert et un message Check-Control apparaît.



Pendant la marche, le témoin de contrôle passe du vert au gris pour indiquer que la fonction Automatic Hold est en veille.

Conditions de fonctionnement

L'état de marche doit être activé pour l'activation et la désactivation de la fonction Automatic Hold.

Activation de la fonction Automatic Hold**À l'unité d'interaction**

Pour activer Automatic Hold, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Propulsion et châssis » / « Automatic Hold ».



Lorsque la fonction Automatic Hold est activée, le témoin de contrôle du frein de stationnement s'allume en vert.

La fonction Automatic Hold retient le véhicule

Lorsque la fonction Automatic Hold est activée et que la porte conducteur est fermée, le véhicule est automatiquement immobilisé pour l'empêcher de se mettre à rouler après l'arrêt.



Dès que la fonction Automatic Hold empêche le véhicule de se mettre à rouler, le témoin de contrôle du frein de stationnement s'allume en vert.

La pédale de frein peut être relâchée.

Serrage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement est serré automatiquement dans les situations suivantes



lorsque le véhicule est maintenu par Automatic Hold :

- Si la porte conducteur est ouverte pendant plus d'une seconde et qu'aucune pédale n'est actionnée pendant ce temps.
- Lorsque l'état de marche est désactivé.



Le témoin passe du vert au rouge.

Le frein de stationnement n'est pas serré lorsque l'état de marche est désactivé alors que le véhicule décélère en roue libre. La fonction Automatic Hold est alors désactivée provisoirement.

Démarrage

Pour démarrer, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Le frein se desserre automatiquement et le témoin du frein de stationnement s'éteint.

Le véhicule peut reculer légèrement au démarrage selon le chargement et la situation de conduite.

Pour éviter de reculer au démarrage, démarrer rapidement.

Si nécessaire, serrer en plus le frein de stationnement sur l'unité d'interaction. Le frein de stationnement est desserré automatiquement lors du démarrage.

Plus d'informations :

Frein de stationnement, voir page [139](#).

Désactiver la fonction Automatic Hold

À l'unité d'interaction

Pour désactiver Automatic Hold depuis l'unité d'interaction, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de

conduite » / « Propulsion et châssis » / « Automatic Hold ».

Le témoin de contrôle du frein de stationnement s'éteint.

Si le véhicule est retenu via la fonction Automatic Hold, appuyer également sur la pédale de frein lors de la désactivation.

Depuis la pédale de frein

Pour désactiver Automatic Hold depuis la pédale de frein, le véhicule doit être à l'arrêt.

1. Appuyer sur la pédale de frein jusqu'à ce que vous sentiez une légère résistance.
2. Enfoncer rapidement et avec force la pédale de frein à fond.

Le témoin de contrôle du frein de stationnement s'éteint et un message Check-Control apparaît.

La fonction Automatic Hold est désactivée.



Affichage

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Données du trajet

Principe

L'affichage des données de conduite fournit diverses informations sur le trajet, par exemple la consommation moyenne ou le kilométrage journalier.

Les valeurs peuvent être affichées et réinitialisées en fonction de différentes périodicités.

Affichage des données de conduite

Les données de conduite sont accessibles depuis l'unité d'interaction. Il existe plusieurs possibilités pour afficher les données de conduite :

- Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Données de conduite ».
- Sur l'unité d'interaction, toucher la valeur de l'autonomie.
- Toucher le kilométrage dans le tachymètre sur l'unité d'interaction.

Plus d'informations :

Tachymètre, voir page 153.

Affichage

Les données de conduite suivantes s'affichent :

- Intervalle défini pour l'affichage des données du trajet.
-  Consommation moyenne du carburant en fonction de l'intervalle défini.
-  Temps de conduite en fonction de l'intervalle défini.
-  Trajet parcouru en fonction de l'intervalle défini.
- Selon l'équipement :  distance parcourue en mode roue libre.

Consommation instantanée

L'affichage de la consommation instantanée permet de contrôler la consommation actuelle de carburant, par exemple pour une conduite économique et respectueuse de l'environnement.

Consommation moyenne

La consommation moyenne de carburant est affichée en fonction de l'intervalle d'affichage des données de conduite sélectionné.

Réglage de l'affichage des données du trajet

Il est possible de régler l'intervalle pour l'affichage des données de conduite.

1. Accéder au menu Données de conduite : menu Applications / « Véhicule » / « Données de conduite ».
2. Tapoter la touche pour l'intervalle.
3. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « depuis démar. » : si le véhicule est à l'arrêt pendant env. quatre heures,



les valeurs sont automatiquement réinitialisées.

- « depuis ravitaill. » : après un ravitaillement de carburant important, les valeurs sont automatiquement réinitialisées.
- « depuis l'usine » : les valeurs depuis la livraison départ usine s'affichent.
- « depuis Individual » : les valeurs depuis la dernière réinitialisation manuelle s'affichent. Les valeurs peuvent être réinitialisées à tout moment.

Réinitialiser manuellement les valeurs moyennes

Il est possible de réinitialiser manuellement les valeurs moyennes des données de conduite. L'intervalle suivant est activé et les valeurs moyennes sont réinitialisées : « depuis Individual ».

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Données de conduite ».



2. Sélectionner la touche de réinitialisation des données de conduite.

Affichage tête haute MINI

Principe

L'affichage tête haute projette des informations importantes dans le champ de vision du conducteur, par exemple la vitesse. Les informations de l'affichage tête haute peuvent être enregistrées sans détourner le regard de la route.

L'affichage tête haute peut être personnalisé, par exemple la luminosité.

Généralités

Respecter les informations relatives au nettoyage de l'affichage tête haute du chapitre Entretien.

Plus d'informations :

Entretien de pièces spéciales, voir page 387.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Des parties du corps peuvent être coincées lorsque l'écran de projection de l'affichage tête haute se déploie ou se rétracte. Il y a risque de blessures. Veiller à ce que la zone de déplacement de l'écran de projection soit libre lors du déploiement et de l'escamotage.



REMARQUE

L'affichage tête haute est constitué de composants fragiles qui peuvent être facilement rayés ou endommagés. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas déposer d'objets sur l'affichage tête haute, ni en monter sur des composants du système ou en enficher dans le système. Ne pas déplacer manuellement les pièces mobiles.

Aperçu



L'affichage tête haute est activé.



Informations pouvant être affichées

L'affichage tête haute affiche les informations suivantes :

- Vitesse.
- Les indications de guidage.
- Les messages Check-Control.
- Témoins lumineux de passage des vitesses.
- Selon l'équipement : fonction Sport Boost.
- Listes et messages.
- Les systèmes d'aide à la conduite.

Certaines de ces informations ne sont affichées que brièvement en cas de besoin.

Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Lors de l'allumage, l'écran de projection de l'affichage tête haute est déployé. Lors de l'extinction, l'écran de projection de l'affichage tête haute est de nouveau rétracté.

Pour activer ou désactiver l'affichage tête haute, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Écrans d'affichage » / « Affichage tête haute » / « Affichage tête haute ».

Réglages

Différents réglages sont possibles pour l'affichage tête haute, par exemple la hauteur, la luminosité ou la représentation. Par ailleurs, il est possible de personnaliser certains affichages de l'affichage tête haute, par exemple les informations de l'aide à la conduite.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Écrans d'affichage » / « Affichage tête haute ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Selon l'équipement, la hauteur de l'affichage tête haute peut être également mémorisée avec la fonction Memory.

Lisibilité des informations sur l'affichage

La lisibilité des informations sur l'affichage tête haute est influencée par les facteurs suivants :

- La position de siège.
- Poussière ou saleté sur l'écran de projection de l'affichage tête haute.
- Port de lunettes de soleil avec certains filtres polarisants.
- Chaussée mouillée.
- Conditions d'éclairage défavorables.

Check-Control

Principe

Check-Control surveille les fonctions du véhicule et signale tout défaut survenant dans les systèmes surveillés.

Un message Check-Control associant témoins de contrôle ou voyants d'avertissement et messages texte apparaît sur l'unité d'interaction et, le cas échéant, sur l'affichage tête haute. Un signal acoustique peut également retentir.

Certains messages Check-Control sont masqués automatiquement après environ 20 secondes et restent mémorisés. Les messages Check-Control mémorisés peuvent être affichés sur l'unité d'interaction. Les messages Check-Control urgents sont affichés en permanence et peuvent le cas échéant être masqués brièvement.



Masquage des messages Check-Control

Les messages Check-Control affichés en permanence peuvent, le cas échéant, être brièvement masqués. Après environ 8 secondes, ces messages s'affichent à nouveau automatiquement.

✕ Le symbole de fermeture à côté du message Check-Control indique si le message Check-Control peut être masqué.

Affichage des messages Check-Control enregistrés

Les messages Check-Control enregistrés et des informations supplémentaires, par exemple sur la cause d'un défaut et sur les interventions nécessaires correspondantes, peuvent être consultés via Check-Control.

En fonction du message Check-Control, il est possible de sélectionner des aides supplémentaires.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Check-Control ».
2. Sélectionner le message texte souhaité.

Affichage

Un message Check-Control apparaît comme message texte avec un symbole. Des consignes complémentaires peuvent être affichées en tapotant sur le message texte.

Si plusieurs défauts surviennent en même temps, les messages s'affichent les uns après les autres.

Certains messages affichés pendant le trajet, s'affichent de nouveau après la coupure de l'état de marche.



Les symboles près de la barre de menu indiquent un message Check-Control actif ou enregistré.



Témoins de contrôle et voyants d'alerte

Principe

Les témoins de contrôle et voyants d'avertissement indiquent l'état de certaines fonctions du véhicule ou signalent la présence d'un défaut dans les systèmes surveillés.

Les témoins de contrôle et voyants d'alerte peuvent s'allumer selon différentes combinaisons et en différentes couleurs.

Le bon fonctionnement de certains témoins de contrôle est contrôlé lors de l'activation de l'état de marche et ils s'allument brièvement.

Témoins et voyants rouges

Alerte d'oubli de ceinture



La ceinture de sécurité n'est pas bouclée sur le siège conducteur.

Plus d'informations :

Alerte d'oubli de ceinture, voir page [111](#)

Système d'airbag



Le voyant d'avertissement s'allume brièvement : indique, lorsque l'état de marche est activé, le bon fonctionnement du système d'airbag et des rétracteurs de ceintures.

Le voyant d'avertissement ne s'allume pas ou reste allumé en permanence : le système d'airbag ou les rétracteurs de ceintures ne



fonctionnent peut-être pas. Faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Airbags, voir page 178.

Frein de stationnement



Le frein de stationnement est serré.

Plus d'informations :

Frein de stationnement, voir page 139.

Système de freinage



Les garnitures de frein sont usées ou le système de freinage présente un défaut.



L'amplification de la force de freinage peut ne pas fonctionner. Une pression plus forte sur la pédale peut être nécessaire lors du freinage.

Faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Risque de collision



Le voyant d'alerte s'allume ou clignote en combinaison avec un signal acoustique en cas de collision imminente.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page 184.

Avertisseur de piétons



Le voyant d'avertissement s'allume : risque de collision avec une personne, p. ex. un piéton ou un cycliste détecté. Une plus grande vigilance est nécessaire.

Le voyant d'avertissement clignote et un signal retentit : risque de collision imminente avec une personne, p. ex. un piéton ou un cycliste, détecté. Réaliser immédiatement une action de freinage ou d'évitement.

Plus d'informations :

Fonction d'avertissement en présence de personnes, voir page 192.

Avertissement de proximité



Le voyant d'avertissement s'allume : risque de collision, p. ex. avec un véhicule, détecté. Une plus grande vigilance est nécessaire.

Le voyant d'avertissement clignote et un signal retentit : un risque de collision un véhicule a été détecté. Réaliser immédiatement une action de freinage ou d'évitement.

Plus d'informations :

Fonction d'avertissement dans les situations de collision, voir page 187.

Avertisseur d'intersection : un véhicule venant de droite a été détecté



Le voyant d'avertissement s'allume : risque de collision détecté avec un véhicule traversant par la droite. Une plus grande vigilance est nécessaire.

Le voyant d'avertissement clignote et un signal retentit : un risque de collision un véhicule traversant a été détecté. Réaliser immédiatement une action de freinage ou d'évitement.

Plus d'informations :

Fonction d'avertissement aux intersections, voir page 193.



Avertisseur d'intersection : un véhicule venant de gauche a été détecté



Le voyant d'avertissement s'allume : risque de collision avec un véhicule traversant par la gauche détecté. Une plus grande vigilance est nécessaire.

Le voyant d'avertissement clignote et un signal retentit : un risque de collision un véhicule traversant a été détecté. Réaliser immédiatement une action de freinage ou d'évitement.

Plus d'informations :

Fonction d'avertissement aux intersections, voir page 193.

Régulateur de distance



Le voyant d'alerte clignote et un signal retentit : freiner et, le cas échéant, procéder à une manœuvre d'évitement.

Plus d'informations :

Régulateur de distance, voir page 229.

Mode Assisted Driving



Le voyant d'avertissement clignote et un signal retentit : le système est arrêté ou une interruption du système est imminente.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page 236.

Assisted Driving Mode : les mains du conducteur ne tiennent actuellement pas le volant



Le voyant d'alerte s'allume et un signal retentit :

Les mains du conducteur ne tiennent actuellement pas le volant. Une interruption du système est imminente.

Le cas échéant, le système réduit la vitesse jusqu'à l'arrêt.

Le cas échéant, le système n'assiste pas la direction dans les mouvements du volant.

Tenir immédiatement le volant avec les mains.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page 236.

Témoins et voyants jaunes

Système d'antiblocage des roues



Il y a un défaut de fonctionnement ou le système est défectueux. Le système d'antiblocage des roues n'est pas disponible.



La manœuvrabilité peut être restreinte en cas de freinage total.

Faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Système d'antiblocage des roues, voir page 217.

Mode Assisted Driving



Le voyant d'alerte s'allume et un signal retentit : une interruption du système est imminente.

Le voyant d'avertissement clignote : une délimitation de la voie de circulation a été franchie involontairement.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page 236.

Assisted Driving Mode : les mains du conducteur ne tiennent actuellement pas le volant



Le voyant d'avertissement s'allume : les mains du conducteur ne tiennent actuellement pas le volant. Le système reste activé.



Tenir le volant avec les mains.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page 236.

Le contrôle dynamique de stabilité régle, est défaillant ou est initialisé



Le témoin de contrôle émet des pulsations : le contrôle dynamique de stabilité régle les forces d'entraînement et de freinage. Le véhicule est stabilisé. Réduire la vitesse et adapter le style de conduite aux conditions routières.

Le témoin de contrôle s'allume : le contrôle dynamique de stabilité est défaillant ou est initialisé. La stabilisation de la trajectoire est restreinte ou défaillante.

Si le témoin de contrôle reste allumé en permanence, faire contrôler immédiatement le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Contrôle dynamique de stabilité, voir page 217.

Contrôle dynamique de stabilité désactivé ou dynamique de conduite accrue activée



Le contrôle dynamique de stabilité est désactivé ou la dynamique de conduite accrue est activée.

Plus d'informations :

- Contrôle dynamique de stabilité, voir page 217.
- Réglage de dynamique de conduite accrue, voir page 219.

Assistant de démarrage



L'assistant de démarrage est activé.

Plus d'informations :

Assistant de démarrage, voir page 220.

Mesure individuelle de pression des pneumatiques



Le voyant d'alerte s'allume : la mesure individuelle de pression des pneumatiques signale une crevaison ou une perte de pression des pneus.

Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.

Plus d'informations :

Mesure individuelle de pression des pneumatiques, voir page 343.

Contrôle de pression des pneus



Le voyant d'alerte s'allume : le contrôle de pression des pneus signale une crevaison ou une perte de pression des pneus. Tenir compte des informations du message Check-Control.

Le voyant d'alerte clignote, puis reste allumé : les crevaisons et pertes de pression des pneus ne peuvent pas être détectées.

- Perturbation par des installations ou des appareils avec la même fréquence radio : le système est automatiquement réactivé à la sortie du champ perturbateur.
- Dans le cas de pneus avec homologation spéciale : le contrôle de pression des pneus n'a pas pu terminer la réinitialisation : répéter la réinitialisation du système.
- Une roue sans système électronique de roue est montée : le cas échéant, confier le contrôle à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.
- Dysfonctionnement : faire contrôler le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.



Plus d'informations :

Contrôle de pression des pneus, voir page 334.

Système de direction



Le système de direction est peut-être défectueux.

Confier le contrôle du système à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Rejets polluants



– Le voyant est allumé :

La qualité des gaz d'échappement se dégrade, par exemple en raison d'un bouchon de réservoir mal positionné.

– Le voyant clignote sous certaines conditions :

Trop de ratés à l'allumage du moteur.

Réduire la vitesse et faire immédiatement contrôler le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Dans le cas contraire, les graves ratés d'allumage du moteur entraîneront rapidement d'importants dommages sur les composants liés aux émissions, en particulier sur le catalyseur.

Faire contrôler le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Prise de diagnostic, voir page 368.

Témoins et voyants verts

Clignotants



Le clignotant est allumé.

Un clignotement anormalement rapide du témoin indique qu'un clignotant est en panne.

Plus d'informations :

Clignotants, voir page 162.

Feux de position



Les feux de position sont allumés.

Plus d'informations :

Feux de position, feux de croisement, voir page 167.

Feux de croisement



Les feux de croisement sont allumés.

Plus d'informations :

Feux de position, feux de croisement, voir page 167.

Feux de route anti-éblouissement



Les feux de croisement sont allumés et les feux de route anti-éblouissement sont activés.

Les feux de route s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction des conditions de circulation.

Plus d'informations :

Feux de route anti-éblouissement, voir page 163.

Avertisseur de franchissement de ligne



Selon l'équipement et la version de pays :

Le témoin de contrôle clignote : le système émet activement un avertissement. Le cas échéant, le système exécute une intervention de braquage.

Plus d'informations :

Avertisseur de franchissement de ligne, voir page 199.



La fonction Automatic Hold retient le véhicule



Lorsque le véhicule est arrêté, ce dernier est automatiquement sécurisé et ne peut plus se mettre à rouler dès que le témoin de contrôle s'allume en vert.

Plus d'informations :

Fonction Automatic Hold, voir page [141](#).

Régulateur de vitesse



Le système est activé.

Plus d'informations :

Régulateur de vitesse, voir page [226](#).

Régulateur de distance



Le témoin de contrôle est allumé : un véhicule qui précède a été détecté. Le symbole du véhicule s'éteint si aucun véhicule qui précède n'est détecté.

Le témoin de contrôle clignote : le véhicule qui précède a démarré.

Plus d'informations :

Régulateur de distance, voir page [229](#).

Assistant de limitation de vitesse



La limitation de vitesse identifiée peut être appliquée avec la touche SET. Dès que la limitation de vitesse a été appliquée, une coche verte apparaît.

Plus d'informations :

Assistant de limitation de vitesse, voir page [240](#).

Mode Assisted Driving



En l'occurrence, le système aide le conducteur à maintenir le véhicule sur sa voie de circulation.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page [236](#).

Témoins et voyants bleus

Feux de route



Les feux de route ont été allumés.

Plus d'informations :

Feux de route, voir page [163](#).

Feux de route anti-éblouissement



La fonction feux de route s'active avec les feux de route anti-éblouissement.

Plus d'informations :

Feux de route anti-éblouissement, voir page [163](#).

Feux gris

Alerte d'oubli de ceinture



La ceinture de sécurité n'est pas bouclée sur le siège passager avant ou sur un autre siège du véhicule.

Plus d'informations :

Ceintures de sécurité, voir page [109](#).

Automatic Hold est opérationnel



Le voyant indique pendant la marche que la fonction Automatic Hold est en veille.

Plus d'informations :

Fonction Automatic Hold, voir page [141](#).

Régulateur de distance



Le témoin de contrôle clignote : les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne sont plus remplies. Le système a été désactivé, mais freine jusqu'à ce que le conducteur prenne



activement le relais en actionnant la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Plus d'informations :

Régulateur de distance, voir page [229](#).

Mode Assisted Driving



Le système est opérationnel et n'intervient pas sur la direction.

Le système s'active automatiquement si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page [236](#).

Feux blancs

Régulateur de vitesse avec régulateur de distance



Pas d'intervention du régulateur de distance, étant donné que la pédale d'accélérateur est enfoncée.

Plus d'informations :

Régulateur de distance, voir page [229](#).

Tachymètre

Principe

Le tachymètre affiche des informations de bord détaillées en plus de la vitesse, par exemple le kilométrage.

Aperçu



- 1 Compte-tours [154](#)
Affichage de puissance [153](#)
- 2 Vitesse
- 3 Kilométrage [144](#)
- 4 Température du moteur [155](#)
- 5 Jauge à carburant [158](#)

Affichage du tachymètre

Pour afficher le tachymètre, tapoter sur la valeur de vitesse dans la partie supérieure de l'unité d'interaction.

Affichage de puissance

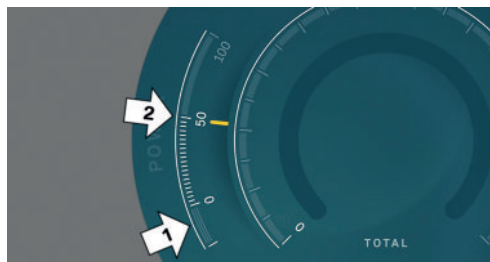
Principe

L'indicateur de puissance affiche la puissance d'entraînement actuellement sollicitée en pourcentage de la puissance totale.

Activation/désactivation de l'indicateur de puissance

L'indicateur de puissance ou le compte-tours s'affiche en fonction du mode de conduite sélectionné.

Affichage



Aiguille dans la zone de la flèche 1 : affichage de la récupération d'énergie, par exemple en cas de décélération.

Aiguille dans la zone de la flèche 2 : puissance d'entraînement en pourcentage.

Puissance d'entraînement réduite

La puissance d'entraînement disponible peut être réduite en fonction de certains facteurs. L'indicateur de puissance est adapté automatiquement.

Par ailleurs, les symboles de l'indicateur de puissance et du compte-tours signalent une réduction de la puissance d'entraînement.

Symbole	Description
	Symbole bleu : système d'entraînement froid. Symbole blanc : température d'entraînement élevée, par exemple en raison d'un besoin de puissance de longue durée ou élevé en cas de conduite en montagne.
	Selon l'équipement et la version de pays : Limitation de la puissance d'entraînement définie par la MINI Digital Key.
	Restriction de fonctionnement due au système. Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche.

Compte-tours

Principe

Le compte-tours indique la vitesse de rotation du moteur. Éviter impérativement les régimes moteur situés dans le champ d'alerte rouge. Dans cette plage, l'alimentation en carburant est coupée afin de protéger le moteur.

Activation/désactivation du compte-tours

Le compte-tours ou l'indicateur de puissance est affiché en fonction du mode de conduite sélectionné.

Plage de régime réduite

En raison de certains facteurs, par exemple un système d'entraînement froid, les régimes disponibles peuvent être réduits. Se-



lon les régimes disponibles, l'affichage du compte-tours est automatiquement adapté.

État opérationnel et état de marche

OFF

L'affichage OFF sur l'unité d'interaction indique que l'état de marche est désactivé et que l'état opérationnel est activé.

READY

L'inscription READY sur l'unité d'interaction indique que la fonction Start/Stop automatique est disponible pour le démarrage automatique du moteur.

Plus d'informations :

- État de fonctionnement du véhicule, voir page 43.
- Fonction Start/Stop automatique, voir page 126.

Température du moteur

Principe

La température du moteur est affichée dans le tachymètre.

Plus d'informations :

- Tachymètre, voir page 153.
- Liquide de refroidissement, voir page 364.

Affichage



- Lorsque le moteur est froid, l'aiguille se trouve dans la plage de température bleue, près de la butée de gauche de l'affichage de température.
Rouler à une vitesse modérée en utilisant le moteur à des régimes moyens.
- À la température de service normale, l'aiguille se trouve au milieu ou dans la moitié gauche de l'affichage de la température.
- Lorsque le moteur est chaud, l'aiguille se trouve dans la plage de température rouge. Un message Check-Control s'affiche en plus.

Témoin



Un témoin rouge s'allume.

Listes de sélection

Principe

Les listes de sélection sont affichées en fonction de l'équipement et des réglages sur l'affichage tête haute ou sur l'unité d'interaction. Les listes de sélection permettent d'afficher et, le cas échéant, de commander certaines fonctions :

- La source de divertissement.
- La source audio actuelle.

- La liste des derniers appels.
- La liste des raccourcis.

Le cas échéant, le menu correspondant s'ouvre.

Affichage et utilisation de la liste

Il est possible d'afficher et d'utiliser les listes de sélection via les éléments de commande du volant.

Éléments de commande	Fonction
	Changer de source de divertissement. Après avoir appuyé à nouveau sur la touche, la liste actuellement affichée se ferme.
	Afficher la liste des derniers appels.
	Afficher la liste des raccourcis.
	Tourner la molette : afficher la liste de la source de divertissement actuellement sélectionnée ou faire défiler la liste vers le haut ou vers le bas. Basculer la molette dans le sens correspondant : déplacer la sélection vers la gauche ou vers la droite. Appuyer sur la molette : confirmer la sélection.

Plus d'informations :

Raccourcis, voir page [50](#)

Affichage point changement vitesse

Principe

L'indicateur de changement de vitesse recommande le rapport qui convient le mieux à la situation de conduite actuelle. L'utilisation du rapport optimal favorise un style de conduite efficace.

Généralités

L'indicateur de changement de vitesse est actif en mode manuel M selon l'équipement et la version de pays.

Affichage

Les indications relatives au passage au rapport supérieur ou inférieur, et au rapport engagé, sont affichées sur l'unité d'interaction.

Sur les véhicules sans affichage du point de changement de vitesse, le rapport engagé est affiché.

Exemple	Description
	En mode manuel permanent M : Le rapport optimal est engagé.
	Avec palettes de commande : Mode manuel temporaire.
	Avec palettes de commande : Programme sport.
	Indication de la vitesse engagée.

Plus d'informations :

Palettes de commande, voir page [133](#).



Témoins lumineux de passage des vitesses

Principe

Les indicateurs lumineux de régime moteur s'affichent temporairement sur l'affichage tête haute et indiquent le moment approprié pour passer le rapport supérieur afin d'obtenir des valeurs d'accélération élevées.

Conditions de fonctionnement

Pour que les indicateurs lumineux de régime moteur apparaissent, le mode manuel M de la boîte de vitesses et, selon l'équipement, le Go-Kart Mode ou le mode étendu doivent être activés.

Affichage



Des champs qui s'allument successivement en jaune indiquent un point de passage de rapport imminent.

- Changer de rapport au plus tard lorsque tous les champs rouges s'allument.
- Lorsque le régime maximum est atteint, l'affichage complet clignote en rouge et l'alimentation en carburant est coupée pour protéger le moteur.

Autonomie

Principe

L'autonomie indique la distance qui peut encore être parcourue avec le niveau de carburant actuel dans le réservoir.

L'autonomie prévue est affichée avec la quantité de carburant restant sur l'unité d'interaction.

Un message Check-Control s'affiche brièvement en cas d'autonomie résiduelle basse. Une faible autonomie restante entraîne que les fonctions du moteur ne sont pas toujours assurées avec un style de conduite sportive, par exemple dans les virages rapides.

En dessous d'une autonomie d'environ 30 miles/50 km, le message Check-Control reste affiché en permanence.

Consignes de sécurité



REMARQUE

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 miles/50 km, le moteur pourrait ne plus être suffisamment alimenté en carburant. Les fonctions du moteur ne sont plus assurées. Il y a un risque de dommages matériels. Refaire le plein à temps.

Affichage



L'autonomie actuelle est affichée sous forme de valeur numérique à côté de l'indicateur de niveau de carburant.

Jauge à carburant

Principe

Le niveau actuel du réservoir de carburant s'affiche.

Généralités

L'inclinaison du véhicule peut conduire à des fluctuations sur l'affichage.

Plus d'informations :

Ravitaillement, voir page 320.

Affichage



Sous l'indicateur de niveau de carburant, une flèche à côté du pictogramme de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de réservoir.

L'autonomie actuelle est affichée sous forme de valeur numérique dans les informations de bord.

Témoin



Le témoin jaune s'allume lorsque le niveau de réserve de carburant est atteint.

État du véhicule

Principe

Il est possible d'afficher les états de certains systèmes ou d'exécuter des actions dans le menu État du véhicule, par exemple pour Check-Control.

Affichage de l'état du véhicule

Pour afficher l'état du véhicule, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule ».

Aperçu

Symbole	Description
	« Mesure individuelle de pression des pneumatiques » : État de la mesure individuelle de pression des pneus, voir page 343.
	« Contrôle press. pneus » : État du contrôle de pression des pneus, voir page 334.
	« Niveau d'huile moteur » : Mesure électronique du niveau d'huile, voir page 361.
	« Check-Control » : Affichage des messages check-control enregistrés, voir page 146.
	« Maintenance » : Affichage du message de maintenance, voir page 161.



Assisted View

Principe

Assisted View permet d'afficher des informations sur les systèmes d'aide à la conduite dans une image animée du véhicule.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Affichage



Exemple en cas d'aide à la conduite active : les témoins de contrôle et les voyants d'avertissement pour le régulateur de distance et l'Assisted Driving Mode s'affichent. Simultanément, la régulation de distance est affichée dans Assisted View sous forme d'animation.



Il est également possible d'activer l'Assisted View depuis les réglages pour l'affichage tête haute.

Limites du système

Le pouvoir de détection du système est limité.

Seuls les objets reconnus par le système sont pris en compte.

Plus d'informations :

- Caméras, voir page 38.
- Capteurs radars, voir page 39.

Affichages Sport

Principe

Les affichages Sport sont utiles si le style de conduite est sportif.

Affichage

Les affichages Sport sont affichés dans le Go-Kart Mode des MINI Modes.

Les informations affichées sont les suivantes :

- Couple.
- Puissance.
- Pression de charge.
- Température d'huile moteur.
- Consommation instantanée.
- Accéléromètre.

Plus d'informations :

MINI Modes, voir page 136.



Accéléromètre

Généralités

L'accéléromètre indique les forces exercées dans le sens longitudinal et le sens transversal sur les passagers pendant le trajet.

L'affichage peut être configuré dans les widgets de l'unité d'interaction.

Les valeurs sont automatiquement réinitialisées après chaque départ.

Plus d'informations :

Unité d'interaction MINI, voir page [47](#).

Réinitialisation manuelle des valeurs du gravimètre

1. Afficher l'accéléromètre sur l'unité d'interaction.



2. Maintenir la molette du volant enfoncée jusqu'à ce que les valeurs soient réinitialisées.

Température extérieure

Généralités

Quand l'affichage baisse jusqu'à +37 °F/+3 °C ou plus bas, un signal sonore retentit.

Un message Check-Control s'affiche.

Il y a un risque accru de verglas.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à faible vitesse, la température affichée peut légèrement différer de la température extérieure réelle en raison d'influences extérieures.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Un risque accru de verglas peut exister même pour des températures supérieures à +37 °F/+3 °C, par exemple sur des ponts ou des portions de route ombragées. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions météorologiques lorsque les températures sont basses.

Date et heure

Il est possible d'effectuer différents réglages pour afficher l'heure.

Selon l'équipement et la version de pays, le fuseau horaire peut être réglé manuellement ou le réglage automatique du fuseau horaire peut être activé. Avec le réglage automatique du fuseau horaire, l'heure, la date et, le cas échéant, le fuseau horaire sont mis à jour automatiquement.

La date est réglée automatiquement en fonction du fuseau horaire.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Réglages du système » / « Heure ».
2. Sélectionner les réglages souhaités.

Réglage des unités de mesure

Selon la version de pays, il est possible de régler les unités de mesure pour différentes



valeurs, par exemple la consommation, les distances et la température.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Réglages du système » / « Unités ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

« Statut véhicule » / « Maintenance » /
« Contrôle technique ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Service

Principe

Les messages de maintenance indiquent les travaux de maintenance recommandés.

Après l'activation de l'état de marche, le prochain rendez-vous de maintenance ou le kilométrage restant jusqu'aux prochaines opérations de maintenance recommandées apparaît brièvement sur l'unité d'interaction.

Un Réparateur Agréé peut les lire depuis la clé du véhicule.

Affichage

Des informations détaillées peuvent être affichées.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Statut véhicule » / « Maintenance ».

Les opérations de maintenance et, le cas échéant, les contrôles prescrits par la loi s'affichent.
2. Sélectionner l'entrée souhaitée pour afficher des informations plus détaillées.

Entrée des échéances

Les échéances des contrôles techniques obligatoires peuvent être saisies.

Veiller à ce que la date et l'heure dans le véhicule soient réglées correctement.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /

Lumière et visibilité

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Clignotants

Principe

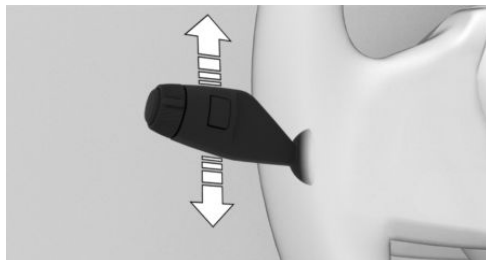
Le clignotant indique un changement de direction. Les fonctions suivantes sont à votre disposition pour clignoter :

- Clignotement.
- Commande impulsionnelle des clignotants.
- Clignotement bref.

Clignotants dans les rétroviseurs extérieurs

Ne pas rabattre les rétroviseurs extérieurs pendant la conduite et pendant le fonctionnement des clignotants ou des feux de détresse afin que les feux clignotants des rétroviseurs extérieurs soient bien visibles.

Clignotement



Pour clignoter, pousser la manette des clignotants vers le haut ou vers le bas au-delà du point de résistance.

Commande impulsionnelle des clignotants

Actionner légèrement le contacteur des clignotants/des feux de route vers le haut ou vers le bas pour utiliser la commande impulsionnelle des clignotants.

La durée de la commande impulsionnelle des clignotants peut être réglée.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / le cas échéant « Réglages » / « Commande impulsionnelle des clignotants ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Clignotement bref

Pour un clignotement bref, appuyer sur le contacteur des clignotants/des feux de route jusqu'au point de résistance et le maintenir dans cette position le temps du clignotement.

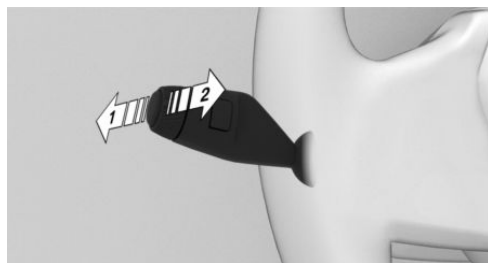


Feux de route, appel de phares

Principe

Les feux de route éclairent la chaussée sur une grande distance. L'appel de phares permet d'émettre un bref signal d'éclairage en actionnant les feux de route. Les feux de route peuvent à tout moment être allumés ou éteints manuellement.

Activation/désactivation des feux de route, de l'appel de phares



Pour allumer les feux de route, pousser le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'avant, flèche 1. Les feux de route s'allument si les feux de croisement sont activés.

Pour éteindre les feux de route ou réaliser un appel de phares, tirer le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'arrière, flèche 2.



Le témoin de contrôle bleu sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de route sont allumés ou lors d'un appel de phares.

Feux de route anti-éblouissement

Principe

Les feux de route anti-éblouissement détectent à temps les autres usagers et l'éclairage ambiant, par exemple en agglomération et activent ou désactivent automatiquement les feux de route en fonction des conditions de circulation.

Les feux de route anti-éblouissement doivent le cas échéant être activés depuis l'unité d'interaction. Le contacteur des clignotants/des feux de route permet de désactiver ou d'activer temporairement les feux de route anti-éblouissement, par exemple après avoir activé ou désactivé manuellement les feux de route.

Les feux de route anti-éblouissement n'activent pas les feux de route à faible vitesse.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent aux feux de route anti-éblouissement :

- L'éclairage automatique est activé.
- Les feux de croisement sont allumés.

Activation des feux de route anti-éblouissement

1. Pour activer les feux de route anti-éblouissement, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Feux de croisement ».
2. Sélectionner la touche des feux de route anti-éblouissement.

Le véhicule passe automatiquement des feux de croisement aux feux de route, ou inversement.



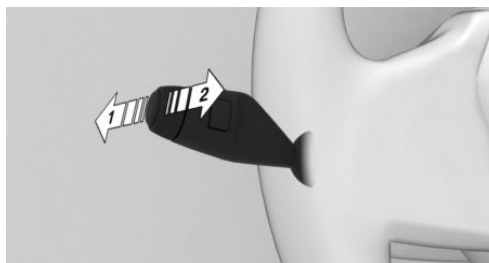
Le témoin de contrôle vert sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de croisement sont allumés.



Le témoin de contrôle bleu sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de route sont allumés par le système.

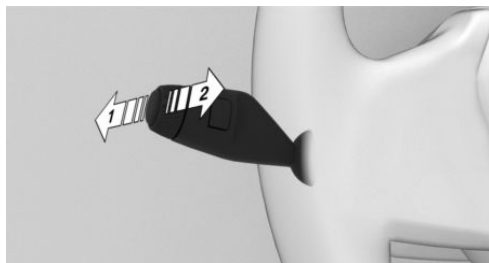
Les feux de route anti-éblouissement restent activés si le trajet est interrompu puis repris.

En cas de passage manuel en mode jour ou mode nuit, les feux de route anti-éblouissement sont désactivés.



Pour réactiver les feux de route anti-éblouissement, avancer le contacteur des clignotants/des feux de route, flèche 1.

Désactivation des feux de route anti-éblouissement



Pour désactiver les feux de route anti-éblouissement, pousser le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'avant, flèche 1, ou lorsque les feux de route

sont allumés, tirer le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'arrière, flèche 2.

Si les feux de route anti-éblouissement sont désactivés depuis l'unité d'interaction, la commande est impossible avec la manette des clignotants.

Sensibilité de l'assistant de feu de route

Généralités

La sensibilité de l'assistant de feu de route peut être réglée.

Consigne de sécurité



AVERTISSEMENT

Les usagers roulant en sens inverse peuvent être éblouis en cas de réglage ou de modification de la sensibilité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Veiller à ne pas éblouir les usagers roulant en sens inverse en cas de réglage ou de modification de la sensibilité. Au besoin, éteindre manuellement les feux de route.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au réglage de la sensibilité des feux de route anti-éblouissement :

- Le réglage n'est possible qu'à l'arrêt.
- L'état de marche est activé.
- L'éclairage est éteint.
- Sur les modèles canadiens : les feux de position sont activés.

Augmentation de la sensibilité

Pour augmenter la sensibilité des feux de route anti-éblouissement, pousser le contac-



teur des clignotants/des feux de route pendant environ 10 secondes.

Un message Check-Control s'affiche. Le système devient plus sensible.

Réinitialiser la sensibilité

Pour réinitialiser la sensibilité des feux de route anti-éblouissement, pousser à nouveau le contacteur des clignotants/des feux de route pendant environ 10 secondes ou désactiver l'état de marche.

Le réglage par défaut de la sensibilité de l'assistant de feu de route est restauré.

Limites du système

Les feux de route anti-éblouissement ne peuvent pas remplacer la décision personnelle du conducteur d'utiliser ou non les feux de route. Dans les situations nécessitant une décision personnelle, désactiver manuellement les feux de route.

Dans les situations suivantes, le système ne fonctionne pas ou seulement de manière limitée et une intervention du conducteur peut s'avérer nécessaire :

- Par très mauvais temps, par exemple en cas de brouillard ou de très fortes précipitations.
- Lors de la détection d'usagers mal éclairés, tels que piétons, cyclistes, cavaliers, charrettes, ou en cas de circulation ferroviaire ou fluviale à proximité de la route ou de passage d'animaux.
- Dans des virages serrés, au sommet ou au pied de pentes raides, en cas de circulation transversale ou sur autoroute, lorsque les usagers roulant en sens inverse sont partiellement masqués.
- Dans les agglomérations mal éclairées ou face à des panneaux fortement réfléchissants.
- Quand le pare-brise est embué, sale ou occulté par des autocollants, des vignet-

tes, etc. au niveau du rétroviseur intérieur.

Éclairage extérieur

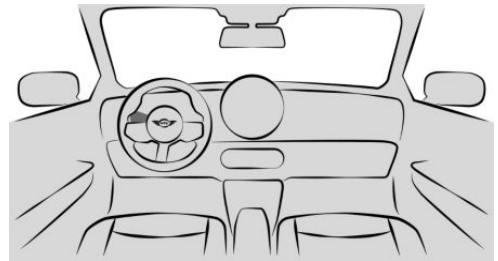
Principe

L'éclairage extérieur comprend tous les éléments d'éclairage à l'extérieur du véhicule. L'éclairage extérieur ou certaines fonctions de celui-ci peuvent être commandés via les touches dans le véhicule, les touches de la clé du véhicule ou via l'unité d'interaction.

L'éclairage extérieur s'éteint automatiquement après un certain temps lorsque la porte conducteur est ouverte alors que l'état de marche est désactivé.

Aperçu

Touches dans le véhicule



Les touches et le commutateur d'éclairage extérieur se trouvent sur la manette des clignotants à gauche du volant.

Symbole	Fonction
	Menu Éclairage extérieur.
	Feux de croisement.



Symbole	Fonction
	Commande automatique d'éclairage.
	Éclairage extérieur éteint.

Fonctions depuis l'unité d'interaction

Symbole	Fonction
	Commande automatique d'éclairage.
	Feux de croisement.
	Éclairage extérieur éteint.
	Feux de route anti-éblouissement.
	Feux de position.
	Feux de stationnement, côté gauche.
	Feux de stationnement, côté droit.

Touches de la clé du véhicule

Symbole	Fonction
	Éclairage intérieur.
	Parties de l'éclairage extérieur.
	Éclairage d'accompagnement.

Éclairage automatique

Principe

L'éclairage automatique active ou désactive automatiquement les feux de croisement en fonction de la luminosité ambiante, par exemple dans un tunnel, au crépuscule ou en cas de précipitations.

Un soleil bas avec un ciel bleu peut déclencher l'allumage des feux.

L'éclairage automatique est désactivé lorsque les feux de croisement sont allumés manuellement.

Activation de l'éclairage automatique

 Pour activer l'éclairage automatique, tourner le commutateur extérieur sur la manette des clignotants vers le bas.

La LED sous le symbole de l'éclairage automatique s'allume.

 Le témoin de contrôle vert sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de croisement sont allumés.

Limites du système

L'éclairage automatique ne peut pas remplacer l'appréciation personnelle des conditions de visibilité.

Les capteurs ne peuvent pas, par exemple, détecter le brouillard ou un temps brumeux. Dans un tel cas, allumer l'éclairage manuellement.



Feux de croisement, feux de position et feux de stationnement

Principe

Les feux de croisement servent à éclairer la chaussée sans éblouir les usagers circulant en sens inverse. Les feux de position et les feux de stationnement servent à éclairer le véhicule à l'arrêt. Les touches dans le véhicule ou l'unité d'interaction permettent de commander ces fonctions.

Feux de croisement

Allumage des feux de croisement



Pour allumer les feux de croisement, tourner le commutateur extérieur de la manette des clignotants vers le haut.

Les feux de croisement sont allumés lorsque l'état de marche est activé.



Le témoin de contrôle vert sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de croisement sont allumés.

Pour allumer les feux de croisement alors que l'état opérationnel est déjà activé, tourner de nouveau le commutateur extérieur de la manette des clignotants vers le haut.

Extinction des feux de croisement

Selon la version de pays, les feux de croisement peuvent être éteints dans la plage de vitesses inférieure :

OFF

- Appuyer sur la touche d'arrêt de la manette des clignotants.
- Éteindre la lumière depuis l'unité d'interaction.

Feux de position

Généralités

Il est possible d'allumer les feux de position à l'arrêt ou sur une faible plage de vitesses.

Allumage des feux de position

1. Pour activer les feux de position, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Feux de stationnement ».
2.  Sélectionner la touche des feux de position.



Le témoin de contrôle vert sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de position sont allumés.

Tout le pourtour du véhicule est éclairé.

Éviter de laisser les feux de position allumés de façon prolongée car cela décharge la batterie du véhicule et l'état de marche risque, le cas échéant, de ne plus pouvoir être activé.

Extinction des feux de position

Les feux de position peuvent être éteints comme suit :

OFF

- Appuyer sur la touche d'arrêt de la manette des clignotants.
- Éteindre la lumière depuis l'unité d'interaction.
- Activer l'état de marche.

Après l'activation de l'état de marche, l'éclairage automatique est activé.



Feux de stationnement

Après avoir garé le véhicule, les feux de stationnement peuvent être allumés d'un côté du véhicule.

1. Pour activer les feux de stationnement, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Feux de stationnement ».
2.  Sélectionner la touche des feux de stationnement du côté souhaité du véhicule.

Éclairage d'accueil

Principe

Lorsque l'éclairage d'accueil est activé, l'éclairage extérieur s'allume automatiquement pendant une durée limitée à l'approche ou au déverrouillage du véhicule.

Selon l'équipement, l'éclairage extérieur du véhicule peut être configuré de manière individuelle.

Activation/désactivation de l'éclairage d'accueil

Il est possible d'activer ou désactiver l'éclairage d'accueil.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Réglages ».
2. Selon l'équipement, choisir le réglage souhaité :
 - « Verrouillage et déverrouillage »
 Certaines fonctions d'éclairage s'activent au déverrouillage du véhicule.

Activation de l'éclairage d'accueil

L'éclairage d'accueil peut être allumé de différentes manières :

- Allumage automatique à l'approche du véhicule.
- Allumage lors du déverrouillage du véhicule.



- Le véhicule étant verrouillé, appuyer sur la touche de verrouillage de la clé du véhicule.

Selon les réglages, l'éclairage intérieur et certains éclairages extérieurs s'activent.

La fonction est indisponible dans les 10 premières secondes qui suivent le verrouillage.

Éclairage d'accompagnement

Principe

Lorsque l'éclairage d'accompagnement est activé, l'éclairage extérieur s'active pendant un certain temps après la sortie du véhicule afin d'éclairer l'environnement du véhicule.

Allumage de l'éclairage d'accompagnement

Il existe différentes manières d'allumer l'éclairage d'accompagnement :

- Après la désactivation de l'état de marche, pousser la manette des clignotants brièvement vers l'avant.



- Sur la clé du véhicule, maintenir enfoncée la touche de l'alarme de panique pendant environ 1 seconde.

Réglage de la durée

La durée de l'éclairage d'accompagnement est réglable.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » /



« Éclairage extérieur » / « Réglages » /
« Éclairage d'accompagnement ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Feux de croisement de jour

Principe

Les feux de jour permettent de mieux voir le véhicule pendant la journée, par exemple dans des zones à forte variation de luminosité.

Les feux de croisement de jour sont allumés lorsque l'état de marche est activé.

Activation/désactivation des feux de jour

Dans certains pays, les feux de croisement de jour sont obligatoires. Il est par conséquent possible qu'ils ne puissent pas être désactivés.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
Menu Applications / « Véhicule » /
« Éclairage extérieur » / « Réglages ».
2. Selon l'équipement ou la version de pays, choisir le réglage souhaité :
 - « Feux de jour »
 - « Feux de jour arrière »

Fonctions d'éclairage adaptatif

Principe

Les fonctions d'éclairage adaptatif permettent un éclairage dynamique de la chaussée.

Selon l'équipement, les fonctions d'éclairage adaptatif se composent d'un ou plusieurs systèmes :

- Feux directionnels.

Activation des fonctions d'éclairage adaptatives

AUTO

Pour activer les fonctions d'éclairage adaptatif, tourner le commutateur extérieur de la manette des clignotants vers le bas.

La LED située dans la manette des clignotants s'allume.

Les fonctions d'éclairage adaptatif sont actives dès que le véhicule est en état de marche.

Éclairage d'intersection

Dans les virages serrés, par exemple sur routes sinueuses, ou en cas de changement de direction, l'éclairage d'intersection est également activé jusqu'à une certaine vitesse afin d'éclairer l'intérieur du virage.

L'éclairage d'intersection s'allume automatiquement en fonction de l'angle de braquage ou des clignotants. En marche arrière, l'éclairage d'intersection s'allume automatiquement, indépendamment de l'angle de braquage.

Correcteur de portée des phares

Le correcteur de portée des phares compense les accélérations et les freinages, ainsi que le chargement du véhicule, de manière à ne pas éblouir les usagers roulant en sens inverse.



Mode feux de conduite

Principe

Le mode feux de conduite permet de régler individuellement l'aspect des feux avant et arrière dans l'unité d'interaction.

Sélection du mode feux de conduite

1. Pour sélectionner le mode feux de conduite, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Réglages » / « Mode feux de croisement ».
2. Sélectionner le mode souhaité.

Éclairage des instruments

Principe

L'éclairage des instruments éclaire les commutateurs et les touches avec la luminosité réglée individuellement.

Le réglage de la luminosité de l'éclairage des instruments est possible uniquement dans l'obscurité et lorsque les feux de position ou de croisement sont allumés.

Réglage de la luminosité

1. Pour régler la luminosité de l'éclairage des instruments, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Lumin. poste de conduite ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Éclairage intérieur

Principe

L'éclairage intérieur comprend tous les éléments d'éclairage à l'intérieur du véhicule.

Selon l'équipement, les fonctions suivantes sont commandées automatiquement :

- Les feux intérieurs.
- L'éclairage de plancher.
- Les lampes d'éclairage d'accès.
- L'éclairage d'ambiance.

Aperçu



La touche du menu de l'éclairage intérieur se trouve dans le ciel de pavillon.



Les touches des liseuses se trouvent dans le ciel de pavillon.



La touche pour l'éclairage intérieur se trouve dans le ciel de pavillon.

Activation/désactivation de l'éclairage intérieur

La touche dans le ciel de pavillon permet d'allumer et d'éteindre les feux intérieurs.



Appuyer sur la touche d'éclairage intérieur dans le ciel de pavillon.



Appuyer sur la touche pendant environ 3 secondes pour éteindre durablement les feux intérieurs.

L'éclairage intérieur arrière peut être allumé et éteint de manière indépendante. La touche se trouve dans le ciel de pavillon à l'arrière.

Il est également possible d'allumer et d'éteindre les feux intérieurs depuis l'unité d'interaction.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Lumière individuelle ».
2.  Sélectionner le symbole des feux intérieurs.

Activation/désactivation des liseuses

Les touches dans le ciel de pavillon permettent d'allumer et d'éteindre les liseuses.



Appuyer sur la touche de la liseuse souhaitée sur le ciel de pavillon.

Selon l'équipement, les liseuses sont disposées à l'avant et à l'arrière à côté de l'éclairage intérieur.

Il est également possible d'allumer et d'éteindre les liseuses depuis l'unité d'interaction.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Lumière individuelle ».
2.  Sélectionner le symbole correspondant à la liseuse de la place assise souhaitée.

Si les liseuses sont activées, il est possible de régler la luminosité.

Réglages

Selon l'équipement, la luminosité peut être réglée individuellement pour chaque place assise.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Lumière individuelle ».
2. Tapoter la place assise souhaitée.
3. Sélectionner les réglages souhaités.

Éclairage d'ambiance

Principe

L'éclairage d'ambiance comprend plusieurs éléments lumineux à lumière diffuse à l'intérieur du véhicule. Selon l'équipement, il est possible de régler l'éclairage pour certaines lampes depuis l'unité d'interaction.

Activation/désactivation de l'éclairage d'ambiance

Pour activer ou désactiver l'éclairage d'ambiance, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Éclairage d'ambiance » / « Éclairage d'ambiance ».

Allumer/éteindre l'éclairage d'ambiance

L'éclairage d'ambiance s'allume lors du déverrouillage du véhicule et s'éteint lors du verrouillage.

Si l'éclairage d'ambiance a été désactivé depuis l'unité d'interaction, il ne s'allumera pas lors du déverrouillage du véhicule.

Sélection de la couleur

Selon la version de pays, la couleur de l'éclairage d'ambiance peut être sélection-



née dans le Personal Mode ou dans le Core Mode.

Procéder de la manière suivante pour sélectionner la couleur dans le Personal Mode :



1. Dans la centrale de commande, sélectionner le Personal Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.
2. Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. « Couleur d'éclairage »
4. Sélectionner le réglage souhaité :
 - Sélectionner la couleur manuellement.
 - « AUTO »

La couleur de l'éclairage d'ambiance est automatiquement adaptée aux affichages de l'unité d'interaction.

Procéder de la manière suivante pour sélectionner la couleur dans le Core Mode :



1. Dans la centrale de commande, sélectionner le Core Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.
2. Sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Éclairage d'ambiance ».
3. Sélectionner le réglage souhaité.

Réglage de la luminosité

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage d'ambiance.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Éclairage d'ambiance ».
2. « Éclairage de fond » ou « Graphisme lumineux »
3. Sélectionner le réglage souhaité.

Le graphique lumineux s'éteint en Green Mode.

Éclairage dynamique

Avec l'éclairage dynamique, certaines actions, par exemple la détection d'obstacles alors que des portes sont ouvertes, sont représentées par des effets lumineux. Si l'éclairage d'ambiance est désactivé, les effets lumineux restent affichés en fonction de l'équipement.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Éclairage d'ambiance » / « Mise en scène lumineuse ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Éclairage réduit lors de la conduite de nuit

Pendant la conduite, l'intensité de l'éclairage à l'intérieur du véhicule peut être réduite dans l'obscurité.

Pour activer ou désactiver la fonction, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu / Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Éclairage d'ambiance » / « Réduit lors de la conduite de nuit ».

Essuie-glace

Principe

Le système d'essuie-glace garantit une bonne visibilité, par exemple en cas de pluie. Il peut être commandé avec le commutateur d'essuie-glace/lave-glace au volant.



Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Si les essuie-glaces se mettent en mouvement alors qu'ils sont relevés, ils peuvent coincer des parties du corps ou endommager des pièces du véhicule. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels.

Veiller à ce que le véhicule soit désactivé lorsque les essuie-glaces sont dépliés et à ce que ces derniers soient rabattus lorsqu'il est mis en marche.

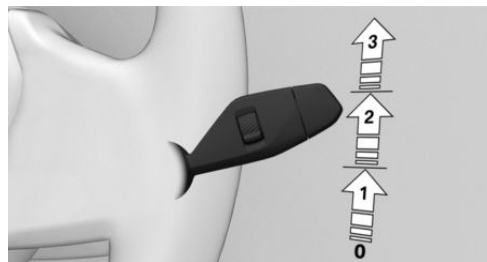
REMARQUE

Le fonctionnement prolongé des balais d'essuie-glace sur une vitre sèche peut entraîner une usure prématurée ou un endommagement de ces derniers. Le moteur d'essuie-glace peut surchauffer. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas utiliser les essuie-glaces lorsque la vitre est sèche.

REMARQUE

Si les essuie-glaces sont figés par le gel, les balais peuvent être arrachés et le moteur des essuie-glaces peut surchauffer s'ils sont mis en marche. Il y a un risque de dommages matériels. Dégivrer la vitre avant de mettre en marche les essuie-glaces.

Activation du système d'essuie-glace



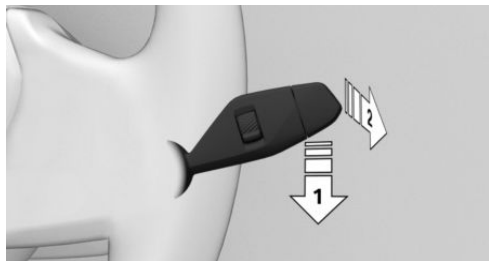
Pour activer le système d'essuie-glace, pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut jusqu'à la position souhaitée.

Position	Fonction
Position 0.	Position de repos des essuie-glaces.
Position 1.	Détecteur de pluie.
Position 2.	Vitesse normale des essuie-glaces.
Position 3.	Vitesse rapide des essuie-glaces.

En cas d'arrêt avec le système d'essuie-glace activé, si le trajet est poursuivi, les essuie-glaces fonctionnent au niveau réglé en dernier.



Arrêt du système d'essuie-glaces et balayage coup par coup



Pour désactiver l'installation d'essuie-glace, pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le bas jusqu'à atteindre la position 0, flèche 1.

Procéder de la manière suivante pour le balayage coup par coup :

- Abaisser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace à partir de la position 0, flèche 1.
- Pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers l'avant dans la position 0 ou 1, flèche 2.

Une fois relâchée, la manette d'essuie-glace revient dans sa position initiale.

Détecteur de pluie

Principe

Le détecteur de pluie commande automatiquement le fonctionnement des essuie-glaces en fonction de l'intensité de la pluie. Le détecteur se trouve sur le pare-brise, juste devant le rétroviseur intérieur.

Consigne de sécurité

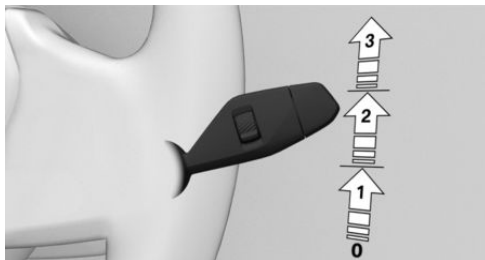


REMARQUE

Dans les stations de lavage, les essuie-glaces peuvent se mettre en mouvement accidentellement si le détecteur de pluie est activé. Il y a un risque de dommages maté-

riels. Désactiver le détecteur de pluie dans les stations de lavage.

Activation du détecteur de pluie



Pour activer le détecteur de pluie, pousser une fois le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut à partir de la position 0, flèche 1.

Un cycle de balayage démarre.

La LED située dans la manette d'essuie-glace s'allume.

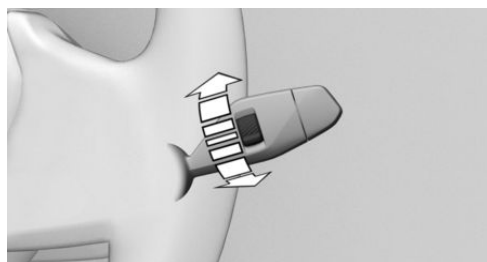
Par temps de gel, il se peut qu'aucun cycle de balayage ne démarre.

Désactivation du détecteur de pluie

Pour désactiver le détecteur de pluie, ramener le commutateur d'essuie-glace/lave-glace en position 0.



Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie



Pour régler la sensibilité du détecteur de pluie, tourner la molette du commutateur d'essuie-glace/lave-glace comme suit :

- Pour une sensibilité élevée du détecteur de pluie, tourner la molette vers le haut.
- Pour une faible sensibilité du détecteur de pluie, tourner la molette vers le bas.

Lave-glace

Consignes de sécurité

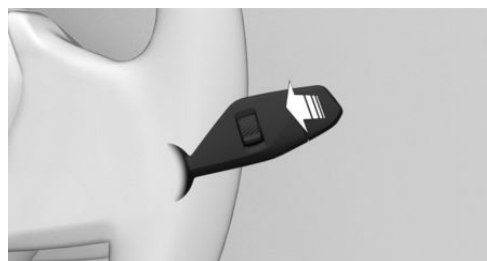
AVERTISSEMENT

Par basses températures, le liquide de lave-glace peut geler sur la vitre et limiter la visibilité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Utiliser le lave-glace uniquement lorsque le liquide de lave-glace ne peut pas geler. En cas de besoin, utiliser de l'antigel.

REMARQUE

La pompe de lavage ne peut pas fonctionner comme prévu lorsque le réservoir de lave-glace est vide. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas utiliser le lave-glace lorsque le réservoir de lave-glace est vide.

Nettoyer le pare-brise



Pour nettoyer le pare-brise, tirer le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers l'arrière.

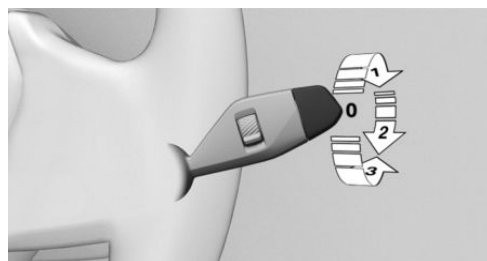
Le liquide de lave-glace est projeté sur le pare-brise et les essuie-glaces se mettent brièvement en marche.

Gicleurs de lave-glace

Les gicleurs de lave-glace sont chauffés automatiquement lorsque l'état opérationnel est activé.

Essuie-glace de lunette arrière

Mise en marche de l'essuie-glace arrière



Pour activer l'essuie-glace de lunette arrière, tourner le contacteur extérieur du commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut.



Position du commutateur	Fonction
Position 0.	Position de repos de l'essuie-glace.
Position 1.	Mode intermittent. Si la marche arrière est engagée, le balayage est continu.

Nettoyage de la lunette arrière

Pour nettoyer la lunette arrière, tourner le contacteur extérieur du commutateur d'essuie-glace/lave-glace comme suit :

- En position de repos, tourner le commutateur vers le bas, flèche 3. Après avoir été relâché, le commutateur retourne en position de repos.
- En mode intermittent, continuer de tourner le commutateur, flèche 2. Après avoir été relâché, le commutateur retourne dans la position de balayage intermittent.

Si le niveau du réservoir de lave-glace est bas, la fonction est désactivée.

Position relevée des essuie-glaces

Principe

En position relevée, il est possible d'écartier les essuie-glaces du pare-brise, par exemple pour remplacer les balais ou les relever en cas de gel.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Si les essuie-glaces se mettent en mouvement alors qu'ils sont relevés, ils peuvent coincer des parties du corps ou endommager des pièces du véhicule. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller à ce que le véhicule soit désactivé

lorsque les essuie-glaces sont dépliés et à ce que ces derniers soient rabattus lorsqu'il est mis en marche.



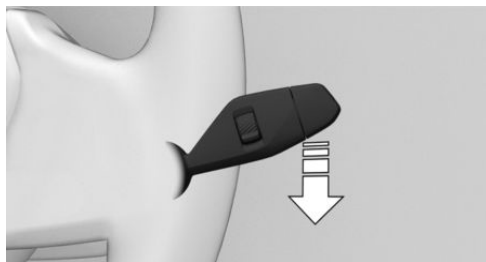
REMARQUE

Si les essuie-glaces sont figés par le gel, les balais peuvent être arrachés et le moteur des essuie-glaces peut surchauffer s'ils sont mis en marche. Il y a un risque de dommages matériels. Dégivrer la vitre avant de mettre en marche les essuie-glaces.

Écartement des essuie-glaces

Procéder de la manière suivante pour écartier les essuie-glaces du pare-brise :

1. Activer l'état opérationnel.
2. Maintenir la manette d'essuie-glace actionnée vers le bas ou vers l'avant jusqu'à ce que les essuie-glaces s'arrêtent dans une position à peu près verticale.



3. Écartier complètement les essuie-glaces du pare-brise.





Rabattement des essuie-glaces

Procéder de la manière suivante pour rabattre les essuie-glaces :

1. Rabattre complètement les essuie-glaces sur le pare-brise.
2. Activer l'état opérationnel et maintenir à nouveau le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le bas ou vers l'avant.

Les essuie-glaces reviennent en position de repos et sont de nouveau opérationnels.

Sécurité

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

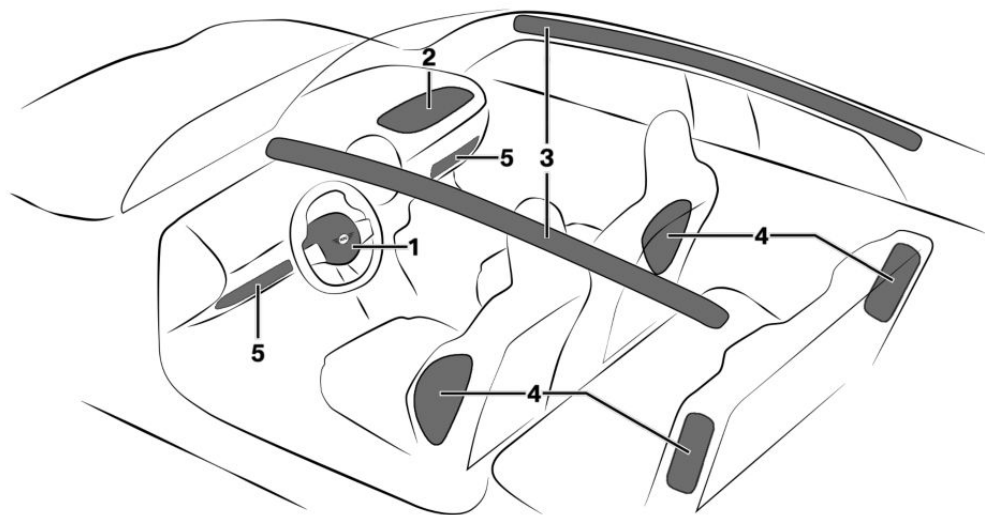
Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Airbags

Principe

Le système d'airbag offre une protection supplémentaire en cas d'accident et complète ainsi la ceinture de sécurité correctement bouclée.



- 1 Airbag frontal du conducteur
- 2 Airbag frontal passager avant
- 3 Airbag de tête

- 4 Airbag latéral
- 5 Airbag de genoux

Airbag frontal

L'airbag frontal protège le conducteur et le passager avant en cas de choc frontal si la protection offerte par les ceintures de sécurité ne suffit pas.

Airbag latéral

L'airbag latéral protège le côté du corps au niveau de la poitrine et du bassin en cas de collision latérale.

La disponibilité de l'airbag latéral à l'arrière dépend de la version de pays.

L'airbag latéral à l'arrière protège le côté des corps des passagers des sièges arrière extérieurs au niveau de la poitrine et du bassin en cas de collision latérale.

Airbag de tête

L'airbag de tête protège la tête en cas de collision latérale.

Réduction de l'éjection

Le système d'airbag de tête a été conçu comme contre-mesure de protection contre l'éjection, afin de réduire, lors des tonneaux ou des chocs latéraux, la probabilité que les passagers du véhicule soient éjectés du véhicule à travers les vitres latérales.

Airbag de genoux

La disponibilité de l'airbag de genoux dépend de la version de pays.

L'airbag de genoux protège les jambes en cas de collision frontale.

Protection

Généralités

Les airbags ne se déclenchent pas dans toutes les situations de collision, par exemple pas en cas d'accident léger.

Consignes pour une protection maximale par les airbags



AVERTISSEMENT

Si le siège est mal positionné, si les ceintures de sécurité ne sont pas initialisées correctement ou si la zone de déploiement des airbags est entravée, le système d'airbag ne peut pas apporter la protection prévue et risque d'entraîner des blessures supplémentaires en cas de déclenchement. Il y a risque de blessures et danger de mort. Observer les consignes pour une

protection maximale par le système d'airbag.

Tenir compte des remarques suivantes pour une protection optimale par le système d'airbag :

- Se tenir à distance des airbags.
- Mettre correctement les ceintures de sécurité.
- Toujours saisir le volant par la couronne. Placer les mains à 9 heures et à 3 heures afin de réduire le plus possible le risque de blessures aux mains ou aux bras en cas de déclenchement de l'airbag.
- Régler le siège et le volant en veillant à ce que la prise en diagonale du volant soit possible. Choisir des réglages permettant que l'épaule repose contre le dossier du siège lorsque vous vous penchez et maintenant une distance maximale entre le buste et le volant.
- Veiller à ce que le passager avant soit correctement assis, c'est-à-dire que ses pieds se trouvent sur le plancher et non contre le tableau de bord.
- Veiller à ce que les passagers tiennent leur tête loin des airbags latéraux.
- Ne pas placer de personnes, d'animaux ou d'objets entre les airbags et les passagers.
- Garder le tableau de bord et le pare-brise du côté passager dégagés, c'est-à-dire ne pas les recouvrir pas d'un film adhésif ou d'une housse et ne pas installer de fixations, par ex. pour des appareils de navigation ou des téléphones portables.
- Ne rien coller sur les caches des airbags, ne pas les garnir d'un revêtement quelconque ni les modifier de quelque manière que ce soit.
- Ne pas utiliser le cache de l'airbag frontal côté passager comme vide-poches.



- Maintenir fermés les vide-poches au niveau des airbags, par exemple la boîte à gants ou l'accoudoir central.
- Sur les sièges avant, ne pas installer de housses, de rembourrages ou d'autres objets qui n'ont pas été spécialement homologués pour les sièges équipés de variantes d'airbag intégrées.
- Ne pas suspendre de vêtements, par exemple des vestes, sur les dossiers.
- Ne pas modifier les composants ni le câblage électrique. Ceci s'applique aussi aux couvertures du volant, au tableau de bord et aux sièges.
- Ne fixer aucun objet sur le volant, p. ex. Fixation pour téléphone portable ou éléments décoratifs.
- Ne pas démonter le système d'airbag.

Même en observant toutes les consignes, des blessures résultant d'un contact avec les airbags ne sont pas totalement exclues en fonction de la situation.

Chez des passagers sensibles, les bruits du déclenchement et du gonflement peuvent provoquer momentanément des troubles de l'audition, généralement non persistants.

Les modifications apportées au véhicule pour les personnes handicapées peuvent affecter le système d'airbag ; pour plus d'informations, veuillez contacter le service des relations avec les clients de MINI.

Les avertissements et les informations sur les airbags se trouvent aussi sur les pare-so-leil.

État de fonctionnement du système d'airbag

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Après le déclenchement du système d'airbag, certains composants peuvent être brûlants. Il y a risque de blessures. Ne pas toucher aux différents composants.



AVERTISSEMENT

Les interventions effectuées de façon non conforme peuvent entraîner une panne, un dysfonctionnement ou un déclenchement intempestif du système d'airbag. En cas de dysfonctionnement, le système d'airbag peut ne pas se déclencher comme prévu lors d'un accident de gravité suffisante. Il y a risque de blessures et danger de mort. Confier le contrôle, la réparation ou le démontage et la mise au rebut du système d'airbag à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Affichage sur l'unité d'interaction



Le voyant d'avertissement pour le système d'airbag sur l'unité d'interaction s'allume brièvement à l'activation de l'état de marche, et indique ainsi l'état de fonctionnement de l'ensemble du système d'airbag et des rétracteurs de ceintures.

Dysfonctionnement



- Le voyant d'avertissement du système d'airbag sur l'unité d'in-



teraction ne s'allume pas à l'activation de l'état de marche.

- Le voyant d'avertissement pour le système d'airbag sur l'unité d'interaction est allumé en permanence.

Le système d'airbag ou les rétracteurs de ceintures ne fonctionnent peut-être pas. Faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Réglage de la position des sièges avant

La force avec laquelle les airbags du conducteur et du passager avant se déclenchent est fonction de la position des sièges du conducteur et du passager avant.

Calibrez les sièges avant électriques dès qu'un message correspondant apparaît sur l'unité d'interaction pour conserver la précision de cette fonction.

Plus d'informations :

Sièges, voir page 104.

Désactivation automatique de l'airbag passager avant

Principe

La désactivation automatique de l'airbag passager avant est capable de détecter si le siège passager avant est occupé.

L'airbag passager avant est alors activé ou désactivé.

Consigne de sécurité



AVERTISSEMENT

Pour assurer la fonction de l'airbag de passager avant, le système doit s'assurer qu'une personne se trouve sur le siège du passager avant. Pour cela, toute la surface du siège doit être occupée. Il y a risque de blessures et danger de mort. Veiller à ce que le passager laisse ses pieds sur le plancher.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'analyse correcte de l'assise du siège passager avant occupé :

- Ne pas installer sur le siège du passager avant de housses, de coussins ou d'autres accessoires non spécialement homologués pour les sièges de passagers avant.
- Ne pas poser sous le siège des objets qui pourraient exercer une pression sur le siège, depuis le bas.
- Adopter une position assise droite avec le dos appuyé contre le dossier.
- S'asseoir en veillant à ce que les pieds soient à plat sur le sol.

Montage de systèmes de retenue pour enfants

Tenir compte des points suivants pour permettre l'analyse correcte de l'assise du siège passager avant occupé :

- Si des systèmes de retenue pour enfant sont utilisés, respecter les informations et les consignes d'utilisation et de sécurité du fabricant du système de retenue pour enfant.
- S'assurer que l'assise du siège du système de retenue pour enfant soit posée

le plus à plat possible sur l'assise du siège.

- Pour que le système de retenue pour enfant soit le plus à plat possible contre le dossier du siège arrière, remonter l'appui-tête ou, le cas échéant, le démonter.
- Tenir compte de la taille maximale du système de retenue pour enfant, par exemple pour éviter un contact avec le toit.

Avant de transporter un enfant sur le siège du passager avant, il faut impérativement respecter les consignes de sécurité et les instructions à suivre sous Transport d'un enfant sur le siège du passager avant.

Plus d'informations :

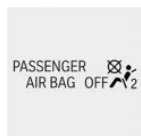
Montage de systèmes de retenue pour enfants, voir page 120.

Témoin de contrôle d'airbag du passager avant

Le témoin de contrôle de l'airbag passager avant sur le pavillon indique l'état de fonctionnement de l'airbag passager avant.

Le témoin de contrôle indique si l'airbag est activé ou désactivé.

Après l'activation de l'état de marche, le témoin de contrôle s'allume brièvement et indique ensuite si l'airbag est activé ou désactivé.

Affichage	Fonction
	Le témoin de contrôle reste allumé lorsque le siège est inoccupé ou si un enfant est détecté sur le siège dans un système de retenue pour enfant prévu à cet effet. L'airbag du côté du passager avant n'est pas activé. Le témoin ne s'allume pas si le système a constaté sur le siège la présence d'une personne de stature suffisante et correctement assise. L'airbag du côté du passager avant est activé.

Contrôler l'état du témoin de contrôle dans le ciel de pavillon avant et pendant la conduite lorsque le siège passager avant est occupé.

Dérangement de la désactivation automatique

Avec des adolescents et des personnes adultes, l'airbag passager avant peut se désactiver dans certaines positions de siège. Dans un tel cas, le témoin de contrôle pour l'airbag passager avant s'allume dans le ciel de pavillon.

Dans un tel cas, le passager doit prendre une position adéquate de telle sorte que l'airbag passager avant soit activé et que le témoin soit éteint.

Si l'activation n'a pas lieu même lorsque le passager est assis correctement, ce dernier doit prendre place à l'arrière.

Détection d'occupation

La détection d'occupation respecte les dispositions légales du Federal Motor Vehicle Safety Standard FMVSS 208 et désactive

dans certaines conditions l'airbag passager avant.

Avertisseurs de collision

Principe

Les systèmes d'avertissement de collision peuvent aider à éviter une collision imminente. Différents capteurs surveillent pour cela la zone autour du véhicule.

Selon l'équipement, différents systèmes de sécurité et d'avertissement sont disponibles :

- L'avertisseur de collision frontale avec freinage d'urgence, voir page 184.
- L'avertisseur de sortie, voir page 197.
- L'avertisseur de franchissement de ligne, voir page 199.
- L'avertisseur de changement de voie, voir page 203.
- L'avertisseur de risque de collision arrière, voir page 206.

Les systèmes Intelligent Safety peuvent être activés ou désactivés dans l'unité d'interaction. Certaines fonctions, telles que les moments de l'avertissement, sont réglables.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner

ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

Selon l'équipement, les systèmes Intelligent Safety sont pilotés par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Le capteur à radar avant.
- Les capteurs radar latéraux, à l'arrière.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 38.

Activation/désactivation/réglage des systèmes Intelligent Safety

1. Pour activer, désactiver ou régler les systèmes Intelligent Safety, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements ».
2. Sélectionner les réglages souhaités.

Selon la version de pays, certains systèmes Intelligent Safety sont automatiquement opérationnels après chaque départ.



Réinitialiser les réglages

Les réglages des systèmes d'avertissement de collision peuvent être réinitialisés à l'état de livraison du véhicule.

Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Réglages de conduite » / « Aides à la
conduite » / « Sécurité et avertissements » /
« Réinitialiser ».

Limites du système

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

En raison des limites du système, celui-ci peut réagir trop tard, pas du tout, de manière erronée ou sans raison. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Tenir compte des remarques concernant les limites du système et intervenir activement le cas échéant.

Capacité de détection

La capacité de détection des systèmes de prévention des collisions est limitée.

Le système ne tient compte que des objets situés dans la zone de détection des capteurs installés et reconnus par le système.

Selon l'équipement, la zone est surveillée par des caméras ou des capteurs radar. C'est pourquoi le système peut ne pas réagir ou ne réagir que tardivement.

Limites du système des capteurs

Le système Intelligent Safety peut être limité par les limites du système des capteurs.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page [38](#).

Avertisseur de collision avant avec freinage d'urgence

Principe

L'avertisseur de collision avant avec freinage d'urgence peut aider à éviter les accidents sur une certaine plage de vitesses. Différents capteurs surveillent pour cela la zone autour du véhicule.

Quand un accident est inévitable, le système aide, le cas échéant, à en réduire la gravité. Le système est capable d'émettre un avertissement en cas de risque de collision et, le cas échéant, de freiner automatiquement. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

Selon l'équipement, l'avertissement collision frontale comprend les fonctions suivantes :

- La fonction d'avertissement dans les situations de collision, voir page [187](#).
- La fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse, voir page [189](#).
- La fonction d'avertissement en cas de changement de direction avec circulation en sens inverse, voir page [190](#).
- La fonction d'avertissement en présence de personnes, voir page [192](#).
- La fonction d'avertissement aux intersections, voir page [193](#).
- L'assistant d'évitement, voir page [195](#).

Il est possible d'activer ou désactiver l'avertissement collision frontale sur l'unité d'interaction. Il est également possible de régler le moment de l'avertissement. En fonction du risque de collision détecté, différents voyants d'avertissement s'affichent sur l'unité d'interaction.



Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Plage de vitesse

L'avertissement collision frontale signale un risque de collision à partir d'environ 3 mph/5 km/h.

Le système est désactivé temporairement à une vitesse supérieure à environ 155 mph/250 km/h.

Certaines fonctions sont désactivées plus tôt.

Dès que la vitesse redescend en dessous de cette valeur, le système est activé.

Capteurs

Selon l'équipement, l'avertissement collision frontale est commandé par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Le capteur à radar avant.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 38.

Activation/désactivation de l'avertissement collision frontale

Activation automatique du système

Selon la version de pays, l'avertisseur de collision frontale est automatiquement opérationnel après chaque départ.

Activation manuelle du système

L'avertissement collision frontale est activé en réglant le moment de l'avertissement.

Plus d'informations :

Régler le moment de l'avertissement collision frontale, voir page 186.

Désactivation manuelle du système

Pour désactiver manuellement l'avertissement collision frontale, selon la version de pays, réduire fortement la vitesse ou arrêter le véhicule. La désactivation de l'avertissement collision frontale est effectuée depuis l'unité d'interaction.

Le cas échéant, la désactivation doit être confirmée successivement sur l'unité d'interaction.

Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » /
« Avert. collision frontale » / « Désactivé ».



Réglage du moment de l'avertissement collision frontale

Il est possible de régler à partir de quel moment l'avertissement collision frontale doit être émis.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avert. collision frontale ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Plus la sensibilité du moment de l'avertissement est élevée, plus les avertissements sont nombreux. Il est alors également possible que le nombre d'avertissements et de réactions prématurées ou inopinées du système augmente.

Affichage sur l'unité d'interaction

Différents témoins de contrôle et voyants signalent l'avertissement collision frontale sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute :

Symbole	Signification
	Risque de collision avec une personne, par exemple un piéton.
	Risques de collision, par exemple avec un véhicule qui précède ou qui arrive en sens inverse.
	Risque de collision, par exemple avec un véhicule croisant la trajectoire par la droite.
	Risque de collision, par exemple avec un véhicule croisant la trajectoire par la gauche.
	Risque de collision général.



Risque de collision avec une personne, par exemple un piéton.



Risques de collision, par exemple avec un véhicule qui précède ou qui arrive en sens inverse.



Risque de collision, par exemple avec un véhicule croisant la trajectoire par la droite.



Risque de collision, par exemple avec un véhicule croisant la trajectoire par la gauche.



Risque de collision général.

La représentation des voyants d'avertissement rouges peut varier, car plusieurs objets peuvent être détectés par le système.

Fonction d'avertissement

L'avertissement collision frontale émet des avertissements à différents niveaux en fonction du danger. En cas de pré-avertissement, un voyant d'avertissement rouge s'allume. En cas d'avertissement critique, un voyant d'avertissement clignote en rouge et un signal d'avertissement retentit.

En cas d'avertissement du système, intervenir immédiatement et selon la situation.

- Un voyant d'alerte rouge s'allume :
Une situation dangereuse a été détectée. Une plus grande vigilance est nécessaire.
- Un voyant d'alerte rouge clignote :
Risque de collision. Intervenir soi-même immédiatement.
- Un signal d'avertissement retentit :
Risque de collision. Intervenir soi-même immédiatement.
- Intervention de freinage automatique :
Selon l'équipement et la situation, si une collision est imminente, le système peut également intervenir avec un freinage automatique et, si nécessaire, freiner automatiquement le véhicule jusqu'à l'arrêt.

Lorsque la pédale de frein est enfoncée rapidement et fortement, la force de freinage maximale du véhicule est utilisée.

Intervention de freinage automatique

En cas de risque de collision, l'avertissement collision frontale peut, le cas échéant, assister le conducteur par une intervention de freinage automatique.



À faible vitesse, le véhicule peut être freiné jusqu'à l'arrêt.

Une intervention de freinage peut être annulée en appuyant suffisamment fort sur la pédale d'accélérateur, en relâchant la pédale de frein ou par un mouvement actif du volant.

Selon l'équipement et la situation, l'intervention de freinage est possible jusqu'à environ 155 mph/250 km/h.

Si la vitesse dépasse environ 130 mph/210 km/h, l'intervention de freinage est brève.

Limites du système

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

En raison des limites du système, celui-ci peut réagir trop tard, pas du tout, de manière erronée ou sans raison. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Tenir compte des remarques concernant les limites du système et intervenir activement le cas échéant.

Capacité de détection

La capacité de détection de l'avertissement collision frontale est limitée.

Le système ne tient compte que des objets situés dans la zone de détection des capteurs installés et reconnus par le système.

Selon l'équipement, la zone est surveillée par des caméras ou des capteurs radar. C'est pourquoi le système peut ne pas réagir ou ne réagir que tardivement.

Limites du système des capteurs

L'avertissement collision frontale peut être restreint par les limites du système des capteurs.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 38.

Restrictions de fonctionnement

L'avertissement collision frontale peut être limité, par exemple dans les cas suivants :

- Dans les virages serrés.
- En cas de limitation des systèmes de régulation de la stabilité de marche.
- Jusqu'à dix secondes après l'activation de l'état de marche via le commutateur Start/Stop.

En outre, ne pas utiliser l'avertisseur de collision frontale lors du démarrage par remorquage et du remorquage.

Fonction d'avertissement dans les situations de collision

Principe

La fonction d'avertissement dans les situations de collision affiche un voyant d'avertissement sur l'unité d'interaction pour avertir le conducteur d'un éventuel risque de collision et freine automatiquement, si nécessaire. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

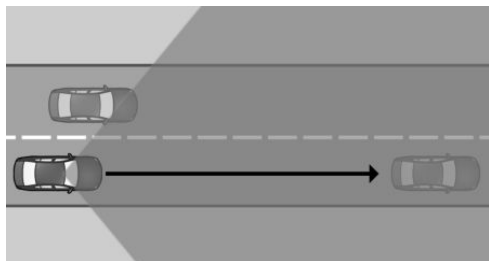
Quand un accident est inévitable, le système aide à réduire la vitesse d'impact.

L'instant des avertissements peut varier en fonction de la situation de conduite actuelle.

Le comportement du véhicule propre est pris en compte dans les réactions du système. En cas de style de conduite actif



détecté, les avertissements et les interventions des freins sont moins fréquents.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter

attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Plage de vitesse

La fonction d'avertissement dans les situations de collision est active lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 3 mph/5 km/h.

Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un véhicule détecté, un voyant d'avertissement s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification
	Avertisseur de risque de collision en cas de détection de véhicule.
	Risque de collision général.

Fonction d'avertissement

La fonction d'avertissement dans les situations de collision émet des avertissements à différents niveaux en fonction du danger. Le système invite le conducteur à intervenir lui-même.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page [184](#).

Limites du système

Généralités

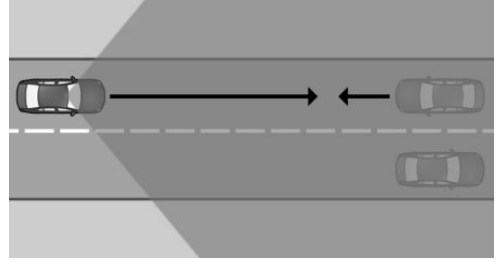
Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.



Zone de détection

Pour la fonction d'avertissement dans les situations de collision, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs, ou seulement avec du retard :

- Un véhicule roulant devant à faible allure, duquel on se rapproche à grande vitesse.
- Véhicules qui se rabattent ou freinent brusquement.
- Véhicules dont l'arrière présente une apparence inhabituelle.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

Fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse

Principe

La fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse affiche un voyant d'avertissement sur l'unité d'interaction pour avertir le conducteur d'un éventuel risque de collision avec des véhicules venant en sens inverse et freine automatiquement, si nécessaire. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

Quand un accident est inévitable, le système aide à réduire la vitesse d'impact.

L'instant des avertissements peut varier en fonction de la situation de conduite actuelle.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et



intervenir activement dans les situations correspondantes.

Plage de vitesse

La fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse est active lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 3 mph/5 km/h.

Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un véhicule détecté, un voyant d'avertissement s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification
	Avertissement circulation en sens opposé en cas de détection de véhicule.
	Risque de collision général.



Fonction d'avertissement

La fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse émet des avertissements à différents niveaux en fonction du danger. Le système invite le conducteur à intervenir lui-même.

Une intervention de freinage se produit en cas de risque de collision.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page 184.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.

Zone de détection

Pour la fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs :

- Véhicules en sens inverse à très grande vitesse.
- Véhicules avec vue de face inhabituelle.

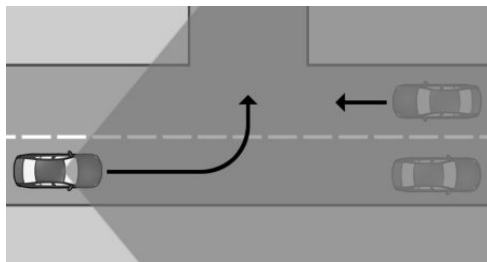
Fonction d'avertissement en cas de changement de direction avec circulation en sens inverse

Principe

La fonction d'avertissement en cas de changement de direction avec circulation en sens inverse affiche un voyant d'avertissement sur l'unité d'interaction pour avertir le conducteur d'un éventuel risque de collision avec des véhicules venant en sens inverse et freine automatiquement, si nécessaire. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

Quand un accident est inévitable, le système aide à réduire la vitesse d'impact.

L'instant des avertissements peut varier en fonction de la situation de conduite actuelle.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Plage de vitesse

La fonction d'avertissement en cas de changement de direction est active lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 3 mph/5 km/h.

Le système réagit lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 15 mph/25 km/h.

Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un véhicule détecté, un voyant d'avertissement s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification
	Avertissement circulation en sens opposé en cas de détection de véhicule.
	Risque de collision général.

Fonction d'avertissement

La fonction d'avertissement en cas de changement de direction avec circulation en sens inverse émet des avertissements à différents niveaux en fonction du danger. Le système invite le conducteur à intervenir lui-même.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page 184.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.

Zone de détection

Pour la fonction d'avertissement en cas de changement de direction avec circulation en sens inverse, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs :

- Véhicules en sens inverse à très grande vitesse.
- Véhicules masqués par d'autres véhicules.
- Véhicules avec vue de face inhabituelle.

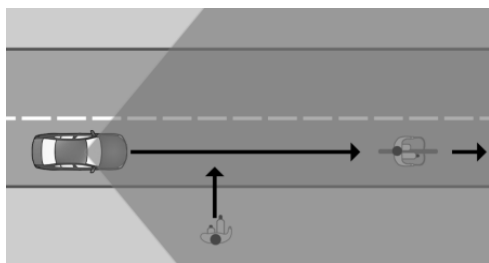
Fonction d'avertissement en présence de personnes

Principe

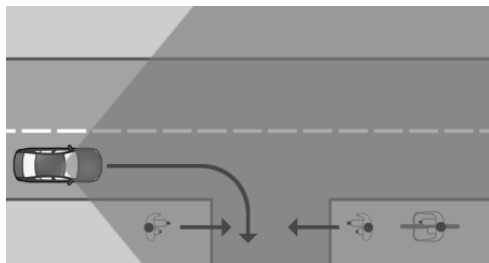
La fonction d'avertissement en présence de personnes affiche un voyant d'avertissement sur l'unité d'interaction pour avertir le conducteur d'un éventuel risque de collision avec des piétons et des cyclistes et freine automatiquement, si nécessaire. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

Le système avertit, à des vitesses habituelles dans les localités ou les villes.

Quand un accident est inévitable, le système aide à réduire la vitesse d'impact.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection sur un parcours rectiligne.



De plus, les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection lors des changements de direction.

Consignes de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

⚠ AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Plage de vitesse

La fonction d'avertissement en présence de personnes est active lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 3 mph/5 km/h.

Selon l'équipement, le système réagit à une vitesse inférieure à environ 50 mph/80 km/h.



Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un piéton ou un cycliste détecté, un voyant d'avertissement s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification
	Risque de collision avec une personne, par exemple un piéton.
	Risque de collision général.

Fonction d'avertissement

La fonction d'avertissement en présence de personnes émet des avertissements à différents niveaux en fonction du danger. Le système invite le conducteur à intervenir lui-même.

Plus d'informations :

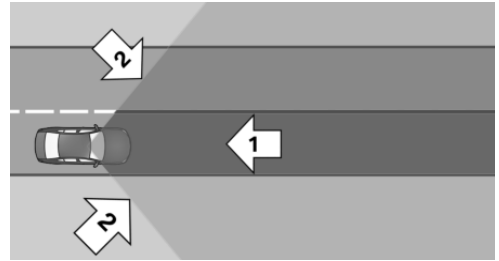
Avertissement collision frontale, voir page [184](#).

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.

Zone de détection



Pour la fonction d'avertissement en présence de personnes, la zone de détection des capteurs comprend :

- La zone centrale juste devant le véhicule, flèche 1.
- La zone étendue à droite et à gauche de la zone centrale, flèches 2.

Par exemple, les situations suivantes peuvent ne pas être reconnues avec certitude :

- Piétons ou cyclistes partiellement couverts.
- Piétons qui ne sont pas reconnus en raison de leur forme ou de leur posture.
- Personnes trop petites pour être détectées par les capteurs.

Fonction d'avertissement aux intersections

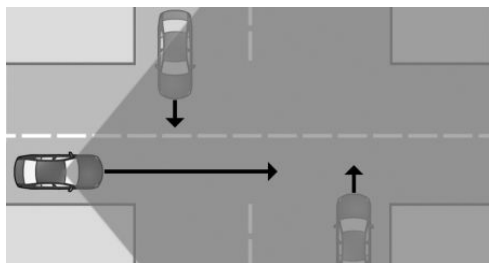
Principe

La fonction d'avertissement aux intersections affiche un voyant d'avertissement sur l'unité d'interaction pour avertir le conducteur d'un éventuel risque de collision avec la circulation transversale et freine automatiquement, si nécessaire. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

Le système avertit aux intersections et aux carrefours, à des vitesses habituelles dans les localités ou les villes.

Quand un accident est inévitable, le système aide à réduire la vitesse d'impact.

L'instant des avertissements peut varier en fonction de la situation de conduite actuelle.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

Les véhicules qui croisent la trajectoire du véhicule peuvent être détectés par les capteurs dès que ceux-ci entrent dans sa zone de détection.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Lors du démarrage par remorquage ou du remorquage du véhicule avec les systèmes de sécurité ou les systèmes d'aide à la conduite activés, le comportement de certains systèmes peut provoquer un accident, par exemple en cas de freinage ou d'accélération automatique. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas utiliser les systèmes de sécurité ou les systèmes d'aide à la conduite correspondants lors du démarrage par remorquage ou du remorquage du véhicule.

Plage de vitesse

La fonction d'avertissement aux intersections est active lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 3 mph/5 km/h.

Le système réagit aux véhicules en circulation transversale lorsque la vitesse est inférieure à environ 50 mph/80 km/h

Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un véhicule détecté, un voyant d'avertissement



s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification
	Risque de collision avec un véhicule traversant par la droite.
	Risque de collision avec un véhicule traversant par la gauche.
	Risque de collision général.

Fonction d'avertissement

La fonction d'avertissement aux intersections émet des avertissements à différents niveaux en fonction du danger. Le système invite le conducteur à intervenir lui-même.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page 184.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.

Zone de détection

Pour la fonction d'avertissement aux intersections, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs :

- Véhicules croisant la trajectoire, par exemple s'ils sont cachés par des immeubles.
- Véhicules dont la vue latérale est inhabitable.
- Véhicules dans des situations de conduite très dynamiques.

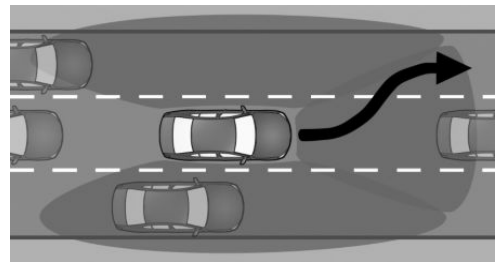
Assistant d'évitement

Principe

Dans certaines situations, l'Assistant d'évitement peut aider le conducteur à éviter une collision, par exemple si des obstacles ou des personnes surgissent. Le système assiste le conducteur s'il est possible d'éviter un obstacle sur le côté.

Un espace libre détecté est utilisé pour l'évitement en complément de l'action de braquage réalisée par le conducteur.

Le système avertit d'un risque de collision éventuel par l'affichage de différents voyants d'avertissement sur l'unité d'interaction.



Les capteurs surveillent et détectent s'il y a suffisamment d'espace devant le véhicule. Selon l'équipement, les côtés du véhicule sont également surveillés.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style

de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'assistant d'évitement :

- L'avertisseur de collision frontale est actif.
- Les capteurs détectent un espace libre suffisant autour du véhicule.

Plage de vitesse

L'assistant d'évitement aide le conducteur sur une plage de vitesses comprise entre env. 19 mph/30 km/h et 100 mph/160 km/h.

Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un véhicule détecté ou avec une personne détectée, p. ex. un piéton, un voyant d'avertissement s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification
	Avertissement en cas de détection de véhicule.
	Risque de collision avec une personne.
	Risque de collision avec un obstacle inconnu.

Fonction d'avertissement avec assistance d'évitement

Lorsque le véhicule s'approche d'un autre objet avec une différence de vitesse importante, un avertissement s'affiche en cas de risque de collision immédiat.

Intervenir soi-même en cas d'avertissement.

En cas de risque de collision, le système assiste le conducteur dans son action d'évitement.

Un message sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute, signale l'assistance d'évitement.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.

Zone de détection

Pour l'assistant d'évitement, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs :

- Un véhicule roulant devant à faible allure, duquel on se rapproche à grande vitesse.
- Véhicules qui se rabattent ou freinent brusquement.



- Véhicules dont l'arrière présente une apparence inhabituelle.
- Deux-roues qui précèdent.
- Piétons ou cyclistes partiellement couverts.
- Piétons qui ne sont pas reconnus en raison de leur forme ou de leur posture.
- Personnes trop petites pour être détectées par les capteurs.

Avertisseur de sortie

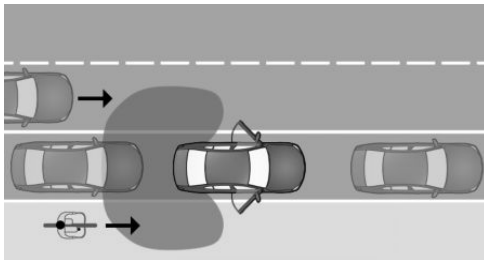
Principe

L'avertisseur de sortie aide à éviter les accidents.

Le système surveille l'environnement du véhicule pendant un temps limité après la montée ou après le stationnement. Le système peut ainsi avertir les occupants s'ils ouvrent les portes alors qu'un risque de collision avec des objets en approche est détecté.

Un éventuel risque de collision est signalé par différents avertissements, tels qu'un voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur et un signal sonore.

Le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur émet des avertissements à différents niveaux.



Les capteurs surveillent la zone derrière le véhicule.

L'avertisseur de sortie peut être activé ou désactivé sur l'unité d'interaction. Il est également possible de régler la fonction d'avertissement.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Tenir compte de la circulation et, si nécessaire, réagir en conséquence.

AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

L'avertisseur de sortie est piloté par les capteurs radar latéraux arrière.



Activation et désactivation de l'avertisseur de sortie

Activation/désactivation manuelle du système

1. Pour activer ou désactiver manuellement l'avertisseur de sortie, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur de sortie ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Activation automatique du système

L'avertisseur de sortie s'active automatiquement au début de chaque trajet si la fonction était activée à la fin du dernier trajet.

Réglage la fonction d'avertissement de sortie

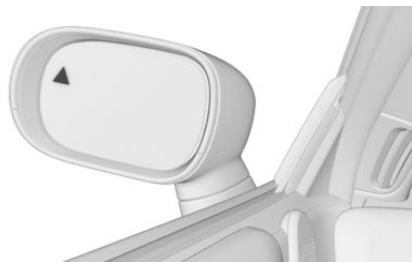
1. Pour régler la fonction d'avertissement de l'avertisseur de sortie, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur de sortie ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Activation/désactivation du signal d'avertissement

Pour activer ou désactiver le signal sonore de l'avertisseur de sortie, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur de sortie » / « Avert. sonore si danger ».

Affichage

Voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur



Le voyant d'avertissement du rétroviseur extérieur signale un risque de collision avec un véhicule détecté.

Éclairage d'ambiance

Selon l'équipement, les avertissements sont émis par l'éclairage d'ambiance à l'intérieur du véhicule.

Fonction d'avertissement

Pré-avertissement

En cas de pré-avertissement de sortie, le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur s'allume. Selon l'équipement, l'éclairage d'ambiance clignote également.

Un objet a été détecté dans le rayon d'ouverture des portes. Une plus grande vigilance est nécessaire.

Signal d'urgence

En cas de signal d'urgence de l'avertisseur de sortie, le voyant d'avertissement clignote dans le rétroviseur extérieur et, selon l'équipement, l'éclairage d'ambiance se met à clignoter. En plus, un signal d'avertissement retentit.

Il existe un risque de collision lors de l'ouverture des portes.



Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes de prévention des collisions

Zone de détection

Pour l'avertisseur de sortie, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs :

- Objets entièrement ou partiellement recouverts.
- Objets immobiles ou très lents.
- Piétons.

Restrictions de fonctionnement

L'avertisseur de sortie peut être limité, par exemple dans les situations suivantes :

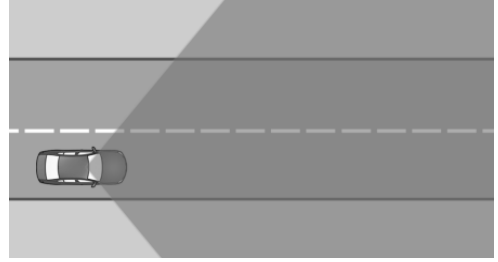
- La vitesse d'un véhicule en approche est trop élevée ou trop faible.
- Dans les virages.
- Avec des objets entièrement ou partiellement recouverts.

Avertisseur de franchissement de ligne avec retour sur la chaussée actif

Principe

L'avertisseur de franchissement de ligne avec retour dans la voie actif émet un avertissement lorsque le véhicule est sur le point de quitter la chaussée ou sa voie de circulation.

Le cas échéant, l'intervention de braquage automatique aide à maintenir le véhicule dans la voie de circulation.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

L'avertisseur de franchissement de ligne peut être activé, désactivé et réglé sur l'unité d'interaction.

Différentes fonctions d'avertissement du système aident le conducteur à maintenir le véhicule sur sa voie de circulation.

Aucun avertissement n'est émis si le clignotant est activé dans la bonne direction avant un changement de voie de circulation.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa propre responsabilité d'interpréter correctement le tracé de la route et les conditions de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes. Lors des avertissements, ne pas donner inutilement de coup de volant brusque.

AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou



ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Conditions de fonctionnement

Pour que l'avertisseur de franchissement de ligne soit actif, la délimitation de la voie de circulation doit être détectée par la caméra derrière le pare-brise.

Plage de vitesse

L'avertisseur de franchissement de ligne est actif à partir d'une vitesse minimale. La vitesse minimale est spécifique au pays et s'affiche sur l'unité d'interaction.

Capteurs

Selon l'équipement, l'avertisseur de franchissement de ligne est piloté par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Le capteur à radar avant.

Activation/désactivation de l'avertisseur de franchissement de ligne

Activation automatique du système

Selon la version de pays, l'avertisseur de franchissement de ligne est automatiquement opérationnel après chaque départ.

Activation manuelle du système

L'avertisseur de franchissement de ligne est activé par la sélection d'un réglage de l'avertisseur.

Plus d'informations :

Régler l'avertisseur de franchissement de ligne, voir page [200](#).

Désactivation manuelle du système

Selon l'équipement et la version de pays, la désactivation de l'avertisseur de franchissement de ligne doit être confirmée successivement sur l'unité d'interaction.

Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » /
« Avertisseur franch. ligne » / « Désactivé ».

Réglage de l'avertisseur de franchissement de ligne

Le menu de l'avertisseur de franchissement de ligne permet de régler dans quelle situation de conduite un avertissement doit être émis.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur franch. ligne ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.
 - « Étendu »

Un avertissement est émis si le système détecte que le véhicule est sur le point de quitter sa voie de circulation ou de franchir un marquage sur la chaussée. Le système exécute une intervention de braquage.

- « Dans situations danger »

Un avertissement est émis en cas d'interruption du marquage sur la chaussée si le franchissement de la voie de circulation est identifié comme étant involontaire ou si les capteurs détectent un véhicule circulant en sens inverse. Une intervention de braquage est réalisée.



Selon la version de pays, un avertissement est émis si le système détecte que le véhicule est sur le point de quitter sa voie de circulation ou de franchir un marquage sur la chaussée de manière involontaire. Une intervention de braquage est réalisée.

Réglage de la puissance des vibrations du volant

1. Pour régler la force de la vibration du volant, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Informations au volant » / « Intensité vibration ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Le réglage s'applique à tous les systèmes de prévention des collisions.

Selon la version de pays : Activation/désactivation de l'intervention de braquage

L'intervention de braquage de l'avertisseur de franchissement de ligne peut être activée ou désactivée selon la version de pays.

Sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur franch. ligne » / « Intervention de braquage ».

Selon la version de pays, l'intervention de braquage est automatiquement opérationnelle après chaque départ.

Affichage sur l'unité d'interaction

Selon l'équipement et la version de pays, différents témoins de contrôle de l'avertisseur de franchissement de ligne s'affichent sur l'unité d'interaction.

Symbole	Signification
	Le témoin de contrôle clignote en vert : le système émet activement un avertissement. Le cas échéant, le système exécute une intervention de braquage.

Selon l'équipement et la version de pays, les informations du système s'affichent dans l'Assisted View de l'unité d'interaction.

Plus d'informations :

Assisted View, voir page 159.

Fonction d'avertissement

Généralités

En fonction de la situation et de la vitesse, différentes fonctions d'avertissement sont déclenchées par l'avertisseur de franchissement de voie :

- Témoins de contrôle sur l'unité d'interaction.
- Vibration du volant.
- Intervention de braquage.
- Signal d'avertissement.

Vibration du volant

Si vous quittez la voie de circulation et la délimitation de voie détectée, le volant vibre selon le réglage de la vibration du volant.

Par ailleurs, un voyant s'affiche sur l'unité d'interaction.

Si le clignotant est activé dans la bonne direction avant un changement de voie, aucun avertissement n'est émis.

Intervention de braquage

En fonction de l'équipement et de la version du pays, en cas de dépassement d'une délimitation de la voie de circula-



tion sur une plage de vitesse allant jusqu'à 130 mph/210 km/h, l'avertisseur de franchissement de ligne réagit par une intervention de braquage active en plus de la vibration. En l'occurrence, le système aide le conducteur à maintenir le véhicule sur sa voie de circulation. L'intervention de braquage est perceptible au niveau du volant et peut être modifiée manuellement à tout moment.

En cas d'intervention de braquage active, un témoin s'allume sur l'unité d'interaction.

L'intervention de braquage est par exemple annulée dans les situations suivantes :

- En cas de forte accélération ou de freinage à fond.
- En cas d'activation des clignotants.
- Si les feux de détresse sont allumés.
- Dans les situations à forte dynamique de conduite.
- Pendant que le contrôle dynamique de stabilité régule la stabilité de marche.
- Lorsque le contrôle dynamique de stabilité est limité.
- Immédiatement après une intervention de braquage par les systèmes du véhicule.

Interruption de l'avertissement

Un avertissement ou une intervention de braquage active de l'avertisseur de franchissement de ligne est interrompu, par exemple dans les situations suivantes :

- Automatiquement après quelques secondes.
- Au retour dans la propre voie de circulation.
- En cas de forte accélération ou de freinage à fond.
- Si les feux de détresse sont allumés.
- En cas d'activation des clignotants.

- Pendant que le contrôle dynamique de stabilité régule la stabilité de marche.
- Immédiatement après une intervention de braquage par les systèmes du véhicule.
- En cas d'intervention de braquage manuelle.
- Si nécessaire en cas d'activation d'un autre système d'aide à la conduite.
- Lorsqu'aucune délimitation de voie n'est détectée.
- Lorsque les limites du système sont atteintes.

Signal d'avertissement

Un signal d'avertissement retentit si le conducteur ne braque pas lui-même après que l'avertisseur de franchissement de voie a effectué plusieurs interventions actives sur la direction en l'espace d'une minute.

Un message Check-Control s'affiche en plus.

Le signal d'avertissement et le message Check-Control invitent le conducteur à mieux se concentrer sur la voie de circulation.

Le signal d'alerte prolongé est interrompu lorsque le conducteur reprend lui-même la direction du véhicule.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes de prévention des collisions

Restrictions de fonctionnement

L'avertisseur de franchissement de ligne peut être limité, par exemple dans les situations suivantes :

- Si les délimitations des voies de circulation sont absentes, usées, peu visibles, convergentes ou divergentes, ou équivo-



ques, par exemple dans les zones de chantier.

- Si les délimitations de la voie de circulation sont recouvertes de neige, de verglas, de saletés ou d'eau.
- Dans les virages serrés ou sur chaussée étroite.
- Si les délimitations de la voie de circulation sont recouvertes d'objets.
- En cas de talonnage du véhicule qui précède.
- Jusqu'à dix secondes après l'activation de l'état de marche via le commutateur Start/Stop.
- Pendant que le contrôle dynamique de stabilité régle la stabilité de marche.
- Lorsque le contrôle dynamique de stabilité intervient ou est désactivé.

Un message Check-Control s'affiche en cas de restriction du fonctionnement. Selon la version de pays, un témoin de contrôle jaune s'allume également.

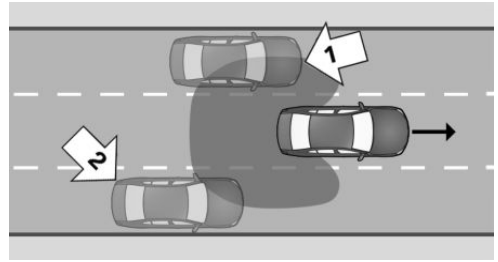
Avertisseur de changement de voie avec retour actif

Principe

L'avertisseur de changement de voie avec retour actif détecte les véhicules se trouvant dans l'angle mort ou les véhicules s'approchant par l'arrière sur la voie adjacente. Selon l'équipement, les objets sont également détectés lors d'un changement de direction.

Le cas échéant, l'intervention de braquage automatique aide à maintenir le véhicule dans la voie de circulation.

Un éventuel risque de collision est signalé par différents avertissements, tels qu'un voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur.



Les radars surveillent l'espace situé derrière et à côté du véhicule.

Le système avertit que des véhicules se trouvent dans l'angle mort, flèche 1, ou s'approchent par l'arrière sur la voie adjacente, flèche 2. Le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur s'allume avec une intensité réduite.

Avant un changement de voie, le système émet un avertissement dans les situations mentionnées précédemment. Le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur clignote et le volant vibre au niveau d'intensité réglé.

Vous pouvez activer, désactiver et régler l'avertisseur de changement de voie sur l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et interve-



nir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Plage de vitesse

L'avertisseur de changement de voie est actif à partir d'une vitesse minimale. La vitesse minimale est spécifique au pays et s'affiche dans le menu de l'avertisseur de changement de voie.

En cas de changement de direction jusqu'à environ 12 mph/20 km/h, le volant ne vibre pas.

Le système est désactivé temporairement à une vitesse supérieure à environ 155 mph/250 km/h.

Le système est réactivé à une vitesse inférieure à environ 155 mph/250 km/h.

Capteurs

L'avertisseur de changement de voie est commandé par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Les capteurs radar latéraux, à l'arrière.

Activation/désactivation de l'avertisseur de changement de voie

1. Pour activer ou désactiver l'avertisseur de changement de voie, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur changement voie ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Selon l'équipement et la version de pays, l'avertisseur de changement de voie est automatiquement opérationnel après chaque départ.

Réglage de l'avertisseur de changement de voie

1. Pour régler l'avertisseur de changement de voie, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur changement voie ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Selon le réglage choisi, un nombre d'avertissements plus ou moins important peut s'afficher. C'est pourquoi, il se peut que les avertissements anticipés sur des situations critiques se multiplient.

Réglage de la puissance des vibrations du volant

1. Pour régler la force de la vibration du volant, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Informations au volant » / « Intensité vibration ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.



Le réglage s'applique à tous les systèmes de prévention des collisions.

Selon la version de pays : activation/désactivation de l'intervention de braquage

Selon la version de pays, l'intervention de braquage de l'avertisseur de changement de voie peut être activée ou désactivée.

Sélectionner le chemin d'accès suivant :

menu Applications / « Véhicule » /

« Réglages de conduite » / « Aides à la

conduite » / « Sécurité et avertissements » /

« Avertisseur changement voie » /

« Intervention de braquage ».

Activation/désactivation de l'avertissement de changement de direction

Selon l'équipement, les objets dans l'angle mort sont détectés lors d'un changement de direction dans la plage de vitesse basse.

Pour activer ou désactiver l'avertissement de changement de direction, sélectionner le chemin d'accès suivant :

menu Applications / « Véhicule » /

« Réglages de conduite » / « Aides à la

conduite » / « Sécurité et avertissements » /

« Avertisseur changement voie » /

« Avertiss. en cas de virage ».

Fonction d'avertissement

Voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur



Le voyant d'avertissement du rétroviseur extérieur signale un risque de collision avec un véhicule détecté.

Pré-avertissement

En cas de pré-avertissement de changement de voie, le voyant d'avertissement à faible intensité monté dans le rétroviseur extérieur alerte lorsque des véhicules se trouvent dans l'angle mort ou se rapprochent par l'arrière.

Signal d'urgence

En cas de signal d'urgence de l'avertisseur de changement de voie, le volant vibre brièvement. Le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur clignote.

Un signal d'urgence est émis lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Un autre véhicule se trouve dans la zone critique.
- Le propre véhicule s'approche de l'autre voie de circulation.
- Selon le réglage du système, lorsque le clignotant est allumé.

L'avertissement prend fin dès que l'autre véhicule a quitté la zone critique.



Intervention de braquage

Selon la version du pays, si à une vitesse de jusqu'à 130 mph/210 km/h, aucune réaction ne fait suite à la vibration du volant et si la délimitation de la voie de circulation est franchie, l'avertisseur de changement de voie réagit éventuellement par une intervention de braquage active. L'intervention de braquage aide à ramener le véhicule dans la voie de circulation. L'intervention de braquage est perceptible au niveau du volant et peut être modifiée manuellement à tout moment.

L'intervention de braquage s'effectue à partir d'une vitesse minimale. Cette vitesse minimale est affichée sur l'unité d'interaction.

Allumage bref du voyant d'avertissement

Pour un autotest de l'avertisseur de changement de voie, le voyant d'avertissement intégré au rétroviseur extérieur s'allume brièvement au déverrouillage du véhicule.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes de prévention des collisions

Restrictions de fonctionnement

L'avertisseur de changement de voie peut être limité, par exemple dans les situations suivantes :

- La vitesse du véhicule qui s'approche est nettement supérieure à la vitesse propre du véhicule.
- Dans les virages serrés ou sur chaussée étroite.
- Le bouclier est encrassé, givré ou recouvert, par exemple par un autocollant.

Selon la version de pays, l'intervention de braquage peut être limitée, par exemple dans les situations suivantes :

- Si les délimitations des voies de circulation sont absentes, usées, peu visibles, convergentes ou divergentes, ou équivoques, par exemple dans les zones de chantier.
- Si les délimitations de la voie de circulation sont recouvertes de neige, de verglas, de saletés ou d'eau.
- Si les délimitations de la voie de circulation ne sont pas blanches.
- Si les délimitations de la voie de circulation sont recouvertes d'objets.
- En cas de talonnage du véhicule qui précède.
- En cas de dégradation de la caméra.
- Jusqu'à dix secondes après l'activation de l'état de marche via le commutateur Start/Stop.

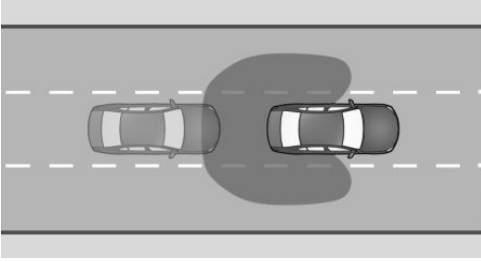
Un message Check-Control s'affiche en cas de restriction du fonctionnement. Selon la version de pays, un témoin de contrôle jaune s'allume également.

Avertisseur de risque de collision arrière

Principe

Selon l'équipement et la version de pays, l'avertisseur de risque de collision arrière réagit aux véhicules qui s'approchent par l'arrière.

Si un véhicule se rapprochant à une certaine vitesse est détecté, selon la version de pays, les feux de détresse sont allumés et, éventuellement, les fonctions PreCrash sont déclenchées.



Les capteurs surveillent l'espace derrière le véhicule.

L'avertisseur de collision arrière est automatiquement opérationnel après chaque démarrage et désactivé dans certaines situations.

Plus d'informations :

Protection active des occupants, voir page 214.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou

ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

L'avertisseur de risque de collision arrière est piloté par les capteurs radar latéraux arrière.

Activation/désactivation de l'avertisseur de risque de collision arrière

L'avertisseur de collision arrière est automatiquement opérationnel après chaque démarrage.

En marche arrière, le système est désactivé.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes de prévention des collisions

Restrictions de fonctionnement

L'avertisseur de risque de collision arrière peut être limité lorsque la vitesse du véhicule en approche est beaucoup plus élevée ou similaire à la vitesse de son propre véhicule.



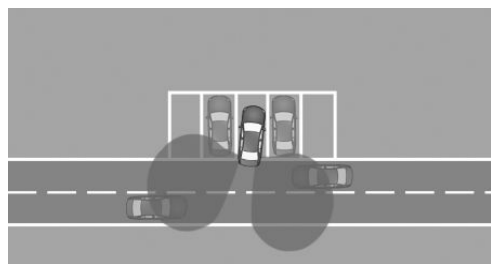
Avertisseur de circulation transversale avec intervention de freinage

Principe

L'avertisseur de circulation transversale avec intervention de freinage aide le conducteur par des avertissements optiques et acoustiques dans les sorties sans visibilité ou pour sortir d'une place de stationnement en bataille.

Le système détecte les usagers qui se rapprochent sur le côté plus tôt que le conducteur.

En cas de risque de collision en marche arrière, le système procède à une intervention de freinage automatique.



Les capteurs surveillent la zone derrière le véhicule.

Le système indique si d'autres usagers se rapprochent, par au moyen du voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur.

Il est possible d'activer ou désactiver l'avertisseur de circulation transversale sur l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Plus d'informations :

Systèmes d'aide au stationnement, voir page 245.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

L'avertisseur de circulation transversale est commandé par les capteurs radar latéraux arrière.

Activation/désactivation de l'avertisseur de circulation transversale

Le système doit être activé sur l'unité d'interaction pour que l'avertisseur de circulation transversale et l'intervention de freinage s'activent automatiquement.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement ».
2. Selon l'équipement, choisir le réglage souhaité :
 - « Avertissement arrière »
 - « Intervention des freins à l'arrière »



Activation automatique de l'avertisseur de circulation transversale

L'avertisseur de circulation transversale doit être activé sur l'unité d'interaction. Dès qu'une vue de caméra ou que les radars de stationnement PDC sont actifs et qu'une position est engagée, le système est activé automatiquement.

Lorsque la marche arrière est engagée, le système est activé à l'arrière.

Selon la version de pays, le système est automatiquement opérationnel au démarrage du véhicule.

Désactivation automatique de l'avertisseur de circulation transversale

L'avertisseur de circulation transversale est désactivé automatiquement, par exemple, dans les cas suivants :

- En cas de dépassement de la vitesse au pas.
- En cas de dépassement d'une distance parcourue définie.

Fonction d'avertissement

Généralités

Pour l'avertisseur de circulation transversale, l'affichage correspondant est ouvert sur l'unité d'interaction, un signal sonore retentit selon le cas et le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur clignote.

En cas d'intervention de freinage, un message s'affiche sur l'unité d'interaction avant de disparaître peu après.

Alerte optique

Voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur



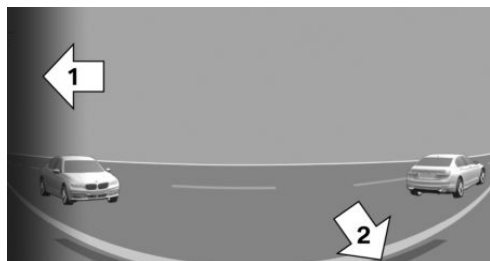
Le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur clignote lorsque les capteurs radar détectent des véhicules et que votre véhicule roule en marche arrière.

Affichage sur l'écran des radars de stationnement PDC



La bordure correspondante de l'écran des radars de stationnement PDC clignote en rouge lorsque les capteurs détectent des véhicules.

Affichage sur l'image de la caméra



La bordure correspondante de l'image de caméra clignote en rouge lorsque les capteurs détectent un véhicule, flèche 1.

Les lignes jaunes indiquent le bouclier du propre véhicule, flèche 2.

Avertissement acoustique

Outre l'alerte visuelle de l'avertisseur de circulation transversale, un signal acoustique retentit lorsque votre propre véhicule se déplace dans la direction correspondante.

Selon la version de pays, un signal acoustique retentit dès que la position est engagée.

Limites du système

Limites du système des capteurs

L'avertisseur de circulation transversale peut être restreint par les limites du système des capteurs.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 38.

Restrictions de fonctionnement

L'avertisseur de circulation transversale peut être limité, par exemple dans les situations suivantes :

- Dans les virages serrés.
- En cas d'objets circulant transversalement et se déplaçant très lentement ou très rapidement.
- Si d'autres objets, qui masquent la circulation transversale, sont présents dans le champ de vision des capteurs.

Drive Recorder

Principe

Le Drive Recorder enregistre de courtes vidéos de l'environnement du véhicule, par exemple pour archiver la circulation. Le système doit être activé sur l'unité d'interaction avant la première utilisation.

Pour les enregistrements vidéo, il est possible de régler le type et la durée d'enregistrement sur l'unité d'interaction, par exemple en cas d'accident.

Les enregistrements vidéo peuvent être enregistrés de différentes manières :

- Un enregistrement automatique de la vidéo permet de documenter le vol du véhicule ou l'accident avec le type d'enregistrement au niveau réglé.
- Un enregistrement manuel de la vidéo permet de documenter les conditions de circulation avec le type d'enregistrement au niveau réglé.

Selon la version d'équipement, il est possible d'enregistrer les vidéos directement sur un appareil mobile, comme un smartphone.

Il est possible d'afficher les enregistrements vidéos sur l'unité d'interaction.

Les caméras des systèmes d'aide à la conduite sont utilisées pour la prise de vue, par exemple les caméras de la vue panoramique.

En outre, les paramètres suivants sont enregistrés :



- Date.
- Heure.
- Vitesse.
- Coordonnées GPS.

Équipement du véhicule

Ce système peut ne pas être présent dans le véhicule, par exemple en raison de l'équipement optionnel sélectionné, de la version de pays ou de la possibilité de déblocage ultérieur et de mise à jour. Ceci s'applique également à certaines fonctions du système.

Des informations indiquant si une fonction se trouve actuellement dans le véhicule ou si et quand la fonction peut être installée dans le véhicule sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Protection des données

L'admissibilité de l'enregistrement et l'exploitation des vidéos du Drive Recorder dépendent de la législation du pays d'utilisation du système. L'utilisateur est responsable de l'utilisation du système et du respect des dispositions légales en vigueur.

Avant la première utilisation, le constructeur du véhicule recommande de vérifier si l'utilisation du système n'est soumise à aucune restriction légale ou réglementaire dans le pays concerné. Par ailleurs, vérifier régulièrement la légalité de l'utilisation du système, notamment en cas de franchissement fréquent des frontières.

Informez les autres conducteurs du véhicule sur le système. Informez également en cas de cession du véhicule.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au Drive Recorder :

- L'état opérationnel ou l'état de marche est activé.
- Les clauses relatives à la protection des données ont été acceptées.
- Selon l'équipement, la transmission ou l'utilisation des données nécessaires au fonctionnement ont été autorisées dans le menu Protection des données, par exemple les données de la caméra ou les coordonnées GPS.
- Le Drive Recorder est activé.
- Le type d'enregistrement a été sélectionné.
- La durée d'enregistrement a été sélectionnée.

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'utilisation de la notification de vol :

- La notification de vol a été activée dans le menu Protection des données ou dans le menu Drive Recorder.
- La transmission des données est activée.
- La MINI App est installée sur l'appareil mobile.
- La MINI App est connectée au compte MINI Connected.
- Les clauses relatives à la protection des données ont été acceptées.

Plus d'informations :

Protection des données, voir page 65.

Activation/désactivation du Drive Recorder

Avant d'utiliser pour la première fois la fonction d'enregistrement, il est nécessaire



d'activer le Drive Recorder sur l'unité d'interaction.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder ».
2. Accepter les clauses relatives à la protection des données.
3. « Réglages »
4. « Autoriser les enregistrements »
5. Sélectionner le réglage souhaité.

Fonctions d'enregistrement

Démarrage/mémorisation automatique de l'enregistrement

La prise de vue automatique du Drive Recorder démarre automatiquement et est enregistrée lorsque les capteurs du véhicule détectent un accident ou un vol.

- Lors d'un accident, le Drive Recorder sauvegarde les enregistrements réalisés jusqu'à 30 secondes avant et après le déclenchement de la mémorisation.
- En cas de vol, le Drive Recorder enregistre la prise de vue après le déclenchement. L'enregistrement est réalisé en fonction du réglage sélectionné pour la durée d'enregistrement.

En cas de déclenchement du système d'alarme antivol, un message est envoyé à la MINI App.

Après l'enregistrement, la vidéo peut être téléchargée avec une qualité réduite sur un appareil mobile.

Un enregistrement automatique peut être réalisé en cas de forte accélération du véhicule.

Enregistrement manuel

Via la touche



Pour démarrer l'enregistrement manuel du Drive Recorder, maintenir enfoncée la touche Park Assist de la centrale de commande.

L'enregistrement s'effectue en fonction de la durée d'enregistrement réglée ou peut être arrêté manuellement sur l'unité d'interaction.

Depuis l'unité d'interaction

Pour démarrer l'enregistrement du Drive Recorder dans le véhicule, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder » / « Démarrer enreg. » / « Véhicule ».

L'enregistrement s'effectue en fonction de la durée d'enregistrement réglée ou peut être terminé manuellement par une nouvelle sélection de l'option de menu sur l'unité d'interaction.

Le système sauvegarde les enregistrements réalisés jusqu'à 30 secondes avant et après le déclenchement de la mémorisation.

Lecture/gestion des enregistrements

Les vidéos enregistrées par le Drive Recorder peuvent être lues, exportées et supprimées.

Pour votre sécurité, les vidéos ne s'affichent sur l'unité d'interaction que jusqu'à environ 2 mph/3 km/h. Selon la version de pays,



les vidéos s'affichent uniquement lorsque le frein de stationnement est serré ou le levier sélecteur sur P.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder » / « Enreg. ».
2. Sélectionner les enregistrements souhaités.
3. Le cas échéant, sélectionner la caméra.

Réglages

Type d'enregistrement

1. Pour sélectionner le type d'enregistrement du Drive Recorder, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder » / « Réglages ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Durée de l'enregistrement

1. Pour régler la durée d'enregistrement du Driver Recorder, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder » / « Réglages ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Enregistrement sur un appareil mobile

Généralités

Selon la version de pays, il est possible d'enregistrer les enregistrements vidéo sur un appareil mobile.

La durée mémorisable de la vidéo dépend de la mémoire disponible sur l'appareil mobile.

Conditions de fonctionnement

Pour l'enregistrement sur un appareil mobile, les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au Drive Recorder :

- Les clauses relatives à la protection des données ont été acceptées.
- Le Drive Recorder est activé.

Pour transférer des enregistrements sur un appareil mobile, les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au Drive Recorder :

- Selon la version d'équipement, l'appareil mobile est connecté au véhicule par Wi-Fi et Bluetooth Audio.
- MINI App est installée et ouverte sur l'appareil mobile.
- Un MINI ID est associé à un compte MINI Connected dans le véhicule et à la MINI App.
- La MINI App permet d'accéder à la bibliothèque de photos.
- L'appareil mobile se trouve à proximité de la console centrale.

Plus d'informations :

Connecter les appareils mobiles au véhicule, voir page 58.

Démarrage/arrêt de l'enregistrement

Pour démarrer l'enregistrement du Drive Recorder sur un appareil mobile, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder » / « Démarrer enreg. » / « MINI App ».

L'enregistrement peut être validé manuellement en sélectionnant de nouveau l'option de menu sur l'unité d'interaction.

Caméras

Différentes caméras du Drive Recorder peuvent être sélectionnées.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder » / « Réglages » / « Sélection caméra ».
2. Sélectionner la caméra souhaitée.



Limites du système

L'enregistrement par Drive Recorder risque d'être impossible en cas d'accident grave, si les dommages du véhicule sont trop importants ou si l'alimentation électrique a été coupée.

Si la gravité de l'accident est trop faible, il est possible qu'aucune prise de vue du Drive Recorder ne soit enregistrée.

L'enregistrement automatique de la prise de vue en cas de vol n'a lieu que si le système d'alarme antivol s'est déclenché.

La notification de vol et le téléchargement de la vidéo peuvent être limités ou indisponibles si la connexion Internet est faible ou absente.

En cas d'utilisation parallèle du Drive Recorder et d'Apple CarPlay ou d'Android Auto en Wi-Fi, le fonctionnement du Drive Recorder peut être limité. Un message correspondant apparaît sur l'unité d'interaction.

Les enregistrements sur smartphone dépendent de la qualité de la connexion Wi-Fi. Cette fonction peut être limitée ou indisponible en cas de connexion faible.

Si l'appareil mobile chauffe fortement, par exemple lors de la charge dans le compartiment Wireless Charging, une interruption système peut survenir lors d'une prise de vue manuelle ou du transfert d'une prise de vue.

Protection active des occupants

Principe

La protection active des occupants prépare les passagers et le véhicule à un éventuel accident dans les situations critiques.

Selon l'équipement et la version de pays, le système est composé de plusieurs fonctions PreCrash.

La protection active des occupants permet de détecter certaines situations de conduite critiques qui peuvent entraîner un accident. Les situations de conduite critiques suivantes peuvent par exemple survenir :

- Freinages totaux.
- Sous-virage important.
- Survirage important.

Des fonctions de certains systèmes du véhicule peuvent entraîner le déclenchement de la protection active des occupants, dans les limites du système :

- En cas d'intervention de freinage automatique de l'avertissement collision frontale.
- Une assistance du servofrein par l'avertissement collision frontale.
- La détection d'un risque de collision arrière par l'avertisseur de risque de collision arrière.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa propre responsabilité. En raison des limites inhérentes au système, des situations de conduite critiques peuvent ne pas être détectées de manière fiable ou à temps. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Fonctions PreCrash

Selon l'équipement et les besoins, les fonctions individuelles suivantes sont activées



par la protection active des occupants dans des situations critiques pouvant conduire à un accident :

- Fermeture automatique des vitres.
Les fenêtres restent encore ouvertes.
- Fermeture automatique du toit ouvrant en verre.
- Positionnement automatique du dossier du siège du passager avant.

Après une situation de conduite critique sans accident, il est possible de restaurer le réglage souhaité des systèmes.

PostCrash-iBrake

Principe

Dans certaines situations d'accident, le PostCrash-iBrake peut immobiliser automatiquement le véhicule sans intervention du conducteur. Cela permet de réduire le risque d'une collision supplémentaire.

Le frein est automatiquement désengagé lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le conducteur peut intervenir pour freiner plus fortement le véhicule ou interrompre le freinage automatique du PostCrash-iBrake.

Renforcement du freinage du véhicule

Dans certaines situations, il peut être nécessaire d'arrêter le véhicule plus rapidement qu'avec le freinage automatique du PostCrash-iBrake.

Freiner rapidement et énergiquement. La pression de freinage dépasse alors celle obtenue avec le freinage automatique. Le freinage automatique de PostCrash-iBrake est interrompu.

Interruption du freinage automatique

Dans certaines situations, il peut être nécessaire d'interrompre le freinage automatique de PostCrash-iBrake, par exemple pour effectuer une action d'évitement.

Le freinage automatique peut être interrompu par les mesures suivantes :

- Par un actionnement un peu plus long de la pédale de frein.
- Par un actionnement un peu plus long de la pédale d'accélérateur.

Assistant de détection de somnolence

Principe

Différents critères permettent à l'assistant de détection de somnolence de détecter une baisse de vigilance du conducteur.

La recommandation de pause de l'assistant de détection de somnolence peut détecter la fatigue du conducteur pendant les trajets longs et monotones. La fonction recommande une pause si nécessaire. Un avis apparaît sur l'unité d'interaction.

Il est possible de régler la recommandation de pause depuis l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement sa condition physique. Il est possible qu'un manque de vigilance croissant ou des signes de fatigue ne soient pas détectés ou pas à temps. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Veiller à ce que le conducteur soit



reposé et attentif. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation.

Recommandation de pause

Fonction

Après le démarrage, la recommandation de pause s'adapte au conducteur de manière à pouvoir détecter un relâchement de son attention ou des signes de fatigue.

Ce processus prend en compte par exemple les critères suivants :

- Le style de conduite personnel, par exemple le comportement directionnel.
- Les conditions de conduite, par exemple l'heure ou la durée du trajet.

Cette fonction est active à partir d'environ 43 mph/70 km/h et peut afficher une recommandation de pause.

Définir la recommandation de pause

Il est possible d'activer, de désactiver et de régler la recommandation de pause de l'assistant de détection de somnolence.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Détecteur de somnolence ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Malgré la désactivation de la fonction, certains systèmes d'aide à la conduite peuvent émettre des recommandations de pause.

Affichage

En cas de relâchement de l'attention ou de fatigue du conducteur, l'assistant de détection de somnolence affiche sur l'unité d'interaction un message recommandant de faire une pause.

Pendant l'affichage, plusieurs réglages peuvent être sélectionnés.

Le système est réinitialisé environ 45 minutes après l'arrêt du véhicule. Une nouvelle recommandation de pause ne peut être affichée qu'après ce délai.

Limites du système

L'assistant de détection de somnolence peut être limité. Si le système est limité, aucun avertissement ou alarme intempestive n'est émis.

Les fonctions de l'assistant de détection de somnolence peuvent être limitées, par exemple dans les situations suivantes :

- Si l'heure est mal réglée.
- En cas de conduite sportive, par exemple en cas de fortes accélérations ou de vitesse élevée dans les virages.
- Dans des situations de conduite active, par exemple lors de changements de voie fréquents.
- Quand la chaussée est en mauvais état.
- Par fort vent latéral.



Systèmes de régulation de la stabilité de marche

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Système d'antiblocage des roues

Principe

Le système d'antiblocage des roues empêche le blocage des roues lors du freinage.

La dirigeabilité du véhicule est conservée même lors d'un freinage total, ce qui renforce la sécurité active.

Le système d'antiblocage des roues est automatiquement opérationnel après chaque activation de l'état de marche.

Dysfonctionnement



Le témoin de contrôle s'allume sur l'unité d'interaction.



Un message Check-Control s'affiche.

- Le système d'antiblocage des roues n'est pas disponible.
- La manœuvrabilité est limitée en cas de freinage total.

Faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Assistant de freinage

L'assistant de freinage amplifie automatiquement la force de freinage en cas d'actionnement rapide de la pédale de frein. Lors d'un freinage total, la distance de freinage est ainsi maintenue la plus courte possible.

Pour pouvoir utiliser pleinement l'amplification de la force de freinage, ne pas relâcher la pression sur la pédale de frein pendant le freinage total.

Contrôle dynamique de stabilité

Principe

Le contrôle dynamique de stabilité aide à maintenir le véhicule en toute sécurité sur la chaussée dans les situations de conduite critiques. La puissance d'entraînement est réduite pour cela en fonction de la situation, et certaines roues peuvent être freinées.

Le système peut être activé ou désactivé via les MINI Modes.

Le contrôle dynamique de stabilité détecte par exemple les états instables suivants :

- Dérapage de l'arrière du véhicule, susceptible d'entraîner un survirage.
- Perte d'adhérence des roues avant, susceptible d'entraîner un sous-virage.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

En cas de conduite avec une charge sur le toit, par exemple des barres de toit, la sécurité de roulage peut ne plus être garantie dans les situations critiques en raison de l'élévation du centre de gravité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Conduire avec une charge sur le toit uniquement lorsque le contrôle dynamique de stabilité est activé.

Aperçu



Le commutateur des MINI Modes se trouve dans la centrale de

commande, avec l'inscription EXPERIENCES.

Activation/désactivation du contrôle dynamique de stabilité

Si le contrôle dynamique de stabilité est désactivé, la stabilité de marche est réduite lors des accélérations et des virages.

Réactiver le contrôle dynamique de stabilité dès que possible afin de renforcer la stabilité dynamique du véhicule.

Procéder de la manière suivante pour activer ou désactiver le contrôle dynamique de stabilité :

1.  Dans la centrale de commande, sélectionner le Go Kart Mode à l'aide du commutateur des MINI Modes.

John Cooper Works : dans la centrale de commande, sélectionner le JCW Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.

2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. Sélectionner le chemin d'accès suivant : « Dynamique de conduite » / « DSC OFF ».

Le contrôle dynamique de stabilité est désactivé.

Le contrôle dynamique de stabilité est de nouveau activé automatiquement lors du passage dans un autre mode de conduite.

Affichages sur l'unité d'interaction

DSC OFF

Si le contrôle dynamique de stabilité est désactivé, DSC OFF s'affiche sur l'unité d'interaction.



Le témoin de contrôle est allumé indique que le contrôle dynamique de stabilité est désactivé.



Lorsque le témoin de contrôle émet des pulsations, le contrôle dynamique de stabilité régule les forces d'entraînement et de freinage. Le véhicule est stabilisé. Réduire la vitesse et adapter le style de conduite aux conditions routières.



Si le témoin de contrôle s'allume, le contrôle dynamique de stabilité est défaillant ou en cours d'initialisation. La stabilisation de la trajectoire est restreinte ou défaillante.

Si le témoin de contrôle reste allumé en permanence, faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Réglage pour une dynamique de conduite accrue

Principe

Il est possible de régler une dynamique de conduite accrue via les MINI Modes pour une expérience de conduite plus dynamique.

Le contrôle dynamique de stabilité et donc la stabilité de marche sont limités en cas d'accélération et dans les virages.

Aperçu



Le commutateur des MINI Modes se trouve dans la centrale de commande, avec l'inscription EXPERIENCES.

Activation/désactivation de la dynamique de conduite accrue

Procéder de la manière suivante pour activer la dynamique de conduite accrue :

1.  Dans la centrale de commande, sélectionner le Go Kart Mode à l'aide du commutateur des MINI Modes.
John Cooper Works : dans la centrale de commande, sélectionner le JCW Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.
2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. Sélectionner le chemin d'accès suivant : « Dynamique de conduite » / « SPORT PLUS ».

La dynamique de conduite accrue est activée.

Le contrôle dynamique de stabilité est de nouveau activé automatiquement lors du passage dans un autre mode de conduite.



Affichage sur l'unité d'interaction



Le témoin de contrôle du contrôle dynamique de stabilité dans l'unité d'interaction s'allume lorsque la dynamique de conduite accrue est activée.

Changement automatique de programme

La dynamique de conduite accrue est automatiquement désactivée, par exemple dans les cas suivants :

- En cas d'activation du régulateur de distance.
- En cas d'intervention de freinage de l'avertisseur de collision frontale. Si nécessaire, désactiver l'avertissement collision frontale.
- Si le système de contrôle du châssis est en panne.
- En cas de crevaison.

Plus d'informations :

Avertisseur de collision avant avec freinage d'urgence, voir page [184](#).

Assistant de démarrage

Principe

L'assistant de démarrage offre la meilleure traction possible dans certaines situations sur sol instable, comme dans la neige ou le sable.

Cette fonction assure une propulsion maximale dans la plage de vitesses basse en cas d'adaptation de la stabilité de marche.

Activation/désactivation de l'assistant de démarrage

Pour activer l'assistant de démarrage, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Réglages

de conduite » / « Propulsion et châssis » / « Act. une seule fois l'assistant démarrage ».

L'assistant de démarrage est opérationnel jusqu'à la désactivation dans le menu ou au changement de mode de conduite.

Affichage sur l'unité d'interaction



Lorsque l'assistant de démarrage est activé, le témoin de contrôle de l'assistant de démarrage s'allume sur l'unité d'interaction.

Servotronic

Le système Servotronic est une assistance de direction en fonction de la vitesse.

L'assistance de direction est plus grande à faible vitesse qu'à vitesse élevée. Ainsi, les manœuvres de stationnement, par exemple, sont facilitées et la direction devient plus ferme avec la vitesse.

L'effort de braquage est adapté en fonction du mode de conduite pour bénéficier d'un comportement directionnel sportif ferme ou confortable.

Plus d'informations :

MINI Modes, voir page [136](#).

Systèmes d'aide à la conduite

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Alerte de dépassement de vitesse

Principe

L'alerte de dépassement de vitesse permet de régler une limite de vitesse et d'émettre un avertissement en cas de dépassement de cette limite.

L'alerte de dépassement de vitesse indique si le véhicule dépasse à nouveau la vitesse limite réglée après avoir roulé 3 mph/5 km/h en dessous.

Réglages

L'alerte de dépassement de vitesse peut être activée ou désactivée. Il est également possible de régler la limite de vitesse pour l'avertissement.

1. Pour réaliser des réglages, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Alerte de dépass. vitesse ».
2. Sélectionner le réglage désiré.

Indicateur de limitation de vitesse

Indicateur de limitation de vitesse

Principe

La caméra de l'indicateur de limitation de vitesse, située au niveau du rétroviseur intérieur, filme les panneaux de signalisation situés sur le bord de la route, ainsi que les affichages des portiques à signaux.

L'indicateur de limitation de vitesse affiche sur l'unité d'interaction et, le cas échéant, sur l'affichage tête haute, la limitation de vitesse actuellement applicable.

L'indicateur de limitation de vitesse affiche également les limitations de vitesse qui s'appliquent aux trajets dépourvus de panneaux de signalisation si des données cartographiques actuelles sont disponibles dans le système de navigation.

Généralités

Les panneaux de signalisation avec panneaux sont pris en compte et comparés aux données internes du véhicule. Le panneau de signalisation routière apparaît ensuite sur l'unité d'interaction et, le cas échéant, sur l'affichage tête haute, ou est ignoré selon la situation.

Pour que Speed Limit Info fonctionne correctement, les données cartographiques actuelles doivent être installées pour le pays dans lequel le véhicule est utilisé.

Pour plus d'informations sur la version actuelle de la carte et la mise à jour de la carte, voir Mise à jour des cartes dans le chapitre Système de navigation.

Sans données cartographiques, le système est soumis pour des raisons techniques à certaines restrictions. Seuls les panneaux de circulation portant les limites de vitesse sont détectés et affichés. Aucun affichage de limitation de vitesse sur la base par exemple de panneaux d'entrée d'agglomération, de panneaux d'autoroute, etc. Les limitations de vitesse précisées par des caractères textuels supplémentaires sont en principe toujours affichées.

Plus d'informations :

- Notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication, voir page 6.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

Le système est piloté par l'intermédiaire de la caméra derrière le pare-brise.

Affichage

Indicateur de limitation de vitesse

Symbole	Description
	Limitation de vitesse applicable.
	Il est possible de passer d'une unité de mesure à l'autre en fonction de l'équipement du pays.
	Aucune donnée disponible pour la limitation de vitesse actuelle.
	Indicateur de limitation de vitesse non disponible.

Signaux d'avertissement

Selon le réglage, un signal acoustique retentit lorsque la limite de vitesse détectée est dépassée ou que la limitation de vitesse change. De plus, l'affichage clignote lorsque la limitation de vitesse détectée est dépassée.

Réglages

Pour l'indicateur de limitation de vitesse, il est possible d'effectuer des réglages individuels, par exemple des avertissements en cas de dépassement de la vitesse ou si la vitesse maximale autorisée change.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Assistant de limitation de vitesse ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Limites du système

Limites du système des capteurs

Le fonctionnement des capteurs peut être limité et, le cas échéant, les capteurs peuvent afficher des informations incorrectes. Plus d'informations :

- Caméra, voir page 38.

Restrictions de fonctionnement

L'indicateur de limitation de vitesse peut être limité et, le cas échéant, afficher une information erronée, par exemple dans les situations suivantes :

- Les panneaux de signalisation routière sont partiellement ou entièrement recouverts par des objets, des autocollants ou de la peinture.
- Les panneaux de signalisation routière ne sont pas conformes à la norme.
- Dans les zones non prises en compte dans les données cartographiques du système de navigation.
- Si les données cartographiques du système de navigation sont anciennes, ne sont plus valables ou ne sont plus disponibles.
- En cas de différences par rapport à la navigation, par exemple en raison de modifications du tracé de la route.
- En cas de talonnage du véhicule qui précède.
- Lors du dépassement d'autocars ou de poids lourds portant un panneau de limitation de vitesse.
- Avec des panneaux de signalisation électroniques.
- En cas de détection de panneaux de signalisation s'appliquant à une route parallèle.
- Dans le cas de panneaux et de tracés de route spécifiques au pays.

Systèmes de régulation de la vitesse

Principe

Les systèmes de régulation de la vitesse offrent une assistance pendant la conduite, par exemple en limitant la vitesse, en régulant la distance ou en maintenant le véhicule dans la voie.

Les systèmes sont commandés à l'aide des touches au volant.

Les informations relatives aux systèmes de régulation de la vitesse apparaissent sur l'unité d'interaction.

Selon l'équipement, les systèmes de régulation de la vitesse comprennent les systèmes suivants :

- Le régulateur de vitesse, voir page 226.
- Le régulateur de distance, voir page 229.
- Assisted Driving Mode, voir page 236.

Selon l'équipement et la version de pays, les systèmes sont complétés par des fonctions additionnelles.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et interve-

nir activement dans les situations correspondantes.

Aperçu

Touches au volant

Touche	Fonction
	Activer/désactiver le dernier système de régulation de la vitesse actif. Interrompre et réactiver les systèmes de régulation de la vitesse.
	Sélectionner le système de régulation de la vitesse souhaité.
	Enregistrer la vitesse actuelle. Assistant de limitation de vitesse : appliquer manuellement la vitesse.
	Régler la vitesse.

Activation/désactivation des systèmes de régulation de la vitesse

-  Pour activer le système de régulation de la vitesse, appuyer sur la touche d'activation et de désactivation à gauche sur le volant. L'unité d'interaction affiche une barre d'outils avec les systèmes de régulation de la vitesse disponibles.
-  Lorsque le système est actif, pour sélectionner un autre système de régulation de la vitesse, appuyer sur la touche MODE à gauche du volant jusqu'à ce que le système souhaité s'affiche dans la barre d'outils de l'unité d'interaction.

Si le système peut être activé, le symbole du système correspondant est représenté en blanc dans la barre d'outils.

Le symbole du système activé est représenté en vert lorsque le système est activé.

Le système est représenté en gris pour les systèmes qui présentent une défaillance ou si les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies.

Symbole	Système de régulation de la vitesse
	Régulateur de vitesse.
	Régulateur de distance.
	Assisted Driving Mode : Régulateur de vitesse avec régulateur de distance, assistant directionnel avec guidage sur voie.

Interruption automatique des systèmes de régulation de la vitesse

Selon le système, les systèmes de régulation de la vitesse sont automatiquement interrompus, par exemple dans les cas suivants :

- Lorsque le levier sélecteur quitte la position D vers P, N ou R.
- Pendant que le contrôle dynamique de stabilité régule la stabilité de marche.
- Lorsque le contrôle dynamique de stabilité est désactivé.
- « SPORT PLUS » : lors de l'activation du réglage pour une dynamique de conduite accrue.
- En cas de freinage manuel.

Interruption manuelle des systèmes de régulation de la vitesse

Les systèmes de régulation de la vitesse peuvent être interrompus manuellement.

-  Appuyer sur la touche d'activation et de désactivation à gauche sur le volant.
-  Appuyer sur la touche MODE sur la gauche du volant.

Le système de régulation de la vitesse est interrompu.

Poursuite des systèmes de régulation de la vitesse

-  Pour réactiver le système de régulation de la vitesse, appuyer sur la touche d'activation et de désactivation à gauche sur le volant.

Désactivation des systèmes de régulation de la vitesse

Les systèmes de régulation de la vitesse peuvent être désactivés manuellement.

-  Pour désactiver le système de régulation de la vitesse, appuyer sur la touche d'activation et de désactivation à gauche sur le volant jusqu'à ce que les affichages s'éteignent.

Les systèmes de régulateur de vitesse sont automatiquement désactivés lorsque l'état de marche est désactivé.

Réglage des valeurs de vitesse

Les valeurs de vitesse des systèmes de régulateur de la vitesse peuvent être réglées au volant.

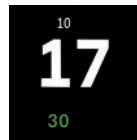


Appuyer sur la touche basculante à retour du côté gauche du volant vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que la valeur souhaitée soit fixée.

- Chaque action sur la touche basculante à retour jusqu'au point de résistance augmente ou réduit la vitesse de consigne de 1 mph/1 km/h.
- Chaque pression sur la touche basculante à retour au-delà du point de résistance modifie la vitesse souhaitée de 5 mph/10 km/h au maximum.

Affichage sur l'unité d'interaction

Affichage de la vitesse définie



La vitesse définie dans le système de régulation de la vitesse est affichée sur l'unité d'interaction sous l'indicateur de vitesse. La couleur indique l'état du système.

- La valeur de la vitesse du véhicule s'allume en vert lorsqu'un système de régulation de la vitesse est activé.
- La valeur de la vitesse s'allume en gris lorsque le fonctionnement du système est interrompu.
- Si aucune valeur n'est affichée, le système est désactivé.

La vitesse réglée est indiquée par un petit triangle sur l'indicateur de vitesse de l'unité d'interaction et sur l'affichage tête haute :



- Le triangle dans l'indicateur de vitesse s'allume en vert lorsqu'un système de régulation de la vitesse est actif.



- Le triangle dans l'indicateur de vitesse s'allume en gris lorsque le système est interrompu.



Plus d'informations :

Tachymètre, voir page 153.

Notifications

En plus des témoins de contrôle correspondants des systèmes de régulation de la vitesse, des notifications sont affichées sur l'unité d'interaction pour certaines fonctions.

1. Pour régler l'étendue des notifications, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Notifications ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Régulateur de vitesse

Principe

Le régulateur de vitesse permet de définir une vitesse de consigne à l'aide des touches à gauche du volant. Le système maintient le véhicule à la vitesse de consigne. Le système accélère et freine de manière automatique le cas échéant.

Les informations relatives au régulateur de vitesse apparaissent sur l'unité d'interaction.

Le régulateur de vitesse peut être activé à partir de 20 mph/30 km/h.

Selon le réglage du véhicule, la caractéristique du régulateur de vitesse peut être modifiée dans certains domaines, par exemple l'accélération peut être différente selon le mode de conduite.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

L'utilisation du système peut entraîner un risque accru d'accident dans les situations suivantes :

- Route sinueuse.
- Circulation dense.
- Chaussée glissante, brouillard, neige, pluie ou sol meuble.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Utiliser le système uniquement lorsqu'il est possible de rouler à vitesse constante.

AVERTISSEMENT

La vitesse de consigne peut être involontairement réglée ou appelée de manière incorrecte. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir ac-

tivement dans les situations correspondantes.

Aperçu

Touches au volant

Touche	Fonction
	Activer/désactiver le dernier système de régulation de la vitesse actif. Interrompre et réactiver les systèmes de régulation de la vitesse.
	Sélectionner le système de régulation de la vitesse souhaité.
	Enregistrer la vitesse actuelle. Assistant de limitation de vitesse : appliquer manuellement la vitesse.
	Régler la vitesse.

Activation du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être activé de la manière suivante :

Sur les véhicules avec régulateur de distance : sur l'unité d'interaction, basculer du mode Régulateur de vitesse au mode Régulateur de vitesse sans régulateur de distance.

Sur les véhicules sans régulateur de distance : activer le régulateur de vitesse avec les touches situées sur le volant.

1.  Pour activer le régulateur de vitesse, appuyer le cas échéant sur la

touche d'activation et de désactivation correspondante à gauche sur le volant.

2.  Appuyer le cas échéant sur la touche MODE sur la gauche du volant, autant de fois que nécessaire pour sélectionner le régulateur de vitesse.

Le régulateur de vitesse est actif. La vitesse actuelle est maintenue et mémorisée en tant que vitesse de consigne.

Les témoins de contrôle sur l'unité d'interaction s'allument. La vitesse réglée est affichée sur l'unité d'interaction sous l'indicateur de vitesse.

Lors de l'activation du régulateur de vitesse, le mode de conduite change ou le contrôle dynamique de stabilité est activé le cas échéant.

Plus d'informations :

Régulateur de distance, voir page [229](#).

Activation/interruption du système de régulation de la vitesse

Il est possible d'activer ou d'interrompre automatiquement au manuellement le système de régulation de la vitesse.

Plus d'informations :

Systèmes de régulation de la vitesse, voir page [223](#).

Régler la vitesse

Maintien/enregistrement de la vitesse

Les touches du volant permettent de maintenir la vitesse et de la mémoriser.

-  Lorsque le système est interrompu, appuyer une fois vers le haut ou vers le bas sur la touche basculante à retour du côté gauche du volant.



Quand le régulateur de vitesse est activé, la vitesse actuelle est maintenue et enregistrée comme vitesse de consigne.

La vitesse enregistrée est affichée sur l'unité d'interaction dans l'indicateur de vitesse.

Si l'assistant de limitation de vitesse est désactivé, il est également possible de mémoriser la vitesse actuelle par une pression sur la touche :

SET

Appuyer sur la touche SET sur la gauche du volant.

Modification de la vitesse

Les touches du volant permettent de modifier la vitesse.



Appuyer sur la touche basculante à retour du côté gauche du volant vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que la limite de vitesse souhaitée soit réglée.

Lorsque le système est activé, la vitesse affichée est enregistrée et atteinte si la voie est dégagée.

La vitesse maximale réglable est fonction du véhicule.

Appuyer sur la touche basculante à retour jusqu'au point de résistance et la maintenir enfoncée : le véhicule accélère ou décélère sans actionnement de la pédale d'accélérateur.

Après le relâchement de la touche basculante à retour, la vitesse atteinte est maintenue. Un actionnement au-delà du point de résistance fait accélérer le véhicule plus fortement.

Poursuite de la régulation de vitesse

Avec la vitesse mémorisée



AVERTISSEMENT

La vitesse de consigne peut être involontairement réglée ou appelée de manière incorrecte. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Il est possible de poursuivre une régulation de vitesse interrompue en appliquant la vitesse enregistrée. La différence entre la vitesse actuelle et la vitesse mémorisée doit être aussi faible que possible.



Pour réactiver le régulateur de vitesse lorsque celui-ci a été interrompu, appuyer sur la touche d'activation et de désactivation correspondante à gauche sur le volant.

La régulation de vitesse est poursuivie avec les valeurs mémorisées.

Dans les cas suivants, la valeur enregistrée de la vitesse est effacée et ne peut plus être rappelée :

- Quand vous coupez le système.
- Lors de la désactivation de l'état de marche.

Avec la vitesse actuelle



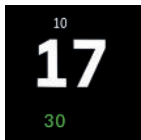
Pour reprendre la régulation avec la vitesse actuelle du véhicule, appuyer sur la touche basculante à retour à gauche du volant vers le haut ou vers le bas.

Assistant de limitation de vitesse : avec la vitesse proposée

SET Pour reprendre le régulateur de vitesse à la vitesse proposée par l'assistant de limitation de vitesse, appuyer sur la touche SET à gauche du volant.

Affichages sur l'unité d'interaction

Affichage de la vitesse définie



La vitesse définie dans le système de régulation de la vitesse est affichée sur l'unité d'interaction sous l'indicateur de vitesse. La couleur indique l'état du système.

- La valeur de la vitesse du véhicule s'allume en vert lorsqu'un système de régulation de la vitesse est activé.
- La valeur de la vitesse s'allume en gris lorsque le fonctionnement du système est interrompu.
- Si aucune valeur n'est affichée, le système est désactivé.

Témoin



L'état du régulateur de vitesse est également affiché avec le témoin de contrôle sur l'unité d'interaction. Le témoin de contrôle du régulateur de vitesse est vert lorsque le système est actif.

Affichages sur l'affichage tête haute

Selon l'équipement, certaines informations du système de régulation de la vitesse peuvent s'afficher également sur l'affichage tête haute.

Limites du système

Selon le mode de conduite ou la puissance d'entraînement, il est possible dans certaines situations que le véhicule dépasse ou passe en dessous de la vitesse de consigne définie, par exemple dans les descentes ou les montées.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse lors du démarrage par remorquage ou du remorquage.

Régulateur de distance

Principe

Avec le régulateur de distance, il est possible de régler une distance par rapport au véhicule qui précède en plus du régulateur de vitesse.

La distance peut être réglée avec plusieurs paliers et, pour des raisons de sécurité, dépend de la vitesse.

Lorsque la route est libre, le système maintient constante la vitesse de consigne. Le véhicule accélère ou freine automatiquement.

Si un autre véhicule vous précède, le système adapte votre vitesse afin de conserver la distance réglée par rapport au véhicule qui précède. L'adaptation de la vitesse s'effectue dans les limites des possibilités offertes.

Si le véhicule qui précède freine jusqu'à l'arrêt puis redémarre tout de suite après, le régulateur de distance peut, selon l'équipement, réguler en conséquence dans ce cadre précis.

Sinon, démarrer soi-même, par exemple en actionnant la pédale d'accélérateur ou en appuyant sur la touche de réglage de la vitesse au volant.

Le régulateur de distance est commandé à l'aide des touches à gauche du volant.



La distance par rapport au véhicule qui précède est réglée sur l'unité d'interaction.

Les informations relatives au régulateur de distance apparaissent sur l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Un véhicule non immobilisé peut se mettre en mouvement et commencer à rouler. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant de quitter le véhicule, l'immobiliser pour l'empêcher de se mettre à rouler.

Pour être certain d'immobiliser correctement le véhicule, respecter ce qui suit :

- Serrer le frein de stationnement.
- S'assurer que le levier sélecteur est en position P.

- En montée ou en descente, tourner les roues avant en direction de la bordure du trottoir.
- En montée ou en descente, immobiliser en plus le véhicule avec une cale, par exemple.

AVERTISSEMENT

La vitesse de consigne peut être involontairement réglée ou appelée de manière incorrecte. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Risque d'accident en raison de différences trop importantes de vitesse par rapport à d'autres véhicules, par exemple dans les situations suivantes :

- En cas d'approche rapide d'un autre véhicule plus lent.
- Quand un véhicule surgit soudainement sur votre voie de circulation.
- En cas d'approche rapide d'autres véhicules immobilisés.

Il y a risque de blessures et danger de mort. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.



Aperçu

Touches au volant

Touche	Fonction
	Activer/désactiver le dernier système de régulation de la vitesse actif. Interrompre et réactiver les systèmes de régulation de la vitesse.
	Sélectionner le système de régulation de la vitesse souhaité.
	Enregistrer la vitesse actuelle. Assistant de limitation de vitesse : appliquer manuellement la vitesse.
	Régler la vitesse.

Capteurs

Le régulateur de distance est commandé par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Le capteur à radar avant.
- Les capteurs à ultrasons avant.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 38.

Plage de fonctionnement

Le régulateur de distance fonctionne de manière optimale sur les routes bien aménagées.

La vitesse maximale réglable est limitée et dépend, par exemple, du véhicule et de son équipement.

Selon l'équipement, il est également possible de sélectionner des vitesses souhai-

tées plus élevées après le passage au régulateur de vitesse sans régulateur de distance.

Le système peut aussi être activé à l'arrêt.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse ni le régulateur de distance lors du démarrage par remorquage et du remorquage.

Activation du régulateur de vitesse avec régulateur de distance

-  Pour activer le régulateur de vitesse avec régulateur de distance, appuyer le cas échéant sur la touche d'activation et de désactivation correspondante à gauche sur le volant.
-  Appuyer le cas échéant sur la touche MODE sur la gauche du volant, autant de fois qu'il est nécessaire pour sélectionner le régulateur de distance.

Le régulateur de vitesse avec régulateur de distance est actif. La vitesse actuelle est maintenue et mémorisée en tant que vitesse de consigne.

La distance définie par rapport à un véhicule qui précède est respectée.

Les témoins de contrôle sur l'unité d'interaction s'allument. La vitesse réglée est affichée sur l'unité d'interaction sous l'indicateur de vitesse.

Lors de l'activation du régulateur de distance, le mode de conduite change ou le contrôle dynamique de stabilité est activé le cas échéant.

Régler la vitesse

La vitesse peut être réglée avec les touches du volant.

Plus d'informations :

Régulateur de vitesse, voir page 226.



Interruption automatique du régulateur de vitesse avec régulateur de distance

Le régulateur de vitesse avec régulateur de distance est interrompu automatiquement, par exemple dans les cas suivants :

- En cas de freinage manuel.
- Quand la manette de sélection quitte la position D.
- Lorsque le contrôle dynamique de stabilité est désactivé.
- « SPORT PLUS » : si le réglage pour une dynamique de conduite accrue est activé.
- Pendant que le contrôle dynamique de stabilité règle la stabilité de marche.
- Si la ceinture conducteur est détachée et la porte conducteur ouverte.
- Si le système ne reconnaît aucun objet pendant une période prolongée, par exemple sur les trajets peu fréquentés sans délimitation de la chaussée.
- Quand la zone de détection du radar est perturbée, par exemple par encrassement ou fortes précipitations.
- Après une longue période d'immobilisation, quand le véhicule a été freiné jusqu'à l'immobilisation par le système.

Activation/interruption du système de régulation de la vitesse

Il est possible d'activer ou d'interrompre automatiquement au manuellement le système de régulation de la vitesse.

Plus d'informations :

Systèmes de régulation de la vitesse, voir page [223](#).

Poursuite de la régulation de la vitesse du véhicule pendant la marche



AVERTISSEMENT

La vitesse de consigne peut être involontairement réglée ou appelée de manière incorrecte. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Il est possible de poursuivre une régulation de vitesse interrompue en appliquant la vitesse enregistrée. La différence entre la vitesse actuelle et la vitesse mémorisée doit être aussi faible que possible.

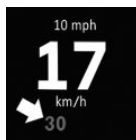
Plus d'informations :

Régulateur de vitesse, voir page [226](#).

Poursuite de la régulation de la vitesse du véhicule, véhicule à l'arrêt

L'interruption de la régulation de la vitesse du véhicule nécessite dans certaines situations une confirmation du démarrage par le conducteur.

Les affichages sur l'unité d'interaction montrent ce qui suit :



La vitesse définie par le système de régulation de la vitesse est affichée en gris sous l'indicateur de vitesse.



Le témoin de contrôle du régulateur de distance s'allume en vert.

La régulation de la vitesse du véhicule peut être poursuivie par les actions suivantes :



- Actionnement de la pédale d'accélérateur.



- Appuyer sur la touche basculante à retour sur la gauche du volant.



- Appuyer sur la touche SET sur la gauche du volant.

Distance

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa propre responsabilité. Les limites inhérentes au système peuvent entraîner un freinage retardé. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Observer attentivement en permanence les conditions de circulation. Adapter les distances aux conditions de circulation et de météo et respecter la distance de sécurité prescrite en freinant le cas échéant.

Réglage de la distance

1. Pour régler la distance, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Régulateur de distance » / « Distance ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Adaptation automatique de la distance

Selon l'équipement et la version de pays, le régulateur de distance peut être réglé de telle sorte que la distance avec le véhicule qui précède s'adapte automatiquement en fonction de la valeur définie. Le système

tient compte des conditions de circulation et des conditions ambiantes.

En cas de réglage avec adaptation automatique, la distance est adaptée, par exemple, dans les situations suivantes :

- En cas de mauvaise visibilité, la distance est légèrement augmentée.
- En cas de trafic important, la distance est légèrement diminuée.

Pour adapter automatiquement la distance, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Régulateur de distance » / « Régulateur de distance adaptatif ».

Passage entre les modes régulateur de vitesse avec et sans régulateur de distance

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne réagit pas en fonction des véhicules qui précèdent, mais maintient seulement la vitesse mémorisée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation et freiner le cas échéant.

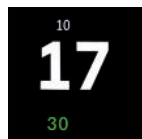
Changer le mode du régulateur de vitesse

Pour commuter entre le régulateur de vitesse avec et sans régulateur de distance, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Régulateur de distance » / « Changement de régulateur de vitesse ».

Le réglage est réinitialisé à l'arrêt du véhicule.

Affichages sur l'unité d'interaction

Affichage de la vitesse définie



La vitesse définie dans le système de régulation de la vitesse est affichée sur l'unité d'interaction sous l'indicateur de vitesse. La couleur indique l'état du système.

- La valeur de la vitesse du véhicule s'allume en vert lorsqu'un système de régulation de la vitesse est activé.
- La valeur de la vitesse s'allume en gris lorsque le fonctionnement du système est interrompu.
- Si aucune valeur n'est affichée, le système est désactivé.

Témoins de contrôle et voyants d'alerte

Symbole	Description
	Le témoin de contrôle s'allume en blanc : Pas d'intervention du régulateur de distance, étant donné que la pédale d'accélérateur est enfoncée.
	Le témoin de contrôle s'allume en vert : Véhicule qui précède détecté. Le symbole du véhicule s'éteint si aucun véhicule qui précède n'est détecté. Le témoin de contrôle clignote en vert : Le véhicule qui précède a démarré.
	Le témoin de contrôle clignote en gris : Les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne sont plus remplies. Le système a été désactivé, mais freine jusqu'à ce que le conducteur prenne activement le relais en actionnant la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
	Le voyant d'alerte clignote en rouge et un signal retentit : Freiner et, si nécessaire, éviter l'obstacle.

Assisted View

Selon l'équipement ou la version de pays, les informations du régulateur de distance s'affichent dans l'Assisted View dans la zone d'affichage centrale de l'unité d'interaction.



Plus d'informations :

Assisted View, voir page 159.

Affichages sur l'affichage tête haute

Généralités

Selon l'équipement, certaines informations du système de régulation de la vitesse peuvent s'afficher également sur l'affichage tête haute.

Limites du système

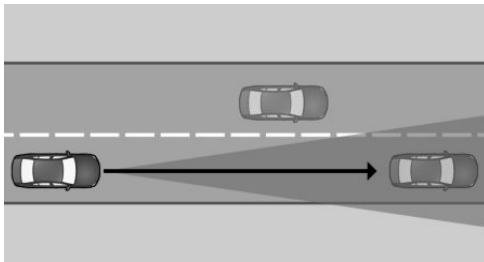
Limites du système des capteurs

Les limites du système des capteurs s'appliquent au régulateur de distance.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 38.

Zone de détection



Les capteurs du véhicule détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

La capacité de détection des capteurs et la capacité de freinage automatique du véhicule sont limitées.

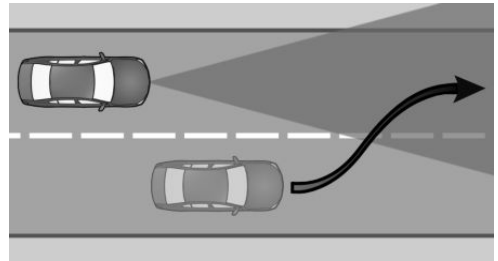
Par exemple, les deux-roues peuvent ne pas être détectés.

Décélération

Le régulateur de distance ne décélère pas le véhicule dans les situations suivantes :

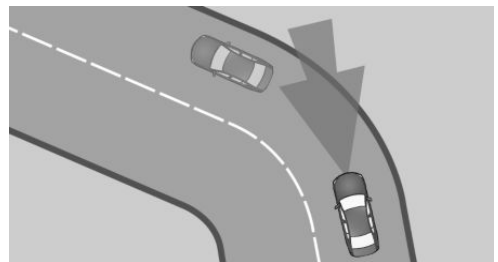
- En cas de piétons ou d'usagers de la route d'une lenteur similaire.
- Pour la circulation transversale.
- En cas d'usagers roulant en sens inverse.

Véhicules qui se rabattent



Le régulateur de distance peut, le cas échéant, ne pas rétablir automatiquement la distance sélectionnée si un véhicule qui précède se rabat brusquement sur sa propre voie. Parfois, il se peut que la distance sélectionnée ne soit pas restaurée même en cas de différences de vitesse importante par rapport aux véhicules qui précèdent, par exemple à l'approche rapide d'un camion. Lorsqu'il a bien reconnu un véhicule devant lui, le système demande au conducteur d'intervenir en freinant ou en exécutant une manœuvre d'évitement.

Virage

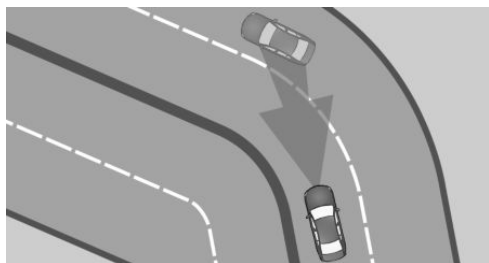


Lorsque le régulateur de distance est activé, si la vitesse de consigne est trop élevée pour un virage, elle est légèrement réduite



dans le virage. Comme les virages ne peuvent être anticipés, entrer dans un virage à vitesse modérée.

Le régulateur de distance a une zone de détection restreinte. Dans les virages serrés, il peut arriver qu'un véhicule qui précède ne soit pas détecté ou seulement tardivement.



En s'approchant d'un virage, compte tenu de la courbe, le système peut brièvement réagir en fonction de véhicules roulant sur la voie parallèle voisine. Un éventuel ralentissement commandé par le système peut être compensé en accélérant brièvement. Dès que la pédale d'accélérateur est relâchée, le système est de nouveau actif et régule de manière autonome la vitesse.

Démarrage

Le véhicule ne peut pas démarrer automatiquement avec le régulateur de distance dans les situations suivantes, par exemple :

- Sur des montées raides.
- Devant les relèvements de la chaussée.

Dans ce cas, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Intempéries

Les limitations suivantes peuvent s'appliquer au régulateur de distance en cas de conditions météorologiques ou d'éclairage défavorables :

- Moins bonne détection de véhicules.
- Brèves interruptions pour des véhicules déjà reconnus.

Conduire avec attention et réagir soi-même aux conditions actuelles de circulation. Le cas échéant, intervenir de manière proactive, par exemple par freinage, changement de direction ou évitement.

Puissance d'entraînement

Selon le mode de conduite ou la puissance d'entraînement, il est possible dans certaines situations que le véhicule dépasse ou passe en dessous de la vitesse de consigne définie, par exemple dans les descentes ou les montées.

Mode Assisted Driving

Principe

Assisted Driving Mode ajoute un assistant directionnel à guidage sur voie au régulateur de distance. Le système assiste le conducteur pour maintenir le véhicule sur sa voie de circulation. Le cas échéant, le système exécute des mouvements du volant, par exemple dans les virages.

L'Assisted Driving Mode est commandé à l'aide des touches au volant.

Selon la vitesse, l'Assisted Driving Mode s'oriente en fonction des délimitations de voie ou en fonction des véhicules qui précèdent.

Les capteurs du volant détectent tout contact du volant.

Les affichages sur l'unité d'interaction et les LED sur le volant affichent des informations du système.

En cas de franchissement d'une délimitation de la voie de circulation, le système avertit le conducteur par une vibration du volant.

L'intensité de la vibration du volant est réglable.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Les instructions du régulateur de vitesse et du régulateur de distance s'appliquent également.

Plus d'informations :

- Régulateur de vitesse, voir page 226.
- Régulateur de distance, voir page 229.

Aperçu

Touches au volant

Touche	Fonction
	Activer/désactiver le dernier système de régulation de la vitesse actif.
	Interrompre et réactiver les systèmes de régulation de la vitesse.
	Sélectionner le système de régulation de la vitesse souhaité.

Touche	Fonction
	Enregistrer la vitesse actuelle. Assistant de limitation de vitesse : appliquer manuellement la vitesse.
	Régler la vitesse.

Capteurs

L'Assisted Driving Mode est commandé par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Le capteur à radar avant.
- Selon l'équipement avec les capteurs radars latéraux, à l'arrière.
- Les capteurs dans le volant.

Plus d'informations :

- Capteurs du véhicule, voir page 38.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'Assisted Driving Mode :

- La vitesse doit être inférieure à 110 mph/180 km/h.
- La voie de circulation est suffisamment large.
- Les mains se trouvent sur la couronne de volant.
- Le rayon du virage est suffisamment large.
- Le véhicule roule au milieu de la voie de circulation.
- Le calibrage du dispositif de détection est terminé.
- Le régulateur de distance est actif.
- La ceinture de sécurité côté conducteur est bouclée.
- L'avertisseur de collision frontale est activé.

Activation d'Assisted Driving Mode

1.  Pour activer l'Assisted Driving Mode, appuyer sur la touche d'activation et de désactivation à gauche sur le volant.
2.  Appuyer le cas échéant sur la touche MODE sur la gauche du volant autant de fois que nécessaire pour sélectionner l'Assisted Driving Mode.

Le système s'active automatiquement si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

L'état de l'Assisted Driving Mode est affiché sur l'unité d'interaction.

 Le témoin de contrôle de l'Assisted Driving Mode est gris lorsque le système est opérationnel et n'effectue aucun mouvement du volant.

 Le témoin de contrôle de l'Assisted Driving Mode est vert lorsque le système est actif.

L'avertisseur de collision frontale est activé lorsque le système est activé.

Interruption automatique d'Assisted Driving Mode

L'Assisted Driving Mode interrompt les mouvements assistés du volant, par exemple dans les cas suivants :

- À une vitesse supérieure à 110 mph/180 km/h.
- Après avoir relâché le volant.
- Lors d'une intervention marquée sur la direction.
- Lors de la sortie de la voie de circulation.
- Lorsqu'un clignotant est allumé.

- Lorsque la voie de circulation est trop étroite.
- Aucune délimitation de la voie de circulation n'est détectée et aucun véhicule ne précède.
- Le régulateur de vitesse avec régulateur de distance est interrompu.
- La ceinture de sécurité est ouverte côté conducteur.



Le témoin de contrôle de l'Assisted Driving Mode est gris lorsque le système est opérationnel et n'effectue aucun mouvement du volant.

Après une interruption, l'Assisted Driving Mode est opérationnel et devient actif lorsque toutes les conditions de fonctionnement sont remplies.

Affichages sur l'unité d'interaction

Symbole	Description
	Le témoin de contrôle s'allume en gris : Le système est opérationnel.
	Le témoin de contrôle s'allume en vert : Le système est activé. En l'occurrence, le système aide le conducteur à maintenir le véhicule sur sa voie de circulation.
	Le voyant d'alerte clignote en jaune et le volant vibre : Une délimitation de la voie de circulation a été franchie involontairement.
	Le voyant d'alerte s'allume en jaune et un signal retentit : Une interruption du système est imminente.

Symbole	Description
	Le voyant d'alerte clignote en rouge et un signal retentit : Le système est désactivé ou une interruption du système est imminente.
	Le voyant d'alerte s'allume en jaune : Les mains du conducteur ne tiennent actuellement pas le volant. Le système reste activé. Tenir le volant avec les mains.
	Le voyant d'alerte s'allume en rouge, un signal retentit : Les mains du conducteur ne tiennent actuellement pas le volant. Une interruption du système est imminente. Le cas échéant, le système réduit la vitesse jusqu'à l'arrêt. Le cas échéant, le système n'assiste pas la direction dans les mouvements du volant. Tenir immédiatement le volant avec les mains.

Selon l'équipement ou la version de pays, les informations de l'Assisted Driving Mode s'affichent dans l'Assisted View dans la zone d'affichage centrale de l'unité d'interaction.

Plus d'informations :

Assisted View, voir page [159](#).

Affichages sur le volant



Les deux LED situées au-dessus des blocs de touches au volant s'allument comme les affichages de l'Assisted Driving Mode sur l'unité d'interaction.

1. Pour activer ou désactiver l'affichage au volant, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Informations au volant » / « Témoins lumineux ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Affichages sur l'affichage tête haute

Selon l'équipement, les informations de l'Assisted Driving Mode peuvent s'afficher également sur l'affichage tête haute.

Réglage de la puissance des vibrations du volant

1. Pour régler la force de la vibration du volant, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Informations au volant » / « Intensité vibration ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Le réglage s'applique aussi à tous les systèmes de prévention des collisions.



Limites du système

Généralités

Dans certaines situations, l'Assisted Driving Mode peut ne pas être activé ou utilisé de manière judicieuse.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

En raison des limites du système, celui-ci peut réagir trop tard, pas du tout, de manière erronée ou sans raison. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Tenir compte des remarques concernant les limites du système et intervenir activement le cas échéant.

Les instructions du régulateur de vitesse et du régulateur de distance s'appliquent également.

Plus d'informations :

- Régulateur de vitesse, voir page 226.
- Régulateur de distance, voir page 229.

Limites du système des capteurs

Les limites du système des capteurs s'appliquent à l'Assisted Driving Mode.

Plus d'informations :

- Caméras, voir page 38.
- Capteurs radars, voir page 39.

Mains sur le volant

Dans les situations suivantes, le contact des mains sur le volant n'est pas détecté par les capteurs :

- Conduite avec des gants.
- Housses de protection sur le volant.

Intempéries

Les limitations suivantes peuvent s'appliquer à l'Assisted Driving Mode en cas de conditions météorologiques ou d'éclairage défavorables :

- Moins bonne détection des véhicules et des délimitations des voies de circulation.
- Brèves interruptions avec des véhicules et des délimitations de la voie de circulation déjà reconnus.

Conduire avec attention et réagir soi-même aux conditions actuelles de circulation. Le cas échéant, intervenir de manière proactive, par exemple par freinage, changement de direction ou évitement.

Assistant de limitation de vitesse

Principe

L'assistant de limitation de vitesse aide à respecter les limitations de vitesse. Une vitesse proposée par l'assistant de limitation de vitesse peut être appliquée aux systèmes de régulation de la vitesse.

L'assistant de limitation de vitesse est activé ou désactivé sur l'unité d'interaction et commandé à l'aide des touches au volant.

L'entrée de tolérances permet d'adapter les vitesses proposées.

Les informations du système apparaissent sur l'unité d'interaction.

Si les systèmes installés dans le véhicule tels que l'indicateur de limitation de vitesse, détectent une modification de la limitation de vitesse, il est possible d'appliquer cette nouvelle valeur de vitesse aux systèmes suivants :

- Le régulateur de vitesse.
- Le régulateur de distance.
- Assisted Driving Mode.

La vitesse est proposée pour être utilisée en tant que nouvelle vitesse de consigne. Le système correspondant doit être opérationnel pour appliquer la vitesse.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

La vitesse de consigne peut être involontairement réglée ou appelée de manière incorrecte. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Aperçu

Touches au volant

Toucher	Fonction
	Appliquer manuellement la vitesse proposée.
	Réglage de la vitesse, voir page 223.

Activation/désactivation de l'assistant de limitation de vitesse

1. Pour régler l'assistant de limitation de vitesse, sélectionner le chemin suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Assistant de limitation de vitesse ».
2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Appliquer manuellement » : Les limitations de vitesse détectées peuvent être appliquées manuellement.
 - « Afficher la limite actuelle » : Les limitations de vitesse actuelles apparaissent sur l'unité d'interaction sans être appliquées.
 - « Désactiver » : Selon la version de pays, la détection des panneaux de signalisation et l'assistant de limitation de vitesse sont désactivés.

Le cas échéant, d'autres fonctions confort prédictives sont désactivées.

Plus d'informations :

Indicateur de limitation de vitesse, voir page 221.

Affichages sur l'unité d'interaction

Un message s'affiche sur l'unité d'interaction lorsque l'assistant de limitation de vi-

tesse et un système de régulation de la vitesse sont activés.

Symbole	Fonction
	Modification détectée d'une limitation de vitesse avec effet immédiat.
	Il est possible de passer d'une unité de mesure à l'autre en fonction de l'équipement du pays.
	Le témoin de contrôle s'allume en vert : La limitation de vitesse identifiée peut être appliquée avec la touche SET. Après la reprise, une coche verte s'affiche.

La vitesse réglée et la vitesse proposée sont indiquées par de petits triangles sur l'indicateur de vitesse de l'unité d'interaction ou sur l'affichage tête haute :

-  Le triangle dans l'indicateur de vitesse s'allume en vert lorsqu'un système de régulation de la vitesse est actif.
-  Le triangle dans l'indicateur de vitesse s'allume en gris lorsque le système est interrompu.
-  Un triangle vert/gris dans l'indicateur de vitesse indique une vitesse proposée par l'assistant de limitation de vitesse, qui peut être reprise avec la touche SET à gauche du volant.

Plus d'informations :

Tachymètre, voir page 153.

Reprise manuelle

Une limitation de vitesse détectée peut être appliquée manuellement pour le système de régulation de vitesse actif.

 En cas d'affichage du symbole SET, appuyer sur la touche SET sur la gauche du volant.

Adaptation de la vitesse

Principe

Pour l'assistant de limitation de vitesse, il est possible d'indiquer si la limitation de vitesse doit être reprise telle quelle ou bien avec une tolérance.

Il est possible de régler une adaptation de vitesse pour toutes les limitations de vitesse et une adaptation de vitesse supplémentaire pour les limitations de vitesse jusqu'à 40 mph/60 km/h.

Il est possible d'activer ou de désactiver l'adaptation de vitesse supplémentaire pour les limitations de vitesse jusqu'à 40 mph/60 km/h.

Régler l'adaptation à la vitesse

1. Pour régler une adaptation de la vitesse pour l'assistant de limitation de vitesse, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Assistant de limitation de vitesse ».
2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Adapter les limitations de vitesse » : régler une tolérance pour une adaptation de la vitesse qui s'ap-

plique à toutes les limitations de vitesse.

- « 2e adaptation jusqu'à » : activer ou désactiver l'adaptation de la vitesse supplémentaire.
- « Adapter les limitations de vitesse » : si l'adaptation de vitesse supplémentaire est activée, régler la tolérance pour les limitations de vitesse jusqu'à 40 mph/60 km/h.

Limites du système

L'assistant de limitation de vitesse repose sur l'indicateur de limitation de vitesse.

Tenir compte des limites de l'indicateur de limitation de vitesse.

Plus d'informations :

- Limites de l'indicateur de limitation de vitesse, voir page 223.
- Limites du système des capteurs, voir page 38.

Adaptation de la vitesse à l'itinéraire

Principe

Le régulateur de vitesse peut être réglé de telle sorte que le véhicule adapte automatiquement la vitesse à l'itinéraire lorsque le régulateur de distance est activé.

Par exemple, la vitesse est éventuellement réduite dans les situations suivantes :

- Avant de tourner.
- Avant un rond-point.
- Avant un virage.
- Avant une sortie sur autoroutes ou voies rapides.

La fonction est commandée sur l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Par ailleurs, les indications du régulateur de vitesse, du régulateur de distance, d'Assisted Driving Mode et de l'assistant de limitation de vitesse s'appliquent.

Plus d'informations :

- Régulateur de vitesse, voir page 226.
- Régulateur de distance, voir page 229.
- Assisted Driving Mode, voir page 236.
- Assistant de limitation de vitesse, voir page 240.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'adaptation de la vitesse à l'itinéraire :

- Le régulateur de vitesse et le régulateur de distance sont activés.
- Le véhicule roule sur autoroute ou sur voie rapide.
- Le guidage est activé dans le système de navigation.
- Cette fonction doit être disponible dans le pays dans lequel le véhicule roule.



Adaptation automatique de la vitesse à l'itinéraire

Pour activer ou désactiver l'adaptation automatique de la vitesse à l'itinéraire, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Régulation du trajet » / « Adapter automatiquement la vitesse ».

Réglage de la vitesse en virage

Selon la version de pays, il est possible de régler la vitesse en virage.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Régulation du trajet » / « Vitesse en virage ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Affichages sur l'unité d'interaction

Selon l'équipement ou la version de pays, les informations de la régulation de la vitesse en fonction du trajet s'affichent dans l'Assisted View dans la zone d'affichage centrale de l'unité d'interaction.

Plus d'informations :

Assisted View, voir page [159](#).

Limites du système

Selon la version de pays ou le pays d'utilisation actuel du véhicule, la fonction du système d'adaptation de la vitesse au tracé peut ne pas être disponible.

Le système ne réagit pas ou seulement de manière limitée à l'itinéraire, par exemple, dans les situations suivantes :

- Si la position du véhicule n'est pas clairement identifiée par le système de navigation.
- En cas d'utilisation du logiciel de navigation via Apple CarPlay ou Android

Auto, des restrictions de fonctionnement sont possibles, par exemple des différences dans les instructions de guidage.

- Sur chaussées hivernales.

Par ailleurs, les limites du régulateur de vitesse, du régulateur de distance, d'Assisted Driving Mode et de l'assistant de limitation de vitesse s'appliquent.

Plus d'informations :

- Régulateur de vitesse, voir page [226](#).
- Régulateur de distance, voir page [229](#).
- Assisted Driving Mode, voir page [236](#).
- Assistant de limitation de vitesse, voir page [240](#).



Stationnement

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Systèmes d'aide au stationnement

Principe

Les systèmes d'aide au stationnement facilitent le stationnement, les manœuvres et les marches arrière par l'affichage de l'aide au stationnement et de différentes vues de caméras. Les systèmes d'aide au stationnement sont commandés avec la touche Park Assist ou via le menu Stationnement.

Les systèmes individuels suivants assistent activement une procédure de stationnement ou une marche arrière avec des fonctions d'assistance et des capteurs :

- Les radars de stationnement PDC, voir page 258.
- Le contrôle actif de stationnement, voir page 261.
- La surveillance de l'environnement au démarrage, voir page 263.
- L'assistant de stationnement, voir page 264.
- L'assistant de marche arrière, voir page 270.

Différentes vues et perspectives de la caméra offrent une bonne vision périphérique

pendant le stationnement et les manœuvres. Selon l'équipement, différentes vues de caméra sont disponibles.

Les vues de caméra suivantes peuvent être utilisées dans la version de base :

- La caméra de recul, voir page 251.
- La vue panoramique, arrière, voir page 255.

Selon l'équipement, des vues de caméra supplémentaires peuvent être utilisées avec la vue stationnement :

- La perspective de caméra semi-automatique, voir page 252.
- La perspective de caméra automatique, voir page 252.
- La vue latérale, voir page 253.
- La vue 3D, voir page 254.
- La vue station de lavage, voir page 254.
- La vue panoramique, avant, voir page 255.
- L'activation de la vue panoramique par les points d'activation, voir page 255.
- L'angle d'ouverture de porte, voir page 256.
- La Remote 3D View, voir page 257.

Les systèmes individuels assistés par caméra sont commandés en sélectionnant les vues des caméras sur l'unité d'interaction. Il est possible d'activer et de désactiver les vues de la caméra en sélectionnant le symbole correspondant. Des affichages supplémentaires avec des lignes d'aide au stationnement ou des signalements d'obstacles peuvent être affichés.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Aperçu

Touche dans le véhicule



La touche Park Assist se trouve dans la centrale de commande.

Capteurs

Les systèmes d'aide au stationnement sont commandés par les capteurs suivants :

- Capteurs à ultrasons dans les boucliers avant et arrière
- Les capteurs à ultrasons latéraux.
- La caméra avant.

- Les caméras des rétroviseurs extérieurs.
- La caméra de recul.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 38.

Affichage du menu Parking

Certains systèmes d'aide au stationnement peuvent être réglés individuellement dans le menu Parking.

1. Pour accéder au menu Stationnement, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement ».
2. Sélectionner les réglages souhaités.

Affichage

Allumer/éteindre l'écran

Activation de l'affichage avec la marche arrière

L'affichage des systèmes d'aide au stationnement est automatiquement activé lorsque le levier sélecteur est placé sur R alors que l'état de marche est activé.

Activation de l'affichage avec la touche Park Assist



Pour activer l'affichage des systèmes d'aide au stationnement, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.

Activation de l'affichage sur l'unité d'interaction

Pour activer l'affichage des systèmes d'aide au stationnement, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Stationnement ».



Désactivation automatique de l'affichage

L'affichage des systèmes d'aide au stationnement s'éteint automatiquement en marche avant si une distance parcourue ou une vitesse du véhicule définie sont dépassées.

Affichage sur le volant



L'état du système d'aide au stationnement actuellement utilisé est affiché comme suit via les LED situées au-dessus des blocs de touches du volant :

- Les LED s'allument en vert : une manœuvre est en cours.
- Les LED émettent des pulsations en vert : une manœuvre est terminée et le conducteur doit reprendre le contrôle du véhicule.
- Les LED émettent des pulsations lentes en vert : une manœuvre est opérationnelle, mais n'est actuellement pas en cours. Le système attend une interaction du conducteur. Des indications correspondantes s'affichent sur l'unité d'interaction.
- Les LED clignotent en rouge : une manœuvre est interrompue, annulée ou il y a une erreur. Une plus grande vigilance est nécessaire.

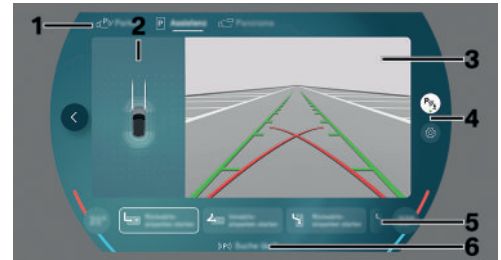
Affichage sur l'unité d'interaction

Généralités

L'affichage des systèmes d'aide au stationnement sur l'unité d'interaction dépend de

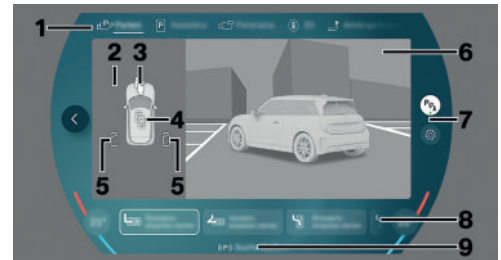
l'équipement et du système d'aide au stationnement activé.

Vue assistance



- 1 Sélection des vues de caméras
- 2 Vue de dessus du véhicule
- 3 Image de caméra
- 4 Réglages
- 5 Barre d'outils, inférieure
- 6 État des systèmes d'aide au stationnement

Vue stationnement



- 1 Sélection des vues de caméras
- 2 Fenêtre de sélection
- 3 Perspective automatique
- 4 Perspective semi-automatique
- 5 Vue latérale
- 6 Image de caméra
- 7 Réglages

- 8 Barre d'outils, inférieure
- 9 État des systèmes d'aide au stationnement

Image de caméra

Selon l'équipement, une ou plusieurs caméras saisissent la zone autour du véhicule sous différentes perspectives sélectionnables.

Selon la perspective, l'environnement du véhicule ou une zone partielle seulement sont affichés.

Selon la version de pays, la perspective de caméra automatique ou semi-automatique s'affiche.

Sélection des vues de caméras

Selon l'équipement, il est possible de sélectionner différentes vues de caméras dans la zone de sélection supérieure de l'unité d'interaction :

-  « Stationnement »
Selon l'équipement, les vues de la caméra ou la vue des radars de stationnement s'affichent.
-  « Assistance »
Un affichage stylisé du véhicule en vue de dessus s'affiche.
-  « Panoramique »
La circulation transversale est affichée.
-  « 3D »
Une vue du véhicule en trois dimensions apparaît.
-  « Station de lavage »
La voie de circulation du véhicule apparaît pour accéder plus facilement au centre de lavage.

Réglages

Vous pouvez sélectionner différents réglages dans la partie droite de l'unité d'interaction :

-  Selon la version de pays, il est possible d'activer ou de désactiver l'avertissement acoustique des radars de stationnement PDC.
-  Vous pouvez procéder à des réglages dans le menu Stationnement.

Barre d'outils, inférieure

Des fonctions d'aide au stationnement s'affichent dans la barre d'outils inférieure :

- Les méthodes de stationnement proposées par l'assistant de stationnement.
- Les fonctions de l'assistant de marche arrière.
- Les informations supplémentaires en cas de défaillances.

État des systèmes d'aide au stationnement

L'état des systèmes d'aide au stationnement est affiché par des symboles comme suit :

- Dans la zone inférieure de l'unité d'interaction.
Des messages texte complémentaires sont affichés en plus du symbole.
- Dans la zone des informations de bord.
- Selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Les systèmes d'aide au stationnement suivants s'affichent :

- Assistant de stationnement.
- Assistant de marche arrière.



Symbole	Signification
	Pas de recherche d'offres de systèmes d'aide au stationnement. Aucun autre système d'aide au stationnement n'est disponible. Les systèmes d'aide au stationnement ne fonctionnent pas.
	La recherche d'offres de systèmes d'aide au stationnement est active.
	Blanc : une manœuvre disponible est sélectionnée, mais n'est pas effectuée. Les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies ou la prise en charge de la fonction est terminée. Vert : un système d'aide au stationnement est actif. Selon le système activé, les fonctions sont prises en charge.

Affichages supplémentaires

Généralités

Des affichages supplémentaires, tels que des lignes d'aide au stationnement, peuvent être superposés à l'image de la caméra des systèmes d'aide au stationnement. Cela facilite les procédures de stationnement et les manœuvres.

Plusieurs affichages supplémentaires peuvent être actifs en même temps.

Activer/désactiver les affichages supplémentaires

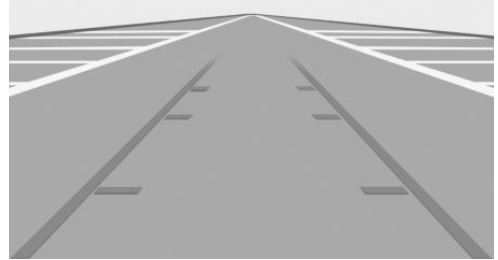
1. Pour activer ou désactiver les affichages supplémentaires sur l'image de la caméra, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de

conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Lignes d'aide au stationnement

Lignes de trajectoire

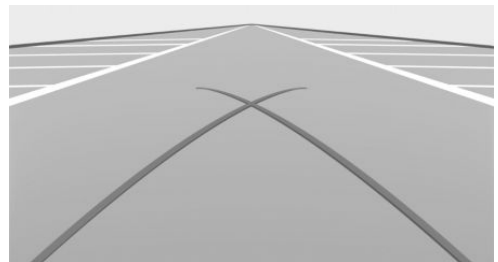


Les lignes de trajectoire sont des lignes d'aide au stationnement qui aident à estimer l'espace requis lors de la manœuvre de stationnement sur une chaussée plane.

En fonction de la position engagée, les lignes de trajectoire devant ou derrière le véhicule sont affichées sur l'image de la caméra sur l'unité d'interaction.

Selon le braquage du volant, les lignes de trajectoire s'adaptent en continu en cas de mouvements du volant.

Lignes des cercles de braquage



Les lignes du cercle de braquage sont des lignes d'aide au stationnement qui indiquent le tracé du diamètre de braquage minimum sur chaussée plane sur l'image de la caméra sur l'unité d'interaction.



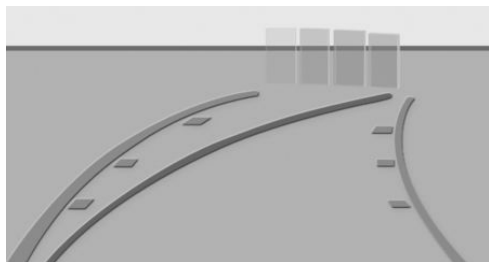
À partir d'un certain angle de braquage, une seule ligne de cercle de braquage est représentée.

Les lignes du cercle de braquage ne peuvent s'afficher qu'en même temps que les lignes de trajectoire sur l'image de la caméra.

Utiliser les lignes d'aide au stationnement

1. Pour utiliser les lignes d'aide au stationnement pour la manœuvre, positionner le véhicule de telle manière que la ligne du cercle de braquage rouge conduise dans la zone délimitée de la place de stationnement.
2. Braquer le volant de manière à ce que la ligne de trajectoire verte recouvre la ligne de cercle de braquage correspondante.

Signalement d'obstacle



Les obstacles à la manœuvre de stationnement sont détectés par les capteurs.

Les obstacles détectés par les radars de stationnement PDC sont signalés par des repères sur l'image de la caméra sur l'unité d'interaction.

Les différentes couleurs de signalement des obstacles en vert, jaune et rouge correspondent aux distances.

Restrictions de fonctionnement

Dans les situations suivantes, les systèmes d'aide au stationnement ne peuvent être utilisés que de manière limitée :

- Quand la porte est ouverte.
- Si le compartiment à bagages est ouvert.
- Lorsque les rétroviseurs extérieurs sont rabattus.

Les zones grisées comportant un symbole sur l'écran de la caméra indiquent les zones qui ne sont pas actuellement affichées, par exemple une porte ouverte.

Limites du système

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

En raison des limites du système, celui-ci peut réagir trop tard, pas du tout, de manière erronée ou sans raison. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Tenir compte des remarques concernant les limites du système et intervenir activement le cas échéant.

Limites du système des capteurs

Les systèmes d'aide au stationnement peuvent être limités par les limites du système des capteurs.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 38.

Champ de vision

En raison de l'angle de vue, la surface située en dessous du véhicule ne peut pas être balayée par les caméras.



Détection d'objets

Des obstacles très bas ainsi que des objets saillants disposés en hauteur, par exemple des corniches, ne peuvent pas être détectés par les capteurs.

Les objets visibles sur l'unité d'interaction sont éventuellement plus proches qu'il n'y paraît. Ne pas estimer la distance par rapport aux objets sur l'unité d'interaction.

Les objets transportés ou le porte-bagages arrière qui dépassent peuvent limiter la zone de détection de la caméra.

Dysfonctionnement

La panne d'une caméra est affichée sur l'unité d'interaction.

La zone de détection de la caméra défaillante est hachurée.

Caméra de recul

Principe

La caméra de recul facilite le stationnement et les manœuvres en marche arrière. La zone derrière le véhicule est représentée sur l'image de la caméra sur l'unité d'interaction. La caméra de recul est activée en marche arrière et peut être commandée depuis l'unité d'interaction ou via la touche Park Assist.

Des affichages supplémentaires peuvent également être affichés sur l'image de la caméra, par exemple les lignes d'aide au stationnement et les signalements d'obstacle.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la caméra de recul :

- Le compartiment à bagages est complètement fermé.
- La zone de la caméra de recul est propre et dégagée.

Activation/désactivation de la caméra de recul

Activation automatique de la vue de la caméra

La caméra de recul est automatiquement activée lorsque le levier sélecteur est placé sur R alors que l'état de marche est activé.

Désactivation automatique de la vue de la caméra

La caméra de recul se désactive automatiquement en marche avant ou en cas de dépassement d'une certaine distance parcourue ou d'une certaine vitesse.

Activation/désactivation manuelle de la vue de la caméra



1. Pour activer manuellement la caméra de recul, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande. L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.
2. Placer le levier sélecteur en position R. La vue de la caméra de recul est activée.
 Selon l'équipement, le symbole de perspective de caméra automatique est sélectionné automatiquement dans la fenêtre de sélection.

Pour quitter la vue de la caméra de recul, sélectionner une autre vue de caméra dans la fenêtre de sélection ou appuyer de nouveau sur la touche Park Assist.



Caméra de recul désactivée

Si la caméra de recul est désactivée, par exemple lorsque le compartiment à bagages est ouvert, l'image de la caméra est hachurée en gris.

Perspective semi-automatique

Principe

Selon le sens de stationnement et la position du levier sélecteur, la perspective de caméra semi-automatique affiche une perspective de caméra fixe de l'avant et de l'arrière du véhicule.

La perspective de caméra peut être activée ou désactivée sur l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Activation/désactivation de la perspective semi-automatique de la caméra

-  Pour activer la perspective de caméra semi-automatique, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.
L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.
-  Sélectionner le symbole de la perspective de caméra semi-automatique dans la fenêtre de sélection.

Pour quitter la vue fixe de la caméra, sélectionner une autre vue de la caméra dans la fenêtre de sélection.

Perspective automatique

Principe

La perspective automatique affiche une vue dépendant de l'angle de braquage dans le sens de la marche correspondant. Cette perspective s'adapte à la situation de conduite.

Dès que des obstacles sont détectés, la vue passe à une représentation fixe de la zone située devant ou derrière le bouclier ou commute, en cas de besoin, sur l'aide au stationnement latéral.

Les radars de stationnement PDC latéraux s'affichent automatiquement lorsque la perspective automatique de la caméra est activée. La fonction montre des obstacles qui se situent à côté du véhicule.

La perspective de caméra peut être activée ou désactivée sur l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Activation/désactivation de la perspective automatique de la caméra

Activation/désactivation automatique de la vue caméra

Lors de l'activation de l'affichage des systèmes d'aide au stationnement, la perspective automatique de la caméra est automatiquement sélectionnée.

 Le symbole de perspective de caméra automatique est sélectionné automatiquement dans la fenêtre de sélection.

Pour quitter la vue de la caméra asservie à la direction, sélectionner une autre vue de la caméra dans la fenêtre de sélection.

Lorsque la marche arrière est engagée, la perspective automatique ne s'affiche peut-être plus et le système règle une perspective semi-automatique vers l'arrière. En cas de besoin, il est possible d'activer la per-



spective automatique de caméra manuellement lorsque la marche arrière est engagée. La perspective de caméra automatique est alors conservée pendant toute la procédure de stationnement en cours.

Activation/désactivation manuelle de la vue de la caméra

1.  Pour activer la perspective de caméra automatique, appuyer manuellement sur la touche Park Assist de la centrale de commande.
L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.
2.  Le symbole de perspective de caméra automatique est sélectionné automatiquement dans la fenêtre de sélection.

Pour quitter la vue de la caméra asservie à la direction, sélectionner une autre vue de la caméra dans la fenêtre de sélection ou appuyer de nouveau sur la touche Park Assist.

Affichage des radars de stationnement PDC latéraux



Pour protéger les flancs du véhicule, des signalements d'obstacles sont affichés sur le côté du véhicule.

Des signalements d'obstacles de couleur avertissent en cas de la présence d'obstacles détectés.

Si aucun signalement d'obstacle n'apparaît, aucun obstacle n'a été détecté.

Limites des radars de stationnement PDC latéraux

L'aide au stationnement latéral n'indique que les obstacles immobiles qui ont été détectés auparavant par les capteurs lorsque le véhicule est passé devant.

Le système ne reconnaît pas si un obstacle se déplace après sa détection. C'est pour cela que, à l'arrêt, les repères disparaissent de l'affichage au bout d'un certain temps. La zone à côté du véhicule doit être de nouveau détectée par le système.

Vue latérale

Principe

La vue latérale aide à positionner le véhicule le long d'un trottoir ou à visualiser tout autre obstacle latéral grâce à la représentation des côtés du véhicule.

La vue de la caméra balaye de l'arrière vers l'avant et se concentre automatiquement sur les obstacles possibles en cas de danger.

La vue latérale peut être activée ou désactivée sur l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Activation/désactivation de la vue latérale

La vue latérale peut être choisie pour le côté droit ou gauche du véhicule dans la fenêtre de sélection.

1.  Pour activer la vue latérale, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.



L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

2.  Sélectionner le symbole de caméra du côté souhaité du véhicule dans la fenêtre de sélection.

Pour quitter la vue latérale, sélectionner une autre vue de caméra dans la fenêtre de sélection.

Vue 3D

Principe

Dans la vue 3D, la fenêtre de sélection affiche un cercle autour de la vue de dessus du véhicule.

Vous pouvez sélectionner les perspectives définies sur le cercle de la fenêtre de sélection ou en balayant le véhicule au centre de l'image de la caméra.

La perspective actuelle est identifiée par un symbole de caméra sur le cercle.

La vue 3D peut être activée ou désactivée sur l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Activation/désactivation de la vue 3D

1.  Pour activer la vue 3D, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

2. « 3D »

Pour quitter la vue 3D, sélectionner une autre vue de caméra dans la zone de sélection du haut.

Affichage des stations de lavage

Principe

La vue station de lavage assiste le conducteur lors de l'accès à la station de lavage en affichant la voie de circulation du véhicule.

La fonction peut être activée ou désactivée sur l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Activation/désactivation de la vue station de lavage

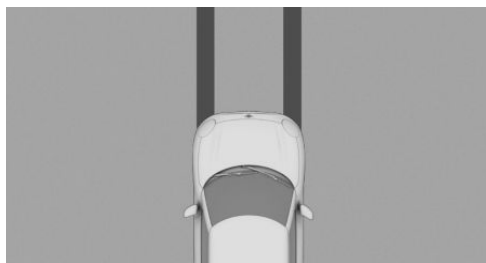
1.  Pour activer la vue station de lavage, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

2. « Station de lavage »

Pour quitter la vue station de lavage, sélectionner une autre vue de caméra dans la zone de sélection du haut.

Affichage



Pour accéder plus facilement à un centre de lavage, la voie de circulation du véhicule s'affiche.

L'affichage peut être utilisé pour positionner correctement le véhicule dans les rails de guidage du centre de lavage.

Dans une station de lavage, il est nécessaire que le véhicule puisse avancer librement. Plus d'informations :

Déplacer ou pousser le véhicule, voir page 131.

Vue panoramique

Principe

Aux sorties et intersections où la visibilité est réduite, la vue panoramique permet de voir suffisamment tôt la circulation transversale.

Des usagers de la route dissimulés par des obstacles latéraux ne sont reconnus depuis le siège du conducteur que très tard. Pour améliorer la visibilité, la caméra de recul et, selon l'équipement, la caméra avant surveillent la circulation sur les côtés.

L'image de la caméra est fortement déformée dans certaines zones et ne convient de ce fait pas pour l'estimation des distances.

Selon l'équipement, la fonction est utilisable en marche avant ou en marche arrière.

La vue panoramique peut être activée ou désactivée sur l'unité d'interaction.

Selon l'équipement, la fonction peut être activée automatiquement par l'enregistrement de points d'activation.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Capteurs

La vue panoramique est commandée par les capteurs suivants :

- La caméra de recul.
- Selon l'équipement de caméra avant.

Activation/désactivation de la vue panoramique

-  Pour activer la vue panoramique, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.
L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.
- « Panoramique »

Pour quitter la vue panoramique, sélectionner une autre vue de caméra dans la zone de sélection du haut.

Affichage



Les lignes jaunes dans l'image de la caméra correspondent aux boucliers du véhicule.

Lorsque la marche arrière est engagée, la vue de la caméra de recul apparaît. Selon l'équipement, la vue de la caméra avant apparaît lors du passage de la marche avant.

Activation automatique de la vue panoramique

Principe

Les positions auxquelles la vue panoramique doit s'activer automatiquement peuvent être mémorisées comme points d'activation.

Il est possible de mémoriser et de supprimer jusqu'à dix points d'activation.



Les points d'activation peuvent être utilisés pour la marche avant et, selon la version de pays, pour la marche arrière.

Respecter les contenus du chapitre Vue panoramique.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'activation automatique de la vue panoramique :

- Un signal GPS doit être reçu.
- Selon la version de pays, un MINI ID ou un profil conducteur doit être activé.
- La caméra de recul et la caméra avant doivent être installées.
- Le sens de la marche, la position du levier sélecteur et l'angle du véhicule doivent correspondre à un point d'activation mémorisé.

Mémorisation des points d'activation

Il est possible de mémoriser les points d'activation souhaités.

1. Conduire le véhicule à l'endroit où la vue panoramique doit s'activer automatiquement, puis s'arrêter.



2. Appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

3. Sélectionner le chemin d'accès suivant : « Panoramique » / « Point d'activation » / « Enregistrer point d'activation ».

Les points d'activation sont enregistrés avec les informations suivantes par exemple :

- Ville.
- Ville et rue.
- Avec un nom par défaut.

Utilisation des points d'activation

Pour activer ou désactiver l'utilisation des points d'activation, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Basée sur GPS ».

Suppression de points d'activation

Il est possible de supprimer certains ou tous les points d'activation.



1. Appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

2. Sélectionner le chemin d'accès suivant : « Panoramique » / « Gérer les points ».

Une liste de tous les points d'activation enregistrés s'affiche.

- Pour supprimer un point d'activation, balayer au-dessus du point d'activation souhaité.
- Pour effacer tous les points d'activation, sélectionner la fonction suivante : « Effacer tous les points ».

Angle d'ouverture des portes

Principe

Selon l'équipement, les angles d'ouverture des portes s'affichent automatiquement à l'arrêt.

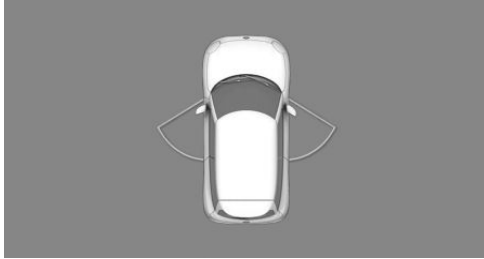
L'affichage aide à estimer la largeur d'ouverture possible des portes dans une situation de stationnement.



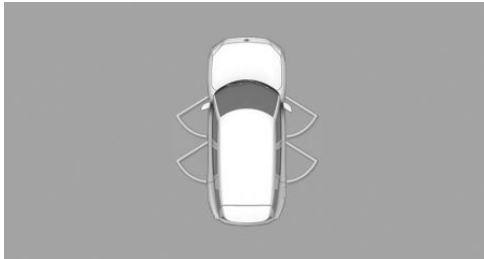
Lorsque le signallement d'obstacle est activé, la vue stationnement affiche, le cas échéant, les obstacles fixes qui limitent l'angle d'ouverture des portes.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Affichage



Modèle 3 portes : Lorsque le levier sélecteur est sur la position P, l'angle maximum d'ouverture des portes est affiché.



Modèle 5 portes : Lorsque le levier sélecteur est sur la position P, l'angle maximum d'ouverture des portes est affiché.

Limites du système

L'affichage de l'angle d'ouverture de la porte n'avertit pas des usagers de la route qui s'approchent.

Pour des raisons techniques, l'environnement du véhicule s'affiche en étant déformé.

Même si l'affichage des angles d'ouverture des portes ne recouvre aucun autre objet sur l'unité d'interaction, redoubler de pru-

dence pour garer le véhicule à côté d'autres objets.

En raison de la perspective, les objets en hauteur ou saillants peuvent parfois être plus proches dans la réalité qu'ils ne le paraissent sur l'unité d'interaction.

Remote 3D View

Principe

La MINI App et les vues de caméra de la vue stationnement, par exemple la perspective automatique, permettent d'afficher l'environnement du véhicule sur un périphérique mobile.

La fonction Remote 3D View affiche un instantané de la situation.

Pour des raisons de protection des données, il n'est possible d'exécuter la fonction Remote 3D View que 3 fois en l'espace de 2 heures.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Capteurs

La Remote 3D View est commandée par les capteurs suivants :

- La caméra avant.
- Les caméras des rétroviseurs extérieurs.
- La caméra de recul.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à Remote 3D View :

- Le transfert de données doit être activé.
- La MINI App doit avoir été installée sur le périphérique.
- Dans les pays MINI Connected, un MINI ID avec un compte MINI Connected existant doit être activé.



Plus d'informations :

- Protection des données, voir page 65.
- MINI ID, voir page 66.

Activation/désactivation de Remote 3D View

La fonction Remote 3D View peut être activée ou désactivée individuellement ou avec d'autres fonctions.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Protection des données ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Après l'activation, Remote 3D View est accessible dans la MINI App.

Limites du système

Dans les situations suivantes, par exemple, la fonction Remote 3D View ne peut être pas utilisée ou seulement de façon limitée :

- Si une porte ou le compartiment à bagages est ouvert(e). Des surfaces sombres sur l'affichage indiquent les zones qui ne sont pas balayées par le système.
- Avec des rétroviseurs extérieurs rabattus manuellement.
- En cas d'utilisation avec d'autres fonctions de caméra dans le véhicule.
- Le véhicule se déplace plus vite que la vitesse au pas.
- En l'absence de connexion Internet ou si la connexion Internet est faible.

Radars de stationnement PDC

Principe

Les radars de stationnement PDC sont une aide lors des manœuvres de stationnement. Les obstacles situés devant ou derrière

le véhicule sont signalés par des avertissements acoustiques et visuels.

Les obstacles détectés par les capteurs à ultrasons latéraux peuvent être signalés.

La portée des radars de stationnement PDC est d'env. 6 pi/2 m en fonction de l'obstacle et des conditions ambiantes.

Les radars de stationnement PDC sont automatiquement activés et désactivés dans certaines situations. L'allumage automatique peut être activé ou désactivé depuis l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule roule à vitesse élevée lorsque les radars de stationnement PDC sont activés, l'avertissement peut être émis tardivement pour des raisons physiques. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Éviter de s'approcher d'un objet à grande vitesse. Éviter de démarrer trop



vite lorsque les radars de stationnement PDC ne sont pas encore activés.

Capteurs

Les radars de stationnement PDC sont commandés par les capteurs suivants :

- Capteurs à ultrasons dans les boucliers avant et arrière
- Les capteurs à ultrasons latéraux.

Activer/désactiver les radars de stationnement PDC

Activation automatique du système

Les radars de stationnement PDC sont automatiquement activés dans les situations suivantes :

- Lorsque l'état de marche du véhicule est activé, si la position du levier sélecteur R est engagée.
- À l'approche d'obstacles détectés, si la vitesse est inférieure à 2,5 mph/4 km/h. La distance d'activation dépend de la situation concernée.

Pour activer ou désactiver l'activation automatique lors de la détection d'obstacles, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Activation automatique du PDC ».

Désactivation automatique du système

Les radars de stationnement PDC sont automatiquement désactivés en marche avant si une distance parcourue ou une vitesse du véhicule définie sont dépassées.

Activation/désactivation manuelle du système



Pour activer manuellement les radars de stationnement PDC, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

Lorsque la LED est allumée au moyen de la touche Park Assist, le système est en marche. Lorsque la LED est éteinte, le système est éteint.

Lorsque le système est activé manuellement alors que la marche arrière est engagée, l'image de la caméra de recul s'affiche.

Selon la version de pays, le système ne peut pas être désactivé manuellement lorsque la marche arrière est engagée.

Avertissement acoustique

Généralités

L'avertissement acoustique des radars de stationnement PDC signale l'approche d'un objet par un signal sonore intermittent. Si, par exemple, un objet est détecté à gauche derrière le véhicule, le bip est émis par le haut-parleur arrière gauche.

Plus le véhicule se rapproche d'un objet, plus le signal sonore intermittent est fréquent.

En cas de risque de collision, un avertissement acoustique est émis à une distance d'env. 27 po./70 cm par rapport à l'objet.

Dans le cas d'objets se trouvant derrière le véhicule, un avertissement acoustique est déjà émis à une distance d'env. 5 pi/1,50 m.

Lorsque la distance par rapport à un objet détecté est inférieure à env. 8 po./20 cm, un signal sonore permanent retentit.

Si des objets se trouvent simultanément devant et derrière le véhicule à une distance



inférieure à env. 8 pouces/20 cm, un autre signal sonore permanent retentit depuis les haut-parleurs avant et arrière.

Les signaux sonores intermittents et le signal sonore permanent sont désactivés lorsque le levier sélecteur est placé en position P.

Suivant la version de pays, les signaux sonores intermittents sont coupés après un court instant lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Si un objet s'approche lorsque le véhicule est à l'arrêt, le signal acoustique est réactivé.

Réglage du volume sonore

1. Pour régler le volume sonore des avertissements acoustiques, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Volume sonore du son PDC ».
2. Régler la valeur souhaitée.

Selon la version de pays : désactiver l'avertissement acoustique

Selon la version de pays, il est possible de désactiver provisoirement l'avertissement acoustique pendant la procédure de stationnement en cours.

 Sélectionner le symbole d'avertissement acoustique dans la zone de droite de l'unité d'interaction. Le symbole s'affiche en gris et la LED sous le symbole s'éteint.

L'avertissement sonore est automatiquement réactivé lors de la réactivation des radars de stationnement PDC.

Alerte optique

Généralités

Le rapprochement d'un objet s'affiche sur l'unité d'interaction dès que les radars de stationnement PDC sont activés.

Les objets plus éloignés sont déjà affichés avant qu'un signal ne retentisse.

Les lignes de trajectoire, les lignes du cercle de braquage et les signalements d'obstacle apparaissent, selon la vue, pour mieux estimer l'espace requis.

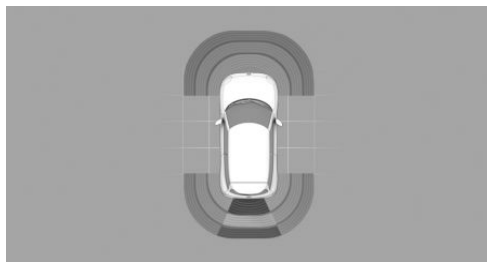
Selon l'équipement, la zone de détection des capteurs est représentée par des surfaces circulaires hachurées. Les marquages verts, jaunes et rouges indiquent la présence d'obstacles dans la zone de détection.

Si le véhicule est équipé de l'avertisseur de circulation transversale, l'affichage avertit également le conducteur lorsque des véhicules se rapprochent par le côté ou à l'arrière.

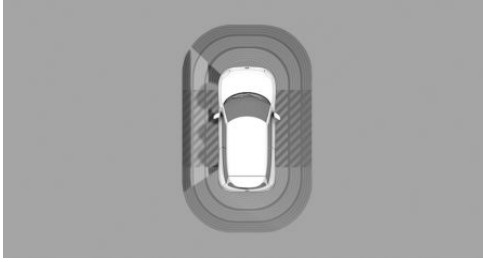
Pour protéger les flancs du véhicule, des signalements d'obstacles sont affichés sur le côté du véhicule.

Affichage

Selon l'équipement, des avertissements peuvent s'afficher devant, à côté et derrière le véhicule.



Exemple d'affichage d'avertissements derrière le véhicule.



Exemple d'affichage d'avertissements à côté du véhicule.

Les surfaces hachurées grises indiquent la zone de détection des capteurs. Aucun obstacle n'est détecté dans la zone de détection.

Des repérages de couleur dans la surface hachurée indiquent que des obstacles ont été détectés dans la zone de détection.

En présence de surfaces hachurées interrompues, la zone située à côté du véhicule n'a pas encore été balayée.

Limites du système

Capacité de détection

La fonction de protection des flancs du véhicule n'indique que les obstacles fixes auparavant détectés par les capteurs lorsque le véhicule roule.

Les radars de stationnement PDC ne reconnaissent pas si un obstacle se déplace après sa détection. Les surfaces hachurées de couleur grise sur les côtés sont masquées après un certain temps à l'arrêt. Il est nécessaire de balayer à nouveau la zone située à côté du véhicule.

Respecter par ailleurs les limites du système décrites au chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Alertes intempestives

Des alarmes intempestives des radars de stationnement PDC sont possibles lorsque les limites du système sont atteintes.

Pour limiter les alarmes intempestives, désactiver, le cas échéant, l'activation automatique des radars de stationnement PDC en cas d'obstacles détectés, par exemple dans les stations de lavage.

Dysfonctionnement



Le symbole Attention apparaît dans l'unité d'interaction en cas de dysfonctionnement des radars de stationnement PDC.

Selon l'équipement, la zone de détection des capteurs n'apparaît pas.

Un message Check-Control s'affiche.

Il est possible que le PDC ne fonctionne pas. Confier le contrôle du système à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Radars de stationnement PDC actifs

Principe

Le contrôle actif de stationnement est la fonction de freinage des radars de stationnement PDC, et déclenche un freinage d'urgence en cas de risque de collision élevé.

Le système est disponible lorsque le véhicule roule au pas en marche arrière.

En raison des limites du système, une collision ne peut toutefois pas être évitée dans toutes les circonstances.

L'actionnement de la pédale d'accélérateur interrompt l'intervention des freins. Aucun freinage d'urgence n'est effectué.



Le contrôle actif de stationnement peut être désactivé temporairement depuis l'unité d'interaction afin de réaliser des réglages pour le système.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

Le contrôle actif de stationnement est commandé par les capteurs suivants :

- Les capteurs à ultrasons dans le bouclier arrière.
- Les capteurs à ultrasons latéraux.
- La caméra de recul.

Démarrage après un freinage d'urgence

Entre le freinage d'urgence et l'arrêt, l'approche ultérieure prudente d'un obstacle reste possible. Pour l'approche, appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur puis la relâcher.

Un actionnement plus long de la pédale d'accélérateur fait démarrer le véhicule. Un freinage manuel est possible à tout moment.

Désactiver temporairement les radars de stationnement PDC

Le contrôle actif de stationnement peut être désactivé temporairement depuis l'unité d'interaction après un freinage d'urgence. Un message correspondant s'affiche.

Sélectionner le chemin d'accès suivant :
« Configurer » / « Désactivation temporaire ».

Aucun freinage d'urgence supplémentaire n'est exécuté pendant la poursuite du voyage dans cet environnement.

La fonction est automatiquement réactivée lors de la réactivation des radars de stationnement PDC.

Réglages

Il est possible de définir pour le contrôle actif de stationnement quelles zones du véhicule sont protégées par le système.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Fonction freinage d'urgence PDC actif ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Affichage



Dès que le système intervient, un symbole s'affiche avec un message correspondant.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.



Surveillance de l'environnement au démarrage

Principe

La surveillance de l'environnement au démarrage réduit la puissance d'entraînement en cas de risque de collision au démarrage, par exemple en cas de confusion entre la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Si des obstacles sont détectés juste devant le véhicule, l'accélération est réduite. Ceci permet de freiner manuellement à temps, le cas échéant.

Le système freine si des obstacles sont détectés derrière le véhicule.

Il est possible d'activer ou désactiver la surveillance de l'environnement au démarrage depuis l'unité d'interaction.

Il est possible d'annuler la réduction de l'accélération, par exemple en enfonçant deux fois complètement la pédale d'accélérateur.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

La surveillance de l'environnement au démarrage est commandée par les capteurs suivants :

- Capteurs à ultrasons dans les boucliers avant et arrière
- Les capteurs à ultrasons latéraux.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la surveillance de l'environnement au démarrage :

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le levier sélecteur est placé en position D ou R.
- Les obstacles sont détectés juste devant ou derrière le véhicule.
- La pédale d'accélérateur a été trop enfoncée, quasiment jusqu'en fin de course.
- La pédale d'accélérateur est actionnée immédiatement dès que le levier sélecteur a été engagé et la détection d'obstacles.

Activation/désactivation de la surveillance de l'environnement au démarrage

Pour activer ou désactiver la surveillance de l'environnement au démarrage, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Surveillance de démarrage ».

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche.

Selon la version de pays, le système se réactive automatiquement lors du trajet suivant.



Annulation de la puissance d'entraînement réduite

La réduction de la puissance d'entraînement est annulée dans les cas suivants :

- La pédale d'accélérateur est relâchée.
- Après avoir appuyé deux fois à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Une certaine distance a été parcourue.

Si la réduction de la puissance d'entraînement est levée en parcourant une certaine distance, la puissance d'entraînement est libérée progressivement.

Affichage



Dès que le système intervient, un symbole s'affiche avec un message correspondant.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Assistant de stationnement

Principe

L'assistant de stationnement aide le conducteur à se garer parallèlement et perpendiculairement à la route.

De plus, le système facilite la sortie des places de stationnement en créneau, en épi et en bataille.

Les capteurs à ultrasons mesurent l'environnement des deux côtés du véhicule lorsque celui-ci roule lentement en ligne droite, en marche avant. Les places de stationnement appropriées sont détectées en fonction des objets identifiés, par exemple les

véhicules en stationnement. L'état du système est affiché.

Le système calcule les courbes optimales pour entrer et sortir d'une place de stationnement et prend en charge le guidage du véhicule pendant la procédure de stationnement.

Le mode de fonctionnement et la commande de l'assistant de stationnement comprennent les étapes suivantes :

- La recherche de place de stationnement.
- L'activation.
- La procédure de stationnement.
- La sortie de stationnement.

La procédure de stationnement est effectuée de manière automatique.

Pour sortir d'une place de stationnement en créneau, le véhicule manœuvre automatiquement jusqu'à ce qu'il se trouve dans une position permettant au conducteur de sortir de la place de stationnement sans effectuer aucun mouvement du volant.

Pour sortir des places de stationnement en bataille, le véhicule manœuvre jusqu'à ce qu'il sorte de la place de stationnement et que le conducteur puisse ensuite poursuivre le trajet dans la direction souhaitée.

Une procédure de stationnement peut être interrompue et poursuivie manuellement.

Des réglages individuels sont possibles, par exemple, l'affichage de la procédure de stationnement ou un son pour les places de stationnement appropriées.

Le Parking Assistant Plus améliore le confort et l'utilisation de l'assistant de stationnement. En plus des méthodes de stationnement de l'assistant de stationnement, il est possible, à partir du Parking Assistant Plus, de se garer sur des places de stationnement délimitées par des lignes.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.



Équipement du véhicule

Ce système peut ne pas être présent dans le véhicule, par exemple en raison de l'équipement optionnel sélectionné, de la version de pays ou de la possibilité de déblocage ultérieur et de mise à jour. Ceci s'applique également à certaines fonctions du système.

Des informations indiquant si une fonction se trouve actuellement dans le véhicule ou si et quand la fonction peut être installée dans le véhicule sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

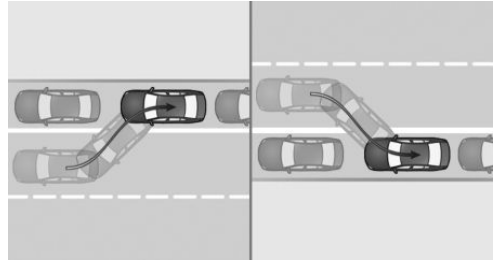
AVERTISSEMENT

Le système peut braquer les roues contre ou sur les trottoirs, ce qui peut entraîner un accident. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Prêter attention aux conditions de circulation et

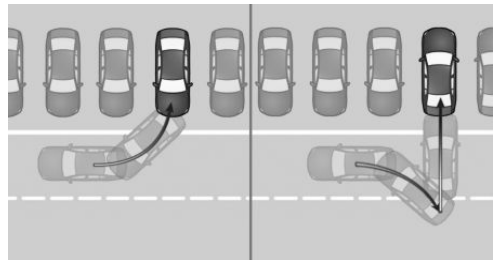
intervenir activement dans les situations correspondantes.

Méthodes de stationnement

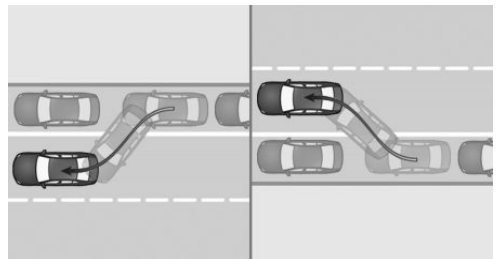
L'assistant de stationnement aide le conducteur avec les fonctions suivantes :



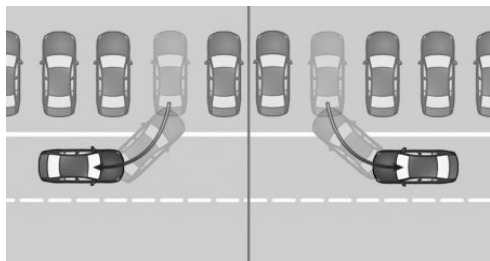
En cas de stationnement en créneau, le stationnement en marche arrière parallèle à la chaussée.



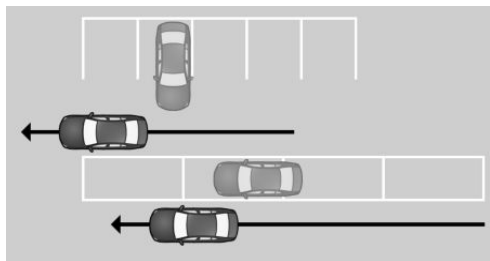
En cas de stationnement en bataille, le stationnement en marche arrière ou en marche avant transversalement à la chaussée.



Pour quitter un stationnement en créneau.



Lors de la sortie de places de stationnement en bataille.



Avec le Parking Assistant Plus, le stationnement sur des places avec lignes de stationnement.

Capteurs

L'assistant de stationnement est piloté par les capteurs suivants :

- Capteurs à ultrasons dans les boucliers avant et arrière.
- Les capteurs à ultrasons latéraux.

Les fonctions étendues du Parking Assistant Plus sont également commandées par les caméras suivantes :

- La caméra avant.
- Les caméras des rétroviseurs extérieurs.
- La caméra de recul.

Conditions de fonctionnement

Contrôle de géométrie des places de stationnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la mesure des places de stationnement :

- Conduite en ligne droite en marche avant jusqu'à environ 22 mph/35 km/h.
- Distance maximale par rapport à la rangée de véhicules garés d'environ 5 pi/1,5 m.

Place de stationnement appropriée

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent aux places de stationnement appropriées :

Stationnement en créneau :

- La longueur minimale d'un objet identifié, par exemple un véhicule qui se gare, d'environ 3,0 pi/1,0 m.
- La longueur minimum de l'emplacement libre entre deux objets correspond à la longueur du véhicule plus environ 2,6 pi/0,8 m.
- La profondeur minimale d'environ 5,0 pi/1,5 m.

Stationnement en bataille :

- La longueur minimale d'un objet identifié, par exemple un véhicule qui se gare, d'environ 3,0 pi/1,0 m.
- La largeur minimum de l'emplacement libre correspond à la largeur du véhicule plus environ 2,3 pieds/0,7 m.
- La profondeur minimale correspond à la longueur du véhicule.

Il est nécessaire d'évaluer soi-même la profondeur des places de stationnement en bataille. Pour des raisons techniques, le système ne peut mesurer qu'approximativement la profondeur des emplace-



ments libres perpendiculaires à la chaussée.

Lignes de stationnement pour le Parking Assistant Plus :

- La place de stationnement doit être clairement définie par des lignes.
- Le calibrage unique de la caméra après la livraison du véhicule doit être terminé. Pour terminer le calibrage, rouler quelques kilomètres à la lumière du jour.

Procédure d'entrée dans une place de stationnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la procédure de stationnement :

- Les portes et le compartiment à bagages sont fermés.
- La ceinture conducteur est bouclée.

Procédure de sortie de place de stationnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la procédure de sortie de stationnement :

- Le véhicule a été garé à l'aide de l'assistant de stationnement et un objet est détecté à proximité du véhicule.
- Le véhicule a été garé manuellement en marche arrière et des objets situés sont détectés à proximité immédiate du véhicule. La distance par rapport au trottoir détecté est d'au moins 6 po./15 cm.
- La longueur de la place de stationnement est supérieure d'au moins 2,6 pi/0,8 m par rapport à celle du véhicule.

Affichage

Généralités

L'état actuel de l'assistant de stationnement est affiché comme suit.

- Dans la zone inférieure de l'unité d'interaction.
- Dans la zone des informations de bord.
- Selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Différents symboles s'affichent pour sélectionner la méthode de stationnement.

L'ordre des symboles affichés correspond aux options de stationnement par ordre de priorité.

Le sens de la flèche des symboles des méthodes de stationnement s'inverse pour sortir d'une place.

Symbole	Signification
	Manœuvre de stationnement en créneau en marche arrière, droite.
	Manœuvre de stationnement en créneau en marche arrière, gauche.
	Manœuvre de stationnement en bataille en marche arrière.
	Manœuvre de stationnement en bataille en marche avant.

Allumer/éteindre l'affichage de la procédure de stationnement

La procédure de stationnement s'affiche dans l'image de la caméra sur l'unité d'interaction lorsque l'assistant de stationnement est actif.

Pour activer ou désactiver l'affichage de la procédure de stationnement, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Afficher les informations d'assistance ».



Activation/désactivation du signal sonore

Pour activer ou désactiver le signal acoustique pour les places de stationnement appropriées, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Son en cas de disponibilité ».

Manœuvre de stationnement avec l'assistant de stationnement

Pour la manœuvre de stationnement avec l'assistant de stationnement, une méthode de stationnement doit être sélectionnée en fonction des places de stationnement disponibles.

1. Pour la recherche de place de stationnement, passer près des véhicules stationnés à une vitesse maximale d'environ 22 mph/35 km/h et à une distance maximale de 5,0 pi/1,5 m.

(«P») La recherche de place de stationnement est activée.



2. Appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande ou engager la marche arrière.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

L'état de la recherche de place de stationnement et les places libres possibles s'affichent sur l'unité d'interaction.

3. Sur l'unité d'interaction, sélectionner une méthode de stationnement proposée. Le cas échéant, il est ensuite possible de passer à une autre méthode de stationnement.

 Le symbole d'état de l'assistant de stationnement s'allume en vert. Une alerte indique que la manœuvre de stationnement est effectuée par le système.

4. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

Le fait d'appuyer sur la pédale de frein permet de réduire la vitesse. Les autres interventions entraînent l'annulation du système.

Selon la version de pays, les radars de stationnement PDC émettent un signal sonore intermittent ou continu.

Une fois la procédure de stationnement terminée, amener le levier sélecteur en position P.

La fin de la procédure d'entrée dans une place de stationnement s'affiche sur l'unité d'interaction.

5. Si nécessaire, adapter la position de stationnement.

Sortir d'une place de stationnement avec l'assistant de stationnement

1. Activer l'état de marche pour sortir d'une place de stationnement avec l'assistant de stationnement.



2. Le véhicule étant à l'arrêt, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande ou engager la marche arrière.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

3. Sélectionner la méthode de stationnement souhaitée depuis l'unité d'interaction.

4. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

 Le symbole d'état de l'assistant de stationnement s'allume en vert. Une alerte indique que la manœuvre de sortie du stationnement est effectuée par le système.

Le fait d'appuyer sur la pédale de frein permet de réduire la vitesse. Les autres



interventions entraînent l'annulation du système.

Un message s'affiche à la fin de la procédure de sortie d'une place de stationnement.

5. S'assurer que les conditions de circulation permettent de sortir de la place de stationnement et de démarrer comme d'habitude.

L'assistant de stationnement s'éteint automatiquement.

Annuler manuellement l'assistant de stationnement

L'assistant de stationnement peut être annulé manuellement à tout moment, par exemple :

- Appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur, deux fois de suite.
- Appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur tout en déplaçant légèrement le volant.
- Appuyer sur la pédale de frein tout en actionnant le levier sélecteur.

L'assistant de stationnement est annulé sans que le levier sélecteur ne soit placé en position P. La poursuite du trajet est possible immédiatement.

Annulation automatique de l'assistant de stationnement

L'assistant de stationnement s'arrête automatiquement, par exemple dans les cas suivants :

- Lors du maintien du volant ou en dirigeant soi-même le véhicule.
- En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur ou du levier sélecteur.
- Lors du serrage du frein de stationnement.
- Lors du détachement de la ceinture de sécurité du conducteur.

- Si le compartiment à bagages est ouvert.
- Lorsque le capot est ouvert.
- En cas de portes ouvertes.
- En cas d'activation ou d'intervention des systèmes d'aide à la conduite.
- Lors du passage à d'autres fonctions sur l'unité d'interaction.
- En cas de superposition de messages sur l'unité d'interaction.
- Lorsque la chaussée est enneigée ou glissante.
- En cas de forte pente ou descente.
- Le cas échéant, en présence d'obstacles difficiles à franchir, par exemple des bords de trottoir.
- En cas d'obstacles survenant soudainement.
- Lorsque les distances affichées par les radars de stationnement PDC sont trop faibles.
- En cas de dépassement d'un nombre maximum de manœuvres de stationnement ou de la durée de manœuvre.

Si le système s'interrompt automatiquement, le levier sélecteur passe position P.

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche.

Poursuite de la procédure de stationnement

Le cas échéant, il est possible de poursuivre une procédure d'entrée ou de sortie de stationnement interrompue.

Activer de nouveau l'assistant de stationnement et suivre les instructions affichées sur l'unité d'interaction.



Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Pas d'assistant de stationnement

L'assistant de stationnement ne permet pas de garer le véhicule dans les situations suivantes :

- Dans les virages serrés.
- En cas d'emplacements de stationnement obliques.
- Assistant de stationnement : Pour les places de stationnement délimitées uniquement par des marquages au sol. Le système s'oriente en fonction des objets.
- Pour les parkings spéciaux, par exemple les parkings payants avec des dispositifs de blocage automatiques ou avec les systèmes de stationnement mécaniques.

Restrictions de fonctionnement

L'assistant de stationnement peut être limité, par exemple dans les situations suivantes :

- Sur terrain accidenté, par exemple sur routes caillouteuses.
- Sur sol glissant.
- Sur des montées ou descentes raides.
- En cas d'amas de feuilles ou de neige dans la place de stationnement.
- En cas de modifications d'un emplacement de stationnement déjà mesuré.
- Dans le cas de fossés ou de parois abruptes, par exemple la bordure d'un port.
- Le cas échéant, le système détecte des places de stationnement qui ne conviennent pas ou bien des places de stationnement qui conviennent ne sont pas détectées.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement de l'assistant de stationnement, un message Check-Control apparaît.

L'assistant de stationnement peut ne pas fonctionner. Faire contrôler le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Assistant de recul

Principe

L'assistant de marche arrière facilite la marche arrière, par exemple pour sortir des places de stationnement étroites, sans visibilité ou en bord de route.

Le véhicule enregistre automatiquement les mouvements de conduite en marche avant du dernier trajet. La distance mémorisée peut être parcourue avec la direction automatique.

L'assistant de marche arrière dirige le véhicule. La vitesse doit être commandée à l'aide de la pédale d'accélérateur et du frein.

Avec l'assistant de marche arrière, la mémorisation de la distance parcourue est de 164 pi/50 m au maximum.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou



de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Le système peut braquer les roues contre ou sur les trottoirs, ce qui peut entraîner un accident. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'assistant de marche arrière :

- Pour enregistrer le trajet, avancer sans interruption.
- Pour mémoriser la distance parcourue, ne pas dépasser 22 mph/35 km/h.

Parcourir le trajet en sens inverse avec la direction automatique

Selon la disponibilité, il est possible de reculer avec l'assistant de marche arrière avec direction automatisée.

1. Activer l'état de marche pour reculer avec la direction automatique.



2. Le véhicule étant à l'arrêt, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande ou engager la marche arrière.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

3. « Démarrer Assistant de recul »

La longueur de la distance parcourue mémorisée s'affiche sur l'unité d'interaction.

Le cas échéant, suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

4. Retirer les mains du volant et reculer avec prudence en utilisant la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

 Le symbole d'état de l'assistant de marche arrière s'allume en vert. Une alerte indique que l'assistant de marche arrière prend en charge la manœuvre de braquage.

Pendant la marche arrière, observer l'environnement du véhicule.

En cas d'obstacles, s'arrêter immédiatement et reprendre le contrôle du véhicule. Tenir compte des informations des radars de stationnement PDC.

5. Juste avant d'atteindre la distance parcourue mémorisée, un signal acoustique retentit et un message s'affiche.

S'arrêter au plus tard en entrant dans le trafic routier normal et prendre en main le véhicule, par exemple en passant la marche avant.

Annulation manuelle de l'assistant de marche arrière

Il est possible d'interrompre l'assistant de marche arrière manuellement :

- Dans la barre d'outils inférieure, sélectionner la fonction suivante : « Annuler ».



- Appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.



Annulation automatique de l'assistant de marche arrière

L'assistant de marche arrière s'arrête automatiquement, par exemple dans les cas suivants :

- Lors du maintien du volant ou en dirigeant soi-même le véhicule.
- En cas de passage de la marche arrière à une autre position du levier sélecteur.
- En cas d'activation ou d'intervention des systèmes d'aide à la conduite.
- En quittant la voie de circulation mémorisée en marche arrière, par exemple avec le braquage du volant maximum.
- En cas de superposition de messages sur l'unité d'interaction.
- Lorsque le sol est glissant.
- Lorsque le véhicule avance en roue libre, par exemple dans une pente.
- Lorsque les conditions ambiantes varient.
- À une vitesse supérieure à 6 mph/10 km/h environ.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Seuil de vitesse

La vitesse maximale pour rouler en marche arrière est limitée à environ 6 mph/10 km/h.

Un avertissement est émis à une vitesse d'environ 4 mph/7 km/h.

Le fonctionnement est interrompu en cas de dépassement de la vitesse maximale.

Restrictions de fonctionnement

Divers facteurs peuvent impliquer des écarts sur le côté lorsque la distance mémorisée est parcourue en sens inverse. Les influences suivantes peuvent par exemple entraîner une divergence :

- Mouvements du volant lorsque le véhicule est l'arrêt pendant que la distance parcourue est mémorisée.
- Vitesse non adaptée à la distance parcourue.
- Certaines caractéristiques de la chaussée, par exemple déclivités de route, pentes ou sols glissants.
- Conditions fortement variables lors de la mémorisation et du parcours de la distance, par exemple autres pneus ou conditions ambiantes différentes, comme les intempéries.



Confort de conduite

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Châssis adaptatif

La suspension adaptative est un châssis sport variable à régulation mécanique. Il réduit les mouvements de la carrosserie en cas de conduite sportive ou de chaussée accidentée.

La dynamique de conduite et le confort de conduite sont renforcés par la régulation du châssis.

MINI Sound

Selon l'équipement et la version de pays, il est possible de régler le son du moteur du véhicule avec MINI Sound.

1. Pour régler le MINI Sound, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Propulsion et châssis » / « MINI Sound ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Climatisation

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Commande de la climatisation

Aperçu

Fonctions dans le menu climatisation

Les fonctions de climatisation peuvent être réglées sur l'unité d'interaction dans le menu Climatisation, par exemple le chauffage de siège ou le débit d'air.

Symbole	Fonction
	Activer/désactiver le système de climatisation.
	Programme automatique.
	Température à l'intérieur du véhicule.
	Débit d'air.
	Diffusion de l'air.
	Fonction de refroidissement.

Symbole	Fonction
	Refroidissement maximum.
	Mode de recyclage d'air.
	Contrôle automatique de recyclage de l'air.
	Air frais.
	Programme SYNC.
	Chauffage de siège.
	Volant chauffant.
	Réglages.

Touches, système de climatisation



La fonction de dégivrage et le chauffage de lunette arrière peuvent être activés et désactivés depuis la centrale de commande.



Symbole	Fonction
	Fonction de dégivrage.
	Chauffage de la lunette arrière.

Afficher les fonctions climatisation



Pour accéder aux fonctions de climatisation, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de

menu.

Activation/désactivation du système de climatisation

Le système de climatisation peut être activé ou désactivé depuis l'unité d'interaction.

-  Sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche d'activation et de désactivation.

Le système de climatisation complet est activé ou désactivé avec les derniers réglages définis.

Il est possible de désactiver certaines fonctions de climatisation lorsque le système de climatisation est activé.

En cas de séjour prolongé dans le véhicule et de système de climatisation désactivé, par exemple pour dormir, veiller à une ventilation suffisante.

Réglages

L'unité d'interaction permet de réaliser des réglages individuels pour les fonctions de

climatisation, par exemple l'intensité du chauffage de siège.

-  Pour régler individuellement les fonctions de climatisation, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche des réglages.
- Sélectionner le réglage souhaité.

Programme automatique

Principe

Le programme automatique garantit une température agréable, qui peut être influencée par la température de consigne et les réglages individuels.

Selon l'équipement, le programme automatique règle automatiquement les fonctions de climatisation suivantes :

- Le débit d'air.
- La répartition d'air.
- La température.
- Le chauffage de siège.
- Le volant chauffant.

Le réglage dépend des facteurs suivants :

- La température extérieure.
- La température intérieure.
- Les rayons du soleil.
- L'occupation des sièges.
- La température de consigne définie.

Le programme automatique tient compte de l'occupation des sièges afin de garantir une consommation d'énergie réduite et une climatisation adaptée aux passagers.

Un capteur de buée commande simultanément le programme automatique de manière



à éviter autant que possible la formation de buée sur les vitres.

Aperçu



- 1 Température
Chauffage de siège
Volant chauffant
- 2 Intensité du débit d'air
- 3 Barre des fonctions de climatisation
- 4 Réglages

Activation/désactivation du programme automatique

1.  Pour activer ou désactiver le programme automatique, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche du programme automatique.

Réglage de l'intensité

Lorsque le programme automatique est activé, il est possible d'adapter individuelle-

ment l'intensité des fonctions climatisation, par exemple le chauffage de siège.

1.  Sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. Sélectionner le réglage souhaité.

Une plage de régulation spécifique de l'intensité est définie pour chaque niveau.

Sur la base de modèles de données enregistrés, les intensités s'adaptent dynamiquement tout au long du trajet. Il n'est pas nécessaire de modifier manuellement l'intensité à des niveaux supérieurs ou inférieurs pendant le trajet.

Les réglages sélectionnés des fonctions climatisation sont mémorisés et par exemple automatiquement restaurés au redémarrage du véhicule.

Affichage

L'indice de l'affichage de température informe sur la différence entre la température de consigne définie et la température intérieure actuelle :

- La barre rouge ou bleue clignotante à côté de l'affichage de température indique que la température intérieure est adaptée.
- La température intérieure de consigne est atteinte dès que la barre ne clignote plus.

Température

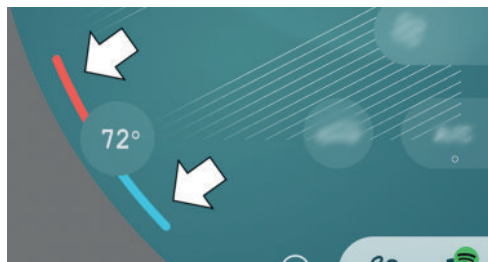
Principe

Le climatiseur automatique rafraîchit ou chauffe à la température définie et maintient la température constante.



Réglage de la température

La température peut être réglée individuellement pour le côté conducteur et le côté passager.



1. Sélectionner la touche avec l'affichage de température.
2. Régler la température souhaitée.

Éviter de changer plusieurs fois de suite le réglage de la température. Le système de climatisation n'a sinon pas suffisamment de temps pour atteindre la température définie.

Débit d'air

Principe

Le débit d'air produit par la soufflante est réglable en fonction des besoins.

Le cas échéant, le débit d'air est réduit pour ménager la batterie du véhicule.

Réglage du débit d'air

1.  Pour régler le débit d'air, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2. Sélectionner le réglage souhaité.

-  Sélectionner le grand symbole de débit d'air pour augmenter le débit d'air.
-  Sélectionner le petit symbole de débit d'air pour réduire le débit d'air.

Répartition de l'air

Principe

En mode manuel, la répartition d'air peut être réglée en fonction des besoins.

Réglage de la répartition d'air

1.  Pour régler la répartition d'air, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - Orienter le courant d'air vers le plancher, flèche 1.
 - Orienter le courant d'air vers le haut du corps, flèche 2.
 - Orienter le courant d'air vers le pare-brise, flèche 3.





Fonction de refroidissement

Principe

Avec la fonction climatisation, l'air de l'intérieur du véhicule est refroidi, asséché puis réchauffé selon la température choisie.

Conditions de fonctionnement

L'état opérationnel ou l'état de marche est activé.

Activation/désactivation de la fonction de refroidissement

-  Pour activer ou désactiver la fonction climatisation, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche de la fonction climatisation.

En mode de recyclage de l'air, la fonction de refroidissement est automatiquement activée pour sécher l'air et éviter l'embuage des vitres.

Selon la situation météorologique, le pare-brise et les vitres latérales peuvent s'embuer brièvement après l'activation de l'état de marche.

De l'eau de condensation peut se former dans le système de climatisation du véhicule. Il est normal que de l'eau de condensation s'écoule sous le véhicule. Cela ne constitue pas une défaillance.

Refroidissement maximal

Principe

Le refroidissement maximum permet de rafraîchir rapidement et efficacement l'intérieur du véhicule.

La température la plus basse et le débit d'air maximal sont automatiquement réglés.

Conditions de fonctionnement

- L'état de marche est activé.
- La température extérieure est supérieure à environ 32 °F/0 °C.

Activation/désactivation du refroidissement maximum

-  Pour activer ou désactiver le refroidissement maximum, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche de refroidissement maximum.

Les buses de ventilation s'ouvrent. L'air sort par les buses de ventilation en direction du buste.

Mode recyclage de l'air

Principe

En mode recyclage de l'air, en cas d'odeurs ou de polluants dans l'air extérieur, il est possible de couper l'arrivée d'air. L'air intérieur est recyclé.

Avec le contrôle automatique de recyclage de l'air, l'air extérieur est admis dans l'habitacle ou l'air intérieur recyclé selon la qualité de l'air extérieur.



Lorsque le mode recyclage de l'air est désactivé, l'intérieur du véhicule est alimenté en air extérieur.

Le filtre d'habitacle effectue l'épuration de l'air frais entrant ou de l'air intérieur recyclé en mode recyclage de l'air.

Activation/désactivation du mode recyclage de l'air

-  Pour activer ou désactiver le mode recyclage de l'air, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
- La barre des fonctions de climatisation affiche le mode de fonctionnement actuel. Sélectionner la touche et sélectionner le mode de fonctionnement souhaité.

-  Mode recyclage de l'air.
-  Air frais.
-  Contrôle automatique de recyclage de l'air.

Si les vitres sont embuées, désactiver le mode recyclage de l'air.

Selon l'équipement, le mode recyclage de l'air s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps en fonction des conditions ambiantes pour éviter l'embuage.

Programme SYNC

Principe

Lorsque le programme SYNC est activé, le réglage de température du côté conducteur est appliqué au côté passager.

Pour plus de confort, lorsque le programme SYNC est désactivé, les réglages suivants

sont effectués automatiquement dans le programme automatique en fonction de l'occupation des sièges :

- Lorsque le siège passager avant n'est pas occupé, les réglages du côté conducteur sont repris pour le côté passager.
- Les derniers réglages réalisés sont rétablis en cas de nouvelle occupation des sièges.

Activation/désactivation du programme SYNC

-  Pour activer ou désactiver le programme SYNC, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche du programme SYNC.

Si le réglage de la température côté passager est modifié, le programme SYNC est automatiquement désactivé.

Fonction de dégivrage

Principe

La fonction de dégivrage permet d'éliminer rapidement le givre et la buée présents sur le pare-brise et les vitres latérales avant.

Le débit et la température de l'air sont automatiquement optimisés pour éliminer la glace et la buée.

La répartition d'air est orientée vers le pare-brise et les vitres latérales avant.

Un pare-brise propre a moins tendance à s'embuer. Nettoyer régulièrement le pare-brise de l'intérieur.

Si les vitres sont embuées, activer le programme automatique pour profiter des avantages du capteur de buée.



Activation/désactivation de la fonction de dégivrage



Pour activer ou désactiver la fonction de dégivrage, appuyer sur la touche de la fonction de dégivrage de la centrale de commande.

La LED de la touche s'allume lorsque le système est activé.

S'assurer que de l'air peut circuler vers le pare-brise et les vitres latérales avant.

Dégivrage de la lunette arrière

Principe

Le chauffage de lunette arrière permet d'éliminer rapidement le givre et la buée de la lunette arrière en fonction de la température extérieure.

Le chauffage de lunette arrière peut être utilisé en fonctionnement continu ou avec une désactivation automatique après un certain temps.

Conditions de fonctionnement

- L'état de marche est activé.
- Le chauffage de lunette arrière ne peut être activé en fonctionnement continu que si la température extérieure est inférieure à environ 41 °F/5 °C.

Activation/désactivation du chauffage de lunette arrière



Pour activer ou désactiver le chauffage de lunette arrière, appuyer brièvement sur la touche de chauffage de lunette arrière de la centrale de commande.

La LED s'allume lorsque le chauffage de lunette arrière est activé.

Le chauffage de la lunette arrière s'éteint automatiquement au bout d'un certain temps.

Appuyer sur la touche pendant au moins trois secondes pour activer durablement le chauffage de lunette arrière.

Chauffage de siège

Principe

Le chauffage de siège chauffe les sièges en fonction de la température extérieure et de la température intérieure.

Si, après une pause, vous reprenez votre trajet dans un délai d'environ 15 minutes, les fonctions s'activent automatiquement avec la dernière température réglée.

Réglage du chauffage de siège

Programme automatique

Lorsque le programme automatique est activé, il est possible de régler l'intensité du chauffage de siège. Pendant le trajet, la puissance du chauffage est automatiquement adaptée en fonction de l'intensité réglée.



Réglage manuel du chauffage de siège

Il est possible d'adapter manuellement le niveau de puissance du chauffage :

1. Sélectionner la touche avec l'affichage de température.



2. Tapoter plusieurs fois la touche de chauffage de siège jusqu'à ce que le niveau souhaité soit sélectionné, flèche.

Pour éteindre le chauffage de siège, maintenir la touche du chauffage de siège enfoncée pendant environ trois secondes.

Si un mode de conduite pour l'optimisation de la consommation est sélectionné, la puissance de chauffage est réduite.

Volant chauffant

Principe

Le volant chauffant chauffe le volant en fonction de la température extérieure et de la température intérieure.

Réglage du volant chauffant

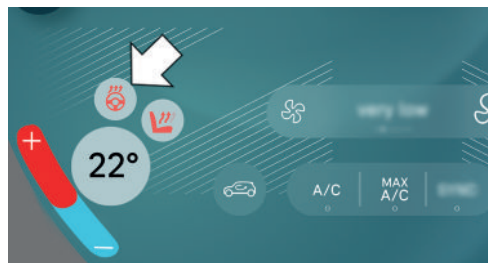
Programme automatique

Lorsque le programme automatique est activé, il est possible de régler l'intensité du volant chauffant. Pendant le trajet, la puissance du chauffage est automatiquement adaptée en fonction de l'intensité réglée.

Réglage manuel du volant chauffant

Il est possible d'adapter manuellement le niveau de puissance du chauffage :

1. Tapoter le bouton avec l'affichage de température.



2. Sélectionner plusieurs fois la touche de volant chauffant jusqu'à ce que le niveau souhaité soit sélectionné, flèche.

Si un mode de conduite pour l'optimisation de la consommation est sélectionné, la puissance de chauffage est réduite.

Ventilation

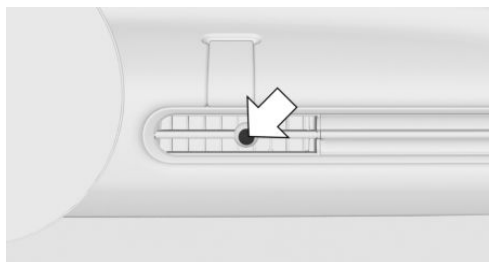
Principe

Le système de ventilation offre des possibilités de réglage individuelles de ventilation directe ou indirecte afin d'optimiser la circulation de l'air dans le véhicule.

Le courant d'air chauffe ou rafraîchit de manière perceptible, en fonction de la température de consigne réglée.



Ventilation à l'avant



- Pour régler l'orientation du flux d'air, appuyer sur le bouton de réglage dans la direction souhaitée.
- Pour régler le débit d'air, tourner le bouton de réglage pour l'ouverture et la fermeture progressive des diffuseurs.

Réglage de la ventilation

Selon la ventilation souhaitée, orienter le courant d'air directement ou indirectement vers les occupants du véhicule.

Ouvrir les diffuseurs et les orienter correctement pour garantir une climatisation efficace.

Qualité de l'air

Principe

La qualité de l'air à l'intérieur du véhicule est améliorée par les composants suivants :

- L'intérieur du véhicule à émissions contrôlées.
- Le filtre d'habitacle.
- Le système de climatisation pour la régulation de la température, du débit d'air et du mode recyclage d'air.
- La ventilation auxiliaire.

Filtre d'habitacle

Le filtre d'habitacle effectue l'épuration de l'air frais entrant ou de l'air intérieur recyclé en mode recyclage de l'air.

Selon l'équipement :

- La poussière et le pollen sont filtrés de l'air extérieur entrant.
- Les particules de poussière ultra-fines sont réduites.
- Les polluants gazeux sont filtrés.
- Les particules microbiennes, les virus et les allergènes sont filtrés.

Le fabricant du véhicule recommande de faire remplacer le filtre d'habitacle lors de la maintenance du véhicule.

Ventilation auxiliaire

Principe

La ventilation auxiliaire permet de tempérer l'intérieur du véhicule avant même le début du trajet. Selon le type de véhicule, la température réglée et la température ambiante, l'intérieur du véhicule est ventilé ou réchauffé par l'éventuelle chaleur résiduelle du moteur.

Le système peut être activé et désactivé directement ou par l'intermédiaire d'une heure de départ prédéfinie.

L'heure d'activation est déterminée en fonction de la température extérieure. Le système s'allume en temps utile avant l'heure de départ présélectionnée.

Le système s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps. Après l'arrêt, le système tourne encore quelque temps.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la ventilation auxiliaire :



- Le véhicule est à l'état de repos ou à l'état opérationnel.
- La batterie du véhicule est suffisamment chargée.
La batterie du véhicule est déchargée lorsque la ventilation auxiliaire est activée. C'est pourquoi la durée de la mise en marche est limitée afin de préserver la batterie du véhicule. Le système sera à nouveau disponible lorsque le moteur aura démarré ou après un court trajet.
- L'heure et la date sont correctement réglées.
- Les buses de ventilation sont ouvertes.

Activation/désactivation de la ventilation auxiliaire

1.  Pour activer la ventilation auxiliaire, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. « Ventilation auxiliaire »
4. Sélectionner le réglage souhaité.

Heure de départ

Principe

Afin d'assurer une température agréable dans le véhicule au moment du départ, différentes heures de départ peuvent être réglées :

- Heure de départ unique : Il est possible de régler l'heure de départ.
Le système est activé une fois.
- Heure de départ avec jour de la semaine : Il est possible de régler l'heure et le jour de la semaine.

Le système s'active avant l'heure de départ définie aux jours de semaine souhaités.

La présélection des heures de départ s'effectue en deux étapes :

- Définir l'heure de départ.
- Activer une heure de départ.

Il n'est possible d'activer qu'une seule fois le chauffage auxiliaire à l'heure de départ.

Au moins 10 minutes doivent s'écouler entre le réglage et l'activation de l'heure de départ et l'heure de départ prévue, afin de laisser suffisamment de temps à la climatisation.

Réglage de l'heure de départ

1.  Pour régler l'heure de départ, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. « Ventilation auxiliaire »
4. « Planification de départ »
5. Sélectionner l'heure de départ souhaitée.
6. Régler l'heure de départ souhaitée.
7. Le cas échéant, sélectionner le jour de la semaine.

Activation de l'heure de départ

1.  Pour activer l'heure de départ, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. « Ventilation auxiliaire »



4. « Planification de départ »
5. Activer l'heure de départ souhaitée.

Activation avec la MINI App

Selon l'équipement, il est possible d'activer la ventilation auxiliaire, directement ou avec une heure de départ préprogrammée, avec la MINI App avec fonction à distance.

Climatisation auxiliaire via un démarrage du moteur à distance

Principe

La climatisation auxiliaire refroidit ou réchauffe l'intérieur du véhicule à une température de confort avant le démarrage. Pour cela, le système refroidit, ventile ou chauffe automatiquement en fonction de la température intérieure, de la température extérieure et de la température souhaitée réglée. Le cas échéant, la neige et la glace peuvent être éliminées plus facilement.

Le système démarre automatiquement le moteur et le laisse tourner pendant une durée limitée.

Consignes de sécurité

DANGER

Lorsque le tuyau d'échappement est bouché ou que la ventilation est insuffisante, des gaz d'échappement nocifs risquent de polluer l'environnement à proximité du véhicule ou de pénétrer dans le véhicule. Les gaz d'échappement contiennent des matières dangereuses incolores et inodores. Dans des locaux fermés ou mal ventilés, les gaz d'échappement peuvent également s'accumuler à l'extérieur du véhicule. Il y a danger de mort. Maintenir libre le tuyau

d'échappement et assurer une ventilation suffisante. Ne pas allumer la climatisation auxiliaire dans des espaces fermés ou mal aérés tels qu'un garage fermé.

AVERTISSEMENT

Le fonctionnement de la climatisation auxiliaire peut entraîner des températures élevées sous la carrosserie, par exemple par le système d'échappement. Si des matières inflammables entrent en contact avec des pièces brûlantes du système d'échappement, elles risquent de prendre feu. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lorsque la climatisation auxiliaire fonctionne, veiller à ce qu'aucune matière inflammable comme les feuilles mortes, l'herbe, le gaz, l'essence, l'huile ou tout autre objet inflammable, n'entre en contact avec les composants du véhicule.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la climatisation auxiliaire :

- Le véhicule est à l'état de repos ou à l'état opérationnel.
- La batterie est suffisamment chargée.
- Le niveau de remplissage du réservoir du réservoir est suffisant.
- Le capot est fermé.
- L'heure et la date sont correctement réglées.
- Les buses de ventilation sont ouvertes.

Validation du démarrage automatique du moteur

Pour pouvoir utiliser le système, le démarrage automatique du moteur doit être validé. Ce n'est qu'après que le moteur pourra



se mettre en route automatiquement pour mettre à température l'intérieur du véhicule.

1.  Pour permettre le démarrage automatique du moteur, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. « Climatisation auxiliaire »
4. « Démarrage du moteur à distance »
5. « Démarrage moteur pour clim. »
6. Confirmer la clause de non-responsabilité.

Activation/désactivation de la climatisation auxiliaire

Principe

Pour des raisons de sécurité, la climatisation auxiliaire s'arrête automatiquement après 15 minutes au maximum.

La climatisation auxiliaire peut être activée deux fois de suite au maximum.

La climatisation auxiliaire est à nouveau disponible dès que l'état de marche a été activé puis désactivé.

Activation depuis l'unité d'interaction

1.  Sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. « Climatisation auxiliaire »
4. « Démarrer maintenant »

Activation/désactivation avec la clé du véhicule

La climatisation auxiliaire peut être activée et désactivée avec la clé du véhicule.

-  Appuyer trois fois sur la touche de la clé du véhicule en l'espace de 1 seconde.

Environ 3 secondes après avoir appuyé sur la clé du véhicule, le moteur est activé.

Pour désactiver la climatisation auxiliaire, appuyer à nouveau trois fois sur la touche dans un délai d'1 seconde.

Arrêt avec le bouton Start/Stop

Il est également possible de désactiver directement la climatisation auxiliaire en appuyant sur le bouton Start/Stop sans actionner la pédale de frein.

Climatisation à l'heure de départ

Principe

Afin d'assurer une température agréable dans le véhicule au moment du départ, il est possible de définir différentes heures de départ dans le système :

- Heure de départ unique : il est possible de régler l'heure de départ prévue.
La climatisation auxiliaire est activée une fois.
- Heure de départ avec jour de la semaine : il est possible de régler l'heure et le jour de la semaine du départ prévu.

La présélection des heures de départ s'effectue en deux étapes :

- Définir l'heure de départ.
- Activer une heure de départ.

La climatisation auxiliaire est activée automatiquement quelques minutes avant l'heure de départ définie. La climatisation



auxiliaire reste activée peu de temps après l'heure de départ définie.

Pour des raisons de sécurité, une climatisation à l'heure de départ n'est possible qu'une seule fois.

La climatisation auxiliaire est à nouveau disponible dès que l'état de marche a été activé puis désactivé.

Respecter les informations sur l'utilisation conforme du véhicule.

Plus d'informations :

Sécurité personnelle, voir page 10.

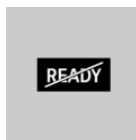
Réglage de l'heure de départ

-  Pour régler l'heure de départ, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche des réglages.
- « Climatisation auxiliaire »
- « Planification de départ »
- Définir l'heure de départ.
- Le cas échéant, sélectionner le jour de la semaine.

Activation de l'heure de départ

-  Pour activer l'heure de départ, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche des réglages.
- « Climatisation auxiliaire »
- « Planification de départ »
- Activer l'heure de départ souhaitée.

Affichage



L'activation de la climatisation auxiliaire est indiquée sur l'unité d'interaction.

Le moteur tourne pour le fonctionnement de la climatisation auxiliaire. Le véhicule n'est pas prêt à démarrer.

Signaux de confirmation du véhicule

L'activation de la climatisation auxiliaire est confirmée par un clignotement double.

Les feux de position sont allumés tant que la climatisation auxiliaire est activée.



Équipement intérieur

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Télécommande universelle intégrée

Principe

Avec la télécommande universelle intégrée dans le rétroviseur intérieur, il est possible de commander des dispositifs à télécommande par radio, tels que des porte de garages, des systèmes d'alarme antivol ou des systèmes de fermeture.

La télécommande universelle intégrée remplace différents émetteurs portatifs de dispositifs à télécommande par radio. Pour pouvoir utiliser ce dispositif, il faut programmer les touches du rétroviseur intérieur avec les fonctions souhaitées.

Si possible, ne pas poser l'antenne du dispositif à télécommande par radio près d'objets métalliques afin de garantir un fonctionnement optimal.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Avec les installations radiocommandées comprenant une télécommande de porte de garage universelle intégrée, par exemple une porte de garage, risque de coince-

ment de parties du corps. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lors de la programmation et de la commande, veiller à ce que la zone de déplacement de l'installation soit libre. Respecter aussi les règles de sécurité jointes à l'émetteur portatif.

Organes commande sur rétroviseur intérieur

Les éléments de commande sur rétroviseur intérieur sont les suivants :



- Les touches, flèche 1.
- La LED, flèche 2.
- L'émetteur portatif du dispositif à télécommande par radio, flèche 3.

Compatibilité



Si le symbole affiché figure sur l'emballage ou dans la notice d'utilisation du dispositif à télécommande par radio, cela signifie que ce dernier est en principe compatible avec la télécommande universelle intégrée.

Questions supplémentaires ayant reçu une réponse :



- Un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.
- www.homelink.com dans Internet.

HomeLink est une marque déposée de Gentex Corporation.

Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Programmation de la télécommande universelle intégrée

Conditions de fonctionnement

La programmation de la télécommande universelle intégrée est soumise aux conditions de fonctionnement suivantes :

- Pour garantir une autonomie optimale de la télécommande universelle intégrée, la batterie de l'émetteur portatif doit être complètement chargée au moment de la programmation.
- Arrêter la voiture à portée du dispositif à télécommande par radio.
- Aucune personne ni aucun objet ne se trouve à proximité du dispositif à télécommande par radio.
- L'état opérationnel est activé.

Programmation de touches

1. Sélectionner la touche souhaitée sur le rétroviseur intérieur :
 - Programmer une touche libre : Appuyer sur la touche.
 - Programmer une touche déjà occupée : Maintenir la touche enfoncée pendant environ 20 secondes.

La LED sur le rétroviseur intérieur clignote d'abord lentement en orange.

2. Tenir l'émetteur portatif du dispositif à télécommande par radio à une distance d'env. 1 à 3 po/3 à 8 cm des touches du rétroviseur intérieur.

La distance nécessaire dépend de l'émetteur portatif. Elle est indiquée dans la notice d'utilisation du dispositif à télécommande par radio.

3. Maintenir enfoncée la touche de l'émetteur portatif jusqu'à ce que la LED du rétroviseur intérieur s'allume en vert. La programmation est terminée.

Si la programmation a échoué, la LED peut réagir de différentes manières :

- La LED clignote en vert : L'émetteur portatif a été détecté, mais la programmation n'est pas terminée. Poursuivre avec les particularités des systèmes sans fil à code variable.
- Si la LED ne s'allume pas en vert au bout de 60 secondes, la programmation n'a pas pu être terminée. Recommencer la programmation.

Particularité des systèmes radiocommandés à code variable

Pour les dispositifs équipés d'un système radiocommandé à code variable, la télécommande universelle intégrée et le dispositif doivent être en outre synchronisés.

Consulter la notice d'utilisation du dispositif à télécommande par radio pour en savoir plus sur la synchronisation.

L'aide d'une deuxième personne facilite la synchronisation.

1. Programmer la touche souhaitée sur le rétroviseur intérieur.
2. Appuyer sur la touche de synchronisation du dispositif à télécommande par



radio, par exemple sur la porte de garage.

3. Dans un délai de 30 secondes, maintenir enfoncée la touche programmée sur le rétroviseur intérieur pendant environ 3 secondes.

Une fois la synchronisation terminée, la fonction programmée est exécutée, par exemple l'ouverture de la porte de garage.

Si cette fonction n'est pas exécutée, répéter cette étape jusqu'à trois fois jusqu'à ce que la synchronisation soit terminée et que la fonction programmée soit exécutée.

Utilisation

Il est possible d'utiliser le dispositif à télécommande par radio à l'aide de la touche du rétroviseur intérieur après la programmation.

Maintenir enfoncée la touche souhaitée sur le rétroviseur intérieur à portée du dispositif à télécommande par radio jusqu'à ce que la fonction soit déclenchée.

La LED sur le rétroviseur intérieur reste allumée en vert pendant la transmission du signal radio.

Effacement de l'affectation des touches

Il est possible d'effacer la programmation des touches du rétroviseur intérieur, par exemple avant la vente du véhicule.

Appuyer simultanément sur les deux touches extérieures du rétroviseur intérieur pendant environ 10 secondes jusqu'à ce que la LED clignote en vert.

Toutes les affectations des touches mémorisées sont effacées.

Pare-soleil

Protection anti-éblouissement

Rabattre le pare-soleil vers le bas ou vers le haut pour éviter l'éblouissement.

Protection anti-éblouissement de côté

Abaissement/relevage du pare-soleil

Procéder de la manière suivante pour éviter l'éblouissement par la vitre latérale :

1. Abaisser le pare-soleil.
2. Décrocher le pare-soleil de la fixation et le faire pivoter latéralement sur la fenêtre latérale.

Pour rabattre le pare-soleil, procéder dans l'ordre inverse.

Miroir de courtoisie

Un miroir de courtoisie se trouve dans le pare-soleil, derrière un cache.

Prises de courant

Principe

La prise électrique peut être utilisée pour des appareils électriques lorsque l'état opérationnel ou l'état de marche sont activés.

La charge totale de toutes les prises de courant ne doit pas dépasser 140 watts en 12 V.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les appareils et câbles placés dans la zone de déploiement des airbags, par exemple les appareils de navigation mobiles, peuvent gêner le déploiement des airbags ou être projetés dans l'habitacle lors du déploiement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller à ce qu'aucun appareil ou câble ne se trouve dans la zone de déploiement des airbags.

AVERTISSEMENT

Si des objets métalliques tombent ou sont placés dans les interfaces électroniques, par exemple des prises électriques ou des prises USB, ils peuvent provoquer un court-circuit et détériorer l'interface. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller à ce qu'aucun objet métallique ne tombe ou ne soit placé dans les interfaces électroniques. Refermer la prise après utilisation, p. ex. avec le couvercle de prise.

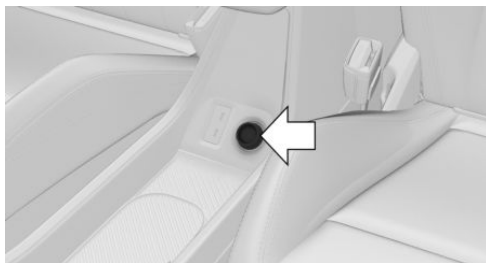
AVERTISSEMENT

Les chargeurs de batterie qui rechargent la batterie du véhicule via les prises du véhicule peuvent entraîner une surcharge ou un endommagement du réseau de bord 12 V. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Brancher les chargeurs de batterie automobile uniquement sur les bornes d'alimentation de dépannage dans le compartiment moteur.

REMARQUE

Des fiches inappropriées ou le dépassement de la puissance absorbée maximale peuvent provoquer des dommages sur la prise électrique et sur l'installation électrique du véhicule. Il y a un risque de dommages matériels. N'utiliser que des appareils avec des fiches adaptées. Veiller à ne pas dépasser la puissance absorbée maximale de toutes les prises électriques.

Console centrale avant



Une prise de courant se trouve dans la console centrale sous un cache. Retirer le cache avant d'utiliser la prise électrique.

Prise USB

Principe

La prise USB permet de recharger des appareils mobiles à l'aide d'un câble USB.

Généralités

Les fonctionnalités du port USB sont indiquées par un symbole.

Symbole	Signification
	Les appareils mobiles compatibles sont alimentés en courant de charge.

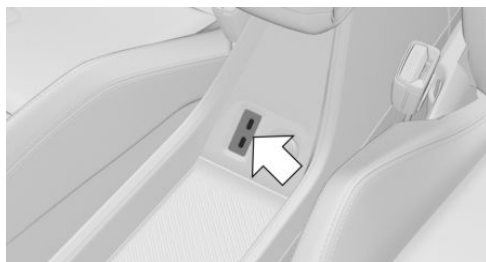


Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Si des objets métalliques tombent ou sont placés dans les interfaces électroniques, par exemple des prises électriques ou des prises USB, ils peuvent provoquer un court-circuit et détériorer l'interface. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller à ce qu'aucun objet métallique ne tombe ou ne soit placé dans les interfaces électroniques. Refermer la prise après utilisation, p. ex. avec le couvercle de prise.

Console centrale avant

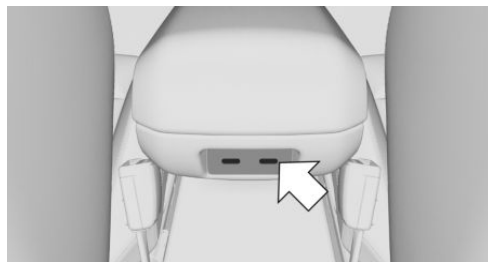


Deux prises USB se trouvent dans la console centrale avant.

Caractéristiques :

- Prise USB de type C.
- Pour la recharge des appareils mobiles.
- Puissance de charge : 15 W maximum par raccordement.

Modèle 5 portes : Console centrale arrière



Selon l'équipement, jusqu'à deux prises USB se trouvent dans la console centrale arrière.

Caractéristiques :

- Prise USB de type C.
- Pour la recharge des appareils mobiles.
- Puissance de charge : 15 W maximum par raccordement.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à une connexion USB :

- L'appareil mobile doit prendre en charge le courant de charge maximal de la prise USB.
- Un appareil compatible avec prise USB.

Connexion de l'appareil

Lors du raccordement de l'appareil à la prise USB, tenir compte des points suivants :

- Ne pas forcer pour introduire la fiche dans la prise USB.
- Utiliser un câble adaptateur flexible le cas échéant.
- Protéger l'appareil mobile contre les dommages mécaniques.
- Ne pas exposer l'appareil mobile à des conditions ambiantes extrêmes, par exemple à de très hautes températures, voir la notice d'utilisation de l'appareil.

Appareils USB non adéquats

Les appareils USB suivants ne doivent pas être raccordés dans le véhicule :

- Appareils tels que ventilateurs ou lampes.
- Appareils avec une consommation de courant supérieure à 3 A à 5 volts.

Compartiment de recharge sans fil

Principe

Le compartiment de recharge sans fil permet de recharger sans fil les smartphones conformes au standard Qi.

Selon le smartphone, différentes puissances de charge sont prises en charge, par exemple les fonctions de charge rapide.

Lors de la mise en place du smartphone à charger, s'assurer qu'aucun objet ne se trouve avec le smartphone à charger dans le compartiment de recharge sans fil.

⚡ La charge est indiquée par le symbole de charge sur l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Lors de la recharge d'un appareil dans le compartiment de charge sans fil, des objets métalliques situés dans le compartiment avec l'appareil peuvent fortement surchauffer. La fonction des cartes peut être perturbée par la présence dans la base, avec l'appareil, de supports de stockage ou de cartes électroniques, telles que des cartes à puce, des cartes à bande magnétique ou des cartes pour la transmission des signaux. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lors de la recharge des appareils mobiles, s'assurer

qu'aucun objet ne se trouve dans la base avec l'appareil.

REMARQUE

La base est conçue pour les téléphones portables jusqu'à une certaine taille d'appareil. L'insertion avec violence dans la base peut endommager la base ou le téléphone portable. Il y a un risque de dommages matériels. Respecter les dimensions maximum de téléphone portable. Ne pas insérer le téléphone portable avec violence dans la base.

Aperçu

Le compartiment de recharge sans fil se trouve dans la console centrale.



- 1 Barrette de retenue
- 2 Orifice de ventilation
- 3 Compartiment de recharge sans fil

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au compartiment Wireless Charging :

- Le smartphone à recharger doit être certifié conforme au standard Qi.
- L'état opérationnel du véhicule est activé.
- La fonction de charge est activée.



- Le smartphone ne doit pas dépasser les dimensions maximales d'environ 6,69 x 3,34 x 0,7 po/170 x 85 x 18 mm.
- Le smartphone à recharger se trouve debout et au centre du compartiment de recharge sans fil. L'écran du smartphone est orienté vers le haut.

Activation/désactivation de la fonction de charge

1. Pour activer ou désactiver la fonction de charge, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Compartiment Wireless Charging » / « Recharge sans fil ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Insertion/retrait du smartphone



Placer le smartphone debout et au centre, derrière la barrette de retenue et le pousser vers le bas jusqu'en butée. L'écran du smartphone doit être orienté vers le haut.

Extraire le smartphone en le faisant passer derrière la barrette de retenue.

Avertissement en cas d'oubli

Principe

Si un smartphone a été oublié dans le compartiment de charge sans fil au moment de sortir du véhicule, un avertissement peut être émis.

L'avertissement d'oubli apparaît sur l'unité d'interaction.

Activation/désactivation de l'avertissement d'oubli

1. Pour activer ou désactiver l'avertissement d'oubli, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Compartiment Wireless Charging » / « Rappel téléphone portable ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Limites du système

La réduction ou l'interruption momentanée de la charge peut survenir dans le compartiment de recharge sans fil dans les situations suivantes :

- En raison de températures trop élevées du compartiment de recharge sans fil et du smartphone.
- Si des objets se trouvent entre le smartphone et le compartiment de recharge sans fil.
- Si des supports de stockage ou des cartes électroniques, telles que des cartes à puce, des cartes à bande magnétique ou des cartes pour la transmission de signaux se trouvent entre le smartphone et le compartiment de recharge sans fil.
- Grâce à des housses de protection.
- Avec des accessoires sur le smartphone, par exemple des supports.
- Par des réglages sur le smartphone, par exemple relatifs à la recharge. Respecter les remarques correspondantes de l'unité d'interaction et, le cas échéant, de la notice du smartphone.



Caméra d'habitacle

Principe

La caméra d'habitacle permet de réaliser des enregistrements de l'intérieur du véhicule.

Avant d'utiliser la caméra d'habitacle pour la première fois, la fonction d'enregistrement et, si nécessaire, le transfert de données doivent être activés et confirmés depuis l'unité d'interaction. Pour certaines fonctions du système, une activation supplémentaire peut être nécessaire.

Lorsque la caméra d'habitacle est active, deux sources de lumière infrarouge à côté de l'objectif de la caméra s'allument. En fonction des conditions de luminosité, les sources de lumière infrarouge peuvent être visibles.

La caméra d'habitacle permet les fonctions suivantes :

- Caméra d'habitacle.
Il est possible d'enregistrer, de mémoriser et d'afficher les médias.
- Remote Inside View.
La MINI App peut filmer l'intérieur du véhicule.
- Enregistrement antivol.
Si le système d'alarme antivol se déclenche, une prise de vue de l'habitacle est automatiquement enregistrée. L'enregistrement peut être affiché via la MINI App.

Lors de l'utilisation du système, respecter les dispositions légales en vigueur.

Protection des données

Généralités

L'admissibilité de l'enregistrement et l'exploitation des enregistrements de la caméra d'habitacle dépendent de la législation du

pays où le système est utilisé. L'utilisateur est responsable de l'utilisation du système et du respect des dispositions légales.

Avant la première utilisation, le constructeur du véhicule recommande de vérifier si l'utilisation du système n'est soumise à aucune restriction légale ou réglementaire dans le pays concerné. Par ailleurs, vérifier régulièrement la légalité de l'utilisation du système, notamment en cas de franchissement fréquent des frontières.

Informez les autres conducteurs et occupants du véhicule de la présence du système. Informez également en cas de cession du véhicule.

Transfert et mémorisation des données

La transmission et la sauvegarde des données des enregistrements dépendent de la fonction d'enregistrement.

Tenir compte des points suivants pour la fonction caméra d'habitacle :

- Le transfert des données s'effectue sur un appareil mobile. Une connexion Wi-Fi avec le véhicule est nécessaire.
- L'enregistrement de données s'effectue dans le véhicule et est affecté au MINI ID ou à un profil conducteur.

Tenir compte des points suivants pour la fonction Remote Inside View :

- Le transfert des données s'effectue avec la MINI App sur un appareil mobile. Une connexion avec le compte MINI Connected est nécessaire.
- La mémorisation des données s'effectue dans la MINI App et après le transfert des données sur l'appareil mobile.

Tenir compte des points suivants pour la fonction d'enregistrement antivol :

- Le transfert des données s'effectue avec la MINI App sur un appareil mobile. Une



connexion avec le compte MINI Connected est nécessaire.

- La mémorisation des données s'effectue dans le véhicule et après le transfert de données sur l'appareil mobile.

De plus amples informations sur l'étendue et le contenu du traitement des données sont disponibles sur Internet dans les avis de confidentialité/descriptions de service MINI Connected.

Occupation des places assises

La caméra d'habitacle permet également de détecter les places assises occupées.

La caméra d'habitacle s'allume automatiquement à intervalles réguliers lorsque toutes les portes sont fermées. Pour détecter les places assises occupées, le système analyse l'intérieur du véhicule. Aucun enregistrement de prises de vue n'est mémorisé.

Aperçu



La caméra d'habitacle se trouve dans le ciel de pavillon.

Plus d'informations :

Autour du ciel de pavillon, voir page 37.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la fonction de caméra d'habitacle :

- Les clauses relatives à la protection des données sont acceptées.
- La caméra est activée.

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au transfert d'enregistrements vers des appareils mobiles :

- La transmission des données est activée.
- Un appareil mobile est connecté au véhicule en Wi-Fi.

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent aux fonctions Remote Inside View et enregistrement antivol :

- Les clauses relatives à la protection des données sont acceptées.
- La MINI App est installée sur l'appareil mobile.
- La MINI App est connectée au compte MINI Connected.
- Le véhicule est garé et verrouillé.
- L'enregistrement antivol n'est disponible que si le véhicule est équipé d'un système d'alarme antivol.

Veiller à ce que les visages des passagers soient reconnaissables et ne soient pas recouverts partiellement ou complètement, par exemple par des masques.

Plus d'informations :

Protection des données, voir page 65.

Activation/désactivation de la caméra d'habitacle

La fonction d'enregistrement et le transfert de données de la caméra d'habitacle peuvent être désactivés ou activés.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Caméra habitacle » / « Réglages ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Caméra d'habitacle

Mode d'enregistrement

Mode d'enregistrement	Fonction
« Enreg. unique »	Une photo est prise juste après le déclenchement.
« Sourire »	Une photo est prise quand le système détecte un sourire.
« Retardateur (3 sec.) »	Une photo est prise après écoulement de la minuterie.
« Photo en série »	Une série de photos est prise juste après le déclenchement.

Prise de photo

1. Pour prendre une photo, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Tous » / « Caméra habitacle » / « Caméra ».

2. Sélectionner le mode d'enregistrement souhaité.

3. Déclencher l'enregistrement photo.

Selon le mode d'enregistrement sélectionné, la prise de vue a lieu juste après le déclenchement, lorsqu'un sourire est détecté ou après l'écoulement de la minuterie.

La série de photos s'affiche sous forme de diaporama en cas de prise en rafale.

Enregistrement d'une vidéo

1. Pour enregistrer une vidéo, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Ap-

plis / « Tous » / « Caméra habitacle » / « Caméra ».

2. Sélectionner le mode d'enregistrement des vidéos.

3. Lancer l'enregistrement vidéo.

Un enregistrement vidéo est limité dans le temps.

Affichage et gestion des enregistrements média

Il est possible d'afficher, de transférer et d'effacer les enregistrements mémorisés dans le véhicule.

Sur certaines versions de pays, les enregistrements ne s'affichent sur l'unité d'interaction que jusqu'à environ 2 mph/3 km/h pour des raisons de sécurité.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Caméra habitacle » / « Galerie ».

2. Sélectionner l'enregistrement souhaité.

3. Sélectionner le réglage souhaité.

Pour transférer les enregistrements vers un appareil mobile, scanner le code QR affiché sur l'unité d'interaction. L'enregistrement est transféré à l'ouverture du pop-up sur l'appareil mobile. L'appareil mobile doit être connecté au véhicule par WLAN.

Réglages

1. Pour réaliser des réglages pour la caméra d'habitacle, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Caméra habitacle » / « Réglages ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Remote Inside View

Remote Inside View permet d'afficher les enregistrements de l'intérieur du véhicule sur un appareil mobile avec la MINI App.



Il est par exemple possible de vérifier si des objets ont été oubliés à l'intérieur du véhicule.

Cette fonction ne convient pas à la surveillance de personnes ou d'animaux restés dans la voiture.

Enregistrement antivol

L'enregistrement antivol procède automatiquement à un enregistrement à l'intérieur du véhicule lorsque le système d'alarme antivol est déclenché. La MINI App vous informe de l'enregistrement des prises de vue. L'enregistrement des prises de vue peut être affiché sur l'appareil mobile.

Jusqu'à trois enregistrements de prises de vue sont enregistrés et synchronisés avec la MINI App. Si le véhicule est réinitialisé aux réglages d'usine, les enregistrements réalisés dans le véhicule sont effacés.



Vide-poches

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Possibilités de rangement

Principe

Le véhicule présente différents rangements pour déposer ou ranger des objets, par exemple dans la boîte à gants ou dans les vide-poches des portes.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Les appareils reliés au véhicule par un câble, par exemple des téléphones portables ou des objets non fixés peuvent être projetés à l'intérieur du véhicule pendant la conduite, par exemple lors d'un accident, d'une action de freinage ou d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Sécuriser les objets non fixés ou les appareils reliés au véhicule par un câble.



AVERTISSEMENT

Les objets fragiles, tels que les bouteilles en verre ou les verres, risquent de se briser, par exemple lors d'un accident, d'une manœuvre de freinage ou d'évitement. Les

éclats de verre peuvent être projetés dans l'intérieur du véhicule. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas utiliser d'objets fragiles pendant la conduite. Toujours ranger les objets fragiles dans des compartiments fermés.



AVERTISSEMENT

Les volets de vide-poches ouverts, par exemple de la boîte à gants ou de l'accoudoir central, empiètent à l'intérieur du véhicule et peuvent gêner le déclenchement d'un airbag. Par ailleurs, les objets placés dans le vide-poches ouvert peuvent être projetés dans l'intérieur du véhicule pendant la conduite, par exemple lors d'un accident ou d'une action de freinage ou d'évitement. Il y a risque de blessures. Refermer immédiatement les vide-poches après utilisation.



AVERTISSEMENT

Les supports antidérapants, tels que les tapis antidérapants, peuvent endommager le tableau de bord. Les objets fixés peuvent se détacher. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas utiliser de supports antidérapants.

Boîte à gants

Aperçu

La boîte à gants se trouve dans la zone inférieure du tableau de bord, côté passager.



Ouverture de la boîte à gants



Pour ouvrir la boîte à gants, tirer la poignée de la boîte à gants.

Fermeture de la boîte à gants

Pour fermer la boîte à gants, rabattre le couvercle de la boîte à gants vers le haut jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

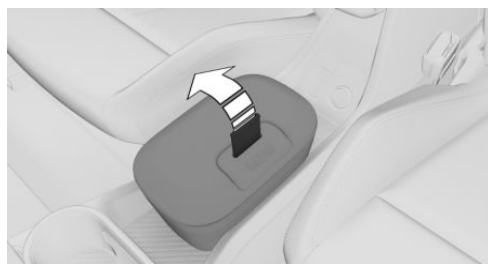
Vide-poches dans la console centrale

Aperçu

Les vide-poches se trouvent dans la console centrale.

Ouverture du vide-poches

Procéder de la manière suivante pour ouvrir le vide-poches :



Utiliser la boucle sur le vide-poches pour ouvrir le couvercle, flèche.

Fermeture du vide-poches

Pour fermer le vide-poches, appuyer sur le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Porte-gobelet avant

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Les récipients inadaptés au porte-boissons peuvent endommager ce dernier ou être projetés dans l'habitacle, par exemple en cas d'accident, de freinage ou d'action d'évitement. La dispersion de liquide peut détourner l'attention du conducteur, causer un accident et endommager des composants du véhicule. Les boissons chaudes peuvent endommager le porte-boissons et causer des brûlures.

Il y a un risque de blessures et de dommages matériels.

Ne pas enfoncer des objets avec violence dans le porte-boissons. S'assurer que les contenants sont bien en place dans le porte-boissons. Utiliser des récipients légers, incassables et obturables. Nettoyez immédiatement toute dispersion de liquide. Ne pas transporter de boissons brûlantes.



Aperçu



Deux porte-boissons se trouvent dans la console centrale.

Porte-gobelet arrière

Consignes de sécurité

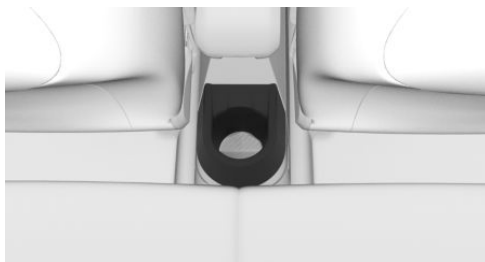
AVERTISSEMENT

Les récipients inadaptés au porte-boissons peuvent endommager ce dernier ou être projetés dans l'habitacle, par exemple en cas d'accident, de freinage ou d'action d'évitement. La dispersion de liquide peut détourner l'attention du conducteur, causer un accident et endommager des composants du véhicule. Les boissons chaudes peuvent endommager le porte-boissons et causer des brûlures.

Il y a un risque de blessures et de dommages matériels.

Ne pas enfoncer des objets avec violence dans le porte-boissons. S'assurer que les contenants sont bien en place dans le porte-boissons. Utiliser des récipients légers, incassables et obturables. Nettoyez immédiatement toute dispersion de liquide. Ne pas transporter de boissons brûlantes.

Aperçu



Un porte-boissons se trouve dans la console centrale à l'arrière.

Patères

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les vêtements suspendus aux patères peuvent limiter la visibilité lors de la conduite. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Suspendre les vêtements aux patères de manière à ce qu'ils ne gênent pas la visibilité pour conduire.

AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme des patères peut entraîner un danger en raison des objets projetés, par exemple lors des manœuvres de freinage et d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne suspendre que des objets légers, par exemple des vêtements aux patères.

Aperçu

Les patères se trouvent sur le ciel de pavillon à l'arrière, au-dessus des vitres latérales.

Compartiment à bagages

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Chargement

Principe

Lors du chargement du véhicule, charger et arrimer correctement les objets et les chargements. Ne pas dépasser les poids et charges autorisés.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Un poids total élevé peut faire surchauffer les pneus, les endommager à l'intérieur et entraîner une chute de la pression de remplissage. Cela peut avoir des conséquences sur les caractéristiques de conduite comme, par exemple, une stabilité dynamique réduite au freinage, une distance de freinage plus longue et comportement au volant différent. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Respecter la capacité de charge admissible du pneu et ne pas dépasser le poids total autorisé en charge.

AVERTISSEMENT

Les appareils reliés au véhicule par un câble, par exemple des téléphones portables ou des objets non fixés peuvent être projetés à l'intérieur du véhicule pendant la conduite, par exemple lors d'un accident, d'une action de freinage ou d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Sécuriser les objets non fixés ou les appareils reliés au véhicule par un câble.

AVERTISSEMENT

Les objets mal fixés peuvent glisser ou être projetés dans l'habitacle, par exemple en cas d'accident ou lors de manœuvres de freinage et d'évitement. Ils peuvent ainsi heurter et blesser les passagers du véhicule. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Charger et arrimer correctement les objets et les chargements.

REMARQUE

Les liquides placés dans le compartiment à bagages peuvent entraîner des dommages. Il y a un risque de dommages matériels. Veiller à ce qu'aucun liquide ne se répande dans le compartiment à bagages.

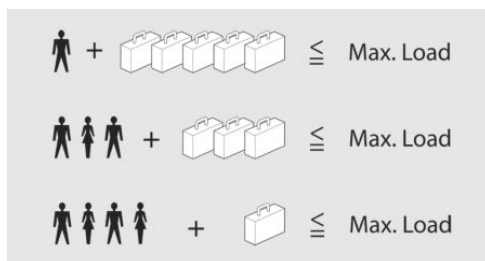
Étapes pour déterminer la charge limite adaptée

1. Localiser la déclaration « La somme du poids des occupants et de la charge ne doit jamais dépasser XXX kg or

XXX lb. » figurant sur la plaque du véhicule

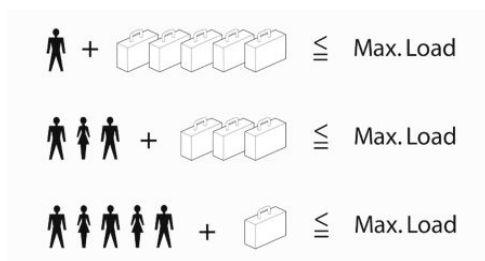
2. Déterminer le total du poids du conducteur et des passagers qui sont transportés dans votre véhicule.
3. Soustraire le total du poids du conducteur et des passagers de XXX kilogrammes ou XXX lb.
4. La différence est égale à la quantité de chargement et de bagages que vous pouvez encore emporter. Par exemple, si la quantité « XXX » est de 1400 livres et que votre véhicule comptera cinq passagers de 150 livres chacun, la quantité de chargement et de bagages que vous pouvez encore emporter est de 650 lb. $(1400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb.})$
5. Déterminer le total du poids de chargement et de bagages qui sont chargés dans le véhicule. En toute sécurité, ce poids ne doit pas dépasser la quantité de chargement et de bagages que vous pouvez encore emporter, calculée à l'alinéa 4.
6. Si votre véhicule doit tracter une remorque, une partie du poids de la remorque sera supportée par le véhicule. Veuillez consulter le présent manuel pour déterminer dans quelle mesure celle-ci réduira la charge utile disponible de votre véhicule.

Charge utile



Modèle 3 portes : La charge utile est la somme des poids des passagers et du chargement.

Plus le poids des passagers est élevé, plus la quantité de chargement qu'il est possible de transporter est réduite.



Modèle 5 portes : La charge utile est la somme des poids des passagers et du chargement.

Plus le poids des passagers est élevé, plus la quantité de chargement qu'il est possible de transporter est réduite.

Rangement et arrimage des objets transportés

Tenir compte des points suivants pour ranger et arrimer les objets transportés :

- Recouvrir les arêtes et les angles vifs des objets transportés.
- Ne pas empiler les objets transportés au-delà du bord supérieur des dossiers.

- Rabattre complètement les dossiers des sièges arrière si vous devez transporter de gros objets.
 - Objets transportés légers et de petite taille : fixer avec des sangles de fixation ou avec un filet à bagages.
 - Objets transportés lourds et de grande taille : fixer avec des moyens d'arrimage.
 - Objets transportés très lourds : les ranger le plus loin possible vers l'avant, juste derrière les dossiers des sièges arrière et en bas. Quand la banquette arrière n'est pas occupée, insérer chacune des ceintures de sécurité extérieures dans la boucle de la ceinture opposée.
- Ne pas utiliser le plancher de compartiment à bagages pour séparer le compartiment à bagages et l'intérieur du véhicule comme le ferait un filet de séparation.
 - N'utiliser le plancher de compartiment à bagages en position relevée que si les dossiers de siège arrière sont rabattus vers l'arrière et verrouillés.
 - Rabattre le plancher de compartiment à bagages vers le bas avant de démarrer.
 - Immobiliser toujours le chargement afin qu'il ne glisse pas en utilisant par exemple des sangles et des œilletons de fixation.

Plancher du compartiment à bagages

Principe

Un vide-poches se trouve sous le plancher du compartiment à bagages pour ranger des objets transportés. Le plancher de compartiment à bagages peut être relevé et retiré.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme du plancher de compartiment à bagages peut être dangereuse en raison des objets projetés, par exemple lors des actions de freinage et d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels.



REMARQUE

Le compartiment de rangement situé sous le plancher du compartiment à bagages est conçu uniquement pour les objets mous. Si des objets durs y sont déposés, le système électrique du véhicule risque d'être endommagé en cas d'accident. Il y a un risque de dommages matériels. Ranger uniquement des objets mous sous le plancher du compartiment à bagages.

Ouverture du vide-poches



Pour ouvrir le vide-poches, saisir le plancher de compartiment à bagages au niveau de la boucle et le rabattre vers le haut.



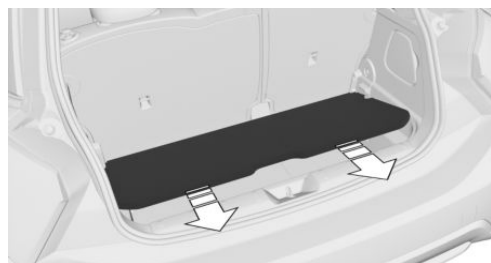
Fermeture du vide-poches

Pour fermer le vide-poches, appuyer vers le bas sur le plancher de compartiment à bagages.

Retirer le plancher du compartiment à bagages

Le plancher de compartiment à bagages peut être retiré de la façon suivante :

1. Déposer le cache du compartiment à bagages si nécessaire.
2. Saisir le plancher du compartiment à bagages par la boucle et le rabattre vers le haut.
3. Retirer le plancher de compartiment à bagages des fixations en le tirant vers l'arrière et vers le haut.



Plus d'informations :

Retirer le cache-bagages, voir page [307](#).

Mettre en place le plancher du compartiment à bagages

Procéder dans l'ordre inverse pour mettre en place le plancher de compartiments à bagages :

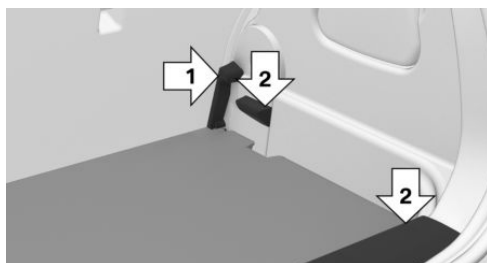
1. Insérer le plancher de compartiment à bagages dans la fixation par l'arrière.
2. Rabattre le plancher du compartiment à bagages vers le bas.

Positions du plancher de compartiment à bagages

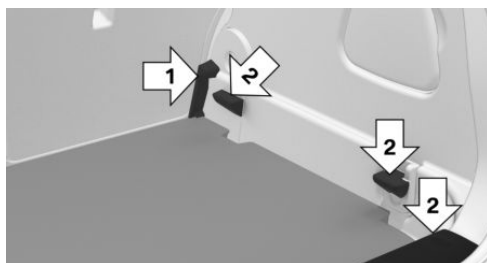
Principe

En fonction de l'équipement, le plancher du compartiment à bagages peut être placé dans deux positions pour adapter le compartiment à bagages aux objets transportés.

Position supérieure



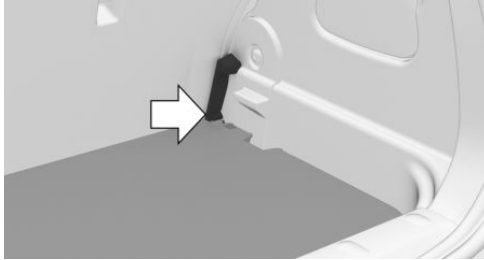
Modèle 3 portes : placer le plancher de compartiment à bagages dans la position haute de la fixation, flèche 1, et le poser sur la console et sur le bord du panneau arrière, flèches 2.



Modèle 5 portes : placer le plancher de compartiment à bagages dans la position haute de la fixation, flèche 1, et le poser sur les consoles et sur le bord du panneau arrière, flèches 2.

- Les dossiers des sièges arrière étant rabattus, il en résulte une longue surface de chargement plane.
- Il reste de la place pour d'autres objets transportés sous le plancher de compartiment à bagages.

Position inférieure



Placer le plancher de compartiment à bagages par le haut dans la position basse de la fixation, flèche, et le rabattre vers le bas.

- Vous pouvez transporter des objets de grandes dimensions.
- Il reste de la place pour de petits objets transportés sous le plancher de compartiment à bagages.

Agrandissement du compartiment à bagages

Principe

Il est possible d'agrandir le compartiment à bagages en rabattant les dossiers des sièges arrière.

Le dossier de siège arrière est divisé selon le rapport 60-40.

Les dossiers des sièges arrière peuvent être rabattus depuis l'arrière.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Risque de pincement en rabattant les dossiers de siège arrière. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Avant le basculement, s'assurer que la zone de déplacement du dossier de siège arrière et de l'appui-tête soit libre.

AVERTISSEMENT

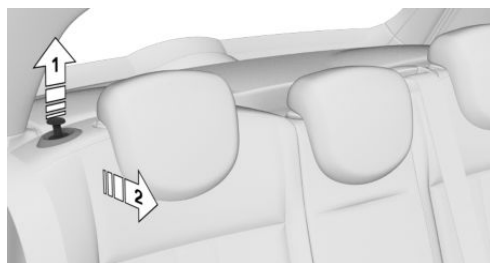
Si un dossier de siège n'est pas verrouillé, les objets non arrimés peuvent être projetés dans l'habitacle, par exemple en cas d'accident, de freinage ou d'action d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Avant de prendre la route, rabattre le dossier du siège arrière vers l'arrière et le verrouiller.

AVERTISSEMENT

Si le siège du véhicule n'est pas réglé correctement ou si le siège enfant est mal monté, la stabilité du système de retenue pour enfant est limitée, voire inexistante. Il y a risque de blessures et danger de mort. Veiller à ce que le système de retenue pour enfant repose fermement contre le dossier du siège. Adapter l'inclinaison du dossier de tous les sièges concernés et régler correctement les sièges. Veiller à ce que les sièges et leurs dossiers soient correctement enclenchés ou verrouillés. Si possible et si nécessaire, adapter la hauteur des appui-tête ou les retirer.

Rabattement du dossier de siège arrière

Procéder de la manière suivante pour rabattre vers l'avant le dossier de siège arrière :



Tirer le levier du dossier du siège arrière vers le haut, flèche 1. Rabattre le dossier du siège arrière vers l'avant, flèche 2.

Rabattage du dossier du siège arrière vers l'arrière

Procéder de la manière suivante pour rabattre le dossier du siège arrière vers l'arrière :

Rabattre le dossier de siège vers l'arrière et le pousser dans le dispositif de verrouillage. Veiller à ne pas coincer la ceinture de sécurité.

Cache du compartiment à bagages

Principe

Le cache du compartiment à bagages sépare le compartiment à bagages des rangées de sièges pour l'arrimage du chargement. Le cache du compartiment à bagages peut être retiré.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les appareils reliés au véhicule par un câble, par exemple des téléphones portables ou des objets non fixés peuvent être projetés à l'intérieur du véhicule pendant la conduite, par exemple lors d'un accident, d'une action de freinage ou d'évitement. Il

y a un risque de blessures et de dommages matériels. Sécuriser les objets non fixés ou les appareils reliés au véhicule par un câble.

AVERTISSEMENT

Un cache du compartiment à bagages incorrectement posé risque d'être projeté dans l'habitacle pendant la conduite, par exemple en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. S'assurer que le cache du compartiment à bagages est correctement enclenché dans les fixations.

AVERTISSEMENT

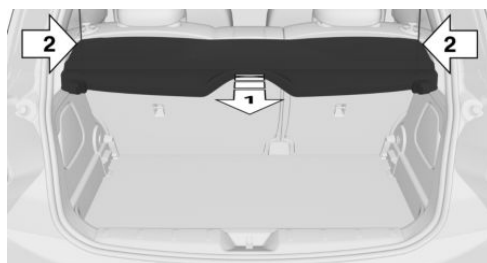
Des parties du corps peuvent être coincées lors de la commande du cache du compartiment à bagages. Il y a risque de blessures. Veiller à ce que la zone de déplacement du cache du compartiment à bagages soit libre lors de la commande du cache du compartiment à bagages.



Retrait du cache rabattable du compartiment à bagages

Le cache peut être retiré pour ranger des bagages encombrants.

1. Décrocher les sangles de fixation du hayon.
2. Saisir le cache à deux mains au niveau du bord arrière et le soulever légèrement.



3. Tirer le cache vers l'arrière, flèche 1, hors des fixations, flèches 2.

Mise en place du cache rabattable du compartiment à bagages

Pour insérer le cache du compartiment à bagages, procéder dans l'ordre inverse. S'assurer que le cache du compartiment à bagages est correctement positionné et enclenché dans les fixations.

Conseils pour la conduite

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Indications de rodage

Généralités

Les pièces mobiles doivent être rodées les unes par rapport aux autres.

Les indications de rodage suivantes aident à obtenir une durée de vie optimale et une rentabilité maximale du véhicule.

Ne pas utiliser le Launch Control pendant le rodage.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Des pièces ou des composants neufs peuvent entraîner une réaction différée des systèmes de sécurité et d'aide à la conduite. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Après le montage de pièces neuves ou sur un véhicule neuf, conduire de manière modérée et, le cas échéant, intervenir à temps. Tenir compte des indications de rodage pour les pièces et composants concernés.

Moteur, boîte de vitesses et pont

Jusqu'à 1 200 miles/2000 km

Jusqu'à 1 200 miles/2 000 km, ne pas dépasser la vitesse ni le régime maximal :

- 4 500 tr/min et 100 mph/160 km/h.

Éviter systématiquement la pleine charge et le kick-down.

À partir de 1200 miles/2000 km

À partir de 1 200 miles/2 000 km, il est possible d'augmenter progressivement le régime et la vitesse.

Pneus

Les particularités de la fabrication font que l'adhérence au sol des pneumatiques neufs n'est pas encore optimale.

Conduire prudemment pendant les premiers 200 miles/300 km.

Système de freinage

Afin d'éviter les effets pouvant entraîner des bruits de freinage, les disques de frein et les plaquettes de frein doivent être rodés. Conduire prudemment pendant les premiers 300 miles/500 km environ.

Après le remplacement d'une pièce

Observer de nouveau les indications de rodage si les composants mentionnés plus haut ont été remplacés.

Remarques générales sur la conduite

Fermeture du hayon

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Un hayon ouvert dépasse du véhicule et, lors d'un accident, d'une manœuvre de freinage ou d'évitement, peut menacer les passagers et d'autres usagers ou endommager le véhicule. En outre, les gaz d'échappement ou de l'eau peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas rouler avec un hayon ouvert.

Conduite avec hayon ouvert

Conduire avec le hayon fermé. Tenir compte des remarques suivantes si vous devez conduire avec le hayon ouvert :

- Fermer toutes les vitres et le toit ouvrant en verre.
- Augmenter fortement le débit de la soufflante.
- Conduire avec retenue.
- Immobiliser le hayon, par exemple à l'aide d'une sangle de fixation.

Garde au sol

REMARQUE

Si la garde au sol est insuffisante, par exemple aux entrées des garages souterrains, sur des ralentisseurs ou près des bordures de trottoir, il existe un risque de contact avec certaines parties du véhicule, par exemple le spoiler et le soubassement. Il y a un risque de dommages matériels.

Veiller à une garde au sol suffisante. Adapter le style de conduite à la situation.

Conduite à des vitesses élevées

AVERTISSEMENT

À vitesses élevées, des dommages sur des pièces du véhicule peuvent influencer son comportement de conduite de manière négative. Les éléments concernés sont, entre autres, les pneus, le dessous de caisse et les pièces permettant d'améliorer les qualités aérodynamiques. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Faire réparer les dommages par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé. Ne pas rouler à haute vitesse jusqu'à la réparation des dommages.

Système d'échappement chaud

AVERTISSEMENT

Des températures très élevées peuvent apparaître sous la carrosserie pendant le trajet, par exemple à cause du système d'échappement. Le contact avec le système d'échappement peut causer des brûlures. Il y a un risque de blessures. Ne pas toucher le système d'échappement brûlant ni le tuyau d'échappement.

AVERTISSEMENT

Lorsque des matériaux inflammables, par exemple feuillage ou herbe, entrent en contact avec des éléments brûlants du système d'échappement, ils peuvent s'enflammer. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas retirer les écrans calorifuges montés et ne pas les enduire de produit de protection de dessous

de caisse. Lors de la conduite, au point mort ou lors du stationnement, veiller à ce qu'aucun matériau inflammable n'entre en contact avec des pièces brûlantes du véhicule.

Filtre à particules de gaz d'échappement

Principe

Les particules de suie sont retenues par le filtre à particules de gaz d'échappement. Le filtre à particules de gaz d'échappement est nettoyé selon les besoins par la combustion des particules de suie à très hautes températures.

Selon l'équipement et la version de pays, le véhicule est équipé d'un filtre à particules de gaz d'échappement. Pour obtenir des informations sur le filtre à particules de gaz d'échappement, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Pendant la durée d'épuration de quelques minutes, les situations suivantes peuvent se présenter :

- Le comportement du moteur à combustion interne est provisoirement un peu plus rugueux.
- Un régime un peu plus élevé est nécessaire pour développer toute la puissance habituelle.
- La consommation de carburant peut être accrue. L'augmentation de la consommation de carburant est prise en compte en tant que moyenne dans l'affichage de la consommation actuelle.
- Un léger dégagement de fumée du système d'échappement, y compris après l'arrêt du moteur à combustion interne.
- Bruits même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur à combustion interne,

par exemple le fonctionnement du ventilateur de refroidissement.

Le fonctionnement par inertie du ventilateur de refroidissement pendant plusieurs minutes, même après un court trajet, est normal.

Nettoyer le filtre à particules de gaz d'échappement pendant la conduite

L'auto-nettoyage du filtre à particules diesel s'effectue automatiquement. Il n'existe pas d'autres mesures, telles qu'une adaptation du style de conduite.

Éviter l'eau de condensation dans le système d'entraînement

Les différents profils de conduite garantissent le bon fonctionnement du système d'entraînement. Un style de conduite prolongé à faible charge peut nuire au bon fonctionnement, par exemple en entraînant la formation d'eau de condensation dans le système d'entraînement. Il est possible de contrecarrer ce phénomène en faisant parfois tourner le moteur avec des charges plus élevées pendant un certain temps.

Traversée d'une route inondée

Généralités

Respecter ce qui suit lors de la traversée d'une route inondée :

- Ne rouler qu'avec le moteur à combustion interne en marche.
- Pour empêcher l'arrêt du moteur à combustion interne par la fonction Start/Stop automatique, placer le levier sélecteur sur la position S ou L en fonction de l'équipement.
- Le moteur à combustion interne ne s'arrête pas non plus sur la position R du levier sélecteur.

- Traverser uniquement des nappes d'eau calme.
- Ne traverser des nappes d'eau que jusqu'à une profondeur max de 9,8 pouces/25 cm.
- Traverser des plans d'eau au pas, à une vitesse maximale de 3 mph/5 km/h.

Plus d'informations :

Fonction Start/Stop automatique, voir page 126.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Lors du franchissement trop rapide de nappes d'eau trop hautes, l'eau peut pénétrer dans le compartiment moteur, le système électrique ou la transmission. Il y a un risque de dommages matériels. Lors de la traversée d'une route inondée, ne pas dépasser la hauteur d'eau maximum indiquée ni la vitesse maximale prévue pour la traversée de route inondée.

Freinage en sécurité

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Une pression légère mais prolongée sur la pédale de frein peut entraîner des températures élevées, l'usure des freins et, éventuellement, la panne du système de freins. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Éviter toute sollicitation excessive des freins. Ne pas appuyer longtemps sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur en même temps. Ne pas laisser le pied sur la pédale de frein.

Système d'antiblocage des roues

Le véhicule est équipé de série d'un système d'antiblocage des roues ABS. Si la situation l'exige, effectuer un freinage total. Pour obtenir une amplification optimale de la force de freinage, ne pas relâcher la pression sur la pédale de frein pendant le freinage total.

Le véhicule reste dirigeable. Vous pouvez contourner des obstacles éventuels avec des mouvements au volant aussi pondérés que possible.

Les bruits de processus de régulation hydrauliques indiquent que le système antiblocage des roues est en train de réguler.

Objets dans la zone de déplacement des pédales

AVERTISSEMENT

Les objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent limiter la course des pédales ou bloquer une pédale enfoncée à fond. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels.

- Ranger les objets dans le véhicule de manière à ce qu'ils soient sécurisés et ne puissent pas parvenir dans la zone des pieds du conducteur.
- Utiliser des tapis de sol et des tapis adaptés au véhicule et pouvant être correctement fixés au plancher.
- Ne pas utiliser de tapis de sol et de tapis non fixés et ne pas superposer plusieurs tapis de sol ou tapis.
- Veiller à laisser un espace libre suffisant pour les pédales.
- Veiller à ce que les tapis de sol et tapis soient de nouveau correctement fixés après avoir été enlevés, par exemple pour les nettoyer.

Réaction de la pédale au démarrage

Si l'état de marche est activé en mode repos, il se peut que la réaction de la pédale soit inhabituelle, par exemple une course faible ou plus longue de la pédale. Après avoir relâché entièrement la pédale de frein, celle-ci réagit comme d'habitude.

Humidité

Par temps humide, à la suite du salage de la route ou par forte pluie, freiner légèrement à quelques kilomètres d'intervalle. Ceci ne doit pas gêner les autres usagers de la route.

Grâce à la chaleur générée par le freinage, les disques et les plaquettes de frein sèchent et sont protégés de la corrosion.

En cas de besoin, la force de freinage est tout de suite pleinement disponible.

Pentes

Principe

Dans les descentes, utiliser l'effet de freinage du frein moteur.

Parcourir les descentes longues ou raides dans le rapport dans lequel il faut freiner le moins souvent. Sinon, le système de freinage peut surchauffer et l'efficacité des freins peut être réduite.

Il est possible de renforcer davantage l'efficacité du freinage du moteur en rétrogradant manuellement, si nécessaire jusqu'au premier rapport.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Au point mort ou lorsque l'état de marche est coupé, les fonctions importantes en matière de sécurité sont limitées ou indisponibles : par exemple le frein moteur ou l'assistance de freinage et de direction. Il

y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas rouler au point mort ou avec l'état de marche désactivé.

Corrosion sur le disque de frein

La corrosion des disques de frein et l'en-crassement des plaquettes de frein sont favorisés par les circonstances suivantes :

- Un faible kilométrage.
- Longues durées d'immobilisation.
- Une faible sollicitation.
- Détergents corrosifs, acides ou alcalins.

Des disques de frein corrodés produisent au freinage un effet de saccades qui ne peut généralement plus être éliminé.

Eau de condensation à l'arrêt du véhicule

De l'eau de condensation peut se former dans le système de climatisation du véhicule.

L'écoulement de l'eau de condensation sous le véhicule n'est pas dangereux.

Conduite sur circuit

Généralités

Avant et après la conduite sur circuit, faire contrôler le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

L'augmentation des charges mécaniques et thermiques liée à une utilisation sur un circuit de course entraîne une usure accrue. Ce véhicule n'est pas conçu pour participer à des compétitions de sports mécaniques ou sport M. Un tel usage peut nuire à votre couverture de garantie. Veuillez consulter le livret de garantie limitée du véhicule neuf

pour en savoir plus sur les conditions de garantie.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Le véhicule n'est pas conçu pour des courses automobiles ou des compétitions comparables au sport automobile. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Le véhicule n'est pas conçu pour la course automobile ou des compétitions similaires.

Pneus sport

Le constructeur du véhicule recommande l'utilisation de pneus sport spéciaux, tels que pneus High Performance. Les pneus sport sont adaptés aux exigences particulières d'une conduite sportive. Pour des informations sur les pneus sport, s'adresser à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Barres de toit

Principe

Les barres de toit sont des dispositifs montés sur le véhicule pour faciliter le transport de bagages. Respecter les consignes applicables à la conduite avec des barres de toit, par exemple concernant le chargement.

Généralités

Le montage d'une galerie de toit n'est possible qu'avec des barres de toit.

Les porte-bagages sont disponibles en accessoires optionnels.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

En cas de conduite avec une charge sur le toit, par exemple des barres de toit, la sécurité de roulage peut ne plus être garantie dans les situations critiques en raison de l'élévation du centre de gravité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Conduire avec une charge sur le toit uniquement lorsque le contrôle dynamique de stabilité est activé.

Montage

Respecter les instructions de montage des barres de toit.

Veiller à laisser un espace libre suffisant pour le basculement et l'ouverture du toit ouvrant en verre.

Chargement

Lorsque les barres de toit sont chargées, la tenue de route et le comportement du véhicule sont modifiés en raison du déplacement du centre de gravité.

Tenir compte du point suivant lors du chargement et de la conduite :

- Ne pas dépasser la charge sur le toit autorisée, la charge sur l'essieu et le poids total autorisé en charge.
- Répartir uniformément la charge sur le toit.
- La charge sur le toit ne doit pas être d'une trop grande surface.
- Placer les bagages les plus lourds en bas.
- Fixer les bagages de manière sécurisée, les arrimer par exemple à l'aide de sangles de serrage.

- Ne pas laisser d'objets dépasser dans la zone de basculement du hayon.
- Conduire prudemment. Éviter les à-coups au démarrage et au freinage et une conduite trop rapide dans les virages.

Économiser du carburant

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Réduire la consommation de carburant

Principe

Votre véhicule contient des technologies sophistiquées permettant la réduction des valeurs de consommation et d'émissions. Certaines mesures peuvent influencer la consommation de carburant et les répercussions sur l'environnement :

- Retirer les charges inutiles du véhicule.
- Retirer les éléments rapportés dès qu'ils ne sont plus nécessaires, par exemple un porte-bagages arrière.
- Fermer les vitres et le toit en verre pendant la conduite.
- Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la corriger le cas échéant.
- Arrêter le moteur à combustion interne en cas d'arrêt prolongé.
- Sélectionner les modes de conduite Green Mode ou Core Mode.
- Conduire avec anticipation et laisser par exemple le véhicule avancer en roue libre plus souvent.

- Désactiver les fonctions inutiles, par exemple le chauffage de lunette arrière.
- Faire entretenir le véhicule régulièrement.

Fonction « roue libre »

Principe

Le système d'entraînement permet de rouler de manière peu énergivore en position D du levier sélecteur avec une décélération minimale. Cet état est appelé fonction « roue libre ». La consommation de carburant est ainsi réduite.

Un style de conduite prédictif permet d'utiliser fréquemment la fonction « roue libre » et de favoriser les économies d'énergie engendrées par la fonction « roue libre ».

Lorsqu'il n'est a priori pas nécessaire de freiner sur une certaine distance, il est utile d'avancer en roue libre.

Par exemple, les situations de conduite suivantes sont adaptées à la fonction « roue libre » :

- Roulage en roue libre dans une descente en ligne droite et sans obstacle.
- Décélération par inertie sur un parcours sans obstacles.

Pour utiliser efficacement la fonction « roue libre », éviter de freiner trop tard ou trop fort.

L'état de conduite en roue libre est adapté automatiquement à la situation de conduite.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la fonction « roue libre » :

- La position D du levier sélecteur est engagée.
- La pédale de frein n'est pas actionnée.
- La pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.
- Le mode de conduite Green Mode est sélectionné.
- Le contrôle dynamique de stabilité est activé.

La fonction est disponible sur une plage de vitesses d'env. 16 mph/25 km/h à 100 mph/160 km/h.

Commande par l'intermédiaire des palettes de commande

Principe

Selon le niveau d'équipement, l'état de conduite en roue libre peut être influencé par l'intermédiaire des palettes de commande.

Activer/désactiver la conduite en roue libre avec les palettes de commande

Pour activer la fonction « roue libre », tirer la palette de commande de droite et la maintenir brièvement dans cette position.

Pour désactiver la fonction « roue libre », tirer la palette de commande de gauche.

Limites du système

La fonction « roue libre » est par exemple inaccessible ou seulement de manière limitée dans les situations suivantes :

- Lorsque le régulateur de vitesse est actif.
- Si des capteurs des systèmes d'aide à la conduite sont encrassés, recouverts ou ne fonctionnent pas.

Green Mode

Principe

Le Green Mode est le mode de conduite permettant un réglage avec optimisation de la consommation et affichage prédictif.

Par ailleurs, le coach efficacité affiche des remarques en fonction de la situation qui aident à conduire avec une consommation optimisée.

L'augmentation de l'autonomie ainsi obtenue peut être affichée comme supplément d'autonomie sur l'unité d'interaction.

Aperçu



Le commutateur des MINI Modes se trouve dans la centrale de commande, avec l'inscription EXPERIENCES.

Sélection du mode de conduite



Dans la centrale de commande, sélectionner le Green Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.

Configuration du Green Mode



1. Pour configurer le Green Mode, dans la centrale de commande, sélectionnez le Green Mode.

tionner le Green Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.

2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. Sélectionner le réglage souhaité.

Réinitialiser les réglages



1. Pour réinitialiser les réglages du Green Mode, sélectionner le Green Mode dans le centre de commande avec le commutateur pour les MINI Modes.
2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. « Réinitialiser les réglages »

Coach efficience

Principe

Le coach efficience favorise un style de conduite prédictif et axé sur le confort. Le coach efficience utilise les informations cartographiques et les données du capteur pour analyser la situation de conduite actuelle, par exemple les véhicules qui précèdent. À l'aide des informations utilisées, le conducteur obtient des conseils à temps pour un style de conduite peu énergivore.

Le système dispose de plusieurs affichages qui aident le conducteur à adopter un style de conduite peu énergivore.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'utilisation du coach efficience :

- La position D du levier sélecteur est engagée.
- Le cas échéant, la fonction Experience View doit être activée dans les réglages des MINI Modes.

Affichage

Généralités

Lors de l'activation du Green Mode, l'affichage de l'unité d'interaction passe à la vue spécifique Green Mode.

Vous trouverez par ailleurs des représentations relatives au coach efficience dans la vue plein écran et dans la vue réduite.

Quelques informations du système peuvent également être affichées sur l'affichage tête haute.



Une zone verte, représentant une conduite peu énergivore, s'affiche dans l'indicateur de puissance. Par ailleurs, le supplément d'autonomie s'affiche.

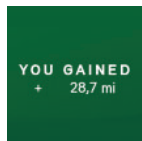
En fonction de la situation de conduite, le supplément d'autonomie et un symbole d'animal pour un style de conduite efficient sont affichés.

Si l'indicateur de puissance se déplace dans la zone verte, la conduite adoptée est peu énergivore. Lorsque la zone verte devient rouge et que le symbole d'animal change, la consommation de carburant augmente.

Plus d'informations :

Affichage de puissance, voir page 153.

Supplément d'autonomie



Grâce à un style de conduite adapté, une augmentation de l'autonomie peut être obtenue.

L'augmentation de l'autonomie apparaît sous forme de supplément d'autonomie sur l'unité d'interaction.

L'augmentation et la réduction du supplément d'autonomie sont symbolisées par la flèche à gauche du supplément d'autonomie, et fournit une indication du style de conduite actuel.

Les intervalles de réinitialisation de la portée supplémentaire dépendent des paramètres des données du trajet.

Indicateur de consommation accrue



En cas de style de conduite ne permettant pas de réduire la consommation, un symbole s'affiche sur l'unité d'interaction pour signaler que le conducteur enfonce trop la pédale d'accélérateur.

L'affichage apparaît par exemple dans les cas suivants :

- Accélération trop forte.
- Vitesse trop élevée.

Le motif de la décélération peut également être affiché.

Limites du système

La fonction n'est pas disponible, par exemple dans les situations suivantes :

- Lorsque le régulateur de vitesse est actif.
- Lorsque le programme sport de la boîte de vitesses est activé.

Système d'anticipation de conduite

Principe

Un affichage sur l'unité d'interaction informe le conducteur de ralentissements à venir, même s'ils ne sont pas encore visibles. Ces ralentissements peuvent par exemple être des ronds-points ou des abaissements des limitations de vitesse.

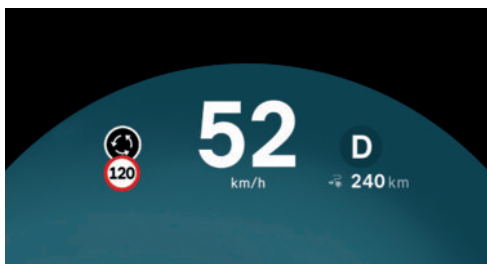
Les informations spécifiques à la situation et la distance par rapport au tronçon en amont s'affichent au-dessus de la limitation de vitesse actuelle sur l'unité d'interaction.

Lorsqu'un message s'affiche, il est possible de réduire la vitesse en positionnant la pédale d'accélérateur de manière appropriée et de rouler en roue libre jusqu'à la section de route concernée pour économiser du carburant.

Le système recommande au conducteur de décélérer à temps, en réduisant la plage verte dans l'indicateur de puissance de l'unité d'interaction. La zone réduite de l'indicateur de puissance s'affiche jusqu'à ce que le tronçon concerné soit atteint.

Affichage sur l'unité d'interaction

Les conseils d'anticipation apparaissent sur l'unité d'interaction.



L'information d'un tronçon de trajet à venir est émise en guise de conseil de laisser rouler le véhicule en décélération.

Un symbole, tel qu'un changement de direction, indique le tronçon détecté.

Symbole	Signification
	Bifurcation.
	Limitation de vitesse ou entrée d'agglomération.
	Rond-point.
	Sortie de routes hors agglomérations.
	Virage.

Limites du système

L'affichage de tronçons de route à venir est indisponible, par exemple dans les cas suivants :

- En cas de limitation de vitesse temporaire et variable, par exemple dans une zone de chantier.
- Si les données du système de navigation sont anciennes, ne sont plus valables ou ne sont plus disponibles.
- En cas de restrictions nationales sur les tronçons basés sur la carte.

Ravitaillement

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Conseils à suivre lors du ravitaillement

Généralités

Avant le ravitaillement, tenir compte du carburant recommandé.

Pour le remplissage du réservoir, accrocher le pistolet du tuyau de ravitaillement dans le goulot du réservoir. Le soulèvement du pistolet pendant le ravitaillement entraîne une coupure prématurée et une réduction du recyclage des vapeurs d'essence.

Le réservoir de carburant est plein lorsque le pistolet coupe le débit pour la première fois.

Après le ravitaillement, s'assurer que le bouchon du réservoir est correctement fermé pour éviter que le voyant des émissions ne s'allume.

Respecter les règles de sécurité affichées dans les stations-service.

Plus d'informations :

Qualité de carburant, voir page 359.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 miles/50 km, le moteur pourrait ne plus être suffisamment alimenté en carburant. Les fonctions du moteur ne sont plus assurées. Il y a un risque de dommages matériels. Refaire le plein à temps.

REMARQUE

Les carburants sont toxiques et agressifs. Un trop-plein du réservoir de carburant peut endommager l'installation de carburant. En cas de contact avec des surfaces peintes, celles-ci peuvent être endommagées. L'environnement est pollué. Il y a un risque de dommages matériels. Éviter le trop-plein.

Bouchon de réservoir

Généralités

Si le bouchon de réservoir n'est pas mis en place correctement, le témoin de contrôle d'émissions apparaît.

Plus d'informations :

Témoins de contrôle et voyants d'alerte, voir page 147.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

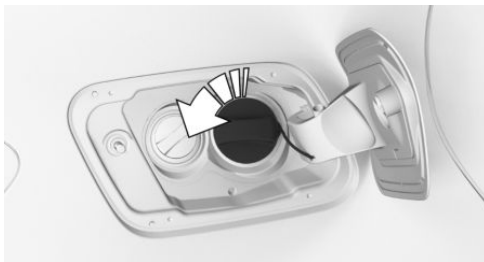
La sangle de fixation du bouchon de réservoir peut être coincée et écrasée lors de la fermeture. Le bouchon de réservoir peut alors ne pas pouvoir se fermer correctement. Du carburant ou des vapeurs de carburant peuvent s'échapper. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller lors de la fermeture du bouchon de réservoir à ce que la sangle de fixation ne soit pas coincée ni écrasée.

Ouvrir le bouchon de réservoir

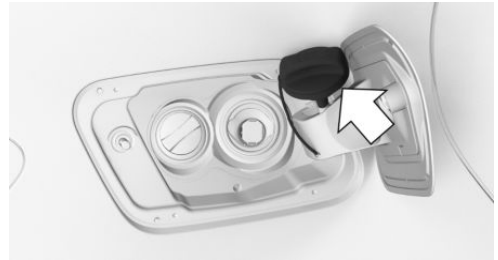
1. Pour ouvrir la trappe du réservoir, appuyer sur le bord arrière, flèche. La trappe du réservoir s'ouvre.



2. Tourner le bouchon de réservoir dans le sens antihoraire.



3. Placer le bouchon de réservoir dans le support prévu sur la trappe de réservoir.



Fermeture du bouchon de réservoir

Procéder de la manière suivante pour fermer le bouchon de réservoir :

1. Mettre en place le bouchon de réservoir et le tourner dans le sens horaire jusqu'à entendre un clic.
2. Appuyer sur la trappe de réservoir jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

Déverrouillage d'urgence

Dans certains cas, il peut être nécessaire de déverrouiller manuellement la trappe du réservoir, par exemple en cas de défaut électrique.

Dans ce cas, confier le déverrouillage de la trappe de réservoir à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Roues et pneus

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Pression de gonflage des pneus

Généralités

L'état des pneus et la pression de gonflage des pneus ont une influence sur :

- La durée de vie des pneus.
- La sécurité de roulage.
- Le confort de conduite.
- La consommation de carburant.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Un pneu dont la pression de gonflage est trop faible ou sans pression risque de fortement chauffer et d'être endommagé. Cela limite le comportement routier, par exemple le comportement de direction et de freinage. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la rectifier si nécessaire, par exemple deux fois par mois et avant d'entreprendre un long trajet.

Indications sur la pression de gonflage des pneus

Dans le tableau des pressions de gonflage des pneus

Le tableau des pressions de gonflage fournit toutes les indications de pression pour les tailles de pneus indiquées avec la température ambiante. Les valeurs de pression de gonflage valent pour les tailles de pneus homologuées par le constructeur du véhicule pour le type de véhicule en question.

Pour déterminer la pression de gonflage correcte pour les pneus de votre véhicule, veuillez tenir compte des points suivants :

- Dimensions de pneus de votre véhicule.
- Vitesse maximum avec laquelle vous devriez rouler.

À l'unité d'interaction

Il est possible d'afficher sur l'unité d'interaction la pression de gonflage actuelle et la pression de consigne des pneus montés.

Pour un affichage correct, la taille des pneus doit avoir été enregistrée dans le système et avoir été réglée en fonction des pneus montés.

La pression actuelle de gonflage des pneus est indiquée sur chacun des pneus.

La valeur de consigne de pression de gonflage figure dans la partie inférieure de l'unité d'interaction.

Contrôle de la pression de gonflage des pneus

Généralités

Les pneus chauffent pendant la conduite. La pression de gonflage des pneus augmente avec la température.

Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la corriger si nécessaire.

Les pneus présentent une perte de pression naturelle et homogène. Les dispositifs de remplissage peuvent afficher des valeurs inférieures de 0,1 bar, 2 psi maximum.

Conditions de fonctionnement

Toujours contrôler les pressions de gonflage des pneus à froid :

- Ne pas rouler plus de 1,25 mile/2 km.
- Si le véhicule n'a pas été déplacé pendant au moins deux heures après un voyage.

Dans le tableau des pressions de gonflage des pneus

Procéder de la manière suivante pour contrôler la pression de gonflage des pneus selon les données relatives à la pression de gonflage des pneus dans le tableau des pressions de gonflage des pneumatiques :

1. Déterminer les pressions de gonflage de consigne des pneus à l'aide des indications sur le montant de la porte conducteur pour les pneus montés.
2. Vérifier la pression de gonflage des quatre pneus, par exemple avec un dispositif de remplissage.
3. Corriger la pression de gonflage d'un pneu si la valeur actuelle diffère de la valeur de consigne.
4. Contrôler si tous les capuchons de valves sont vissés sur les valves des pneus.

Les données relatives à la pression de gonflage des pneus figurant dans le tableau des pressions de gonflage se réfèrent uniquement aux pneus froids ou aux pneus à température ambiante.

Si le véhicule est équipé d'une roue de secours, vérifier régulièrement la pression de gonflage de la roue de secours dans le compartiment à bagages et la corriger si nécessaire.

À l'unité d'interaction

Procéder de la manière suivante pour contrôler la pression de gonflage des pneus selon les données relatives à la pression de gonflage des pneus sur l'unité d'interaction :

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Contrôle press. pneus ».
2. Vérifier si les pressions de gonflage actuelles des pneus ne diffèrent pas de la valeur de consigne.
3. Corriger la pression de gonflage d'un pneu si la valeur actuelle diffère de la valeur de consigne.

L'affichage de la pression de gonflage actuelle sur l'unité d'interaction peut être limité à l'arrêt. Après un court trajet, la pression de gonflage des pneus est mise à jour.

Après la correction de la pression de gonflage

Si le véhicule est équipé du contrôle de pression des pneus, les pressions de gonflage corrigées sont reprises automatiquement. S'assurer que les réglages des pneus sont corrects. Si les pneus ne sont pas mentionnés dans les données relatives à la pression de gonflage des pneus indiquées sur l'unité d'interaction, réinitialiser le contrôle de pression des pneus.

Si le véhicule est équipé d'une mesure individuelle de pression des pneumatiques, la réinitialiser.

Pressions de gonflage pour vitesse maximale de 100 mph/160 km/h

Respecter et adapter, le cas échéant, les indications du tableau des pressions de gonflage des pneus pour les vitesses jusqu'à 100 mph/160 km/h et afin d'obtenir un confort dynamique optimal.

des pressions de pneumatiques apposée sur le montant de porte.

Ne pas dépasser la vitesse de 100 mph/160 km/h.



Les indications de pression des pneumatiques se trouvent également sur la plaque

Valeurs de pression de gonflage jusqu'à 100 mph/160 km/h

Modèle 3 portes : Cooper C, Cooper S

Les pressions de gonflage des pneus indiquées dans le tableau des pressions de gon-

flage indiquent les pressions pour des pneus froids et avec une charge maximale.

Dimensions des pneus	Roue avant Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI	Roue arrière Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI
215/45 R 17 91 H XL A/S	2,5 / 36	2,2 / 32
215/45 R 17 91 Y XL		
215/45 R 17 91 H XL M+S		
215/40 R 18 89 Y XL	2,7 / 39	2,2 / 32
195/50 R 17 89 H XL M+S		
205/45 R 17 88 W XL	2,8 / 41	2,3 / 33

Modèle 3 portes : JCW

Les pressions de gonflage des pneus indiquées dans le tableau des pressions de gon-

flage indiquent les pressions pour des pneus froids et avec une charge maximale.

Dimensions des pneus	Roue avant Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI	Roue arrière Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI
215/45 R 17 91 H XL A/S	2,5 / 36	2,2 / 32
215/45 R 17 91 Y XL		
215/45 R 17 91 H XL M+S		
215/40 R 18 89 Y XL	2,7 / 39	2,2 / 32
195/50 R 17 89 H XL M+S		
205/45 R 17 88 W XL	2,8 / 41	2,3 / 33

Modèle 5 portes : Cooper C, Cooper S

Les pressions de gonflage des pneus indiquées dans le tableau des pressions de gon-

flage indiquent les pressions pour des pneus froids et avec une charge maximale.

Dimensions des pneus	Roue avant Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI	Roue arrière Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI
215/45 R 17 91 H XL A/S	2,6 / 38	2,3 / 33
215/45 R 17 91 Y XL		
215/45 R 17 91 H XL M+S		
215/40 R 18 89 Y XL	2,8 / 41	2,5 / 36
195/50 R 17 89 H XL M+S		
205/45 R 17 88 W XL	2,9 / 42	2,6 / 38

Pressions de gonflage des pneus au-dessus de 100 mph/160 km/h



AVERTISSEMENT

Si vous roulez à plus de 100 mph/160 km/h, des pressions de gonflage des pneus incorrectes peuvent limiter le comportement routier, par exemple la sécurité de roulage ou le confort de conduite. Les pneus risquent d'être endommagés et de provoquer un accident. Il y

a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Pour rouler aux vitesses maximales, tenir compte des données relatives à la pression de gonflage des pneus à plus de 100 mph/160 km/h dans le tableau des pressions de gonflage des pneus et les adapter si nécessaire.

Valeurs de pression de gonflage au-dessus de 100 mph/160 km/h

Modèle 3 portes : Cooper C, Cooper S

Les pressions de gonflage des pneus indiquées dans le tableau des pressions de gon-

flage indiquent les pressions pour des pneus froids et avec une charge maximale.

Dimensions des pneus	Roue avant Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI	Roue arrière Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI
215/45 R 17 91 H XL A/S	2,8 / 41	2,4 / 35
215/45 R 17 91 Y XL		
215/45 R 17 91 H XL M+S		
215/40 R 18 89 Y XL	3,0 / 44	2,6 / 38
195/50 R 17 89 H XL M+S		
205/45 R 17 88 W XL	3,3 / 48	2,9 / 42

Modèle 3 portes : JCW

Les pressions de gonflage des pneus indiquées dans le tableau des pressions de gon-

flage indiquent les pressions pour des pneus froids et avec une charge maximale.

Dimensions des pneus	Roue avant Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI	Roue arrière Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI
215/45 R 17 91 H XL A/S	2,8 / 41	2,3 / 33
215/45 R 17 91 Y XL		
215/45 R 17 91 H XL M+S		
215/40 R 18 89 Y XL	3,0 / 44	2,5 / 36
195/50 R 17 89 H XL M+S		
205/45 R 17 88 W XL	3,4 / 49	3,0 / 44

Modèle 5 portes : Cooper C, Cooper S

Les pressions de gonflage des pneus indiquées dans le tableau des pressions de gon-

flage indiquent les pressions pour des pneus froids et avec une charge maximale.

Dimensions des pneus	Roue avant Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI	Roue arrière Indications de pression de pneumatiques en bars/PSI
215/45 R 17 91 H XL A/S	2,9 / 42	2,6 / 38
215/45 R 17 91 Y XL		
215/45 R 17 91 H XL M+S		
215/40 R 18 89 Y XL	3,1 / 45	2,8 / 41
195/50 R 17 89 H XL M+S		
205/45 R 17 88 W XL	3,4 / 49	3,1 / 45

Marquage des pneus

Dimensions des pneus

245/45 R 18 96 Y

245 : largeur nominale en mm

45 : section de pneu en %

R : pneu ceinturé à carcasse radiale

18 : diamètre de la jante en pouces

96 : indice de charge

Y : code d'identification de vitesse

Pneus ZR : pneus radiaux renforcés pour les vitesses supérieures à 150 mph/240 km/h

Charge maximale du pneu

La charge maximale du pneu est le poids maximal pour lequel le pneu est homologué.

Localiser la charge maximale du pneu sur le flanc du pneu et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) figurant sur l'étiquette d'homologation située sur le montant B de la porte du conducteur. Diviser la charge du pneu par 1,1. Elle doit être supérieure à la moitié du poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) du véhicule. Noter respectivement les PNBE et charges des pneus à l'avant et à l'arrière.

Code de vitesse

Désignation	Vitesse maximale
Q	100 mph/160 km/h
R	106 mph/170 km/h
S	112 mph/180 km/h
T	118 mph/190 km/h
H	131 mph/210 km/h
V	150 mph/240 km/h
W	167 mph/270 km/h
Y	186 mph/300 km/h
(Y)	au-delà de 186 mph/300 km/h

Numéro d'identification du pneu

Code DOT : DOT xxxx xxx 0126

xxxx : Code du fabricant de marque de pneu

xxx : Dimensions et type de pneu

0126 : Âge des pneus

Les pneus avec marque DOT satisfont aux dispositions du ministère américain des transports.

Âge des pneus

Recommandation

Quelle que soit la profondeur de sculpture des pneus, remplacer les pneus au moins tous les 6 ans.

Date de production

La date de production du pneu se trouve sur son flanc.

Désignation	Date de production
DOT ... 0126	1re semaine 2026

Classes de qualité des pneus

S'il y a lieu, les classes de qualité sont indiquées sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale.

Exemple : Treadwear 200 ; Traction AA ; Température A

Classes de qualité DOT

Usure de la bande de roulement

Traction AA A B C

Température A B C

En plus des classes de qualité, tous les pneus tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales de sécurité.

Usure de la bande de roulement

La classe d'usure de la bande de roulement est une évaluation comparative basée sur le taux d'usure du pneu lors d'essais dans des conditions contrôlées sur un trajet d'essai officiel spécifié. Par exemple, un pneu titré 150 s'use sur le trajet d'essai officiel une fois et demie, 1 g, autant qu'un pneu titré 100. Cependant, les performances relatives des pneus dépendent des conditions réelles de leur emploi et sont susceptibles de s'écarter de la norme de façon significative de par des différences de style de

conduite, de conditions d'exploitation, et de caractéristiques de la chaussée et du climat.

Traction

Les classes de traction, de la première à la dernière, sont AA, A, B et C.

Elles qualifient l'aptitude du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée mouillée, mesurée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai officielles spécifiées en asphalte et en béton. L'adhérence d'un pneu de classe C peut être médiocre.

La classe de traction attribuée au pneu est basée sur des essais de traction au freinage en ligne droite ; elle ne comprend pas l'accélération, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques d'adhérence de pointe.

Température

Les classes de température sont A, la meilleure, B et C, et qualifient la résistance du pneu à la production de chaleur et son aptitude à dissiper la chaleur lors d'essais dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai spécifiée, en laboratoire intérieur. Une température élevée constante peut provoquer la dégradation de la matière du pneu et raccourcir sa durée utile, tandis qu'une température excessive peut provoquer une défaillance subite du pneu. La classe C correspond à un niveau de performances que doivent satisfaire tous les pneus de véhicules de tourisme d'après le Federal Motor Vehicle Safety Standard N° 109. Les classes de bande A correspondent à des niveaux de performance supérieurs sur la roue d'essai en laboratoire par rapport au minimum légal.

AVERTISSEMENT

La classe de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé et non surchargé. Une vitesse excessive, un gonflement insuffisant ou une charge

trop élevée, à eux seuls ou en combinaison, peuvent causer un échauffement et une avarie éventuelle du pneu. Il existe un risque d'accident, de blessure et de dommages matériels.

Pneus permettant le roulage à plat

Les pneus permettant le roulage à plat, voir page 332, portent un symbole circulaire avec les lettres RSC sur le flanc du pneu.

M+S

Les pneus hiver et toutes saisons, avec de meilleures caractéristiques hiver que les pneus été, sont reconnaissables à la mention M+S sur leur flanc.

Profondeur de sculpture des pneus

Consigne de sécurité



AVERTISSEMENT

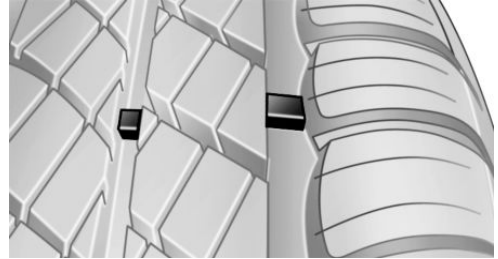
Si la profondeur de sculpture des pneus est trop faible, il est possible, dans des situations critiques, que la sécurité de conduite soit limitée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Respecter les réglementations légales relatives à la profondeur de sculpture minimale.

Profondeur de sculpture minimale

De manière générale, les profondeurs de sculptures minimales légales des pneus été, des pneus hiver et des pneus toutes saisons peuvent différer. Pour conserver un comportement routier optimal, par exemple sur chaussée mouillée ou enneigée, un changement de pneus peut également être judi-

cieux avant d'atteindre la profondeur de sculpture minimale légale. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Indicateurs d'usure



Les indicateurs d'usure d'une hauteur d'au moins 0,06 po/1,6 mm du fabricant du pneu sont répartis sur toute la circonférence du pneumatique.

Les indicateurs d'usure servent d'indices d'usure du profil des sculptures de pneus.

Les positions des indicateurs témoins d'usure sont signalées par TWI, Tread Wear Indicator, sur le flanc des pneus.

Dommages des pneus

Généralités

Contrôler régulièrement l'état des pneus : absence de dommage, présence de corps étrangers et usure.

Les anomalies suivantes peuvent indiquer un endommagement du pneu ou un dysfonctionnement du véhicule :

- Vibrations inhabituelles.
- Bruits de roulement ou de fonctionnement inhabituels.

- Comportement de conduite inhabituel comme le véhicule tire fortement à gauche ou à droite.
- Caractéristiques d'usure irrégulière, par exemple usure accrue au niveau de l'épaulement des pneus.

Les endommagements des pneus peuvent être causés par les situations suivantes :

- Passage sur des bordures de trottoir.
- Chaussée endommagée.
- Pression de gonflage des pneus insuffisante.
- Surcharge du véhicule.
- Stockage non conforme des pneus.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Lorsque le pneu est endommagé, sa pression peut diminuer, ce qui peut entraîner une perte de contrôle du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. En cas d'indice d'endommagement du pneu pendant la conduite, réduire immédiatement la vitesse et stopper. Faire contrôler les roues et les pneus. Se rendre en roulant avec précaution auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé. Si nécessaire, remorquer ou transporter le véhicule. Ne pas réparer les pneus endommagés, mais les remplacer.

AVERTISSEMENT

Les bordures de trottoirs, les dommages sur la route ou d'autres obstacles peuvent endommager les roues, les pneus et les pièces de châssis. Les grandes roues possèdent une section de pneumatique plus faible. Si la section de pneumatique est plus faible, le risque d'endommagement

des pneus augmente. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Si possible, éviter les bordures de trottoirs, les dommages sur la route et les autres obstacles ou les franchir lentement et prudemment.

Changement de roues et de pneus

Montage et équilibrage

Confier le montage et l'équilibrage de la roue à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Roues et pneus adaptés

Généralités

Selon le véhicule et l'équipement, seules certaines combinaisons jantes/pneus sont adaptées. Les combinaisons jantes/pneus sont déterminées par le constructeur du véhicule en fonction des critères suivants :

- Dimension de pneu, par exemple largeur et section du pneu.
- Dimension de roue, par exemple diamètre de la jante et déport de jante.

Pour de plus amples informations sur les combinaisons jantes/pneus et sur les équipements spéciaux, s'adresser à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les roues et pneus qui ne sont pas adaptés au véhicule peuvent endommager des pièces du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages ma-

tériels. Le constructeur du véhicule recommande de n'utiliser que des roues et des pneus adaptés au type de véhicule considéré.



AVERTISSEMENT

Les combinaisons jantes/pneus qui ne sont pas adaptées au véhicule affectent le comportement routier du véhicule et le bon fonctionnement des différents systèmes, comme le système d'antiblocage des roues ou le contrôle dynamique de stabilité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Le constructeur du véhicule recommande d'utiliser des roues et des pneus homologués pour le type de véhicule considéré. Après une avarie de pneu, rétablir la combinaison jantes/pneu d'origine.

Marques et types de pneus recommandés



Des types de pneus optimisés spécifiquement en fonction des exigences individuelles du véhicule sont développés pour chaque véhicule, par exemple :

- Le comportement routier.
- Le confort.
- Le niveau sonore.

Les pneus spécialement conçus sont marqués d'une étoile sur le flanc. Après un remplacement des roues et des pneus, le cons-

tructeur du véhicule recommande d'utiliser à nouveau des pneus marqués d'une étoile. Le constructeur du véhicule recommande d'utiliser des pneus de même marque et avec le même profil des sculptures.

Pneus neufs

Les particularités de la fabrication font que l'adhérence au sol des pneumatiques neufs n'est pas encore optimale.

Conduire prudemment pendant les premiers 200 miles/300 km.

Pneus rechapés



AVERTISSEMENT

Les pneus rechapés peuvent présenter des carcasses différentes. Plus leur vieillissement est avancé, plus leur longévité peut être réduite. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Le constructeur du véhicule recommande de ne pas utiliser de pneus rechapés.

Vitesse maximale

Consigne de sécurité



AVERTISSEMENT

Les pneus peuvent être endommagés en cas de dépassement de la vitesse maximale autorisée pour les pneus montés. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée pour les pneus.

Vitesse maximale avec pneus d'hiver

Si la vitesse maximale du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour les pneus hiver, apposer une indication de la vitesse maximale autorisée dans le champ de vision.

La plaque informative est disponible auprès d'un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Pneus d'hiver



Les pneus d'hiver sont recommandés pour rouler dans des conditions hivernales.

Les pneus hiver sont identifiés sur le flanc du pneu par un symbole de montagne et de flocon de neige ainsi que par l'inscription M+S.

Les pneus toutes saisons avec mention M+S mais sans symbole de montagne et de flocon de neige présentent de meilleures caractéristiques hiver que les pneus été. Les pneus toutes saisons n'atteignent généralement pas les performances des pneus hiver.

Remplacement des pneus permettant de rouler à plat

Si des pneus permettant le roulage à plat sont remplacés par des pneus de série, veiller à ce qu'une roue de secours ou un kit de réparation pneu soit disponible dans le véhicule. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Permutation des roues entre les essieux

Des usures différentes apparaissent sur les essieux avant et arrière en fonction des conditions individuelles d'utilisation. Pour

que l'usure soit régulière, il est possible de permuter les paires de roue entre les essieux. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé. Après un changement de roue, vérifier la pression et la corriger si nécessaire.

Stockage des pneus

Lors du stockage des pneus, ne pas dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le flanc des pneus.

Lors du stockage des pneus, tenir compte des points suivants :

- Conserver les roues démontées ou les pneus dans un endroit frais, sec et sombre.
- Protéger les pneus de l'huile, de la graisse et des solvants.
- Ne pas conserver les pneus dans des sacs en plastique.
- Éliminer les salissures présentes sur les roues ou les pneus.

Pneus permettant le roulage à plat

Principe

Avec des pneus permettant de rouler à plat, il est possible de continuer à rouler de manière limitée lorsque ceux-ci sont complètement à plat.

Les roues se composent de pneus à capacité autoporteuse limitée et, le cas échéant, de jantes spéciales.

Le renforcement du flanc du pneu permet de continuer à rouler de manière limitée malgré une perte de pression du pneu.

Respecter les instructions concernant la poursuite du voyage en cas de crevaisson.

Consigne de sécurité



AVERTISSEMENT

Des pneus permettant de rouler à plat qui présentent une pression de gonflage insuffisante ou nulle modifient le comportement routier du véhicule. Entre autres, la stabilité directionnelle au freinage est réduite, la distance de freinage allongée et le comportement directeur intrinsèque différent. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Rouler avec retenue et ne pas dépasser une vitesse de 50 mph/80 km/h.



AVERTISSEMENT

Des vibrations ou des bruits forts pendant le trajet peuvent annoncer la défaillance totale du pneu. Les pièces du pneu peuvent se détacher. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Ne pas reprendre la route. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Identification



Les pneus permettant le roulage à plat portent un symbole circulaire avec les lettres RSC sur le flanc du pneu.

Chaînes neige

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le montage de chaînes neige sur des pneus inadaptés peut entraîner le contact des chaînes avec des parties du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne monter des chaînes à neige que sur des pneus qui ont été homologués par le constructeur du véhicule comme appropriés pour l'utilisation de chaînes à neige.



AVERTISSEMENT

Des chaînes neige pas suffisamment tendues risquent d'endommager les pneus et des pièces du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Veiller à ce que les chaînes neige soient toujours suffisamment tendues. Si nécessaire, retendre les chaînes en suivant les indications du fabricant des chaînes.



AVERTISSEMENT

La conduite avec des chaînes neige peut provoquer des dommages sur les chaînes neige et les éléments du véhicule en cas de vitesse excessive. En outre, le comportement routier se modifie, par exemple le comportement de la voiture au freinage. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Rouler prudemment et ne pas dépasser la vitesse maximale de 30 mph/50 km/h.

Chaînes neige à maillons fins

Le constructeur du véhicule recommande l'utilisation de chaînes neige à maillons fins.

De plus amples informations concernant les chaînes neige adaptées sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Utilisation

L'utilisation de chaînes neige est autorisée uniquement par paire sur les roues avant avec les dimensions de roues et de pneus suivantes :

Dimensions des pneus	Dimension des roues	Profondeur d'emboutissage (déport de jante)
195/50 R17	5.5J x 17	40

Les indications sur les dimensions des roues et la profondeur d'emboutissage se trouvent à l'intérieur de la roue.

Il se peut que des dimensions de roue et pneu adaptées uniquement à certains modèles soient répertoriées.

Pour plus d'informations sur les roues et pneus homologués pour le véhicule, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Respecter les indications du fabricant des chaînes.

Tenir compte des points suivants si le véhicule est équipé du contrôle de pression des pneus : avec des chaînes neige, ne pas le réinitialiser pour éviter des affichages erronés.

Tenir compte des points suivants si le véhicule est équipé de la mesure individuelle de pression des pneumatiques : avec des chaînes neige, ne pas l'initialiser pour éviter des affichages erronés.

En cas de conduite avec des chaînes neige, activer si nécessaire l'assistant de démarrage pour optimiser la propulsion.

Contrôle de pression des pneus

Principe

Le contrôle de pression des pneus surveille la pression de gonflage des pneus et signale la chute de la pression de gonflage des pneus.

Des capteurs situés dans les valves des pneus mesurent la pression de gonflage et la température des pneus.

En fonction des pneus détectés ou enregistrés, le système affiche les pressions de consigne sur l'unité d'interaction et les compare aux pressions de gonflage actuelles.

Si les pneus ne sont pas mentionnés dans les informations sur la pression de gonflage du véhicule, comme cela peut être le cas des pneus soumis à une homologation spéciale, réinitialiser le contrôle de pression des pneus. Ainsi, les pressions de gonflage actuelles sont enregistrées comme pressions de consigne.

Pour la commande du système, observer aussi les informations et les instructions au chapitre Pression de gonflage des pneus.

Plus d'informations :

Pression de gonflage des pneus, voir page 322.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

L'affichage à l'écran des pressions de gonflage des pneus de consigne ne remplace pas les données relatives à la pression de gonflage des pneus indiquées dans le vé-

hicule. Si les données indiquées dans les paramètres des pneus sont erronées, les pressions de consigne ne seront pas correctes. Dans ce cas, le système ne pourra pas émettre de message fiable en cas de chute de la pression de gonflage des pneus. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. S'assurer que les dimensions des pneus montés s'affichent correctement et qu'elles concordent avec les indications et les informations situées sur les pneumatiques et avec les données relatives à la pression de gonflage des pneus sur le véhicule.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au contrôle de pression des pneus :

- Après chaque changement de pneu ou de roue, les pneus montés ont été reconnus par le système, mis à jour et affichés sur l'unité d'interaction après un court trajet.
- Le contrôle de pression des pneus s'active uniquement après un trajet de quelques minutes :
 - Après un changement de roues ou de pneus.
 - Après une réinitialisation, avec des pneus à homologation spéciale.
 - Après une modification du réglage des pneus.
- Pour les pneus avec homologation spéciale, tenir compte des points suivants :
 - Après un changement de roues ou de pneus, le système a été réinitialisé à une pression de gonflage correcte.
 - Après une adaptation de la pression de gonflage des pneus à une nou-

velle valeur, le système a été réinitialisé.

- Des roues avec un capteur de pression des pneus sont montées.

Paramètres des pneus

Généralités

Dans les réglages des pneus, les données relatives aux pneus montés peuvent être saisies si le système ne reconnaît pas automatiquement les pneus.

Les dimensions des pneus montés sont fournies dans les indications sur la pression de gonflage figurant sur le véhicule ou directement sur le pneu.

Il n'est pas nécessaire d'entrer à nouveau les données relatives aux pneus en cas de correction de la pression de gonflage.

Les données entrées en dernier pour les pneus d'été et les pneus d'hiver ont été mémorisées par le système. Cela permet de sélectionner les derniers réglages d'un jeu de pneus après un changement de roues ou de pneus.

Entrée des paramètres des pneus

1. Pour afficher les données relatives aux pneus montés dans les réglages des pneus, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Contrôle press. pneus » / « Réglages des pneus » / « Sélection pneus » / « Manuel » / « Type de pneu ».
2. Sélectionner la dimension du pneu qui est monté sur l'essieu arrière.
Dans le cas des pneus avec homologation spéciale : « Autres pneus ».
3. Sélectionner la vitesse maximale de conduite.
4. « Enregistrer réglages pneus »

La mesure de la pression de gonflage des pneus démarre. Il indique l'état d'avancement de la mesure.

Affichage d'état

État actuel

Il est possible d'afficher l'état du contrôle de pression des pneus sur l'unité d'interaction, par exemple pour savoir si le système est activé.

Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Contrôle press. pneus ».

Pression de gonflage actuelle

L'écran affiche la pression de gonflage actuelle de chaque pneu.

Les pressions de gonflage peuvent varier en conduite ou en raison de la température extérieure.

Pression de consigne

L'écran affiche la pression de consigne des pneus sur l'essieu avant et sur l'essieu arrière.

La pression de consigne spécifiée prend en compte les influences de la température dues au fonctionnement de la conduite ou à la température extérieure. Le système indique toujours une pression de consigne appropriée, indépendamment des conditions climatiques, de la température des pneus ou du temps de conduite.

La pression de consigne affichée peut varier et différer des données relatives à la pression de gonflage indiquées sur le montant de la porte conducteur. Cela permet de corriger la pression de gonflage sur la valeur des pressions de consigne affichées.

La pression de consigne est adaptée dès que l'état de charge a été modifié dans les paramètres des pneus.

État des pneus

Généralités

L'état des pneus et du système est indiqué dans le système de contrôle de pression des pneus sur l'unité d'interaction par la couleur des roues et par un texte.

Les éventuels messages peuvent persister si la pression de consigne n'est pas atteinte pendant la correction de la pression de gonflage des pneus.

Toutes les roues vertes

Lorsque le système est actif, toutes les roues s'allument en vert.

- Le système se réfère aux pressions de consigne pour les avertissements.
- Pour les pneus avec une homologation spéciale, le système est activé et se réfère aux dernières pressions de gonflage enregistrées lors de la réinitialisation pour les avertissements.

Entre une et quatre roues jaunes

En cas de crevaison ou de perte de pression importante dans les pneus affichés, les roues correspondantes s'allument en jaune.

Roues grises

Si une perte de pression des pneus ne peut pas être détectée, les roues s'allument en gris.

Causes possibles :

- Un dysfonctionnement est présent.
- Après confirmation des réglages des pneus, une mesure automatique de la pression de gonflage est réalisée.
- Dans le cas des pneus avec une homologation spéciale : la réinitialisation du système est en cours.

Dans le cas des pneus avec homologation spéciale : réinitialisation du système

1. Pour effectuer une réinitialisation avec des pneus avec homologation spéciale, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Contrôle press. pneus ».
2. S'assurer que les réglages des pneus sont corrects.
3. Activer l'état de marche et ne pas démarrer.
4. « Réinitialiser »
5. Démarrer.

Les roues sont représentées en gris et la pression de gonflage des pneus est réinitialisée.

Après un trajet de plusieurs minutes, les pressions de gonflage des pneus réglées s'appliquent en tant que pressions de gonflage des pneus prédéfinies. La réinitialisation se termine automatiquement pendant le trajet.

La réinitialisation terminée, l'unité d'interaction représente les roues en vert. Un message s'affiche.

Il est possible d'interrompre la conduite à tout moment. La réinitialisation se poursuit automatiquement lors de la reprise du voyage.

Plus d'informations :

Paramètres des pneus, voir page 335.

Messages : Dans le cas des pneus sans homologation spéciale

Généralités

En cas de message indiquant une pression de gonflage des pneus basse, le contrôle de stabilité dynamique est activé si nécessaire.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Un pneu normal endommagé présentant une pression de gonflage insuffisante ou nulle compromet le comportement routier du véhicule, notamment son comportement directionnel et son comportement au freinage. Les pneus permettant de rouler à plat peuvent maintenir une stabilité limitée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas continuer à rouler si le véhicule est équipé de pneus normaux. Tenir compte des remarques concernant les pneus permettant de rouler à plat et la poursuite du voyage avec de tels pneus.

Si un contrôle de la pression de gonflage des pneus est nécessaire

Message

Un message apparaît si un contrôle de la pression des pneus est nécessaire.

Un symbole avec un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible
	Fuite détectée sur le pneu. Le gonflage n'a pas été effectué dans les règles de l'art, par exemple si le gonflage est insuffisant ou en cas de perte de pression de gonflage des pneus homogène et naturelle.

Mesure

Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la rectifier si nécessaire.

Si la pression de gonflage des pneus est trop faible

Message

Si la pression de gonflage des pneus est trop faible, un message apparaît.



Un voyant d'avertissement jaune s'allume sur l'unité d'interaction.

Par ailleurs, un symbole avec un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible



Une perte de pression des pneus a été détectée.

Mesure

1. Réduire la vitesse. Ne plus dépasser une vitesse de 80 mph/130 km/h.
2. Contrôler et, le cas échéant, corriger la pression de gonflage des quatre pneus à la prochaine occasion, par exemple dans une station-service.

Si la pression de gonflage des pneus diminue fortement

Message

Un message apparaît si la pression de gonflage des pneus chute fortement.



Un voyant d'avertissement jaune s'allume sur l'unité d'interaction.

Par ailleurs, un symbole indiquant le pneu concerné s'affiche avec un message Check-Control sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible



Une crevaison ou une perte importante de pression a été détectée.

Mesure

1. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.
2. Vérifier si le véhicule est équipé de pneus normaux ou de pneus permettant de rouler à plat.
Les pneus permettant le roulage à plat portent un symbole circulaire avec les lettres RSC sur le flanc du pneu.
3. Respecter les consignes concernant la conduite à tenir en cas de crevaison.

Messages : Dans le cas des pneus avec homologation spéciale

Généralités

En cas de message indiquant une pression de gonflage des pneus basse, le contrôle de stabilité dynamique est activé si nécessaire.

Consigne de sécurité



AVERTISSEMENT

Un pneu normal endommagé présentant une pression de gonflage insuffisante ou nulle compromet le comportement routier du véhicule, notamment son comportement directionnel et son comportement au freinage. Les pneus permettant de rouler à plat peuvent maintenir une stabilité limitée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas continuer à rouler si le véhicule est équipé de pneus normaux. Tenir compte des remarques concernant les pneus per-

mettant de rouler à plat et la poursuite du voyage avec de tels pneus.

Si un contrôle de la pression de gonflage des pneus est nécessaire

Message

Un message apparaît si un contrôle de la pression des pneus est nécessaire.

Un symbole avec un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible
	Les pneus n'ont pas été gonflés conformément aux instructions. Ils ne sont, par exemple, pas assez gonflés. Le système a reconnu un changement de roue, mais n'a pas été réinitialisé. La pression des pneus a baissé depuis la dernière réinitialisation. Pour le système, la remise à zéro n'a pas été effectuée. Le système se réfère, pour les avertissements, aux dernières pressions de gonflage enregistrées lors de la réinitialisation.

Mesure

1. Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la rectifier si nécessaire.
2. Réinitialiser le système.

Si la pression de gonflage des pneus est trop faible

Message

Si la pression de gonflage des pneus est trop faible, un message apparaît.



Un voyant d'avertissement jaune s'allume sur l'unité d'interaction.

Par ailleurs, un symbole avec un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible
	Une perte de pression des pneus a été détectée. Pour le système, la remise à zéro n'a pas été effectuée. Le système se réfère, pour les avertissements, aux dernières pressions de gonflage enregistrées lors de la réinitialisation.

Mesure

1. Réduire la vitesse. Ne plus dépasser une vitesse de 80 mph/130 km/h.
2. Contrôler et, le cas échéant, corriger la pression de gonflage des quatre pneus à la prochaine occasion, par exemple dans une station-service.
3. Réinitialiser le système.

Si la pression de gonflage des pneus diminue fortement

Message

Un message apparaît si la pression de gonflage des pneus chute fortement.



Un voyant d'avertissement jaune s'allume sur l'unité d'interaction.

Par ailleurs, un symbole indiquant le pneu concerné s'affiche avec un message Check-Control sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible
	Une crevaison ou une perte importante de pression a été détectée. Pour le système, la remise à zéro n'a pas été effectuée. Le système se réfère, pour les avertissements, aux dernières pressions de gonflage enregistrées lors de la réinitialisation.

Mesure

1. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.
2. Vérifier si le véhicule est équipé de pneus normaux ou de pneus permettant de rouler à plat.
Les pneus permettant le roulage à plat portent un symbole circulaire avec les lettres RSC sur le flanc du pneu.
3. Respecter les consignes concernant la conduite à tenir en cas de crevaison.

Conduite à tenir en cas de crevaison

Pneus normaux

1. En cas de crevaison, identifier le pneu endommagé.
2. Contrôler la pression de gonflage des quatre pneus, par exemple avec l'affichage de la pression de gonflage des pneus d'un kit anticrevaison.
Dans le cas de pneus avec homologation spéciale : Si la pression de gonflage des quatre pneus est correcte, il est possible que l'initialisation n'ait pas été réalisée

pour le contrôle de pression des pneus. Effectuer ensuite la réinitialisation.

Si aucun dommage n'a pu être détecté au niveau des pneus, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

3. Réparer la crevaison, par exemple avec un kit de réparation des pneus ou en changeant la roue.

L'utilisation d'un produit d'étanchéité, tel qu'un kit de réparation des pneus, peut endommager le système électronique de roue. Faire remplacer l'électronique à la prochaine occasion.

Pneus permettant le roulage à plat

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Des pneus permettant de rouler à plat qui présentent une pression de gonflage insuffisante ou nulle modifient le comportement routier du véhicule. Entre autres, la stabilité directionnelle au freinage est réduite, la distance de freinage allongée et le comportement directeur intrinsèque différent. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Rouler avec retenue et ne pas dépasser une vitesse de 50 mph/80 km/h.

AVERTISSEMENT

Des vibrations ou des bruits forts pendant le trajet peuvent annoncer la défaillance totale du pneu. Les pièces du pneu peuvent se détacher. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Ne pas reprendre la route. Contacter un Réparateur Agréé, un autre

Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Vitesse maximale

Il est possible de poursuivre un trajet avec un pneu endommagé en roulant à 50 mph/80 km/h maximum.

Poursuite du voyage avec une crevaison

Veillez noter les informations suivantes en cas de poursuite du voyage avec un pneu endommagé :

1. Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.
2. Ne plus dépasser la vitesse de 50 mph/80 km/h.
3. Contrôler la pression de gonflage des quatre pneus à la prochaine occasion.

Kilométrage possible en cas de crevaison

La distance qui peut être parcourue varie en fonction du chargement et de la sollicitation du véhicule, par exemple de la vitesse, de l'état de la chaussée ou de la température extérieure. La distance peut diminuer ou au contraire augmenter avec un style de conduite modéré.

Avec un chargement moyen et en cas de faible sollicitation, il est possible de parcourir jusqu'à 50 miles/80 km.

Comportement routier avec un pneu endommagé

Le fait de rouler avec un pneu endommagé modifie le comportement routier du véhicule, ce qui peut avoir, par exemple, les conséquences suivantes :

- Le véhicule dérape plus rapidement.
- La distance de freinage est plus longue.
- Le comportement directeur intrinsèque est différent.

Adapter le style de conduite. Éviter tout braquage brusque ou passage sur des obstacles, tels que des trottoirs ou des nids de poule.

Défaillance totale du pneu

Des vibrations ou des bruits forts pendant le trajet peuvent annoncer la défaillance totale du pneu.

Réduire votre vitesse et stopper le véhicule sinon, des éléments du pneu risquent de se détacher et de provoquer un accident.

Ne pas continuer à rouler. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Limites du système

Température

La pression de gonflage dépend de la température du pneu.

Avec l'accroissement de la température du pneu, par exemple pendant la conduite ou du fait du rayonnement solaire, la pression de gonflage augmente.

La pression de gonflage diminue lorsque la température du pneu baisse.

En raison des seuils d'avertissement définis, le système peut par conséquent émettre un avertissement en cas de chute brutale de la température.

Après un avertissement en raison de la température, les pressions de consigne s'affichent de nouveau sur l'unité d'interaction après un court trajet.

Baisse soudaine de la pression de gonflage

Le système n'est pas en mesure de signaler les dommages de pneu graves et soudains causés par une influence extérieure et qui entraînent une perte de pression.

Non-exécution de la réinitialisation

Le système ne fonctionne pas correctement avec des pneus avec homologation spéciale si aucune réinitialisation n'a été effectuée. Par exemple, une crevaison est signalée malgré des pressions de gonflage des pneus correctes.

Dysfonctionnement

Message

Le contrôle de pression des pneus affiche un message en cas de dysfonctionnement.



Le voyant jaune clignote, puis reste allumé. Un message Check-Control s'affiche. Les chutes de pression des pneus ne sont éventuellement pas détectées.

Mesure

Procéder de la manière suivante en cas de dysfonctionnement du contrôle de pression des pneus :

- Le cas échéant, faire contrôler les roues si une roue sans capteur de pression des pneus est montée.
- En cas d'interférence causée par des installations ou appareils ayant la même fréquence d'émission, le système s'active automatiquement après avoir quitté le champ d'interférence.
- Dans le cas des pneus avec homologation spéciale, le système n'a pas pu terminer sa réinitialisation. Réinitialiser à nouveau le système.
- Si le contrôle de pression des pneus est à nouveau défaillant, confier le contrôle du système à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Explication requise par NHTSA/FMVSS 138 du contrôle de pression des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (s'il y en a une), doit être contrôlé une fois par mois à froid et doit être regonflé à la pression recommandée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression des pneus. (Si le véhicule est équipé de pneus d'une taille différente que celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, il faut déterminer la pression correcte pour ces pneus.) Comme équipement de sécurité supplémentaire, votre véhicule comporte un contrôle de pression des pneus - TPM - qui allume un voyant de pression insuffisante quand un ou plusieurs de vos pneus est sous-gonflé de façon significative. Lorsque le voyant d'alerte de pression faible s'allume, il faut s'arrêter et vérifier les pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de rouler avec un pneu nettement sous-gonflé entraîne une surchauffe du pneu et peut provoquer son éclatement. Un manque de pression peut également augmenter la consommation d'essence et réduire la durée de vie de la bande de roulement ; elle a également une influence sur la maîtrise et la capacité de freinage du véhicule. Ne pas oublier que l'alarme-pneu ne peut se substituer à un entretien correct des pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression adaptée, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau suffisant pour déclencher l'allumage du voyant d'alerte de pression insuffisante de l'alarme-pneu. Votre véhicule est aussi équipé d'un contrôleur de fonctionnement de l'alarme-pneu TPM pour vous avertir quand le système ne fonctionne pas correctement. Le contrôleur de fonctionnement de l'alarme-pneu est combiné au témoin de sous-gonflage. Lorsque le système détecte une défectuosité, le voyant d'alerte clignote

pendant environ une minute, puis reste allumé. Cette séquence se répète lors de chaque démarrage tant que le dysfonctionnement subsiste. Lorsque l'indicateur de défaut est allumé, le système peut ne pas détecter ou signaler la pression insuffisante d'un pneu. Le mauvais fonctionnement de l'alarme-pneu peut avoir différentes causes, notamment le montage de pneus ou de roues de rechange qui empêchent l'alarme-pneu de fonctionner correctement. Toujours vérifier l'indicateur de défaut de l'alarme-pneu après le remplacement d'un pneu ou d'une roue du véhicule pour s'assurer que le pneu ou la roue de rechange ne perturbe pas le fonctionnement de l'alarme-pneu.

Mesure individuelle de pression des pneumatiques

Principe

L'indicateur de crevaison détecte une perte de pression des pneus pendant la conduite et signale quand la pression de gonflage des pneus a chuté.

Le système ne mesure pas la pression de gonflage réelle des pneus.

Le système détecte une perte de pression dans un pneu en comparant les vitesses de rotation des différentes roues pendant la conduite.

En cas de perte de pression des pneus, le diamètre de la roue correspondante est modifié et, ainsi, sa vitesse de rotation. La différence est détectée et signalée comme une crevaison.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la mesure individuelle de pression des pneumatiques :

- Une initialisation a été effectuée avec une pression de gonflage correcte après un changement de pneu ou de roue.
- Après une adaptation de la pression de gonflage des pneus à une nouvelle valeur, le système a été initialisé.

Affichage d'état

Il est possible d'afficher l'état de la mesure individuelle de pression des pneumatiques sur l'unité d'interaction, par exemple pour savoir si elle est activée.

Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Mesure individuelle de pression des pneumatiques ».

Initialisation requise

Une initialisation de la mesure individuelle de pression des pneumatiques est nécessaire dans les situations suivantes :

- Après une adaptation de la pression de gonflage des pneus.
- Après un changement de roues ou de pneus.

Initialisation du système

L'initialisation permet de définir les pressions de gonflage des pneus réglées comme référence pour la détection d'une crevaison. L'initialisation démarre à la confirmation des pressions de gonflage des pneus.

Ne pas initialiser le système lorsque le véhicule roule avec des chaînes neige.

1. Pour initialiser la mesure individuelle de pression des pneumatiques, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Mesure individuelle de pression des pneumatiques ».
2. Activer l'état de marche.

3. « Réinitialiser »

4. Démarrer.

L'initialisation se termine pendant la conduite, qui peut être interrompue à tout moment.

L'initialisation se poursuit automatiquement lors de la reprise de la conduite.

Messages

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Un pneu normal endommagé présentant une pression de gonflage insuffisante ou nulle compromet le comportement routier du véhicule, notamment son comportement directionnel et son comportement au freinage. Les pneus permettant de rouler à plat peuvent maintenir une stabilité limitée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas continuer à rouler si le véhicule est équipé de pneus normaux. Tenir compte des remarques concernant les pneus permettant de rouler à plat et la poursuite du voyage avec de tels pneus.

Signalisation d'une crevaison

Un message apparaît en cas de crevaison.

En cas de message signalant une crevaison, le contrôle de stabilité dynamique est activé le cas échéant.



Un voyant d'avertissement jaune s'allume sur l'unité d'interaction.

Par ailleurs, un symbole avec un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction.

Symbole Cause possible



Une crevaison ou une perte importante de pression a été détectée.

Mesure

1. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.
2. Vérifier si le véhicule est équipé de pneus normaux ou de pneus permettant de rouler à plat.

Les pneus permettant le roulage à plat portent un symbole circulaire avec les lettres RSC sur le flanc du pneu.

3. Respecter les consignes concernant la conduite à tenir en cas de crevaison.

Conduite à tenir en cas de crevaison

Pneus normaux

1. En cas de crevaison, identifier le pneu endommagé.
2. Contrôler la pression de gonflage des quatre pneus, par exemple avec l'affichage de la pression de gonflage des pneus d'un kit anticrevaison.

Si la pression de gonflage est correcte dans les quatre pneus, il est possible que l'avertisseur de crevaison n'ait pas été initialisé. Initialiser le système.

Si l'endommagement du pneu ne peut pas être identifié, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

3. Réparer la crevaison, par exemple avec un kit de réparation des pneus ou en changeant la roue.

Pneus permettant le roulage à plat

Consigne de sécurité



AVERTISSEMENT

Des pneus permettant de rouler à plat qui présentent une pression de gonflage insuffisante ou nulle modifient le comportement routier du véhicule. Entre autres, la stabilité directionnelle au freinage est réduite, la distance de freinage allongée et le comportement directeur intrinsèque différent. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Rouler avec retenue et ne pas dépasser une vitesse de 50 mph/80 km/h.



AVERTISSEMENT

Des vibrations ou des bruits forts pendant le trajet peuvent annoncer la défaillance totale du pneu. Les pièces du pneu peuvent se détacher. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Ne pas reprendre la route. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Vitesse maximale

Il est possible de poursuivre un trajet avec un pneu endommagé en roulant à 50 mph/80 km/h maximum.

Poursuite du voyage avec une crevaison

Veuillez noter les informations suivantes en cas de poursuite du voyage avec un pneu endommagé :

- Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.
- Ne plus dépasser une vitesse de 50 mph/80 km/h.
- Contrôler la pression de gonflage des quatre pneus à la prochaine occasion. Si la pression de gonflage est correcte dans les quatre pneus, il est possible que l'avertisseur de crevaison n'ait pas été initialisé. Dans ce cas, initialiser le système.

Kilométrage possible en cas de crevaison

La distance qui peut être parcourue varie en fonction du chargement et de la sollicitation du véhicule, par exemple de la vitesse, de l'état de la chaussée ou de la température extérieure. La distance peut diminuer ou au contraire augmenter avec un style de conduite modéré.

Avec un chargement moyen et en cas de faible sollicitation, il est possible de parcourir jusqu'à 50 miles/80 km.

Comportement routier avec un pneu endommagé

Le fait de rouler avec un pneu endommagé modifie le comportement routier du véhicule, ce qui peut avoir, par exemple, les conséquences suivantes :

- Le véhicule dérape plus rapidement.
- La distance de freinage est plus longue.
- Le comportement directeur intrinsèque est différent.

Adapter le style de conduite. Éviter tout braquage brusque ou passage sur des obstacles, tels que des trottoirs ou des nids de poule.

Défaillance totale du pneu

Des vibrations ou des bruits forts pendant le trajet peuvent annoncer la défaillance totale du pneu.

Réduire votre vitesse et stopper le véhicule sinon, des éléments du pneu risquent de se détacher et de provoquer un accident.

Ne pas continuer à rouler. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Limites du système

La mesure individuelle de pression des pneumatiques peut réagir tardivement ou ne pas fonctionner correctement dans les situations suivantes :

- Le système n'est pas en mesure de détecter une perte de pression naturelle et uniforme dans les quatre pneus. En conséquence, vérifier régulièrement la pression de gonflage des pneus.
- Des dommages graves et soudains aux pneus dus à des influences extérieures ne peuvent pas être signalés.
- Le système n'a pas été initialisé.
- Le véhicule roule sur chaussée enneigée ou glissante.
- En cas de conduite sportive, par exemple avec un patinage des roues motrices ou une forte accélération transversale.
- Le véhicule roule avec des chaînes neige.

Dépannage en cas de crevaison

En cas de crevaison, prendre les mesures de sécurité suivantes :

- Garer le véhicule en lieu sûr, à l'écart de la circulation, sur un sol ferme et non glissant.
- Allumer les feux de détresse.
- Serrer le frein de stationnement.
- Bloquer le verrouillage du volant dans la position des roues en ligne droite.

- Dès que la fluidité du trafic le permet, faire descendre tous les passagers et les amener hors de la zone à risque, par exemple derrière la glissière de sécurité.
- Placer éventuellement le triangle de présignalisation ou le feu de détresse clignotant à une distance appropriée.

Réparer la crevaison, par exemple avec un kit de réparation des pneus ou en changeant la roue.

Kit de réparation des pneus

Principe

Le kit de réparation des pneus permet d'étanchéifier rapidement des endommagements mineurs du pneu afin de poursuivre le voyage.

La pâte d'étanchéité ajoutée obture l'endommagement par l'intérieur en durcissant.

Le compresseur peut être utilisé pour le contrôle de la pression de gonflage.

L'utilisation du kit de réparation des pneus peut s'avérer inefficace en cas d'endommagement du pneu supérieur à env. 0,16 po/4 mm

Généralités

- Observer les consignes d'utilisation du kit de réparation des pneus fournies sur le compresseur et le spray de produit d'étanchéité.
- Laisser les corps étrangers à l'intérieur du pneu. Retirer les corps étrangers uniquement s'ils dépassent nettement du pneu.

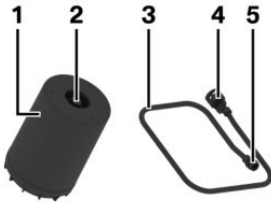
Aperçu

Rangement

Selon l'équipement, les kits de réparation des pneus sont rangés comme suit :

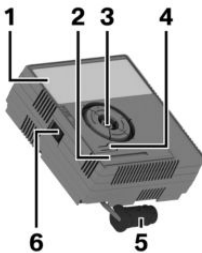
- Dans le compartiment à bagages, sous le plancher de compartiment à bagages.
- Dans le compartiment à bagages, côté gauche ou côté droit.
- Dans le compartiment à bagages, derrière une garniture latérale.

Spray prod. étanch. et flexible rempliss.



- 1 Spray de produit d'étanchéité
- 2 Sortie de spray de produit d'étanchéité
- 3 Flexible de remplissage
- 4 Connexion spray produit d'étanchéité
- 5 Connexion de la valve de roue

Compresseur



- 1 Compresseur
- 2 Affichage pression de gonflage des pneus
- 3 Support du spray de produit d'étanchéité
- 4 Touche de soupape réductrice de pression

- 5 Fiche pour prise
- 6 Interrupteur marche/arrêt

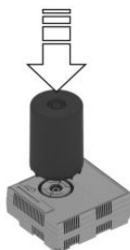
Mesures de sécurité

Respecter les mesures de sécurité suivantes lorsque vous utilisez le kit de réparation des pneus :

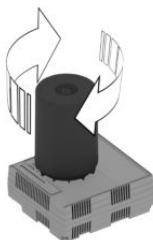
- Garer le véhicule le plus loin possible de la circulation et sur un sol stabilisé.
- Allumer les feux de détresse.
- Serrer le frein de stationnement.
- Bloquer le verrouillage du volant dans la position des roues en ligne droite.
- Dès que la fluidité du trafic le permet, faire descendre tous les passagers et les amener hors de la zone à risque, par exemple derrière la glissière de sécurité.
- Placer éventuellement le triangle de pré-signalisation ou le feu de détresse clignotant à une distance appropriée.
- Retirer l'autocollant d'avertissement de la vitesse maximale autorisée situé sur le récipient du produit d'étanchéité et le coller à l'intérieur du véhicule dans une zone bien visible.

Préparation du kit de réparation des pneus

1. Pour préparer le kit anti-crevaison, insérer le spray de produit d'étanchéité dans le support sur le carter de compresseur.



2. Tourner le flacon de produit d'étanchéité à 90° dans le sens horaire jusqu'en butée.

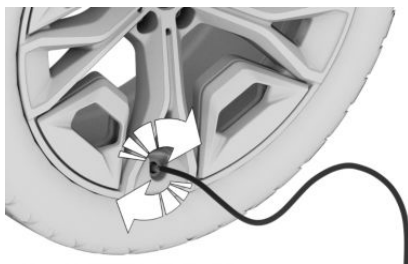


3. Raccorder le flexible de remplissage à la sortie du flacon de produit d'étanchéité et tourner à 90° dans le sens horaire jusqu'en butée.



4. Dévisser le capuchon de valve de pneu sur la roue.

5. Visser la pièce de raccordement du flexible de remplissage sur la valve.



6. Tandis que le compresseur est encore éteint, brancher la fiche dans la prise de courant dans l'intérieur du véhicule.

Pâte d'étanchéité

Consignes de sécurité

DANGER

Lorsque le tuyau d'échappement est bouché ou que la ventilation est insuffisante, des gaz d'échappement nocifs peuvent pénétrer dans le véhicule. Les gaz d'échappement contiennent des matières dangereuses incolores et inodores. Dans les locaux fermés, les gaz d'échappement peuvent également s'accumuler à l'extérieur du véhicule. Il y a un danger de mort. Maintenir libre le tuyau d'échappement et assurer une ventilation suffisante.

REMARQUE

Le compresseur peut surchauffer en cas de fonctionnement prolongé. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas faire tourner le compresseur plus de 10 minutes.

Injection du produit d'étanchéité

1. L'état opérationnel ou l'état de marche étant activés, allumer le compresseur.

Pendant le remplissage du produit d'étanchéité, l'affichage de la pression de gonflage des pneus peut brièvement atteindre jusqu'à env. 6 bar/87 psi avant de revenir à la pression de gonflage réelle. Ne pas éteindre le compresseur au cours de cette phase.

2. Arrêter le compresseur lorsque la pression de gonflage des pneus de 2,5 bar/36 psi est atteinte.

Contrôle de la pression de gonflage des pneus

Généralités

Lire la pression de gonflage des pneus sur l'affichage de la pression de gonflage des pneus du compresseur afin de la contrôler. La pression de gonflage des pneus doit atteindre au moins 2,5 bar/36 psi.

La pression de gonflage des pneus est trop élevée

Lorsque la pression de gonflage des pneus est trop élevée, la réduire à l'aide de la sou-pape réductrice de pression sur le compresseur.

La pression de gonflage minimale des pneus n'est pas atteinte

Si la pression de gonflage des pneus minimum de 2,5 bar/36 psi n'est pas atteinte, interrompre le trajet. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

La pression de gonflage minimale des pneus est atteinte

Procéder de la manière suivante si la pression de gonflage des pneus atteint au moins 2,5 bar/36 psi :

1. Débrancher la fiche de la prise située à l'intérieur du véhicule.
2. Détacher le flexible du flacon de produit d'étanchéité de pneu et de la valve sur la roue.
3. Visser le capuchon de valve de pneu sur la valve.
4. Ranger le kit de réparation des pneus dans le compartiment à bagages.
5. Rouler immédiatement sur 6 miles/10 km afin que le produit d'étanchéité se répartisse uniformément dans le pneu.

Ne pas dépasser la limitation de vitesse de 50 mph/80 km/h.

Si possible, ne pas descendre en dessous de 12 mph/20 km/h.

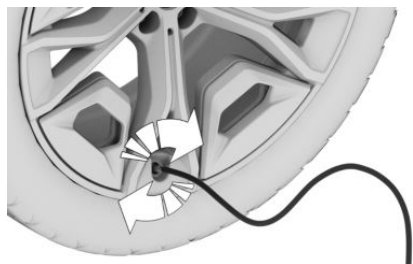
Pendant les premiers tours de roue, la pâte d'étanchéité risque de s'écouler de la zone endommagée.

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

Procéder de la manière suivante pour adapter la pression de gonflage des pneus après avoir utilisé le kit de réparation des pneus :

1. S'arrêter à un endroit approprié.
2. Raccorder le flexible de remplissage directement au compresseur et le tourner à 90° dans le sens horaire jusqu'à l'entendre s'enclencher.
3. Dévisser le capuchon de valve de pneu sur la roue et visser la pièce de raccor-

dement du flexible de remplissage sur la valve.



4. Brancher la fiche à la prise située à l'intérieur du véhicule.
5. Lire la pression de gonflage des pneus sur l'affichage de la pression de gonflage des pneus du compresseur.
Si la pression de gonflage des pneus n'atteint pas au moins 1,3 bar/19 psi, interrompre le trajet. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.
6. Corriger la pression de gonflage des pneus à 2,5 bar/36 psi.
 - Pour augmenter la pression de gonflage des pneus, l'état opérationnel ou l'état de marche étant activé, allumer le compresseur et le laisser fonctionner pendant 10 minutes au maximum.
 - Pour réduire la pression de gonflage des pneus, appuyer sur la touche de la soupape réductrice de pression du compresseur.
3. Détachez le flexible du compresseur et dévissez la valve sur la roue.
4. Visser le capuchon de valve de pneu sur la valve.
5. Ranger le kit de réparation des pneus avec le flexible dans le compartiment à bagages.

Poursuite du trajet

Reprendre immédiatement la route après avoir utilisé le kit de réparation des pneus.

Réinitialiser la mesure individuelle de pression des pneumatiques ou le contrôle de pression des pneus.

Ne pas dépasser la limitation de vitesse de 50 mph/80 km/h.

Ne pas dépasser le kilométrage maximum de 125 miles/200 km.

Faire remplacer le pneu défectueux et le spray de produit d'étanchéité du kit de réparation de pneu dès que possible.

Plus d'informations :

- Mesure individuelle de pression des pneumatiques, voir page 343.
- Contrôle de pression des pneus, voir page 334.

Limites du système

S'il est impossible de faire en sorte que le pneu soit prêt pour la conduite, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Si le système est équipé du système de contrôle de la pression des pneus, tenir compte des points suivants : l'utilisation de produit d'étanchéité peut endommager le capteur de pression des pneus. Si le capteur de pression des pneus est endommagé, faire remplacer le capteur de pression des pneus à la prochaine occasion.

Démontage et rangement du kit de réparation des pneus

Procéder de la manière suivante pour démonter et ranger le kit de réparation des pneus :

1. Couper le contact du compresseur.
2. Débrancher la fiche de la prise située à l'intérieur du véhicule.

Changement de roue/pneu

Principe

Si le véhicule est équipé de pneus permettant de rouler à plat ou si un kit anticrevaison est utilisé, il n'est pas toujours nécessaire de changer immédiatement la roue en cas de perte de pression de gonflage suite à une crevaison.

Si nécessaire, l'outillage adapté pour le changement de roue est disponible comme accessoire, par exemple le cric du constructeur automobile, auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le cric est prévu pour soulever brièvement le véhicule pendant le changement de roue. Même en observant les mesures de sécurité, il est possible que le véhicule soulevé chute en cas de basculement du cric. Il y a risque de blessures et danger de mort. Lorsque le véhicule est soulevé avec un cric, ne pas se coucher sous le véhicule et ne pas activer l'état de marche.

AVERTISSEMENT

Si des cales, telles que des blocs de bois ou autres, sont posées sous le cric, sa capacité de charge ne peut pas être atteinte étant donné que la hauteur est limitée. La capacité de charge des blocs de bois risque d'être dépassée et le véhicule risque de basculer. Il y a risque de blessures et danger de mort. Ne poser aucune cale sous le cric.

AVERTISSEMENT

Le cric du constructeur du véhicule est conçu pour changer de roue en cas de crevaison. Le cric n'est pas conçu pour une utilisation fréquente, par exemple pour le remplacement des pneus été par des pneus hiver. Le cric risque de se coincer ou d'être endommagé en cas d'utilisation fréquente. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Utiliser le cric uniquement pour monter une roue de secours ou d'appoint en cas de crevaison.

AVERTISSEMENT

Sur un sol mou, non plan ou glissant, par exemple neige, glace, carrelage ou autre, le cric peut déraper. Il y a risque de blessures. Procéder au changement de roue sur une surface plane, dure et non glissante.

AVERTISSEMENT

Le cric est conçu uniquement pour soulever le véhicule et est optimisé pour les ancrages de cric sur le véhicule. Il y a risque de blessures. Ne pas soulever d'autre véhicule ni tout autre charge avec le cric.

AVERTISSEMENT

Si le cric n'est pas inséré dans l'ancrage prévu à cet effet, il peut endommager le véhicule lorsqu'il se lève ou déraper. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lors du levage, s'assurer que le cric est correctement inséré dans le logement prévu à cet effet à côté du passage de roue.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est soumis à des forces latérales après avoir été soulevé sur cric, il risque de tomber du cric. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lorsque le véhicule est soulevé, n'exercer aucune force sur le côté et ne tirer pas brusquement dessus. Faire retirer une roue bloquée par un Réparateur Agréé, par un Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

REMARQUE

L'utilisation d'une visseuse à chocs pour desserrer ou serrer la vis de blocage de roue peut endommager cette dernière. Il y a un risque de dommages matériels. Utiliser uniquement une clé pour vis de roue pour desserrer et serrer la vis de blocage de roue.

Caler le véhicule pour qu'il ne risque pas de rouler

Généralités

Lors du changement de roue, le constructeur du véhicule recommande de serrer le frein de stationnement et d'empêcher le véhicule de se mettre à rouler.

Sur surface plane



Placer une cale ou tout autre objet adapté devant et derrière la roue se trouvant en diagonale du côté opposé à celle qui doit être remplacée.

En cas de pente légère



Placer des cales ou d'autres objets appropriés, par exemple des pierres dans le sens opposé au roulement sous les roues de l'essieu avant et de l'essieu arrière.

Antivol de roue

Principe

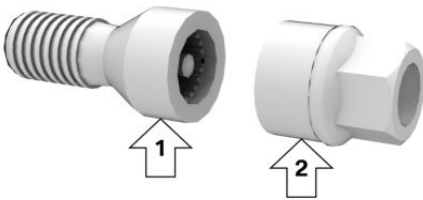
L'antivol de roue offre une protection efficace contre le vol de roue.

Les vis de blocage sont dotées d'un codage spécial. Seul l'adaptateur adapté au codage permet d'ouvrir les écrous antivol.

Aperçu

Selon l'équipement, l'adaptateur pour antivol de roue est rangé comme suit, éventuellement dans un sac :

- Dans le compartiment à bagages, sous le plancher de compartiment à bagages.
- Dans le compartiment à bagages, côté gauche ou côté droit.
- Dans le compartiment à bagages, derrière une garniture latérale.



- Vis de blocage, flèche 1.
- Adaptateur, flèche 2.

Dévisage de la vis de blocage

1. Pour dévisser la vis de blocage, placer l'adaptateur sur l'antivol de roue.
2. Dévisser la vis de blocage.
3. Après le dévisage, retirer l'adaptateur.

Vissage de la vis de blocage

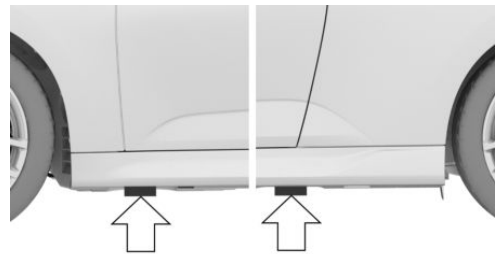
1. Pour visser la vis de blocage, placer l'adaptateur sur l'antivol de roue. Tourner l'adaptateur jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur la vis de blocage.
2. Visser la vis de blocage. Le couple de serrage est de 101 lb pi/140 Nm.
3. Retirer l'adaptateur après le vissage.

Mesures de sécurité

Pour le changement de roue, les mesures de sécurité suivantes doivent être respectées :

- Garer le véhicule en lieu sûr, à l'écart de la circulation, sur un sol ferme et non glissant.
- Allumer les feux de détresse.
- Serrer le frein de stationnement.
- Bloquer le verrouillage du volant dans la position des roues en ligne droite.
- Engager un rapport ou placer le levier sélecteur en position P.
- Dès que la fluidité du trafic le permet, faire descendre tous les passagers et les amener hors de la zone à risque, par exemple derrière la glissière de sécurité.
- Placer éventuellement le triangle de présignalisation ou le feu de détresse clignotant à une distance appropriée.
- Selon l'équipement, retirer le kit de changement de roue et, le cas échéant, la roue de secours du véhicule.
- Immobiliser également le véhicule pour qu'il ne se mette pas à rouler.
- Desserrer les vis de roue d'un demi-tour.

Ancrages de cric



Les ancrages de cric se trouvent aux endroits indiqués.

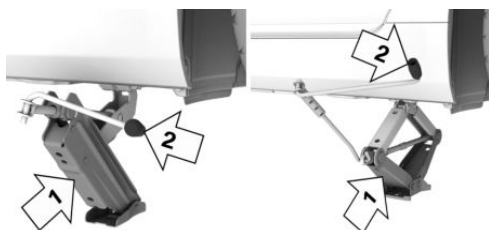
Levage du véhicule

AVERTISSEMENT

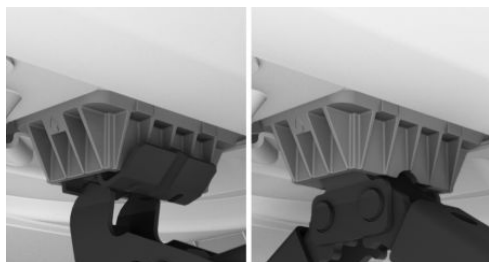
Les mains ou les doigts peuvent être coincés lors de l'utilisation du cric. Il y a risque de blessures. Lors de l'utilisation du cric, conserver la position décrite des mains et ne pas en changer.

Procéder de la manière suivante pour soulever le véhicule afin de changer une roue :

1. Maintenir le cric d'une main, flèches 1. De l'autre main, saisir la manivelle de cric ou le bras, flèches 2.



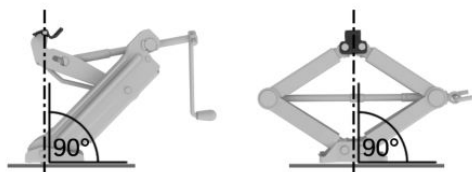
2. Introduire le cric dans l'ancrage de cric le plus proche de la roue à changer.



3. Sortir le cric en tournant la manivelle de cric ou le levier dans le sens horaire.



4. Retirer la main du cric dès qu'il est soumis à la charge et continuer de tourner la manivelle de cric ou le levier d'une main.
5. Veiller que le pied de cric sorte à la verticale et que le cric repose au sol sur toute sa surface.



6. Sortir le cric jusqu'à ce que la roue concernée se soulève au maximum de 1,2 pouces/3 cm par rapport au sol.

Montage de la roue

Si nécessaire, ne monter qu'une roue de secours à la fois.

Procéder de la manière suivante pour changer une roue :

1. Dévisser les vis de roue.
2. Retirer la roue.
3. Installer la nouvelle roue ou la roue de secours et visser manuellement au moins deux vis de roue en croix.

Si des jantes en alliage léger non originales du constructeur sont montées, utiliser, le cas échéant, les vis de roue qui correspondent aux roues.

4. Serrer les vis de roue restantes à la main et serrer toutes les vis de roue en croix.
5. Tourner la manivelle du cric dans le sens antihoraire pour replier le cric et faire redescendre le véhicule.
6. Retirer le cric et le ranger en lieu sûr.

Après le changement de roue

Après le changement de roue, réaliser les opérations suivantes :

1. Serrer les vis de roue en croix. Le couple de serrage est de 101 lb pi/140 Nm.
2. Si nécessaire, ranger la roue défectueuse dans le compartiment à bagages.
3. Contrôler la pression de gonflage des pneus à la prochaine occasion et la corriger le cas échéant.
4. Réinitialiser la mesure individuelle de pression des pneumatiques ou le contrôle de pression des pneus.
5. Faire contrôler la fixation solide des vis de roue avec une clé dynamométrique calibrée.
6. Rouler jusqu'à chez un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou jusqu'à un atelier spécialisé pour faire remplacer le pneu endommagé.

Compartiment moteur

Équipement du véhicule

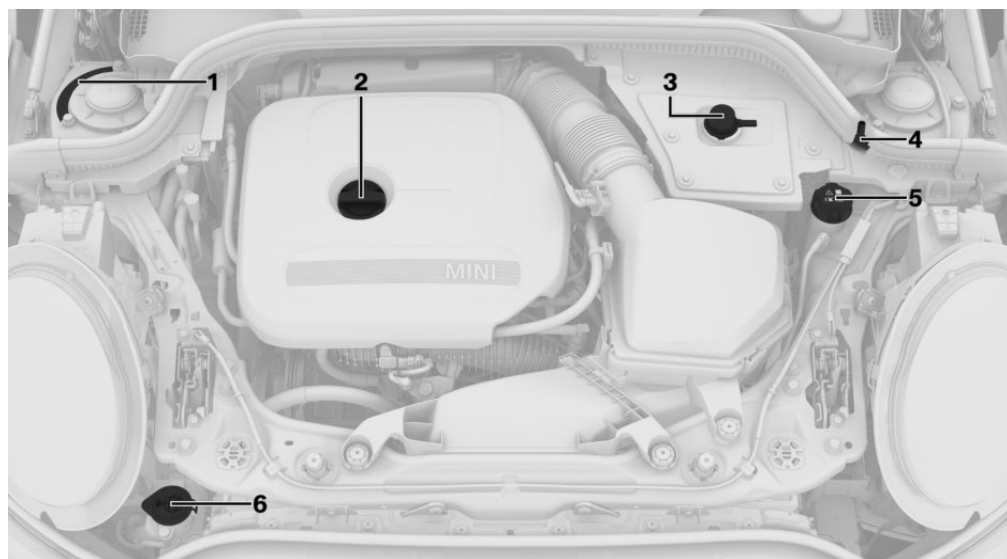
Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir pro-

che en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Aperçu



1 Numéro d'identification du véhicule	5 Réservoir de liquide de refroidissement moteur
2 Orifice de remplissage d'huile	6 Goulotte de remplissage pour liquide de lave-glace
3 Aide au démarrage, pôle positif batterie	
4 Aide au démarrage, pôle négatif batterie	

Capot

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les interventions effectuées de façon non conforme dans le compartiment moteur peuvent endommager des composants et entraîner un risque pour la sécurité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Le constructeur du véhicule recommande de confier les interventions dans le compartiment moteur à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur abrite des pièces en mouvement. Certaines pièces peuvent se trouver en mouvement même lorsque le véhicule est coupé, par exemple le ventilateur du radiateur. Il y a un risque de blessures. Ne pas introduire la main dans la zone de déplacement de pièces en mouvement. S'assurer que les vêtements et les cheveux sont éloignés des pièces mobiles.

AVERTISSEMENT

Côté intérieur, le capot présente des pièces en saillie, par exemple un crochet de verrouillage. Il y a un risque de blessures. Lorsque le capot est ouvert, tenir compte des pièces en saillie et se tenir écarté de ces zones.

AVERTISSEMENT

Un capot non correctement verrouillé peut s'ouvrir pendant la conduite et limiter la visibilité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. S'ar-

rêter immédiatement et refermer correctement le capot.

AVERTISSEMENT

Des parties du corps peuvent être coincées lors de l'ouverture et la fermeture du capot. Il y a un risque de blessures. Lors de l'ouverture et de la fermeture, veiller à ce que la zone de déplacement du capot soit libre.

REMARQUE

Les essuie-glace dépliés peuvent être coincés lors de l'ouverture du capot moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Avant l'ouverture du capot moteur, veiller à ce que les essuie-glace avec balais montés reposent bien sur le pare-brise.

REMARQUE

Lors de sa fermeture, le capot doit s'enclencher complètement. Une pression supplémentaire risque d'endommager le capot. Il y a un risque de dommages matériels. Ouvrir de nouveau le capot et le laisser retomber. Éviter d'appuyer encore une fois sur le capot moteur une fois fermé.

Ouvrir le capot

1. Tirer sur le levier d'ouverture du capot au plancher, flèche 1.



Le capot de coffre avant se déverrouille.

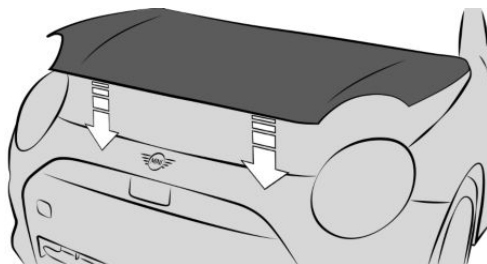


2. Relâcher le levier et le tirer de nouveau, flèche 2.

Il est possible d'ouvrir le capot.

3. Tenir compte des pièces en saillie sur le capot.

Fermeture du capot



Laisser retomber le capot d'une hauteur d'environ 20 pouces/50 cm.

Le capot doit s'enclencher des deux côtés.

Consommables

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Carburant recommandé

Généralités

Selon les régions, beaucoup de stations-service proposent des carburants qui sont adaptés aux conditions hivernales ou estivales. Le carburant proposé en hiver facilite par exemple le démarrage à froid.

Essence

Généralités

Pour une consommation de carburant optimale, l'essence doit être sans soufre ou à faible teneur en soufre.

Les carburants identifiés sur la pompe à essence comme contenant des métaux ne doivent pas être utilisés.

Il est possible de ravitailler avec des carburants d'une teneur maximale en éthanol de 15 %, par exemple E10 ou E15.

Les données de puissance et de consommation correspondent à une utilisation avec du carburant RON 98 E10.

Des bruits de cognement et des anomalies de conduite et acoustiques sont possibles lors de l'utilisation d'un carburant avec une teneur en éthanol comprise entre 10 % et

15 %. Ceux-ci n'affectent pas la durée de vie du moteur.

Consignes de sécurité

⚠ ATTENTION

L'utilisation de carburants de mauvaise qualité risque de produire des dépôts nuisibles sur le moteur ou de l'endommager. En outre, cela peut entraîner des problèmes de calage du moteur, de démarrage et de conduite, notamment dans certaines circonstances liées à l'environnement telles qu'une température ambiante ou une altitude élevée.

En cas de problèmes de conduite, il est recommandé d'utiliser une essence de qualité supérieure et avec un indice d'octane plus élevé - chiffre AKI - pendant quelques pleins du réservoir. Afin d'éviter la formation de dépôts nuisibles dans le moteur, il est fortement recommandé d'acheter l'essence dans une station spécialisée pour les moteurs Tier.

Le non-respect de ces recommandations peut aussi rendre nécessaires des interventions en dehors de l'entretien programmé.

⚠ AVERTISSEMENT

De petites quantités de carburant ou d'additifs incorrects suffisent déjà à endommager l'installation de carburant et le moteur. En outre, le pot catalytique peut être durablement endommagé. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Pour les moteurs essence, ne pas remplir ou mélanger les produits suivants :

- D'essence au plomb.
- D'additifs métalliques, par exemple manganèse ou fer.

Après une erreur de carburant, ne pas placer le véhicule à l'état opérationnel. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

REMARQUE

Le carburant présentant une qualité minimum inférieure à AKI 87 peut nuire au bon fonctionnement du moteur ou endommager ce dernier. Il y a un risque de dommages matériels. Ne ravitaillez pas le véhicule avec un carburant dont la qualité est inférieure à AKI 87.

REMARQUE

Des carburants incorrects peuvent endommager l'installation de carburant et le moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas utiliser de carburant dont la teneur en éthanol est supérieure à la valeur recommandée. Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol, par exemple M5 à M100.

Qualité d'essence

AKI 91.

John Cooper Works :

AKI 93.

Qualité minimale

AKI 87.

Des anomalies de conduite et acoustiques sont possibles lors de l'utilisation d'un carburant présentant au minimum cet indice AKI. Des bruits de cognement peuvent apparaître, en particulier lors du démarrage du

moteur à haute température. Cela n'affecte pas la durée de vie du moteur.

Huile moteur

Principe

La consommation d'huile moteur et les propriétés de l'huile moteur dépendent du style de conduite et des conditions d'utilisation.

C'est pourquoi, après chaque ravitaillement, contrôler le niveau d'huile moteur en procédant à une mesure détaillée.

La consommation d'huile moteur peut augmenter, par exemple dans les situations suivantes :

- Conduite sportive.
- Rodage du moteur.
- Mode ralenti du moteur.
- En cas d'utilisation de types d'huile moteur non homologués.

Selon le niveau d'huile moteur et les propriétés de l'huile moteur, différents messages Check-Control apparaissent sur l'unité d'interaction.

Le constructeur du véhicule recommande de confier la vidange d'huile moteur à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Un niveau d'huile moteur insuffisant entraîne des dommages au moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Ajouter immédiatement de l'huile moteur.

REMARQUE

Une quantité trop importante d'huile moteur peut endommager le moteur ou le catalyseur. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas trop remplir d'huile moteur. En cas de trop plein d'huile moteur, faire rectifier le niveau d'huile par un Réparateur Agréé, par un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

REMARQUE

L'huile moteur qui n'est pas remplacée à temps peut entraîner une usure accrue du moteur et, ainsi, des dommages au moteur. Il y a risque de dommage matériel. Il est recommandé de ne pas dépasser les intervalles de maintenance indiqués dans le véhicule.

Mesure électronique du niveau d'huile

Principe

La mesure électronique du niveau d'huile repose sur deux principes de mesure :

- La surveillance.
- La mesure détaillée.

Si les trajets courts sont fréquents ou le style de conduite est sportif, par exemple avec des virages rapidement négociés, procéder régulièrement à une mesure détaillée.

Surveillance

Principe

Le niveau d'huile moteur est surveillé électroniquement pendant la conduite et affiché sur l'unité d'interaction MINI.

Si le niveau d'huile moteur n'est plus compris dans la plage autorisée, un message Check-Control s'affiche.

Conditions de fonctionnement

La condition de fonctionnement suivante s'applique à la mesure électronique du niveau d'huile :

Une valeur mesurée à jour est disponible après un trajet normal d'environ 30 minutes.

Affichage du niveau d'huile moteur

Pour afficher le niveau d'huile moteur, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Niveau d'huile moteur ».

Limites du système

Si les trajets courts sont fréquents ou le style de conduite est sportif, il est possible que la valeur mesurée ne soit pas disponible. Dans ce cas, la valeur mesurée du dernier trajet suffisamment long s'affiche.

Mesure détaillée

Principe

Pendant une mesure détaillée, le niveau d'huile moteur est contrôlé à l'arrêt et affiché sur une échelle graduée.

Si le niveau d'huile moteur n'est plus compris dans la plage autorisée, un message Check-Control apparaît sur l'unité d'interaction.

Généralités

Le régime de ralenti augmente légèrement au cours de la mesure du niveau d'huile moteur.

Conditions de fonctionnement

Pour une mesure détaillée, tenir compte des conditions de fonctionnement suivantes :

- Le véhicule se trouve à l'horizontale.
- L'état de marche est activé en appuyant sur le commutateur Start/Stop.
- Le moteur est à température de service.
- Le levier sélecteur est en position N ou P et la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.

Effectuer la mesure détaillée

Pour effectuer une mesure détaillée du niveau d'huile moteur, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Niveau d'huile moteur » / « Mesure niveau huile » / « Démarrer mesure ».

Le niveau d'huile est contrôlé et affiché via une échelle graduée.

Appoint d'huile moteur

Principe

Faire l'appoint d'huile moteur uniquement lorsque le message correspondant est affiché. La quantité d'appoint est indiquée dans le message.

Faire l'appoint uniquement avec une huile moteur adaptée.

Couper le contact du véhicule et désactiver l'état de marche avant de faire l'appoint d'huile moteur.

Veiller à ne pas trop remplir le réservoir d'huile moteur.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les consommables comme les huiles, graisses, liquide de refroidissement et carburants peuvent contenir des substances toxiques. Il y a risque de blessures et danger de mort. Respecter les indications qui figurent sur les récipients. Ne pas laisser les vêtements, la peau ou les yeux entrer

en contact avec les consommables. Ne pas transvaser les consommables dans d'autres bouteilles. Conserver les consommables hors de portée des enfants.

REMARQUE

Un niveau d'huile moteur insuffisant entraîne des dommages au moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Ajouter immédiatement de l'huile moteur.

REMARQUE

Une quantité trop importante d'huile moteur peut endommager le moteur ou le catalyseur. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas trop remplir d'huile moteur. En cas de trop plein d'huile moteur, faire rectifier le niveau d'huile par un Réparateur Agréé, par un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

Aperçu

L'orifice de remplissage d'huile se trouve dans le compartiment moteur.

Plus d'informations :

Aperçu, voir page [356](#).

Appoint d'huile moteur

Procéder de la manière suivante pour faire l'appoint d'huile moteur :

1. Ouvrir le capot.
2. Tourner le bouchon du compartiment moteur dans le sens antihoraire.



3. Faire l'appoint d'huile moteur.
4. Visser le bouchon du compartiment moteur.

Plus d'informations :

Ouvrir le capot, voir page [357](#).

Types d'huiles moteur pour faire l'appoint

Généralités

La qualité de l'huile a une importance décisive sur la durée de vie du moteur.

Faire l'appoint d'huile moteur uniquement avec les types d'huile mentionnés.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Les additifs pour huile peuvent endommager le moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas utiliser d'additifs pour huile.

REMARQUE

Une huile moteur inadaptée peut entraîner des dysfonctionnements dans le moteur ou l'endommager. Il y a un risque de dommages matériels. Lors de la sélection de l'huile moteur, veiller à ce que celle-ci possède la bonne classe de viscosité.

Types d'huiles moteur adaptées

L'appoint d'huile moteur peut être réalisé avec la spécification d'huile suivante :

Moteur à essence

BMW Longlife-17 FE+.

Autres huiles moteur

Si aucune huile moteur pour usage continu n'est disponible, jusqu'à 1 pinte É.-U./litre d'huile moteur présentant les spécifications suivantes peut être ajouté :

Spécification d'huile

API SL.

API SM.

API SN.

Classes de viscosité

Lors du choix d'une huile moteur, veiller à ce qu'elle appartienne à l'une des classes de viscosité suivantes. La classe de viscosité adéquate est indiquée sur la plaque informative située dans le compartiment moteur.

De plus amples informations sur les spécifications d'huile et les classes de viscosité adaptées des huiles moteur sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

MINI recommande
MINI Original Engine Oil.

Liquide de refroidissement

Généralités

Le liquide de refroidissement se compose d'eau et d'un additif.

Les additifs pour liquide de refroidissement commercialisés ne conviennent pas tous à votre véhicule. Le constructeur du véhicule recommande d'utiliser de l'additif pour liquide de refroidissement avec la spécification BMW LC-18. Ne pas mélanger des additifs pour liquide de refroidissement de différentes couleurs. Respecter le rapport de mélange 50:50 entre l'eau et l'additif pour liquide de refroidissement. De plus amples informations concernant les additifs pour liquide de refroidissement adaptés sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Du liquide de refroidissement peut s'échapper et provoquer des brûlures lorsque le moteur est chaud et que le système de refroidissement est ouvert. Il y a risque de blessures. Ouvrir le système de refroidissement uniquement lorsque le moteur est froid.

AVERTISSEMENT

Les additifs sont toxiques. Des additifs incorrects peuvent endommager le moteur. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Éviter tout contact des additifs avec les vêtements, la peau ou les yeux et éviter toute ingestion. Utiliser exclusivement des additifs adéquats.

REMARQUE

Une teneur en eau trop élevée réduit les propriétés de protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Il y a un risque de dommages matériels. Respecter le rapport de mélange 50:50 entre l'eau et l'additif pour liquide de refroidissement.

Niveau de liquide de refroidissement

Généralités

Selon la variante de transmission, le compartiment moteur peut abriter jusqu'à deux réservoirs de liquide de refroidissement. Contrôler les niveaux de liquide de refroidissement et faire l'appoint.

En cas de livraison départ usine du véhicule ou après des opérations de maintenance, il se peut que le réservoir de liquide de refroidissement soit trop rempli. Le niveau de liquide de refroidissement de consigne est atteint par une durée d'utilisation prolongée.

Le niveau théorique de liquide de refroidissement est indiqué par le repère maximal dans la goulotte de remplissage du réservoir de liquide de refroidissement.

Plus d'informations :

Aperçu, voir page [356](#).

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

1. Laisser refroidir le moteur.
2. Désactiver le système de climatisation.
3. Ouvrir le capot.
4. Dévisser un peu le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens antihoraire jusqu'à ce que la surpression puisse se dégager.
5. Ouvrir le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.
6. Le niveau de liquide de refroidissement est correct quand il se trouve au niveau du repère Max dans la goulotte de remplissage.

Il se trouve dans la goulotte de remplissage ou sur la face extérieure des réservoirs de liquide de refroidissement transparents.

7. Fermer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

Plus d'informations :

- Commande de la climatisation, voir page 274.
- Ouvrir le capot, voir page 357.

Appoint de liquide de refroidissement

Procéder comme suit pour faire l'appoint de liquide de refroidissement :

1. Laisser refroidir le moteur.
2. Désactiver le système de climatisation.
3. Ouvrir le capot.
4. Dévisser un peu le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens antihoraire jusqu'à ce que la surpression puisse se dégager.
5. Ouvrir le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

6. Au besoin, faire lentement l'appoint jusqu'au niveau correct. Veiller à ne pas renverser de liquide de refroidissement.
7. Fermer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

Plus d'informations :

- Commande de la climatisation, voir page 274.
- Ouvrir le capot, voir page 357.

Élimination



Lors de l'élimination du liquide de refroidissement et des additifs, respecter les prescriptions pour la protection de l'environnement.

Liquide de lave-glace

Principe

Le liquide de lave-glace est utilisé pour nettoyer les vitres et les capteurs. Tous les gicleurs sont alimentés par un réservoir.

Utiliser un mélange d'eau du robinet et de concentré de produit lave-glace. Le cas échéant, utiliser un concentré de produit lave-glace contenant de l'antigel.

Le volume de remplissage minimum recommandé est de 0,5 gal. É.-U./2 litres.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Certains antigels peuvent contenir des substances dangereuses pour la santé et sont inflammables. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Respecter les indications qui figurent sur les récipients. Tenir l'antigel à l'écart de toute source d'inflammation. Ne pas transvaser les consommables dans d'autres bouteilles.

Conserver les consommables hors de portée des enfants.

États-Unis : les proportions de mélange du liquide lave-glace sont réglementées par U.S. EPA et individuellement par de nombreux états ; ne pas dépasser les proportions de mélange applicables pour le liquide lave-glace. Observer les instructions d'utilisation sur le bidon de liquide de lavage.

Utiliser le concentré de lave-glace BMW recommandé ou un produit équivalent.

AVERTISSEMENT

Lors du contact avec des parties brûlantes du moteur, le liquide lave-glace peut s'enflammer et brûler. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Compléter le niveau de liquide lave-glace que lorsque le moteur est refroidi. Ensuite, refermer entièrement le couvercle du réservoir de liquide lave-glace.

REMARQUE

Les additifs à base de silicone ajoutés au liquide de lave-glace pour obtenir un effet déperlant sur les vitres peuvent endommager le système d'essuie-glace. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas ajouter d'additifs à base de silicone au liquide de lave-glace.

REMARQUE

Le mélange de différents concentrés de liquide de nettoyage pour vitres ou d'antigel peut endommager le lave-glace. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas mélanger différents concentrés de liquide de nettoyage pour vitres ou antigel. Res-

pecter les indications et les proportions de mélange qui figurent sur les récipients.

Aperçu



Le réservoir de lave-glace se trouve dans le compartiment moteur, côté droit du véhicule.

Ajouter du liquide de lave-glace

Procéder de la manière suivante pour faire l'appoint de liquide de lave-glace :

1. Ouvrir le capot.
2. Ouvrir le couvercle et ajouter du liquide de lave-glace.
3. Fermer le couvercle.

Plus d'informations :

Ouvrir le capot, voir page [357](#).

Dysfonctionnement

L'utilisation de concentrés de liquide de nettoyage pour vitres non dilués ou d'antigel à base d'alcool peut être à l'origine d'affichages erronés à des températures inférieures à +5 °F/-15 °C.

Maintenance

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Système de maintenance

Principe

Le système de maintenance émet des notifications d'entretien, contribuant ainsi à garantir la sécurité routière et le bon fonctionnement du véhicule.

Généralités

Le cas échéant, l'étendue et les intervalles du système de maintenance peuvent varier selon la version de pays. Les opérations de remplacement, les pièces de rechange et les consommables sont facturés séparément. Pour de plus amples informations, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Condition Based Service

Principe

Le Condition Based Service détermine les besoins d'entretien sur la base des conditions d'utilisation du véhicule déterminées au moyen des capteurs et d'algorithmes spécifiques.

L'unité d'interaction permet d'afficher les informations relatives aux messages de maintenance.

Plus d'informations :

Message de maintenance, voir page 161.

Données de service dans la clé du véhicule

Les informations relatives aux notifications d'entretien sont sauvegardées en continu dans la clé du véhicule. Le réparateur agréé peut exporter ces données et proposer un programme d'entretien pour le véhicule.

Durées d'immobilisation

Les durées d'immobilisation avec la batterie du véhicule débranchée sont prises en compte.

Certaines opérations de maintenance, telles que le remplacement des consommables, sont périodiques. Faire réaliser la mise à jour de ces opérations de maintenance par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

Livret de maintenance pour les modèles américains

Veuillez consulter votre livret de maintenance pour plus d'informations sur l'exécution des travaux de maintenance et d'entretien.

Le constructeur de votre véhicule recommande de faire exécuter les maintenances et les réparations par un Réparateur Agréé ou un autre Réparateur Agréé qualifié, ou par un atelier spécialisé. Les justificatifs d'entretien régulier et de réparation doivent être tenus à jour.

Prise de diagnostic

Principe

Le propriétaire du véhicule peut demander à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé de lire les données mémorisées dans le véhicule depuis la prise de diagnostic.

Généralités

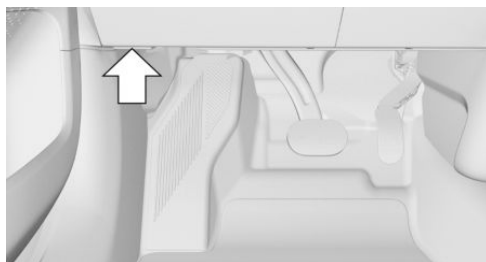
Retirer les appareils raccordés à la prise de diagnostic avant de verrouiller le véhicule ou de lancer une Remote Software Upgrade.

Consignes de sécurité

REMARQUE

La prise de diagnostic est un composant complexe destiné à être utilisé avec l'équipement spécialisé pour vérifier le principal système d'émission du véhicule. Toute utilisation non conforme de la prise de diagnostic ou tout contact avec cette prise à des fins différentes de celles définies peut entraîner des dysfonctionnements du véhicule et générer des risques de blessures ou de dommages matériels. Compte tenu de ce qui précède, il est vivement recommandé de limiter l'accès à la prise de diagnostic à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié, un atelier spécialisé ou toute autre personne disposant de la formation et de l'équipement nécessaires pour utiliser correctement la prise de diagnostic.

Aperçu



La prise de diagnostic pour la lecture des données du véhicule se trouve du côté conducteur.

Rejets polluants



- Le voyant est allumé :
La qualité des gaz d'échappement se dégrade, par exemple en raison d'un bouchon de réservoir mal positionné. Faire contrôler le véhicule le plus tôt possible.
 - Le voyant clignote sous certaines conditions :
Trop de ratés à l'allumage du moteur.
Réduire la vitesse et faire immédiatement contrôler le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé. Dans le cas contraire, les graves ratés d'allumage du moteur entraîneront rapidement d'importants dommages sur les composants liés aux émissions, en particulier sur le catalyseur.
- Faire contrôler le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.



Mise hors circulation du véhicule

Prendre des mesures spéciales en cas de mise hors circulation du véhicule pendant plus de trois mois. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Mode veille prolongée, voir page [44](#).

Remplacement de pièces

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Outils de bord



L'outil de bord se trouve sous le plancher du compartiment à bagages.

Balais d'essuie-glace

Consignes de sécurité

REMARQUE

Si l'essuie-glace retombe sur la vitre sans que le balai d'essuie-glace n'ait été monté, la vitre risque d'être endommagée. Il y a un risque de dommages matériels. Lors du remplacement du balai, maintenir l'essuie-glace. Ne pas rabattre l'essuie-glace ni l'activer tant que le balai n'a pas été monté.

REMARQUE

Les essuie-glace dépliés peuvent être coincés lors de l'ouverture du capot moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Avant l'ouverture du capot moteur, veiller à ce que les essuie-glace avec balais montés reposent bien sur le pare-brise.

Remplacement des balais d'essuie-glace avant

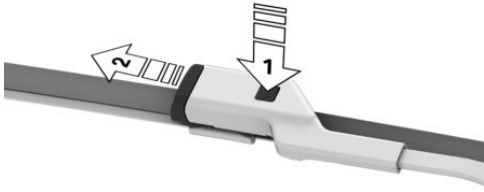
Procéder de la manière suivante pour remplacer les balais des essuie-glaces avant :

1. Placer les essuie-glaces en position relevée.
2. Soulever les essuie-glaces du pare-brise et les maintenir.



3. Sur l'essuie-glace, appuyer sur la touche, flèche 1, tourner légèrement le balai

d'essuie-glace dans le sens horaire et le retirer vers l'avant, flèche 2.



4. Mettre en place le balai d'essuie-glace neuf et le pousser jusqu'à ce qu'il s'enclenche de façon audible dans le support.

5. Rabattre l'essuie-glace.

Plus d'informations :

Position relevée des essuie-glaces, voir page 176.

Remplacer le balai d'essuie-glace arrière

Le balai d'essuie-glace arrière est enclenché à l'extrémité du bras de l'essuie-glace. Procéder de la manière suivante pour remplacer le balai d'essuie-glace :

1. Rabattre le bras d'essuie-glace et extraire le balai d'essuie-glace, flèche.



2. Insérer le balai d'essuie-glace neuf. Le balai d'essuie-glace doit s'enclencher de façon audible.
3. Rabattre le bras d'essuie-glace.

Ampoules et feux

Principe

Les ampoules et les feux jouent un rôle essentiel au niveau de la sécurité routière.

Tous les projecteurs et lampes sont équipés de la technologie LED au minimum.

En cas de dysfonctionnement, faire contrôler les phares et les feux par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Une luminosité intense peut irriter ou léser la rétine. Il y a risque de blessures. Ne pas regarder directement dans les phares ou d'autres sources lumineuses. Ne pas retirer les caches des LED.

Verres de phares

De la buée peut se former à l'intérieur des projecteurs par temps froid ou humide. La buée disparaît rapidement lorsque le véhicule roule avec l'éclairage allumé. Les verres de phares n'ont pas besoin d'être remplacés.

Si de l'humidité se forme de plus en plus bien que les phares soient allumés, par exemple apparition de gouttes d'eau dans les phares, faire contrôler ceux-ci.

Batterie du véhicule

Principe

La batterie du véhicule est sans entretien.

Si la batterie du véhicule n'est pas opérationnelle, il est recommandé de faire effectuer les travaux correspondants, tels que le remplacement de la batterie du véhicule,

par un Réparateur Agréé, par un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

Pour plus d'informations sur la batterie du véhicule, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le contact avec des pièces conductrices de courant peut provoquer une électrocution. Il existe un risque de blessures, de danger de mort et de dommages matériels. Ne pas toucher des pièces qui pourraient être sous tension.

AVERTISSEMENT

Les batteries de véhicule qui ne sont pas homologuées peuvent endommager les systèmes ou faire en sorte que des fonctions ne puissent plus être exécutées. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Utiliser uniquement des batteries de véhicule homologuées par le constructeur du véhicule. De plus amples informations concernant les batteries de véhicule appropriées sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Jumelage de la batterie du véhicule sur le véhicule

Le constructeur du véhicule recommande de confier le jumelage de la batterie du véhicule à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé si elle a été remplacée. Ce nouveau jumelage met à disposition toutes les fonctions confort de manière illimitée et les

éventuels messages Check-Control des fonctions confort ne s'affichent alors plus.

Symboles de danger

Les symboles de danger suivants se trouvent sur la batterie du véhicule :

Symbole	Signification
	Ne pas fumer, pas de flammes nues, pas d'étincelles.
	Porter des lunettes de protection.
	Tenir éloigné des enfants.
	Risque de brûlure chimique : porter des gants, ne pas basculer la batterie.
	Rincer immédiatement les projections d'acide avec de l'eau. En cas de contact avec les yeux ou d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
	Pas de lumière du jour directe, pas de gel.
	Respecter la notice d'utilisation.
	Mélange de gaz explosif. Ne pas obturer les ouvertures de la batterie.

Recharge de la batterie du véhicule

Principe

Pour lui assurer sa pleine durée de vie, veiller à ce que la batterie du véhicule soit suffisamment chargée.



Un témoin rouge s'allume lorsque la batterie est déchargée.

Recharger la batterie du véhicule lorsque la puissance de démarrage est insuffisante.

Les circonstances suivantes peuvent nuire à la puissance de la batterie du véhicule :

- Trajets courts fréquents.
- Immobilisations de plus d'un mois.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Les chargeurs de batterie qui rechargent la batterie du véhicule via les prises du véhicule peuvent entraîner une surcharge ou un endommagement du réseau de bord 12 V. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Brancher les chargeurs de batterie automobile uniquement sur les bornes d'alimentation de dépannage dans le compartiment moteur.

Recharge de la batterie du véhicule

Recharger la batterie du véhicule uniquement avec le moteur arrêté et avec les bornes d'alimentation de dépannage prévues dans le compartiment du moteur.

Plus d'informations :

Bornes d'alimentation de dépannage, voir page 377.

Coupure de courant

Après une interruption provisoire de l'alimentation électrique, certains équipements doivent être réinitialisés ou les réglages personnels doivent être actualisés, par exemple :

- Initialiser le frein de stationnement.
- Avec fonction Memory : mémoriser à nouveau les positions.

- Mettre l'heure à jour.
- Mettre à jour la date.
- Avec toit en verre : initialiser le système.

Plus d'informations :

Initialiser le frein de stationnement après une coupure de courant, voir page 141.

Mode sommeil profond

Utiliser le mode veille prolongée pour des durées d'immobilisation prolongées.

Plus d'informations :

Mode veille prolongée, voir page 44.

Élimination de la batterie usée



Faire éliminer les batteries usées par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé, ou les remettre à un centre collecteur.

Transporter et stocker les batteries du véhicule chargées en position verticale. Lors du transport, s'assurer qu'elles ne risquent pas de basculer.



Les piles contiennent des polluants. L'élimination des batteries avec les ordures ménagères est interdite par la loi.

Fusibles

Généralités

Les fusibles se trouvent à divers endroits du véhicule.

Des informations sur l'affectation des fusibles et sur l'emplacement des coffrets à fusibles sont disponibles sur Internet à l'adresse : fusecard.mini.com.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Des fusibles non conformes ou réparés peuvent entraîner la surcharge des câbles et des composants électriques et provoquer un incendie. Il y a risque de blessure ou de dommages matériels. Ne jamais tenter de réparer un fusible fondu. Ne jamais remplacer un fusible défectueux par un autre d'une couleur ou d'un ampérage différents.

Remplacement des fusibles

Le constructeur du véhicule recommande de faire remplacer les fusibles par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Aide en cas de panne

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

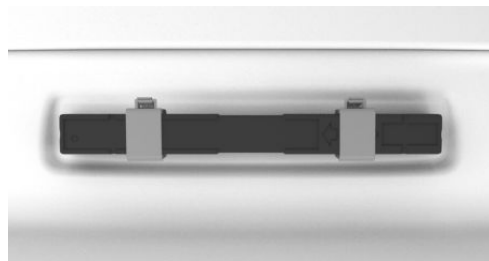
Feux de détresse



La touche des feux de détresse se trouve dans la centrale de commande.

Lorsque les feux de détresse sont activés, la lampe rouge clignote dans la touche.

Triangle de présignalisation



Le triangle de présignalisation se trouve dans le hayon.

Pour le retirer, desserrer les fixations.

Trousse de premiers secours

Selon l'équipement et la version de pays, le véhicule est équipé d'un kit de premiers secours.

Le kit de premiers secours se trouve sous le plancher du compartiment à bagages.

La conservation de certains articles est limitée. Contrôler régulièrement les dates de péremption du contenu et les remplacer en temps utile, si nécessaire.

Appel d'urgence

Principe

En cas d'urgence, ce système permet d'émettre un appel d'urgence automatiquement ou manuellement.

N'appuyer sur la touche SOS dans le ciel de pavillon qu'en cas d'urgence.

Dans des conditions techniques extrêmement défavorables, l'appel d'urgence ne peut pas être lancé.

Aperçu



 La touche SOS se trouve dans le ciel de pavillon.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'appel d'urgence :

- L'état opérationnel est activé.
- Le système d'appel d'urgence est opérationnel.
- La carte SIM intégrée dans le véhicule est activée.

Appel d'urgence intelligent

Selon l'équipement, le véhicule est équipé d'un système d'appel d'urgence intelligent.

L'appel de détresse intelligent établit la connexion avec le MINI Response Center.

Pour l'appel d'urgence intelligent, la communication est établie via une carte SIM intégrée au véhicule.

Le MINI Response Center contacte les occupants du véhicule pour leur venir en aide.

Lors d'un appel d'urgence intelligent, le centre MINI Response Center reçoit des données qui permettent de déterminer les mesures de secours nécessaires, par exemple

la position du véhicule si celle-ci peut être déterminée.

Même si le conducteur n'a pas la possibilité de répondre, le centre MINI Response Center peut entreprendre sous certaines conditions d'autres opérations pour vous aider.

Si les occupants n'entendent plus le MINI Response Center à travers les haut-parleurs, il se peut que le MINI Response Center les entende quand même.

Le MINI Response Center met fin à l'appel de détresse.

Déclenchement automatique

Sous certaines conditions, par exemple après le déclenchement des airbags, un appel d'urgence est déclenché automatiquement immédiatement après un accident de gravité correspondante. Une pression sur la touche SOS n'a aucune influence sur l'appel d'urgence automatique.

En cas d'appel de détresse, tous autres signaux sonores et sources audio sont mis en sourdine, par exemple ceux du détecteur d'obstacles.

Déclenchement manuel

Procéder de la manière suivante pour déclencher manuellement un appel d'urgence :

1. Pour l'ouverture, taper légèrement sur le volet de recouvrement de la touche SOS.
2. Maintenir la touche SOS du ciel de pavillon enfoncée jusqu'à ce que la LED située à côté de la touche devienne verte.
 - La LED devient verte en cas de déclenchement de l'appel de détresse.

Si une demande d'annulation s'affiche sur l'unité d'interaction, il est possible d'interrompre l'appel d'urgence. Si la situation le permet, attendre dans le véhicule que la

communication téléphonique soit établie.

- La LED clignote en vert quand la communication a été établie avec le MINI Response Center.

Dysfonctionnement

Si le fonctionnement de l'appel d'urgence est perturbé, la LED située dans la zone de la touche SOS clignote pendant 30 secondes environ. Un message Check-Control s'affiche.

Faire contrôler par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Aide au démarrage

Principe

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur à combustion interne peut être démarré par la batterie d'un autre véhicule au moyen de deux câbles d'aide au démarrage, voir Aide au démarrage. Pour cela, n'utiliser que des câbles d'aide au démarrage avec des pinces crocodiles complètement isolées.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le contact avec des pièces conductrices de courant peut provoquer une électrocution. Il existe un risque de blessures, de danger de mort et de dommages matériels. Ne pas toucher des pièces qui pourraient être sous tension.

AVERTISSEMENT

Lors du raccordement du câble d'aide au démarrage, une chronologie incorrecte de raccordement peut entraîner la formation d'étincelles. Il y a risque de blessures. Respecter la chronologie lors du raccordement des câbles.

AVERTISSEMENT

Si les carrosseries des deux véhicules sont en contact, un court-circuit peut survenir lors de l'aide au démarrage. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller à éviter tout contact entre les carrosseries.

Préparation

1. Contrôler si la batterie de l'autre véhicule présente une tension de 12 volts. Les indications concernant la tension sont indiquées sur la batterie du véhicule.
2. Arrêter le moteur du véhicule donneur.
3. Couper les consommateurs de courant dans les deux véhicules.

Bornes d'alimentation de dépannage

Les bornes positives de démarrage externe se trouvent dans le compartiment moteur.

Ouvrir les couvercles des bornes positives de démarrage externe.

Plus d'informations :

Aperçu, voir page [356](#).

Branchement du câble d'aide au démarrage

Avant de procéder à l'aide au démarrage, éteindre tous les consommateurs inutiles du

véhicule donneur et du véhicule receveur, par exemple la radio.

1. Ouvrir le couvercle de la borne d'alimentation de dépannage.
2. Fixer une pince crocodile du câble plus de l'aide au démarrage sur le pôle positif de la batterie ou sur le pôle d'alimentation de dépannage correspondante du véhicule dépanneur.
3. Fixer la deuxième pince crocodile sur le pôle positif de la batterie ou sur la borne de démarrage externe correspondante du véhicule à dépanner.
4. Brancher une pince crocodile du câble moins de l'aide au démarrage sur le pôle négatif de la batterie ou sur la masse correspondante du moteur ou de la carrosserie du véhicule donneur.
5. Brancher la deuxième pince crocodile sur le pôle négatif de la batterie ou sur le point de masse correspondant du moteur ou de la carrosserie du véhicule à dépanner.

Démarrage du moteur

Pour démarrer le moteur, ne pas utiliser de bombe aérosol d'aide au démarrage.

1. Démarrer le moteur du véhicule donneur et le faire tourner pendant quelques minutes à un régime un peu supérieur au ralenti.

Si le véhicule à démarrer est équipé d'un moteur Diesel : laisser tourner le moteur du véhicule donneur pendant environ 10 minutes.

2. Démarrer le moteur du véhicule à dépanner comme d'habitude.
En cas d'échec, ne répéter la tentative de démarrage qu'au bout de quelques minutes pour que la batterie vide puisse se recharger.

3. Laisser tourner les deux moteurs pendant quelques minutes.
4. Débrancher les câbles d'aide au démarrage en procédant dans l'ordre inverse du branchement.

Le cas échéant, faire contrôler la batterie du véhicule et la faire recharger.

Démarrage par remorquage/Remorquage

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Lors du démarrage par remorquage ou du remorquage du véhicule avec les systèmes de sécurité ou les systèmes d'aide à la conduite activés, le comportement de certains systèmes peut provoquer un accident, par exemple en cas de freinage ou d'accélération automatique. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas utiliser les systèmes de sécurité ou les systèmes d'aide à la conduite correspondants lors du démarrage par remorquage ou du remorquage du véhicule.

AVERTISSEMENT

Des valeurs en dehors de la plage indiquée, par exemple pour le poids, la distance parcourue ou la vitesse, peuvent entraîner des dommages et des dysfonctionnements ainsi que des risques pour la santé. Il existe un risque de blessures, de danger de mort et de dommages matériels. Respecter les valeurs limites indiquées.

Pousser le véhicule

Pour dégager un véhicule en panne d'une zone à risque, il peut être poussé sur une distance d'environ 328 pi/100 m à une vitesse maximale de 6 mph/10 km/h.

Plus d'informations :

Déplacer ou pousser le véhicule, voir page 131.

Transport du véhicule

Principe

Lors du remorquage du véhicule, veiller à remorquer le véhicule dans le sens de la marche.

Confier le transport du véhicule à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité

REMARQUE

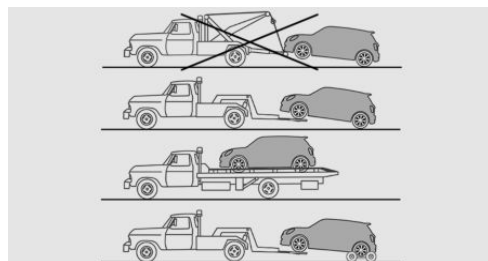
Le remorquage du véhicule roulant sur ses roues avant peut endommager le véhicule. Il y a un risque de dommages matériels. Ne remorquer le véhicule qu'avec l'essieu avant soulevé, le faire transporter sur un plateau ou utiliser un chariot de remorquage. N'utiliser un chariot de remorquage que sous les roues arrière, et s'assurer qu'aucune roue ne touche le sol.

AVERTISSEMENT

Le véhicule peut être endommagé en cas de levage et de fixation du véhicule. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels.

- Ne lever le véhicule qu'avec des dispositifs adaptés.
- Ne pas lever ou fixer le véhicule au niveau de l'anneau de remorquage, des jantes, de la carrosserie ou de pièces du châssis.
- Pour le transport, sécuriser le véhicule à l'aide de sangles de fixation spéciales pour pneus montées dans le sens de la longueur sur les bandes de roulement.

Dépanneuse



Faire remorquer le véhicule par une dépanneuse à panier ou le faire transporter sur un plateau.

En cas d'utilisation d'un chariot de remorquage, s'assurer qu'aucune des roues ne touche le sol. Cette méthode peut être utilisée pour une distance maximale de 124 miles/200 km. Respecter les indications, les charges et les vitesses indiquées par le fabricant du chariot de remorquage.

Remorquage d'autres véhicules

Principe

Suivant la réglementation nationale, allumer les feux de détresse.

En cas de panne du système électrique, rendez le véhicule à remorquer reconnaissable, par exemple avec un panneau ou un triangle de signalisation dans la lunette arrière.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Si le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur est inférieur à celui du véhicule tracté, l'anneau de remorquage peut être arraché ou le comportement du véhicule n'est plus maîtrisable. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Veiller à ce que le poids total du véhicule tracteur soit supérieur à celui du véhicule tracté.

AVERTISSEMENT

Lors du démarrage par remorquage/remorquage du véhicule avec récupération adaptative, des freinages d'intensité différente peuvent survenir. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Désactiver la récupération adaptative avant le démarrage par remorquage/remorquage du véhicule.

REMARQUE

Une fixation incorrecte de la barre ou du câble de remorquage peut entraîner des dommages sur d'autres pièces du véhicule. Il y a un risque de dommages matériels. Fixer correctement la barre ou le câble de remorquage sur les anneaux de remorquage.

Barre de remorquage

Les anneaux de remorquage des deux véhicules doivent se trouver du même côté.

S'il est impossible d'éviter une inclinaison de la barre de remorquage, tenir compte des points suivants :

- La liberté de mouvement est restreinte dans les virages.
- L'inclinaison de la barre de remorquage engendre une force latérale.

Câble de remorquage

Respecter les instructions suivantes en cas d'utilisation d'un câble de remorquage :

- Utiliser des câbles ou sangles en nylon qui permettent un remorquage sans à-coups.
- Fixer le câble de remorquage en veillant à ne pas le tordre.
- Contrôler régulièrement la fixation de l'anneau de remorquage et du câble de remorquage.
- Ne pas dépasser une vitesse de remorquage de 30 mph/50 km/h.
- Ne pas dépasser une distance de remorquage de 3 miles/5 km.
- À la mise en mouvement du véhicule remorqueur, veiller à ce que le câble de remorquage soit tendu.

Anneau de remorquage

Principe

L'anneau de remorquage est un dispositif qui peut être vissé sur le véhicule afin d'y fixer solidement des câbles ou des barres de remorquage par exemple.

Généralités



Toujours conserver dans le véhicule l'anneau de remorquage à visser.

L'anneau de remorquage peut être vissé à l'avant ou à l'arrière sur le véhicule.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Toute utilisation non conforme de l'anneau de remorquage peut endommager le véhicule ou l'anneau de remorquage. Il y a un risque de dommages matériels. Respecter les conseils d'utilisation de l'anneau de remorquage.

Rangement

Selon l'équipement, vous trouverez l'anneau de remorquage aux emplacements suivants, éventuellement dans un sac :

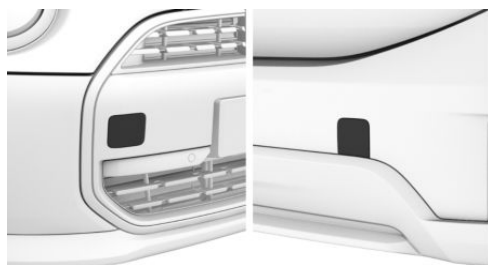
- Dans le compartiment à bagages, sous le plancher de compartiment à bagages.
- Dans le compartiment à bagages, côté gauche ou côté droit.
- Dans le compartiment à bagages, derrière une garniture latérale.

Utilisation de l'anneau de remorquage

Tenir compte des remarques suivantes avant d'utiliser l'anneau de remorquage :

- Utiliser uniquement l'anneau de remorquage livré avec le véhicule.
- Visser complètement et fermement l'anneau de remorquage en le faisant tourner au moins cinq fois dans le sens horaire. Le cas échéant, serrer à l'aide d'un objet adapté.
- Après utilisation, dévisser l'anneau de remorquage dans le sens anti-horaire.
- L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour un remorquage sur chaussée stabilisée.
- Éviter des charges transversales de l'anneau de remorquage, par exemple ne pas soulever le véhicule par l'anneau de remorquage.
- Contrôler régulièrement la fixation de l'anneau de remorquage.

Filetage pour anneau de remorquage



Le filetage pour anneau de remorquage se trouve derrière un cache sur les boucliers avant et arrière.

Pour retirer le cache, appuyer sur le repère situé sur le bord du cache.

Pour faciliter le démontage, il est possible de tirer simultanément sur le côté opposé du cache.

John Cooper Works : tourner le cache supérieur du pare-chocs avant vers l'avant et le retirer vers la gauche. Ne pas laisser tomber le cache.



Démarrage par remorquage

Ne pas remorquer le véhicule.

Le cas échéant, faire démarrer le moteur avec une aide au démarrage.

Faire éliminer la cause des problèmes au démarrage par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Aide au démarrage, voir page [377](#).

Entretien

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Lavage du véhicule

Généralités

Le véhicule doit être lavé plus fréquemment en hiver. En effet, les salissures et les sels d'épandage risquent d'endommager le véhicule.

Dans la zone située sous le pare-brise, il faut régulièrement retirer des corps étrangers, tels que des feuilles mortes ou de la neige. Les essuie-glaces peuvent être rabattus pour un nettoyage complet du pare-brise.

Plus d'informations :

Position relevée des essuie-glaces, voir page 176.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Lors de la conduite, des températures élevées peuvent apparaître sous la carrosserie, par exemple par le système d'échappement, les freins ou le radiateur. Le contact avec des pièces brûlantes peut provoquer des brûlures. Il y a risque de blessures. Ne pas toucher les pièces brûlantes. Les interventions à proximité des pièces brû-

lantes doivent être effectuées uniquement lorsque ces dernières ont refroidi.

REMARQUE

Des dommages peuvent survenir si la trappe de réservoir est ouverte pendant le lavage. Il y a un risque de dommages matériels. Fermer la trappe de réservoir avant le lavage. Utiliser un chiffon pour nettoyer les salissures derrière la trappe de réservoir.

Nettoyeur vapeur et nettoyeur haute pression

Consignes de sécurité

REMARQUE

Lors du nettoyage avec un nettoyeur haute pression, une pression ou des températures trop élevées ou une distance insuffisante peuvent endommager différents composants. Il y a un risque de dommages matériels. Veiller à maintenir une distance suffisante. Ne pas pulvériser sur une zone de manière prolongée. Respecter les instructions d'emploi des nettoyeurs à haute pression.

Distances et température

Respecter les distances et températures indiquées en cas de nettoyage avec un jet de vapeur ou un nettoyeur haute pression.

- Température maximum : 140 °F/60 °C.
- Distance minimale avec les capteurs, caméras, joints et lampes : 12 po./30 cm.
- Distance minimale avec le toit ouvrant en verre : 31,5 pouces/80 cm.

Centres de lavage automatiques ou stations de lavage

Consignes de sécurité

REMARQUE

L'utilisation non conforme de centres ou de stations de lavage automatiques peut entraîner des dommages sur le véhicule. Il y a un risque de dommages matériels. Respecter les instructions suivantes :

- Choisir de préférence des centres de lavage ou stations avec des brosses douces pour éviter d'endommager la peinture.
- Tenir compte des dimensions de véhicule adaptées aux stations de lavage ou aux centres de lavage.
- Ne pas rentrer dans des centres de lavage ou des stations de lavage dont les rails de guidage ont une hauteur supérieure à 4 po./10 cm afin d'éviter tout dommage sur la carrosserie.
- Tenir compte de la largeur maximum des rails de guidage afin d'éviter des dommages aux pneus et aux jantes.
- Rabattre les rétroviseurs afin d'éviter des dommages aux rétroviseurs extérieurs.
- Désactiver les essuie-glace et, le cas échéant, le détecteur de pluie pour éviter des dommages au système d'essuie-glace.
- Retirer les éléments rapportés amovibles, par exemple les antennes.

Avant d'entrer dans une station de lavage

REMARQUE

Le levier sélecteur passe automatiquement en position P lorsque l'état opérationnel est désactivé. Les roues se bloquent. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas désactiver l'état opérationnel lorsque le véhicule doit rouler, par exemple, dans les stations de lavage.

Dans une station de lavage, le véhicule doit pouvoir avancer librement.

Il convient de quitter le véhicule dans certaines stations de lavage. Le verrouillage du véhicule de l'extérieur dans la position N du levier sélecteur n'est pas possible. Un signal sonore retentit lors de la tentative de verrouillage.

Plus d'informations :

Déplacer ou pousser le véhicule, voir page 131.

Sortie d'une station de lavage

Lors de la sortie d'une station de lavage, s'assurer que la clé du véhicule se trouve dans le véhicule.

Activer l'état de marche.

Plus d'informations :

État de marche, voir page 45.

Lampes

Ne pas sécher les lampes humides en les frottant lors du nettoyage et ne pas utiliser de produits de nettoyage abrasifs, caustiques ou à base d'alcool.

Détremper les impuretés causées par les insectes avec un produit à enlever les insectes et les éliminer à grande eau.

Éliminer le givre à l'aide d'un spray antigivre pour vitres, ne pas utiliser un grattoir.

Après le lavage du véhicule

Après le lavage du véhicule, sécher les freins en donnant des coups de frein, sous peine de voir l'efficacité des freins brièvement réduite. Grâce à la chaleur générée par le freinage, les disques et les plaquettes de frein sèchent et sont protégés de la corrosion.

Éliminer complètement les résidus de lavage du véhicule sur les vitres pour éviter une perte de visibilité par les stries et pour réduire le bruit des essuie-glaces et l'usure des balais.

Entretien du véhicule

Produits d'entretien

Généralités

Le constructeur recommande d'utiliser des produits de nettoyage et d'entretien du constructeur automobile. Les produits d'entretien adaptés sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Les produits de nettoyage peuvent contenir des substances dangereuses ou nocives. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ouvrir les portes ou les vitres lors du nettoyage de l'intérieur. N'utiliser que les produits prévus pour le nettoyage du composant correspondant. Respecter les indications données sur l'emballage.

Peinture du véhicule

Généralités

Un entretien régulier contribue à la sécurité de roulage et à la conservation de la valeur du véhicule. Les influences de l'environnement dans des régions où l'air est fortement pollué ou les polluants naturels peuvent attaquer la peinture du véhicule. Les influences environnementales sont par exemple la résine des arbres ou le pollen.

Pour éviter toute modification et décoloration de la peinture, éliminer immédiatement les substances agressives. Les substances agressives sont par exemple du carburant, de l'huile, de la graisse ou des fientes d'oiseaux.

Peinture mate

Utiliser uniquement des produits de nettoyage et d'entretien homologués pour les véhicules avec peinture mate.

Marquage

Utiliser uniquement des produits de nettoyage et d'entretien homologués pour les véhicules avec marquage.

Entretien du cuir

La poussière et les miettes peuvent produire un frottement dans les pores et les replis des garnitures en cuir et provoquer une forte abrasion et une fragilisation prématurée de la surface.

Nettoyer régulièrement le cuir avec un chiffon ou aspirer avec un aspirateur.

Certains vêtements et d'autres facteurs peuvent décolorer le cuir. Pour empêcher les colorations, nettoyer et entretenir le cuir tous les deux mois environ.

Nettoyer plus fréquemment le cuir clair étant donné que les salissures dessus sont nettement plus visibles.

Utiliser un produit d'entretien du cuir pour préserver la couche de protection du cuir.

Pour éviter toute modification et décoloration du cuir, éliminer immédiatement les substances agressives. Une substance agressive est par exemple de la crème solaire.

Entretien du similicuir

La poussière et les miettes peuvent produire un frottement dans les pores et les replis des garnitures en similicuir et provoquer une forte abrasion et une fragilisation prématurée des surfaces.

Nettoyer régulièrement le similicuir avec un chiffon en microfibres humidifié ou dépoussiérer avec un aspirateur. En cas d'encrassement important, utiliser une éponge souple ou un chiffon en microfibres imbibé de produit de nettoyage de l'habitable.

Pour éviter toute modification et décoloration du similicuir, éliminer immédiatement les substances agressives. Une substance agressive est par exemple de la crème solaire.

Entretien du tissu

Généralités

En cas d'encrassement important, utiliser une éponge souple ou un chiffon en microfibres imbibé de produit de nettoyage de l'habitable.

Pour éviter toute modification et décoloration du tissu, éliminer immédiatement les substances agressives. Les substances agressives sont par exemple de la crème solaire.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Les fermetures par bande auto-agrippante et les fermetures éclair ouvertes ou des éléments tels que des rivets sur les vêtements peuvent endommager les garnitures de siège et les autres garnissages en tissu et en cuir dans le véhicule. Il y a un risque de dommages matériels. Veiller à ce que les verrous soient fermés.

Entretien des garnitures en tissu

Passer régulièrement les garnitures en tissu à l'aspirateur. Nettoyer toute la surface jusqu'aux coutures. Éviter de frotter fortement.

Entretien textile

Nettoyer régulièrement les textiles avec un chiffon en microfibres humidifié.

Alcantara

Utiliser un chiffon en microfibres humecté avec de l'eau pour nettoyer les encrassements légers. Éviter de frotter fortement.

Entretien du tissu tricoté

En cas de léger encrassement, aspirer les revêtements en tissu du tableau de bord et des portes ou les nettoyer à l'aide d'un chiffon en microfibres humide. En cas d'encrassement important, utiliser un produit de nettoyage dégraissant et une brosse douce.

Entretien de pièces particulières

Écrans, éléments de commande et écran de projection de l'affichage tête haute

REMARQUE

Les surfaces peuvent être endommagées si elles ne sont pas nettoyées correctement, par exemple par des nettoyants chimiques, de l'humidité ou tout type de liquide. Il y a un risque de dommages matériels.

- Éviter d'exercer une pression trop importante et ne pas utiliser de matériaux abrasifs.
- Pour nettoyer les écrans, utiliser un chiffon en microfibres antistatique, propre et sec.
- Nettoyer les éléments de commande et, selon l'équipement, l'écran de projection de l'affichage tête haute avec un chiffon en microfibres humidifié et un nettoyeur ménager classique.

Jantes en alliage léger

Des produits de nettoyage corrosifs, acides ou alcalins, peuvent modifier la surface des jantes et la couche de protection des composants adjacents, tels que les freins.

Lors du nettoyage sur le véhicule, n'utiliser qu'un produit de nettoyage pour jantes neutre avec un pH compris entre 5 et 9. Ne pas utiliser de détergent abrasifs ni de nettoyeur à vapeur au-dessus de 140 °F/60 °C. Respecter les indications du constructeur.

Après le lavage, sécher les freins en donnant des coups de frein. Grâce à la chaleur générée par le freinage, les disques et les plaquettes de frein séchent et sont protégés de la corrosion.

Surfaces à effet chrome

Nettoyer soigneusement les surfaces à effet chrome avec beaucoup d'eau et, si nécessaire, un additif de shampooing auto, par exemple en cas de contact avec du sel de déneigement.

Éléments en caoutchouc

Les éléments en caoutchouc peuvent présenter des surfaces sales ou des pertes de brillance en raison de l'influence de l'environnement. Pour le nettoyage, utiliser uniquement de l'eau et des produits d'entretien adaptés.

Traiter à intervalles réguliers les éléments particulièrement sollicités avec des produits d'entretien pour caoutchouc. Pour éviter tout endommagement ou bruit, utiliser des produits d'entretien au silicone pour l'entretien des joints profilés.

Balais d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace sont nettoyés à l'aide du lave-glace.

Pour éviter une baisse de qualité d'essuyage du pare-brise, éviter un nettoyage manuel supplémentaire des balais d'essuie-glace.

Vitres

Si des bruits apparaissent lors de l'ouverture et de la fermeture des vitres, p. ex. des crissements, procéder comme suit :

1. Nettoyer les vitres à l'intérieur et à l'extérieur avec un chiffon humide et un produit vaisselle courant.
2. Ouvrir et fermer plusieurs fois les vitres mouillées afin que le lèche-vitre soit également humidifié.
3. Essuyer les vitres.

Vitres latérales

En cas d'apparition de bruits lors de l'ouverture et de la fermeture des vitres latérales,

p. ex. des crissements, nettoyer une fois la vitre latérale à l'intérieur et à l'extérieur avec un chiffon humide et du produit vaisselle du commerce. Ouvrir et fermer ensuite une fois la vitre latérale légèrement mouillée.

Éléments en bois précieux

Utiliser un chiffon humide pour nettoyer les éléments et garnitures en bois précieux. Sécher ensuite avec un chiffon doux.

Pièces en plastique

REMARQUE

Les nettoyants contenant de l'alcool ou des solvants comme les nitrodiluants, les détergents à froid, le carburant ou produits similaires peuvent endommager les pièces en plastique. Il y a un risque de dommages matériels. Pour le nettoyage, utiliser un chiffon en microfibres. Mouiller éventuellement le chiffon avec de l'eau.

Lors du nettoyage des pièces en plastique, veiller à ce que les pièces textiles ne soient pas mouillées, par exemple le ciel de pavillon.

Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT

Les nettoyants chimiques peuvent détruire le tissu des ceintures de sécurité et entraîner un manque de protection des ceintures de sécurité. Il y a un risque de blessures et danger de mort. Utiliser uniquement une solution savonneuse douce pour nettoyer les ceintures de sécurité.

Le nettoyage des ceintures de sécurité est important pour des raisons de sécurité. Les sangles de ceinture sales s'enroulent mal, ce qui risque de compromettre la sécurité.

Nettoyer les sangles de ceinture exclusivement à l'eau savonneuse douce, sans les déposer.

N'enrouler les ceintures de sécurité que lorsqu'elles sont sèches.

Coussin pour appui-tête arrière

Tenir compte des points suivants pour le nettoyage des coussins et des appui-tête arrière :

Laver la housse à la main uniquement.

Les coussins intérieurs ne sont pas lavables.

Tapis et tapis de sol

AVERTISSEMENT

Les objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent limiter la course des pédales ou bloquer une pédale enfoncée à fond. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels.

- Ranger les objets dans le véhicule de manière à ce qu'ils soient sécurisés et ne puissent pas parvenir dans la zone des pieds du conducteur.
- Utiliser des tapis de sol et des tapis adaptés au véhicule et pouvant être correctement fixés au plancher.
- Ne pas utiliser de tapis de sol et de tapis non fixés et ne pas superposer plusieurs tapis de sol ou tapis.
- Veiller à laisser un espace libre suffisant pour les pédales.
- Veiller à ce que les tapis de sol et tapis soient de nouveau correctement fixés après avoir été enlevés, par exemple pour les nettoyer.

Les tapis de sol peuvent être enlevés pour le nettoyage de l'intérieur de l'habitacle.

En cas de forte salissure, nettoyer les tapis avec un chiffon en microfibres et de l'eau ou un détergent pour textiles. Frotter dans



un mouvement de va-et-vient dans le sens de la marche pour éviter que le tapis soit recouvert de feutre.

Capteurs et objectifs de caméra

Généralités

Pour nettoyer les capteurs ou objectifs de caméra, utiliser un chiffon légèrement imbibé de liquide de nettoyage pour vitres.

Caractéristiques techniques

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Généralités

Les caractéristiques techniques et les spécifications de la notice d'utilisation sont fournies à titre indicatif. Les données spécifiques au véhicule peuvent différer, par exemple en raison d'équipements optionnels

choisis, de versions de pays ou de méthodes de mesure spécifiques au pays. Des valeurs détaillées sont disponibles dans les documents d'immatriculation et sur les plaques informatives du véhicule ou peuvent être demandées auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Dimensions

Les dimensions peuvent différer en fonction de la version de modèle, de la variante d'équipement ou des procédés spécifiques de mesure nationaux.

La hauteur du véhicule peut également varier en raison des pneus et du chargement, par exemple.

Caractéristiques techniques détaillées

MINI modèle 5 portes		
Dimensions		
Largeur avec rétroviseurs	in	77,6
	mm	1970
Largeur sans rétroviseurs	in	68,7
	mm	1744
Hauteur	in	57,6
	mm	1464
Longueur	in	158,9
	mm	4037
Empattement	in	101,1
	mm	2567

MINI modèle 5 portes**Dimensions**

Diamètre de braquage Ø	ft	37,4
	m	11,4
Réservoir de carburant, environ	gal US	11,6
	Litres	44

MINI Cooper C, modèle 5 portes**Poids**

Charge utile maximale autorisée	lb	946
	kg	429
Poids total maximal autorisé en charge	lb	4079
	kg	1850
Charge maximale autorisée sur l'essieu avant	lb	2304
	kg	1045
Charge maximale autorisée sur l'essieu arrière	lb	2017
	kg	915

MINI Cooper S, modèle 5 portes**Poids**

Charge utile maximale autorisée	lb	941
	kg	427
Poids total maximal autorisé en charge	lb	4079
	kg	1850
Charge maximale autorisée sur l'essieu avant	lb	2315
	kg	1050
Charge maximale autorisée sur l'essieu arrière	lb	2006
	kg	910

MINI modèle 3 portes

Dimensions

Largeur avec rétroviseurs	in	77,6
	mm	1970
Largeur sans rétroviseurs	in	68,7
	mm	1744
Hauteur	in	57,2
	mm	1452
Longueur	in	152,6
	mm	3877
Empattement	in	98,2
	mm	2495
Diamètre de braquage Ø	ft	36,4
	m	11,1
Réservoir de carburant, environ	gal US	11,6
	Litres	44

MINI Cooper C, modèle 3 portes

Poids

Charge utile maximale autorisée	lb	785
	kg	356
Poids total maximal autorisé en charge	lb	3825
	kg	1735
Charge maximale autorisée sur l'essieu avant	lb	2238
	kg	1015
Charge maximale autorisée sur l'essieu arrière	lb	1797
	kg	815

MINI Cooper S, modèle 3 portes**Poids**

Charge utile maximale autorisée	lb	778
	kg	353
Poids total maximal autorisé en charge	lb	3825
	kg	1735
Charge maximale autorisée sur l'essieu avant	lb	2238
	kg	1015
Charge maximale autorisée sur l'essieu arrière	lb	1797
	kg	815

MINI JCW, modèle 3 portes**Poids**

Charge utile maximale autorisée	lb	783
	kg	355
Poids total maximal autorisé en charge	lb	3858
	kg	1750
Charge maximale autorisée sur l'essieu avant	lb	2260
	kg	1025
Charge maximale autorisée sur l'essieu arrière	lb	1786
	kg	810

Annexe

Généralités

Ici, vous trouverez, le cas échéant, des mises à jour de la notice d'utilisation du véhicule.

Tout de A à Z

Index alphabétique des mots-clés

A

ABS, voir Système antiblocage des roues [217](#)
 Accès confort [85](#)
 Accessories and parts [11](#)
 Active Guard, voir Systèmes d'alerte anti-collision [183](#)
 Actualisation logicielle, voir MINI Remote Software Upgrade [60](#)
 Adapter la vitesse à l'itinéraire [243](#)
 Additifs, types d'huile moteur [363](#)
 Aération, voir Ventilation [281](#)
 Aérer, voir Ventilation auxiliaire [282](#)
 Affichage de la qualité de l'air extérieur, voir Qualité de l'air [282](#)
 Affichage de la température, voir Température extérieure [160](#)
 Affichage du mode GREEN [316](#)
 Affichage d'état du filtre d'habitacle, voir Qualité de l'air [282](#)
 Affichage d'intervalle, voir Message de maintenance [161](#)
 Affichage OFF, voir État opérationnel et état de marche [155](#)
 Affichage READY, voir État opérationnel et état de marche [155](#)
 Affichages [144](#)
 Affichages de défauts, voir Check-Control [146](#)
 Affichages de pannes, voir Check-Control [146](#)
 Affichages Sport [159](#)
 Affichages supplémentaires des vues de caméras [249](#)
 Affichage tête haute [145](#)
 Affichage tête haute, entretien [387](#)
 Affichage tête haute, mémoriser la position, voir Fonction mémoire [117](#)

Afficher les informations sur l'aide à la conduite, voir Assisted View [159](#)
 Agrandir le compartiment à bagages [305](#)
 Aide à la conduite, stationnement, voir Systèmes d'aide au stationnement [245](#)
 Aide à l'accès, aide à la sortie [109](#)
 Aide au démarrage [377](#)
 Aide au stationnement latéral, voir Perspective automatique de la caméra [252](#)
 Aide au stationnement, voir Radars de stationnement [258](#)
 Aide en cas de panne [375](#)
 Aide lors du démarrage en côté, voir Assistant de démarrage en côte [138](#)
 Airbag de genoux [179](#)
 Airbag de tête [179](#)
 Airbag latéral [178](#)
 Airbag passager avant, témoin de contrôle [182](#)
 Airbags [178](#)
 Airbags frontaux [178](#)
 Airbags passager avant, désactivation automatique [181](#)
 Airbags, voyants d'avertissement [180](#)
 Air intérieur, voir Qualité de l'air [282](#)
 Alarme [94](#)
 Alarme de Panique, voir Mode Panique [95](#)
 Alerte d'oubli de ceinture [111](#)
 Alerte de changement de voie [203](#)
 Alerte de dépassement de vitesse [221](#)
 Alerte de distance, voir Radars de stationnement [258](#)
 Allumer l'éclairage d'accompagnement [168](#)
 Allumer les pleins phares, position nuit, voir Feux de route anti-éblouissement [163](#)
 Amazon Alexa Car Integration [58](#)
 Amortisseurs dynamiques, voir Suspension adaptative [273](#)
 Ampoules et feux [371](#)

- ul style="list-style-type: none; padding-left: 0;">
- Ancrages de cric [353](#)
- Android Auto, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Angle d'ouverture des portes [256](#)
- Anneau de remorquage [380](#)
- Antigel, voir Liquide de lave-glace [365](#)
- Antivol de roue [352](#)
- Appel d'urgence [375](#)
- Appel d'urgence intelligent [376](#)
- Appel de phares [163](#)
- Apple CarPlay, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Applications, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Applis, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Appuie-têtes arrière [113](#)
- Appuie-têtes avant [112](#)
- Appuie-têtes et sièges [104](#)
- Arrêt du moteur, voir État de marche du véhicule [43](#)
- Arrimage, objets transportés [302](#)
- Assistance à l'accélération, voir Launch Control [134](#)
- Assistance de direction, voir Système Servotronic [220](#)
- Assistant d'évitement, voir Avertissement collision frontale [184](#)
- Assistant de démarrage [220](#)
- Assistant de démarrage en côte [138](#)
- Assistant de détection de somnolence [215](#)
- Assistant de freinage [217](#)
- Assistant de marche arrière [270](#)
- Assistant de stationnement [264](#)
- Assistant itinéraire et intersection, voir Adapter la vitesse à l'itinéraire [243](#)
- Assistant Personnel [54](#)
- Assistant pour se garer [264](#)
- Assisted Driving Mode, guidage sur voie, voir systèmes de régulation de la vitesse [223](#)
- Assisted View [159](#)
- Astuces de conduite, voir Conseils généraux de conduite [309](#)
- Audio, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- AUTO H, voir Automatic Hold [141](#)
- Automatic Hold [141](#)
- Automatisme d'éclairage [166](#)
- Autonomie [157](#)
- Avertissement à la sortie, voir Avertisseur de sortie [197](#)
- Avertissement à l'ouverture des portes, voir Avertisseur de sortie [197](#)
- Avertissement collision frontale [184](#)
- Avertissement de perte de pression, voir Contrôle de pression des pneus [334](#)
- Avertissement de pression des pneus, voir Contrôle de pression des pneus [334](#)
- Avertissement de pression des pneus, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [343](#)
- Avertissement de réserve, voir Autonomie [157](#)
- Avertissement en cas de circulation transversale, voir Avertisseur de circulation transversale [208](#)
- Avertissement gel, voir Température extérieure [160](#)
- Avertissement lors d'un changement de direction, voir Avertisseur de changement de voie [203](#)
- Avertissement perte de pression, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [343](#)
- Avertissement - Proposition 65, Californie [11](#)
- Avertisseur d'intersection, voir Avertissement collision frontale [184](#)
- Avertisseur de changement de direction, voir Avertissement collision frontale [184](#)
- Avertisseur de circulation transversale [208](#)
- Avertisseur de franchissement de ligne [199](#)
- Avertisseur de piétons, voir Avertissement collision frontale [184](#)
- Avertisseur de risque de collision arrière [206](#)

Avertisseur de risque de collision, voir
Avertissement collision frontale [184](#)
Avertisseur de sortie [197](#)
Avertisseur sonore [34](#)

B

Balance Modes, voir MINI Modes [136](#)
Barre de remorquage [380](#)
Barre pour le démarrage par remorquage/re-
morquage [380](#)
Barres de toit [313](#)
Basculement, rétroviseur extérieur côté
passager avant, voir Commande automati-
que d'orientation vers la bordure de trot-
toir [116](#)
Base pour smartphones, voir Compartiment
de recharge sans fil [292](#)
Batterie de la voiture, voir Batterie du véhi-
cule [371](#)
Batterie du véhicule [371](#)
Batterie, véhicule [371](#)
Besoins de maintenance, voir Condition Ba-
sed Service [367](#)
Besoins d'entretien, voir Condition Based
Service [367](#)
Blocage, lève-glace, voir Commutateur de
sécurité [99](#)
Bluetooth Audio, voir la notice d'utilisation
du système de navigation, de divertisse-
ment et de communication [6](#)
Boîte à gants [298](#)
Boîte de vitesses automatique [129](#)
Boîte de vitesses automatique Sport, voir
Boîte de vitesses automatique [129](#)
Boîte Steptronic à double embrayage, voir
Boîte de vitesses automatique [129](#)
Boîte Steptronic, voir Boîte de vitesses au-
tomatique [129](#)
Bonne place pour les enfants [119](#)
Boost, voir Fonction Sport Boost [135](#)
Borne d'alimentation, aide au démar-
rage [377](#)
Bornes d'alimentation de dépannage [377](#)
Bouchon de réservoir [320](#)

Bouclage des ceintures, voir Ceintures de
sécurité [109](#)
Bouton, Start/Stop, voir Commutateur
Start/Stop [126](#)
Buée sur les vitres, pare-brise, voir Fonc-
tion de dégivrage [279](#)

C

Câble de remorquage [380](#)
Câble en nylon pour le démarrage par re-
morquage/remorquage [380](#)
Câble pour le démarrage par remorquage/re-
morquage [380](#)
Cache-bagages [306](#)
Calibrage des sièges avant [108](#)
Calibrer un siège [108](#)
Caméra avant, voir Caméras [38](#)
Caméra, caméra de recul [251](#)
Caméra de recul [251](#)
Caméra de recul, voir Caméras [38](#)
Caméra derrière le pare-brise, voir Camé-
ras [38](#)
Caméra d'habitacle [294](#)
Caméra instantanée, voir Caméra d'habita-
cle [294](#)
Caméra, rétroviseur intérieur, voir Caméra
d'habitacle [294](#)
Caméras [38](#)
Caméras de rétroviseur extérieur, voir Ca-
méras [38](#)
Caoutchoucs, entretien [387](#)
Capot [356](#)
Capot moteur, voir Capot [356](#)
Capteur à radar avant, voir Capteurs ra-
dar [39](#)
Capteur d'inclinaison [96](#)
Capteur d'accélération, voir gravimètre [160](#)
Capteurs à ultrasons [40](#)
Capteurs du véhicule [38](#)
Capteurs, entretien [389](#)
Capteurs radar [39](#)
Caractéristiques techniques [390](#)
Carburant [359](#)
Carburant recommandé [359](#)

- Catalyseur voir Système d'échappement chaud [309](#)
- CBS, voir Condition Based Service [367](#)
- Ceintures de sécurité [109](#)
- Ceintures de sécurité, entretien [388](#)
- Centre de commande [36](#)
- Centres de lavage, automatiques [383](#)
- Centres de lavage automatique, voir Lavage du véhicule [383](#)
- Chaînes neige [333](#)
- Changement de pneu, voir Changement de roue [351](#)
- Changement de rapport, voir Boîte de vitesses automatique [129](#)
- Changement de roue [351](#)
- Changer un projecteur LED, voir Ampoules et lampes [371](#)
- Chargement du compartiment à bagages, voir Chargement du véhicule [301](#)
- Chargement du véhicule [301](#)
- Charge utile [302](#)
- Châssis [273](#)
- Chauffage de la lunette arrière [280](#)
- Chauffage de siège [280](#)
- Check-Control [146](#)
- Ciel de pavillon [37](#)
- Circuit de course [312](#)
- Clé de la voiture, voir Clé du véhicule [75](#)
- Clé de véhicule, supplémentaire [76](#)
- Clé de voiture, voir Clé du véhicule [75](#)
- Clé du véhicule [75](#)
- Clé du véhicule, perte [76](#)
- Clé intégrée [77](#)
- Clé, mécanique [77](#)
- Clé numérique, voir MINI Digital Key [80](#)
- Clé, voir Clé du véhicule [75](#)
- Clignotants [162](#)
- Clignotants, remplacement des ampoules, voir Ampoules et feux [371](#)
- Clignotants, témoin [151](#)
- Climatiseur [274](#)
- Climatiseur arrière, voir Climatisation [274](#)
- Climatiseur auxiliaire via un démarrage du moteur à distance [284](#)
- Coach efficiency, Green Mode [317](#)
- Code variable, émetteur portatif [288](#)
- Coffre à bagages, voir Compartiment à bagages [301](#)
- Combiné d'instruments, voir Informations de bord [52](#)
- Comfort Access, voir Accès confort [85](#)
- Commande automatique d'éclairage [166](#)
- Commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir, rétroviseur extérieur [116](#)
- Commande impuls ionnelle des clignotants [162](#)
- Commande vocale [54](#)
- Communication, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Commutateur de sécurité, vitre [99](#)
- Commutateur d'éclairage, voir Éclairage extérieur [165](#)
- Commutateur EXPERIENCE, voir MINI Modes [136](#)
- Commutateur Start/Stop [126](#)
- Commutateurs, voir Poste de conduite [34](#)
- Commuation jour/nu it automatique, rétroviseur intérieur [116](#)
- Commuation jour/nu it automatique, voir Feux de route anti-éblouissement [163](#)
- Comparaison des entrées [50](#)
- Compartiment à bagages [301](#)
- Compartiment moteur [356](#)
- Compartiment Wireless Charging [292](#)
- Compresseur [347](#)
- Compte-tours [154](#)
- Compteur de vitesse, voir Informations de bord [52](#)
- Concept d'affichage et de commande [47](#)
- Condensation, voir Eau de condensation à l'arrêt du véhicule [312](#)
- Condition Based Service [367](#)
- Conduite [126](#)
- Conduite en roue libre [315](#)
- Confort de conduite [273](#)
- Connecter les appareils mobiles au véhicule [58](#)
- Connecter, voir Connexion au véhicule [58](#)

Connexion Bluetooth, voir la notice d'utilisation aux rubriques navigation, divertissement et communication [6](#)

Connexion USB [290](#)

Connexion Wi-Fi, voir Notice d'utilisation concernant la navigation, le divertissement, la communication [6](#)

Conseils de conduite [308](#)

Conseils généraux de conduite [309](#)

Console centrale [36](#)

Consommables [359](#)

Contacts, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Contour du dossier, voir Soutien lombaire [106](#)

Contrôle actif de stationnement [261](#)

Contrôle de la pression des pneus, réinitialisation [337](#)

Contrôle de motricité en descente, voir Assistant de démarrage en côte [138](#)

Contrôle de pression des pneus [334](#)

Contrôle de pression des pneus, voir Contrôle de pression des pneus [334](#)

Contrôle de pression des pneus, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [343](#)

Contrôle du niveau d'huile, électronique [361](#)

Contrôle du niveau d'huile moteur, électronique [361](#)

Contrôle dynamique de stabilité [217](#)

Contrôle dynamique de traction, voir Réglage pour une dynamique de conduite accrue [219](#)

Core Mode, voir MINI Modes [136](#)

Corrosion, disques de frein [312](#)

Couple, voir Affichages Sport [159](#)

Coupure de courant [373](#)

Coussin d'appui-tête, entretien [388](#)

Coussin pour appui-tête à l'arrière, entretien [388](#)

Crevaison, poursuite du voyage, voir Contrôle de pression des pneus [334](#)

Crevaison, poursuite du voyage, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [343](#)

Crevaison, voir Contrôle de pression des pneus [334](#)

Crevaison, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [343](#)

D

Dashcam, voir Drive Recorder [210](#)

Date, voir Date et heure [160](#)

Débit d'air, système de climatisation [277](#)

Déclaration de défauts compromettant la sécurité [17](#)

Dégivrage [279](#)

Dégivrage de la vitre, voir Fonction de dégivrage [279](#)

Dégivrage du pare-brise, voir Fonction de dégivrage [279](#)

Dégivrage, pare-brise, voir Fonction de dégivrage [279](#)

Délimitation des voies, avertissement [199](#)

Démarrage du moteur à distance, voir Climatiseur auxiliaire [284](#)

Démarrage du moteur en cas de défaut [79](#)

Démarrage du moteur, voir Aide au démarrage [377](#)

Démarrage du moteur, voir État de marche du véhicule [43](#)

Démarrage externe, voir Aide au démarrage [377](#)

Démarrage par remorquage [378](#)

Démarrage, voir Assistant de démarrage [220](#)

Démarrage, voir État de marche du véhicule [43](#)

Désactivation automatique, airbags passager avant [181](#)

Détecteur de pluie [174](#)

Détergent neutre, Jantes en alliage léger, voir entretien [387](#)

Déverrouillage automatique [93](#)

Déverrouillage de la trappe de réservoir, manuel [321](#)

Déverrouillage de secours, frein de parking [133](#)
 Déverrouillage de secours, trappe de réservoir [321](#)
 Déverrouillage du frein de parking, électronique [133](#)
 Déverrouillage, réglages [93](#)
 Déverrouiller manuellement les portes, voir Clé intégrée [77](#)
 Diffuseurs, voir Ventilation [281](#)
 Digital Key [80](#)
 Dispositif évitant de laisser reculer le véhicule, voir Assistant de démarrage en côte [138](#)
 Disques de frein, voir Système de freinage [308](#)
 Distance, voir Systèmes de régulation de la vitesse [223](#)
 Divertissement, liste de sélection sur l'unité d'interaction [155](#)
 Divertissement, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Documentation complémentaire [8](#)
 Dommages, pneus [329](#)
 Données, voir Effacer les données personnelles [65](#)
 Dossier, inclinaison [106](#)
 Dossier, sièges [104](#)
 Drive Recorder [210](#)
 Driving Assistant, voir Systèmes de prévention des collisions [183](#)
 DSC, voir Contrôle dynamique de stabilité [217](#)
 DTC, voir Réglage pour une dynamique de conduite accrue [219](#)
 Durées d'immobilisation, voir Mode veille prolongée [44](#)
 Dynamique de conduite, réglage [219](#)
 Dysfonctionnement, clé du véhicule [79](#)

E

Eau de condensation à l'arrêt du véhicule [312](#)
 Eau de refroidissement [364](#)

Eau sur la route [310](#)
 Échappement, voir Système d'échappement chaud [309](#)
 Éclairage [165](#)
 Éclairage, commande automatique [166](#)
 Éclairage d'accompagnement [168](#)
 Éclairage d'accueil [168](#)
 Éclairage d'ambiance [171](#)
 Éclairage de l'affichage, voir Éclairage des instruments [170](#)
 Éclairage de poignée de porte, voir Éclairage d'accueil [168](#)
 Éclairage des instruments [170](#)
 Éclairage extérieur, véhicule verrouillé, voir Éclairage d'accueil [168](#)
 Éclairage intérieur [170](#)
 Éclairage intérieur, véhicule verrouillé, voir Éclairage d'accueil [168](#)
 Économie d'énergie, voir Affichage du point de changement de vitesse [156](#)
 Économie de carburant [315](#)
 Écran de contrôle, voir Unité d'interaction MINI [47](#)
 Écran d'accueil, profils conducteur [66](#)
 EDR, voir Enregistreur de données d'accident [15](#)
 Effacement, données personnelles [65](#)
 Effacer les données personnelles [65](#)
 Éléments de commande, console centrale [36](#)
 Élimination de la batterie usagée [373](#)
 Élimination des déchets, liquide de refroidissement [365](#)
 Éliminer une batterie [373](#)
 Émetteur portatif à code variable [288](#)
 Émissions des gaz d'échappement, voir Rejets polluants [368](#)
 Émissions, voir Rejets polluants [368](#)
 Empêcher le véhicule de se mettre à rouler, voir Frein de stationnement [139](#)
 Enfant, bonne place [119](#)
 Enfants, systèmes de retenue, voir Transport d'enfants en toute sécurité [119](#)
 Enfants, transport [119](#)
 ENGINE, voir état de marche [43](#)
 Enregistrement vidéo, voir Drive Recorder [210](#)

Enregistreur de données d'accident 15
 Entrée de lettres et de chiffres 50
 Entrée directe 53
 Entrée, unité d'interaction MINI 50
 Entrer l'adresse, système de navigation, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication 6
 Entretien, affichage tête haute 387
 Entretien des garnitures en tissu 386
 Entretien du cuir 385
 Entretien du véhicule 385
 Entretien du véhicule, peinture 385
 Entretien, écrans 387
 Entretien, jantes en alliage léger 387
 Entretien, véhicule 385
 Équipement du véhicule 9
 Équipement du véhicule, voir Équipement du véhicule 9
 Équipement intérieur 287
 Équipement optionnel, voir Équipement du véhicule 9
 eSIM personnelle, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication 6
 ESP, voir Contrôle dynamique de stabilité 217
 Essence 359
 Essuie-glace de lunette arrière, utilisation 175
 Essuie-glace, position relevée 176
 Essuie-glace, voir Système d'essuie-glace 172
 Essuyage automatique, voir Détecteur de pluie 174
 État de marche du véhicule, État de repos, voir État de marche du véhicule 43
 État de marche, voir État de marche du véhicule 43
 État des pneus, affichage 336
 État du véhicule 158
 État opérationnel, voir État de marche du véhicule 43
 Éviter une alarme 96
 Éviter une alarme involontaire 96

F

Faire l'appoint d'huile 362
 Faire l'appoint d'huile moteur 362
 Fausse alerte, voir Éviter une alarme involontaire 96
 Fenêtre d'accueil, profils conducteur 66
 Fermeture avec le smartphone, voir MINI Digital Key 80
 Fermeture du compartiment à bagages, voir Accès au compartiment à bagages 90
 Fermeture, voir Ouverture et fermeture 75
 Feux de croisement 167
 Feux de croisement de jour 169
 Feux de détresse 375
 Feux de position 167
 Feux de route 163
 Feux de route anti-éblouissement 163
 Feux de stationnement 168
 Feux directionnels 169
 Filtre à charbon actif, voir Filtre d'habitacle 282
 Filtre à particules de gaz d'échappement 310
 Filtre à particules de suie, voir Filtre à particules de gaz d'échappement 310
 Filtre à particules essence, voir Filtre à particules de gaz d'échappement 310
 Filtre à particules, voir Filtre à particules de gaz d'échappement 310
 Filtre à particules, voir Filtre d'habitacle 282
 Filtre d'habitacle 282
 Filtre d'habitacle, voir Qualité de l'air 282
 Filtre, voir Filtre d'habitacle 282
 Fixation de siège enfant ISOFIX 122
 Fluides et lubrifiants, voir Consommables 359
 Fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse, voir Avertissement collision frontale 184
 Fonction de démarrage de secours, démarrage du moteur 79
 Fonction de démarrage en cas de défaut 79
 Fonction de freinage lors du stationnement, voir Contrôle actif de stationnement 261

Fonction de protection, toit ouvrant en verre [102](#)
 Fonction de protection, vitre [99](#)
 Fonction de refroidissement, climat [278](#)
 Fonction d'avertissement, collision arrière [206](#)
 Fonction Memory [117](#)
 Fonctions à distance, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Fonction Safe Share, voir MINI Digital Key [80](#)
 Fonctions d'éclairage adaptatif [169](#)
 Fonction Sport Boost [135](#)
 Fonctions PreCrash, voir Protection active des occupants [214](#)
 Fonction Start/Stop automatique [126](#)
 Freinage d'urgence automatique, voir Post-Crash-iBrake [215](#)
 Freinage en sécurité [311](#)
 Frein à main, voir Frein de stationnement [139](#)
 Frein de parking, voir Engager les positions du levier sélecteur [129](#)
 Frein de parking, voir Positions du levier sélecteur [129](#)
 Frein de stationnement [139](#)
 Frein de stationnement électromécanique [139](#)
 Freins, instructions [311](#)
 Fuseau horaire [160](#)
 Fusibles [373](#)

G

Galerie porte-bagages, voir Barres de toit [313](#)
 Garantie constructeur [10](#)
 Garnitures en tissu, entretien [386](#)
 Gicleurs de lave-glace [175](#)
 Go-Kart Mode, voir MINI Modes [136](#)
 Gravimètre [160](#)
 GREEN, mode de conduite [316](#)
 Green Mode, voir MINI Modes [136](#)

Guidage sur voie, Assisted Driving Mode, voir systèmes de régulation de la vitesse [223](#)

H

Heure de départ, climatiseur auxiliaire via le démarrage du moteur à distance [285](#)
 Heure de départ, ventilation auxiliaire [283](#)
 Hivernage, voir Mise hors circulation du véhicule [369](#)
 HomeLink, voir Télécommande universelle intégrée [287](#)
 Hotspot personnel, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Huile moteur, orifice de remplissage [362](#)
 Humidité dans le phare, voir Verres de projecteurs [371](#)

I

iBrake, intervention automatique des freins [184](#)
 Inclinaison du dossier [106](#)
 Indicateur de changement de vitesse [156](#)
 Indicateur de limitation de vitesse avec indicateur d'interdiction de dépassement [221](#)
 Indicateur de mesure, voir Informations de bord [52](#)
 Indicateur de niveau de carburant [158](#)
 Indicateur de puissance [153](#)
 Indicateur de vitesse, voir Informations de bord [52](#)
 Indicateurs de changement de direction, voir Clignotants [162](#)
 Indications de rodage [308](#)
 Indice d'octane, voir Qualité d'essence [360](#)
 Inertie du ventilateur, voir Filtre à particules de gaz d'échappement [310](#)
 Informations de bord [52](#)
 Informations d'état, unité d'interaction MINI [49](#)

Informations radio, voir Notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Informations routières, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Informations routières, voir Notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Information trafic en temps réel, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Initialisation du système [343](#)

Inondation, voir Traversée de nappes d'eau [310](#)

Installation de lave-glace, voir Système d'essuie-glace [172](#)

Intelligent Personal Assistant [54](#)

Intelligent Safety, voir Systèmes d'avertissement de collision [183](#)

Intervalle de vidange d'huile, voir Message de maintenance [161](#)

ISOFIX, fixation de siège enfant [122](#)

Itinéraire, système de navigation, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

J

Jantes en alliage léger, entretien [387](#)

Jauge à carburant [158](#)

JCW Mode, voir MINI Modes [136](#)

Joystick, voir Boîte de vitesses automatique [129](#)

K

Key Card, voir Service Card [84](#)

Kick-down, voir Boîte de vitesses automatique [129](#)

Kit de premiers secours [375](#)

Kit de réparation des pneus [346](#)

Kit mains libres, voir Notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Klaxon, avertisseur sonore [34](#)

L

Lampes, entretien [384](#)

Launch Control [134](#)

Lavage auto, voir Lavage du véhicule [383](#)

Lavage du véhicule [383](#)

Lavage, véhicule [383](#)

Lettre de qualité, voir Garantie constructeur [10](#)

Lève-vitres électriques [97](#)

Levier sélecteur, voir Boîte de vitesses automatique [129](#)

Lignes des cercles de braquage, affichages supplémentaires des vues de caméras [249](#)

Lignes de trajectoire, affichages supplémentaires des vues de caméras [249](#)

Lignes d'aide au stationnement, affichages supplémentaires des vues de caméras [249](#)

Lignes d'assistance des vues de caméras, voir Affichages supplémentaires [249](#)

Limitation de vitesse, affichage, voir Indicateur de limitation de vitesse avec indicateur d'interdiction de dépassement [221](#)

Limiteur de vitesse, manuel, voir Systèmes de régulation de la vitesse [223](#)

Liquide de lave-glace [365](#)

Liquide de lave-glace, voir Liquide de lave-glace [365](#)

Liquide de refroidissement [364](#)

Liste de sélection sur l'unité d'interaction [155](#)

Liste, unité d'interaction, voir Listes de sélection [155](#)

Logiciel système actuel, voir les notes de version [61](#)

Longue durée d'immobilisation, voir Mode veille prolongée [44](#)

Lumière [162](#)

Luminosité, unité d'interaction [52](#)

M

- ul style="list-style-type: none; padding-left: 0;">
- Maintenance [367](#)
- Marche par inertie du ventilateur, voir Filtre à particules de gaz d'échappement [310](#)
- Marquage de pneus permettant de rouler à plat [332](#)
- Marquage des pneus [327](#)
- Marques de pneus, recommandation [331](#)
- Marques de pneus recommandées [331](#)
- Massage des lombaires, voir Siège massant [107](#)
- Mémoire de données [12](#)
- Mémoriser la position du miroir, voir Fonction Mémoire [117](#)
- Mémoriser la position du siège, voir Fonction Mémoire [117](#)
- Mémoriser la position du volant, voir Fonction Mémoire [117](#)
- Message de maintenance [161](#)
- Message de panne, voir Check-Control [146](#)
- Messages d'avertissement, voir Check-Control [146](#)
- Messages, voir Check-Control [146](#)
- Messages, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Mesure électronique du niveau d'huile [361](#)
- Mesure individuelle de pression des pneumatiques [343](#)
- Microfiltre, voir Filtre d'habitacle [282](#)
- MINI Connected, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- MINI Digital Key [80](#)
- MINI EXPERIENCE Modes, voir MINI Modes [136](#)
- MINI ID [66](#)
- MINI Intelligent Personal Assistant [54](#)
- MINI Modes [136](#)
- MINI Remote Software Upgrade [60](#)
- MINI Sound [273](#)
- MINI Toggle Bar, voir Centrale de commande [36](#)
- Miroir à make-up [289](#)
- Miroir à maquillage [289](#)
- Miroir de courtoisie [289](#)
- Mise à jour de la notice d'utilisation [9](#)
- Mise au rebut de la batterie du véhicule [373](#)
- Mise hors circulation du véhicule [369](#)
- Mises à jour après la clôture de la rédaction [9](#)
- Mode de conduite, voir MINI Modes [136](#)
- Mode de recyclage de l'air [278](#)
- Mode feux de conduite [170](#)
- Mode GREEN [316](#)
- Mode manuel, boîte de vitesses [133](#)
- Mode Panique [95](#)
- Mode veille prolongée [44](#)
- Modifications techniques, voir Sécurité personnelle [10](#)
- Montage de systèmes de retenue pour enfant [120](#)
- Montée confort [109](#)
- Moquettes, entretien [388](#)
- Mot d'activation [55](#)
- Moteur au ralenti en conduite, voir Conduite en roue libre [315](#)
- Moteur, fonction Start/Stop automatique [126](#)
- Moteur, types d'huile moteur pour faire l'appoint [363](#)

N

- Nettoyage de la caméra, voir Capteurs et objectifs de caméra [389](#)
- Nettoyage, voir Entretien du véhicule [385](#)
- Nettoyant liquide, voir Liquide de lavage [365](#)
- Niveau de liquide de refroidissement [364](#)
- NIV, voir Numéro d'identification du véhicule [16](#)
- Notice d'utilisation intégrée dans le véhicule [7](#)
- Notices d'utilisation complémentaires, voir Documentation complémentaire [8](#)
- Notifications, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Numéro d'identification du véhicule [16](#)

Numéro d'identification, voir Numéro d'identification du véhicule [16](#)
 Numéro de châssis, voir Numéro d'identification du véhicule [16](#)

O

OBD, voir Prise de diagnostic [368](#)
 Objectifs de caméra, entretien [389](#)
 Objets transportés, voir Chargement du véhicule [301](#)
 Orifice de remplissage d'huile moteur [362](#)
 Outil [370](#)
 Outillage de bord [370](#)
 Ouverture avec le smartphone, voir MINI Digital Key [80](#)
 Ouverture du compartiment à bagages, voir Accès au compartiment à bagages [90](#)
 Ouverture et fermeture [75](#)
 Ouverture et fermeture du coffre à bagages, voir Accès au compartiment à bagages [90](#)
 Ouverture et fermeture du compartiment à bagages, voir Accès au compartiment à bagages [90](#)
 Ouverture et fermeture du hayon [90](#)
 Ouverture, voir Ouverture et fermeture [75](#)
 Ouvrir le véhicule de l'extérieur, voir Accès à l'intérieur du véhicule [85](#)
 Ouvrir le véhicule de l'intérieur, voir Boutons de verrouillage centralisé [92](#)

P

Pack sécurité, voir Protection active des occupants [214](#)
 Page Internet, voir Internet [8](#)
 Palettes de commande au volant [133](#)
 Panne, aide [375](#)
 Panne, voir Changement de roue [351](#)
 Panorama View, voir Vue panoramique [255](#)
 Pansements, voir Kit de premiers secours [375](#)
 Paramètres des pneus [335](#)
 Pare-brise, élimination de la buée sur les vitres, voir Fonction de dégivrage [279](#)

Pare-soleil [289](#)
 Park Assist Plus, voir Systèmes d'aide stationnement [245](#)
 Park Assist, voir Systèmes d'aide stationnement [245](#)
 Partir, voir Assistant de démarrage [220](#)
 Parts and accessories [11](#)
 Patères [300](#)
 PDC, voir Radars de stationnement [258](#)
 Pédale de frein, voir Freinage en sécurité [311](#)
 Peinture du véhicule, entretien [385](#)
 Peinture mate, entretien [385](#)
 Pentes [312](#)
 Personal Mode, voir MINI Modes [136](#)
 Perspective de caméra automatique [252](#)
 Perspective de caméra semi-automatique [252](#)
 Phares, entretien [384](#)
 Pièces en bois, entretien [388](#)
 Pièces en bois précieux, entretien [388](#)
 Pièces en matière synthétique, entretien [388](#)
 Place pour un enfant [119](#)
 Plage de vitesse maximale [309](#)
 Plaquettes de frein, voir Système de freinage [308](#)
 Pneus d'hiver [332](#)
 Pneus d'été, profil, voir Profondeur de sculpture des pneus [329](#)
 Pneus endommagés [329](#)
 Pneus et roues [322](#)
 Pneus hiver, profil, voir Profondeur de sculpture des pneus [329](#)
 Pneus, marquage [327](#)
 Pneus permettant de rouler à plat [332](#)
 Pneus permettant de rouler à plat, marquage [332](#)
 Pneus rechapés [331](#)
 Pneus Run flat [332](#)
 Pneus Runflat, voir pneus à roulage à plat [332](#)
 Pneus toutes saisons, profil, voir Profondeur de sculpture des pneus [329](#)
 Pneus toutes saisons, voir Pneus d'hiver [332](#)

- Points d'activation, vue panoramique [255](#)
- Pontage, voir Aide au démarrage [377](#)
- Porte-bagages, voir barres de toit [313](#)
- Porte-boissons arrière [300](#)
- Porte-boissons, avant [299](#)
- Porte-bouteille arrière, voir Porte-gobelet arrière [300](#)
- Porte-bouteille avant, voir Porte-gobelet avant [299](#)
- Porte-canette arrière, voir Porte-gobelet arrière [300](#)
- Porte-canette avant, voir Porte-gobelet avant [299](#)
- Porte-gobelet arrière [300](#)
- Porte-gobelet avant [299](#)
- Position assise sûre [104](#)
- Position nuit des rétroviseurs extérieurs [115](#)
- Position relevée, essuie-glace [176](#)
- PostCrash-iBrake [215](#)
- Poste de conduite [34](#)
- Poursuite du voyage avec une crevaillon, voir Contrôle de pression des pneus [334](#)
- Poursuite du voyage avec une crevaillon, voir mesure individuelle de pression des pneumatiques [343](#)
- Pression de gonflage des pneus [322](#)
- Pression de gonflage, pneus [322](#)
- Pression de remplissage, pneus [322](#)
- Pression des pneus [322](#)
- Pression, voir pression de gonflage des pneus [322](#)
- Prévention de collision arrière, voir Avertisseur de risque de collision arrière [206](#)
- Prévention des accidents, voir Protection active des occupants [214](#)
- Principe de fonctionnement de l'unité d'interaction MINI [47](#)
- Principe Wordmatch, voir Comparaison des entrées [50](#)
- Prise de diagnostic [368](#)
- Prise pour système de diagnostic embarqué, voir Prise de diagnostic [368](#)
- Prises de courant, appareils électriques [289](#)
- Prise USB, position dans le véhicule [290](#)
- Produit d'étanchéité de pneu, voir Kit de réparation des pneus [346](#)
- Produit d'étanchéité, voir Kit de réparation des pneus [346](#)
- Produits d'entretien [385](#)
- Profil des pneus [329](#)
- Profil personnel, voir MINI ID [66](#)
- Profil conducteur [66](#)
- Profil conducteur, écran d'accueil [66](#)
- Profil visiteur, voir MINI ID [66](#)
- Profondeur de sculpture minimale, pneus [329](#)
- Programme AUTO, climatiseur [275](#)
- Programme de départ, voir Ventilation auxiliaire [282](#)
- Programme électronique de stabilité, voir Contrôle dynamique de stabilité [217](#)
- Programme sport, voir Boîte de vitesses automatique [129](#)
- Programme SYNC, climatiseur [279](#)
- Protection active des occupants [214](#)
- Protection anti-éblouissement, voir Pare-soleil [289](#)
- Protection antigel, voir Liquide de lavage [365](#)
- Protection, boulons de roue antivol [352](#)
- Protection de pincement, toit ouvrant en verre [102](#)
- Protection de pincement, vitre [99](#)
- Protection des données, réglages [65](#)
- Protection latérale, voir Perspective automatique de la caméra [252](#)
- Protection volumétrique [96](#)
- Puissance d'entraînement réduite [153](#)
- Puissance, voir Affichages Sport [159](#)
- Purification de l'air, voir Qualité de l'air [282](#)

Q

- Qualité d'essence [360](#)
- Qualité de l'air à l'intérieur du véhicule [282](#)
- Qualité du carburant [359](#)

R

Rabattre les dossiers de sièges arrière [305](#)

Raccordement, appareils électriques, voir
Prises de courant [289](#)

Raccordement de diagnostic [368](#)

Raccourcis, unité d'interaction [50](#)

Radars de stationnement [258](#)

Radars de stationnement latéraux, voir Per-
spective automatique de la caméra [252](#)

Radio, voir la notice d'utilisation concernant
le système de navigation, de divertisse-
ment et de communication [6](#)

Rafraîchissement de l'air, voir Qualité de
l'air [282](#)

Ralenti, conduite en roue libre [315](#)

Rangement, objets transportés [302](#)

Ranger des objets lourds [302](#)

Rappel de ceinture, voir Alerte d'oubli de
ceinture [111](#)

Rapport recommandé, voir Indicateur de
changement de vitesse [156](#)

Ravitaillement [320](#)

Recharge inductive, smartphone, voir Com-
partiment de recharge sans fil [292](#)

Recharger un smartphone, voir Comparti-
ment de recharge sans fil [292](#)

Recharge sans fil, smartphone, voir Compar-
timent de recharge sans fil [292](#)

Recommandation de pause, voir Système de
détection de somnolence [215](#)

Reconnaissance de secours, clé du véhi-
cule [79](#)

Reconnaissance vocale [54](#)

Recyclage de l'air, voir Mode de recyclage
de l'air [278](#)

Réduction de la puissance d'entraîne-
ment [153](#)

Refroidissement du moteur [364](#)

Refroidissement, maximal [278](#)

Refroidissement maximum [278](#)

Réglage de la colonne de direction [117](#)

Réglage de la dynamique de conduite, voir
MINI Modes [136](#)

Réglage de la langue du système [56](#)

Réglage de la langue, voir Réglage de la
langue du système [56](#)

Réglage de l'heure, voir Date et heure [160](#)

Réglage de l'orientation du flux d'air, voir
Ventilation [281](#)

Réglage des unités de mesure [160](#)

Réglages de tonalité, voir la notice d'utilisa-
tion du système de navigation, de divertis-
sment et de communication [6](#)

Réglages d'usine, voir Réinitialiser les don-
nées du véhicule [66](#)

Réglages individuels, voir MINI ID [66](#)

Réglages personnels [65](#)

Réglage SPORT PLUS, voir Réglage pour
une dynamique de conduite accrue [219](#)

Régler le volant [117](#)

Régulateur de distance, voir Systèmes de
régulation de la vitesse [223](#)

Régulateur de vitesse actif, voir Systèmes
de régulation de la vitesse [223](#)

Régulateur de vitesse, voir Systèmes de ré-
gulation de la vitesse [223](#)

Régulation antipatinage, voir Contrôle dyna-
mique de stabilité [217](#)

Réinitialisation, contrôle de la pression des
pneus [337](#)

Réinitialisation, réglages véhicule [66](#)

Réinitialiser, données du véhicule [66](#)

Réinitialiser les données du véhicule [66](#)

Rejets polluants [368](#)

Remarques [6](#)

Remorquage [378](#)

Remorquage, anneau [380](#)

Remorquage, voir Démarrage par remor-
quage/remorquage [378](#)

Remote 3D View [257](#)

Remplacement d'ampoules, voir Ampoules
et lampes [371](#)

Remplacement de la pile, clé du véhicule [76](#)

Remplacement de pièces [370](#)

Remplacement des balais d'essuie-glace [370](#)

Remplacement des diodes électrolumines-
centes, voir Ampoules et feux [371](#)

Remplacement des feux arrière, voir Am-
poules et feux [371](#)

- ul style="list-style-type: none; padding-left: 0;">
- Remplacement des feux avant, voir Ampoules et feux [371](#)
- Remplacement des feux rouges arrière, voir Ampoules et feux [371](#)
- Remplacement des feux, voir Ampoules et feux [371](#)
- Remplacement des phares, voir Ampoules et feux [371](#)
- Remplacement des pneus, voir Remplacement des roues et des pneus [330](#)
- Remplacement des roues et des pneus [330](#)
- Remplacement, roues et pneus, voir Remplacement des roues et des pneus [330](#)
- Remplacer les ampoules, voir Ampoules et lampes [371](#)
- Réparer une crevaison [346](#)
- Répartition d'air individuelle [277](#)
- Répartition d'air, manuelle [277](#)
- Repose-têtes arrière, voir Appuie-têtes arrière [113](#)
- Repose-têtes avant, voir Appuie-têtes avant [112](#)
- Représentations et symboles [8](#)
- Représentation, unité d'interaction MINI [50](#)
- Réservoir, liquide de lave-glace [365](#)
- Restricted Driving, voir MINI Digital Key [80](#)
- Rétroviseur extérieur [114](#)
- Rétroviseur extérieur, commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir [116](#)
- Rétroviseur extérieur côté passager avant, basculement, voir Commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir [116](#)
- Rétroviseur intérieur à commutation jour/nuit manuelle [116](#)
- Rétroviseur intérieur, aperçu du poste de conduite [37](#)
- Rétroviseur intérieur, commutation jour/nuit automatique [116](#)
- Risque de collision à la sortie, voir Avertisseur de sortie [197](#)
- Rodage [308](#)
- RON, voir Qualité d'essence [360](#)
- Roues et pneus [322](#)
- Roulage à plat, pneus [332](#)
- Route verglacée, voir Température extérieure [160](#)
- RSC, voir Pneus permettant de rouler à plat [332](#)
- ## S
- Safe Exit, voir avertisseur de sortie [197](#)
 - Saisie de la destination, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 - Saisie vocale, voir MINI Intelligent Personal Assistant [54](#)
 - Sangle de retenue supérieure, Top Tether [124](#)
 - Sangles, voir Ceintures de sécurité [109](#)
 - Sculptures des pneus [329](#)
 - Séchage de l'air, voir Fonction de refroidissement [278](#)
 - Sécurité [178](#)
 - Sécurité enfants, voir Sécurité des portes et des vitres à l'arrière [125](#)
 - Sécurité et avertissement, voir Systèmes de prévention des collisions [183](#)
 - Sécurité personnelle [10](#)
 - Sécurité, portes et vitres [125](#)
 - Sélecteur de mode de conduite, voir MINI Modes [136](#)
 - Sélection du mode de ventilation, voir Ventilation [281](#)
 - Service Card [84](#)
 - Service et garantie [12](#)
 - Setup Card [80](#)
 - Shift lights, compte-tours [157](#)
 - Siège enfant, montage [120](#)
 - Siège massant [107](#)
 - Sièges avant [104](#)
 - Sièges enfant, voir Transport d'enfants en toute sécurité [119](#)
 - Sièges et appuie-têtes [104](#)
 - Signalement d'obstacle, affichages supplémentaires des vues de caméras [249](#)
 - Signalisation d'une crevaison, voir Contrôle de pression des pneus [334](#)

- ul style="list-style-type: none; padding-left: 0;">
- Signalisation d'une crevaillon, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [343](#)
- Signaux de confirmation [93](#)
- Site Internet, voir Internet [8](#)
- Site Web [8](#)
- Smartphone, commande par saisie vocale [57](#)
- Smartphone, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Software Upgrade, voir MINI Remote Software Upgrade [60](#)
- Son du moteur, voir MINI Sound [273](#)
- Sortie confort [109](#)
- Sorties d'air, voir Ventilation [281](#)
- SOS, touche, voir Appel d'urgence intelligent [376](#)
- Soufflante, voir Débit d'air [277](#)
- Soutien de la colonne vertébrale, voir Soutien lombaire [106](#)
- Soutien lombaire [106](#)
- Speed Limit Assist [240](#)
- Speed Limit Device, limiteur de vitesse, voir Systèmes de régulation de la vitesse [223](#)
- Sport automobile, voir Conduite sur circuit de course [312](#)
- SPORT Mode, JCW Mode, voir MINI Modes [136](#)
- Stabilité dynamique, systèmes de régulation [217](#)
- Start/Stop automatique, voir Fonction Start/Stop automatique [126](#)
- Station de lavage [383](#)
- Station de radio, voir Notice d'utilisation pour la navigation, le divertissement, la communication [6](#)
- Stationnement [245](#)
- Stationnement avec Automatic Hold [141](#)
- Stationnement avec délimitations, voir Assistant de stationnement [264](#)
- Stations mémorisées, voir Notice d'utilisation pour la navigation, le divertissement, la communication [6](#)
- Station, voir Notice d'utilisation pour la navigation, le divertissement, la communication [6](#)
- Stockage des pneus [332](#)
- Stockage, voir Mise hors circulation du véhicule [369](#)
- Suppléments, voir Documentation complémentaire [8](#)
- Support pour boisson arrière [300](#)
- Support pour boissons arrière, voir Portegobelet arrière [300](#)
- Support pour boissons avant [299](#)
- Support pour boissons avant, voir Portegobelet avant [299](#)
- Surchauffe du moteur, voir Température du moteur [155](#)
- Surfaces chromées et similaires, entretien [387](#)
- Surveillance de l'environnement au démarrage [263](#)
- Surveillance de la pression des pneus, voir Contrôle de pression des pneus [334](#)
- Surveillance de la pression des pneus, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [343](#)
- Suspension adaptative [273](#)
- Symboles et représentations [8](#)
- Système antiblocage des roues [217](#)
- Système antivol, antivol de roue [352](#)
- Système d'alarme antivol, voir Alarme [94](#)
- Système d'échappement [309](#)
- Système d'échappement chaud [309](#)
- Système de commande vocale [54](#)
- Système de détection de somnolence, voir Assistant de détection de somnolence [215](#)
- Système de diagnostic embarqué, voir Prise de diagnostic [368](#)
- Système de freinage [308](#)
- Système de maintenance [367](#)
- Système de maintenance MINI, voir Système de maintenance [367](#)
- Système de mobilité, voir Kit de réparation des pneus [346](#)
- Système de navigation GPS, navigation, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Système de refroidissement [364](#)

Système de retenue pour enfant, montage [120](#)
 Système de sécurité, voir Airbags [178](#)
 Système d'essuie-glace [172](#)
 Systèmes d'aide à la conduite [221](#)
 Systèmes d'aide au stationnement [245](#)
 Systèmes de prévention des collisions [183](#)
 Systèmes de régulation de la stabilité de marche [217](#)
 Systèmes de régulation de la vitesse [223](#)
 Systèmes de retenue pour enfants, voir Transport d'enfants en toute sécurité [119](#)
 Systèmes de sécurité, voir Systèmes de prévention des collisions [183](#)
 Systèmes d'avertissement en cas de risque de collision [183](#)
 Système Servotronic [220](#)

T

Tapis de sol, entretien [388](#)
 Télécommande de porte de garage, voir Télécommande universelle intégrée [287](#)
 Télécommande universelle [287](#)
 Télécommande universelle intégrée [287](#)
 Télécommande, voir Clé du véhicule [75](#)
 Téléphone, liste de sélection sur l'unité d'interaction [155](#)
 Téléphone portable, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Téléphone, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Téléphonie e-SIM, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Teleservices, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Témoin de contrôle, airbag passager avant [182](#)
 Témoins de contrôle [147](#)
 Température, climatiseur [276](#)
 Température de service, voir Température du moteur [155](#)

Température du liquide de refroidissement, voir Température du moteur [155](#)
 Température du moteur [155](#)
 Température extérieure [160](#)
 Tempomat, régulateur de vitesse, voir Systèmes de régulation de la vitesse [223](#)
 Timeless Mode, voir MINI Modes [136](#)
 Toggle Bar, voir Centrale de commande [36](#)
 Toggle, voir Boîte de vitesses automatique [129](#)
 Toit en verre, initialiser le toit en verre et la protection solaire [103](#)
 Toit ouvrant électrique en verre [100](#)
 Toit ouvrant en verre, voir Protection de pincement [102](#)
 Toit ouvrant panoramique en verre, voir Toit ouvrant électrique en verre [100](#)
 Touche de verrouillage centralisé, voir Verrouillage centralisé [92](#)
 Touche MODE, voir Systèmes de régulation de la vitesse [223](#)
 Touches au volant [34](#)
 Touches de sélection directe, voir Raccourcis [50](#)
 Touches d'entrée directe [53](#)
 Touche SET, voir Systèmes de régulation de la vitesse [223](#)
 Touche SOS, voir Appel d'urgence intelligent [376](#)
 Touche, verrouillage centralisé [92](#)
 Transport d'enfants en toute sécurité [119](#)
 Trappe de réservoir [320](#)
 Traversée de nappes d'eau [310](#)
 Triangle de présignalisation [375](#)
 Trousse de secours, voir Kit de premiers secours [375](#)
 Tuner satellite, voir Notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Types d'huile moteur pour faire l'appoint [363](#)

U

Unité d'interaction [47](#)
 Unité d'interaction MINI [47](#)

Unités physiques, voir Réglage des unités de mesure [160](#)

Unités, voir Réglage des unités de mesure [160](#)

Upgrade, voir MINI Remote Software Upgrade [60](#)

Utilisation avec la voix [54](#)

Utilisation conforme [10](#)

Utilisation des menus, unité d'interaction MINI [47](#)

V

Véhicule se mettant à rouler, voir Frein de stationnement [139](#)

Ventilateur de refroidissement, voir Filtre à particules de gaz d'échappement [310](#)

Ventilation [281](#)

Ventilation à l'arrière [281](#)

Ventilation auxiliaire [282](#)

Ventilation avant [281](#)

Verglas, voir Température extérieure [160](#)

Verres de projecteurs [371](#)

Verrouillage automatique [93](#)

Verrouillage centralisé [92](#)

Verrouillage, réglages [93](#)

Version du logiciel, voir MINI Remote Software Upgrade [60](#)

Vide-poches [298](#)

Vitesse maximale, pneus d'hiver [331](#)

Vitre, voir Protection de pincement [99](#)

Vivid Mode, voir MINI Modes [136](#)

Volant chauffant [281](#)

Volant multifonction, touches [34](#)

Volant, touches [34](#)

Volume sonore, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Voyant d'alerte dans le rétroviseur extérieur, voir Avertisseur de changement de voie [203](#)

Voyant d'alerte dans le rétroviseur extérieur, voir Avertisseur de circulation transversale [208](#)

Voyant d'avertissement de crevaisson, voir Contrôle de pression des pneus [334](#)

Voyant d'avertissement de crevaisson, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [343](#)

Voyant dans le rétroviseur extérieur, voir Avertisseur de changement de voie [203](#)

Voyant dans le rétroviseur extérieur, voir Avertisseur de circulation transversale [208](#)

Voyants d'alerte [147](#)

Vue 3D [254](#)

Vue des flancs [253](#)

Vue panoramique [255](#)

Vue « Station de lavage » [254](#)

W

Widgets, unité d'interaction MINI [49](#)

Wi-Fi, voir Notice d'utilisation concernant la navigation, le divertissement, la communication [6](#)

01405B8EBF4 cf



California Proposition 65 Warning

For vehicles sold in California:

California Proposition 65 Warning



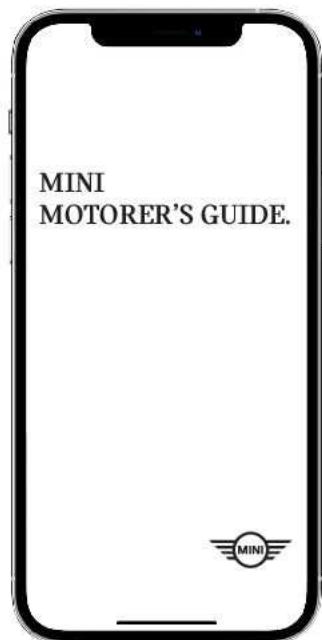
WARNING

Operating, servicing and maintaining a passenger vehicle or off-highway motor vehicle can expose you to chemicals including engine exhaust, carbon monoxide, phthalates, and lead, which are known to the State of California to cause cancer and birth defects or other reproductive harm. To minimize exposure, avoid breathing exhaust, do not idle the engine except as necessary, service your vehicle in a well-ventilated area and wear gloves or wash your hands frequently when servicing your vehicle. For more information go to www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

APPLICATION MINI MOTORER'S GUIDE.

LES INFORMATIONS NUMÉRIQUES DE VOTRE VÉHICULE.

L'App MINI Motorer's Guide vous explique les équipements de votre véhicule et offre des contenus et fonctions supplémentaires :



Toutes les informations de navigation, de divertissement et de communication

Animations photoréalistes de différentes fonctions du véhicule

Recherche par mots-clés

Vue à 360 ° : découvrez l'intérieur et l'extérieur de votre véhicule de manière interactive

Smart Scan pour Apple iPhone : reconnaissance de symboles et de textes sur les boutons du véhicule

Disponible en 30 langues



Utilisable hors ligne après le téléchargement



01405B8EBF4 cf